

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire, histoire de l'art et archéologie

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

La presse lyonnaise pendant la Commune (septembre 1870 – juin 1871)

Rémy GALINAT

Sous la direction de Christian Sorrel
Professeur des universités – Université de Lyon 2
Directeur de la Recherche

Remerciements

Ce travail de recherche n'aurait pas pu réellement aboutir sans l'aide et le soutien de plusieurs personnes, qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire, et pour cela, je les remercie infiniment.

Mes remerciements vont tout d'abord à M. Christian Sorrel, professeur des Universités, à l'Université Lyon 2 Lumière, mon directeur de recherche, qui a su m'encadrer, me conseiller et répondre à mes questions tout au long de l'avancée de mes travaux.

Merci aussi au personnel de la Bibliothèque municipale Lyon Part Dieu et des Archives Départementales de Lyon, section moderne, pour m'avoir communiqué tous les documents dont j'ai eu besoin au cours de mes recherches.

Je tiens également à remercier mes relecteurs, notamment mon grand-père et Mme Hélène Chivaley, responsable des Archives de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Lyon, pour leurs remarques constructives qui font de mon mémoire ce qu'il est aujourd'hui.

Enfin, une dernière pensée à certaines personnes qui me sont chères et qui m'ont permis de me relaxer, de rester serein, et, de temps en temps, de pouvoir m'échapper du travail que demandait ce mémoire de recherche.

Résumé :

Les événements font la presse et la presse fait les événements. La pérennité de ceux-ci se fait grâce à la presse. On garde ainsi une trace de la Commune de Lyon grâce aux journaux de la ville. Qu'ils soient républicains, monarchistes ou encore bonapartistes, tous se sont construits et ont construit une identité républicaine propre à la ville de Lyon. Elle se base sur des idées, des symboles des valeurs qui lui donnent cette originalité. La Commune joue un grand rôle dans cette construction d'une idée républicaine. En quoi cette Commune peut-elle expliquer des inflexions républicaines spécifiques à Lyon, à travers la presse ? Et en quoi la presse est-elle un révélateur de l'identité politique lyonnaise ?

Descripteurs :

Presse du XIX^{ème} siècle

Commune de Paris, Commune de Lyon

Vie politique

République ; Troisième République

Mémoire politique ; mémoire républicaine

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : LA PRESSE ET LA SOCIETE.....	15
1. La presse politique lyonnaise.....	15
1-1. <i>Des journaux d'horizons différents</i>	15
1-2. <i>Des méthodes de travail visant à la neutralité ?</i>	18
1-3. <i>Vision de la presse et des journaux entre eux</i>	21
2. Une vision objective de la société ?.....	25
2-1. <i>Une question, des réponses</i>	25
2-2. <i>Une idée omniprésente, celle du complot</i>	28
PARTIE 2 : LES « PARTIS » EN PRESENCE ET LE GOUVERNEMENT REPUBLICAIN.....	31
1. « partis » ou groupes politiques ?.....	31
1-1. <i>Définition de parti</i>	31
1-2. <i>Quid du régime déchu ?</i>	35
1-3. <i>Quid de la monarchie ?</i>	38
2. La République, une seule définition ?.....	42
2-1. <i>Des modèles et des histoires, ...</i>	42
a. L'histoire de la République.....	42
b. Souvenirs des Républiques françaises.....	44
c. Les peurs.....	45
2-2. <i>... qui influencent une définition</i>	47
2-3. <i>Un ou plusieurs types de républicains ?</i>	51
2-4. <i>Une République idéale ?</i>	54
3. La République et ses représentations soutenues et contestées.....	57
3-1. <i>Les représentations régionales</i>	57
a. Le Comité de Salut Public.....	57
b. Le Conseil Municipal.....	59
c. La préfecture.....	63
3-2. <i>Les représentations nationales</i>	64
a. Le gouvernement provisoire.....	64
b. L'Assemblée Nationale.....	67
3-3. <i>Adolphe Thiers</i>	73
PARTIE 3 : LES « COMMUNES » ET LA MEMOIRE POLITIQUE	77
1. La Commune et ses appréciations.....	77
1-1. <i>La Commune, une révolution ?</i>	77
1-2. <i>La révolution par la Commune</i>	80
1-3. <i>Que sont les communards ?</i>	82
1-4. <i>Et la Commune de Paris ?</i>	85
2. Lyon et ses Communes, un élément inhérent à sa mémoire politique.....	88
2-1. <i>Un passé et un présent violent</i>	88
2-2. <i>... Durement ressenti</i>	91
3. ...basé sur des grands principes indiscutables.....	98
3-1. <i>Un patriotisme exacerbé</i>	98
3-2. <i>L'ordre avant tout</i>	102
3-3. <i>Le suffrage universel comme arme</i>	106

PARTIE 4 : LA COMMUNE, REVELATEUR DE L'IDENTITE REPUBLICAINE LYONNAISE	115
1. « un gouvernement lyonnais » ?	115
1-1. <i>La province face à la capitale, un combat lyonnais ?</i>	115
1-2. <i>Conséquence sur la pensée fédéraliste</i>	120
2. Une République organisée autour de symboles et de valeurs.....	128
2-1. <i>Etre citoyen</i>	129
2-2. <i>Des personnages importants</i>	134
2-3. <i>La religion et la République</i>	138
2-4. <i>La République au quotidien</i>	144
2-5. <i>Un ou des drapeaux ?</i>	147
3. Les grandes questions de société et la Commune	150
3-1. <i>La question sociale</i>	150
3-2. <i>Les mesures fiscales</i>	155
CONCLUSION	161
SOURCES	165
BIBLIOGRAPHIE.....	167
TABLE DES ANNEXES	171
INDEX	185

Sigles et abréviations

Association Internationale des Travailleurs : AIT

Comité de Salut Public : CSP

Comité de Sûreté Générale : CSG

Introduction

La presse est un média de masse, autant aujourd'hui qu'au XIX^e siècle, mais la masse, elle, est différente. Aujourd'hui on tire des millions d'exemplaires chaque jour, à l'époque un tirage à cent mille exemplaires était énorme. En parallèle, il faut prendre en compte les circuits invisibles de la diffusion, l'information n'était pas restreinte au cadre privé, au contraire elle se partageait dans des clubs de lecture par exemple. La presse du XIX^e siècle est ainsi un bien rare et précieux qui occupe une position unique et centrale au sein de la société, elle a ainsi plusieurs enjeux. Tout d'abord, des enjeux de pouvoirs, car informer c'est influencer¹, économiques, en effet elle dépend des fluctuations, sociaux et culturels car elle diffuse le savoir. Enfin, un de ces principaux enjeux est l'enjeu politique. En effet, la politique devient une des fonctions premières des journaux avec l'explosion de la presse sur le devant de l'espace public. Les journaux deviennent ainsi des instruments de lutte pour ou contre le pouvoir et participent aux grands combats politiques. Ce dernier point est également un mal pour un bien, car étant omniprésente c'est l'organe qui est directement touché au sein d'un gouvernement autoritaire.

La France a, elle aussi, connu ce musellement de la presse durant toute son histoire avec un bref épisode de liberté pendant la seconde république. Un pic de censure fut atteint lors du second Empire de Napoléon III (2 décembre 1852 – 4 septembre 1870). Mais c'est sous ce régime qu'elle va subir les premières prémices d'une évolution qui va aboutir à la presse libre telle qu'on la connaît aujourd'hui. En effet, pendant près d'une vingtaine d'années de vexation et de tutelle autoritaire sous le gouvernement impérial, la presse française va retrouver au fur et à mesure sa liberté. Durant l'Empire toute création de journal était soumise à l'autorisation du gouvernement, la presse était muselée par le pouvoir politique et, concernant les affaires politiques, elle ne pouvait publier que les comptes rendus des séances du Corps législatif et du Sénat, rédigés par les secrétaires officiels. La presse et son pouvoir faisaient peur aux autorités, pour mieux les régir elles imposaient l'abonnement individuel comme seule forme de diffusion hors de la ville d'édition, et l'utilisation d'un timbre taxe de quatre à six centimes selon les régions, ce qui avait pour but de réduire le lectorat et d'éviter une trop grande diffusion d'idée. A l'encontre de certaines feuilles jugées trop subversives, le gouvernement pouvait donner des avertissements par le biais du ministre de l'intérieur et en dernier recours le journal pouvait être tout bonnement supprimé. La donne changea à partir des années 1860, l'Empereur va réviser les méthodes de propagande du gouvernement. Cela se concrétise, tout d'abord, avec la loi du 9 mars 1868 autorisant la publication libre, tant que cela ne portait pas atteinte à la vie privée :

¹ CHARLES, Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, L'univers historiques, Paris, Ed. Du Seuil, 2004, p.12

« Article 1^{er} : tout français majeur et jouissant de droits civils et politiques peut sans autorisation préalable, publier un journal ou écrit périodique paraissant soit régulièrement et à jour fixe, soit par livraison et irrégulièrement² ». Puis avec la loi du 11 mai 1868 qui supprima les avertissements, remplaça l'autorisation par la déclaration et baissa le prix du timbre à 5 centimes pour tous. Ainsi les journaux ne dépendaient plus de l'administration et la presse connut une liberté qu'elle n'avait pas eue depuis la seconde République. S'en suivit donc la création d'une masse de nouveaux titres, qui pour la plupart ne soutenaient pas le régime en place. Mais ce n'est pas pour autant que la presse fut totalement libre, elle dépendait encore des tribunaux correctionnels qui étaient en étroite relation avec l'administration. Ce qui eut pour conséquence la multiplication des arrestations et des amendes pour troubles publics. Il faut attendre le décret du 10 octobre 1870 pour que les journaux obtiennent une véritable liberté d'expression, qu'ils soient pour ou contre l'autorité nouvelle, c'est-à-dire la République proclamée depuis le 4 septembre de la même année. Ainsi les journaux ne vont pas manquer de « manifester chaque jour, tout ce que leurs rédacteurs ont envie de dire, tant à l'endroit de la politique générale que de la conduite ou du résultat des opérations³ ». C'est cela qui donne son intérêt et son importance à la l'étude la presse.

Il faut distinguer par la même occasion la presse parisienne et la presse provinciale, qui, si elles ont les mêmes droits, n'ont pas les mêmes revendications, ni les mêmes approches vis-à-vis de la société. La presse lyonnaise a elle aussi un statut particulier, et peut se placer en second rang derrière celle de Paris. La presse de province est pour l'histoire du XIX^e et du XX^e siècle, une source d'intérêt considérable, car sa lecture permet de nuancer la connaissance que nous avons des grands débats politiques nationaux et révèle comment ceux-ci ont été perçus dans les départements. La documentation qu'elle apporte sous forme de récits, de reportages, de communiqués, etc. est indispensable à la connaissance de l'histoire locale et à celle des mentalités⁴.

La presse lyonnaise n'est pas nouvelle, en effet la première gazette apparaît en 1677 et a pour nom *Le Nouveau Mercure Galant*, éditée tous les mois chez Thomas Amaury (1650-1725), rue Mercière. Il prend ce nom en référence à *La Gazette de France* et reprend le même schéma que celle-ci. Ce journal se présente comme « contenant tous ce qui s'est passé de curieux depuis le premier janvier jusqu'au dernier mois de mars 1677⁵ », portant sur la guerre, les mariages, les morts, les évêchés, etc. Il disparut en 1695. Ensuite entre janvier 1738 et décembre 1749 va paraître tous les samedis *La Gazette*. Ces deux journaux vont être la base de la presse lyonnaise, au fur et mesure celle-ci va se

² TERROU, Fernand, *Histoire générale de la presse française. Tome 2. De 1815 à 1871*, Paris, Presse Universitaire de France, 1969, p. 346

³ DUPUY, Aimé, *1870-1871 : la guerre, la commune et la presse*, Paris, Armand Colin, 1959, P. 12

⁴ ALBERT, Pierre, *Documents pour l'histoire de la presse de province dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Paris, Centre National de Recherche Scientifique, 1975, collection Documentation

⁵ BEGHAIN, Patrice, BENOIT, Bruno, *Dictionnaire historique de Lyon*, Ed. Stéphane Bachès, Lyon, 2009, p. 1039-1049

développer. On peut citer par exemple *Les Affiches de Lyon*, entre 1750 et 1821 et *Les Annales Lyonnaises* entre 1814 et 1816 portant sur l'art, les sciences et la littérature. On arrive ainsi en 1870 où quatre journaux peuvent véritablement être considérés comme appartenant à la presse politique lyonnaise et étant officiels. Il y a donc *La Décentralisation*, *Le Progrès*, *Le Salut Public* et *Le Courrier de Lyon*. Ces journaux existaient déjà en 1868. En effet en 1870 *La Décentralisation* vit sa troisième année d'existence, il est dirigé par Charles Garnier ; *Le Salut Public* en est à sa vingt-troisième année d'existence sous la direction de Max Grassie ; *Le Courrier de Lyon* fête ses 39 ans en 1870, Alexandre Jouve est son rédacteur en chef. Quant au *Progrès*, une place spéciale est à faire à ce journal, en effet créé en 1859, il a donc 11 ans en 1870, il est dirigé par la veuve de son créateur, la veuve Chanoine. Ce journal est l'exemple le plus probant de la presse lyonnaise à travers le temps puisqu'il a fêté en 2009 ses 150 ans d'existence, il se place donc au premier rang de la presse lyonnaise.

Ces quatre journaux font partie intégrante de ce travail et toutes les réflexions sont basées sur eux. Mais pourquoi ces journaux ? Outre le fait qu'ils sont les plus représentatifs de l'idéologie lyonnaise, ils dépeignent par la même occasion toutes les facettes de la vie politique de la ville. De ce fait toutes les représentations politiques sont présentes : les républicains avec *Le Progrès*, les monarchistes et plus précisément les légitimistes avec *La Décentralisation* et les orléanistes pour *Le Courrier de Lyon* et un journal hybride alternant entre le républicain conservateur et l'impérial pour *Le Salut Public*. A ceci, s'ajoute le fait que ces journaux bien que d'horizons différents vont devoir traiter avec l'arrivée de la République à la tête du pays, tous ayant un avis différent sur la question et l'abordant de manière totalement opposée.

A partir de là, l'on peut tenter de faire un essai d'approche de l'idée républicaine dans un cadre local, celui de Lyon. De ce fait, faire un mélange d'histoire politique et d'histoire culturelle mêlant pouvoir et représentations dans la vie sociale. En fait, faire ce qu'appelle Pascal ORY, de l'histoire des représentations. Dans le cas présent, à travers la presse, afin de s'intéresser à l'imaginaire et à la pensée, mais aussi aux lieux et aux moments où s'exprime la politique, c'est-à-dire lors de manifestations, les symboles, les dates, etc. Cet essai cherche ainsi à expliquer des inflexions, une originalité d'une idée républicaine à travers les journaux, à laquelle les Communes de Lyon et de Paris servent en quelque sorte d'épreuves de vérité, de révélateurs.

Ainsi restreindre l'étude de la presse au seul événement de la Commune a pour intérêt de mieux percevoir ce changement dans les mentalités et percevoir l'évolution de la presse qui peu à peu va prendre conscience du véritable sens de liberté d'expression. En effet, si les lois sur la presse de 1868 ont eu pour but de libéraliser la presse, ce n'est pas pour autant que l'on peut remarquer un changement brutal des mentalités. Certes, il y eu une multiplication des journaux qui s'élevaient contre le pouvoir impérial, mais à côté de ça, il y avait une masse plus ou moins importante de journaux déjà existants qui vont mettre plus de temps à s'habituer à cette liberté et à comprendre toutes les façons de l'utiliser.

Mais la Commune, qu'est-ce ? Est-ce seulement un événement primordial de l'histoire politique française ou bien a-t-elle eu d'autres répercussions dans d'autres milieux ? Sans donner de définition vraiment précise, pour une première approche, voici ce que l'on peut dire :

« La Commune est une révolution sociale, fortement étayée de considérations idéologiques, ce soulèvement aussi grave que spectaculaire, aux causes anciennes et multiples, aux manifestations qui s'étendent de la capitale aux grandes cités ouvrières, ne saurait être ramené à une soudaine et épisodique explosion du mécontentement [...] la Commune engage l'avenir, bien au-delà du règne de l'Hôtel-de-Ville et du printemps sauvage [...] La Commune fut aussi, en un certain sens, un tumulte de journalistes⁶ ».

La Commune est donc un événement à ne pas rejeter et bien qu'elle ait été marquée par des épisodes sanglants, elle a construit la politique que nous connaissons. Que ce soit à cause de ces épisodes ou grâce à eux, les politiques de l'époque ont pu ainsi prendre conscience de l'importance de la République et évoluer vers celle-ci et aider toutes les strates de la population à faire de même. Cette analyse montre aussi l'importance de la presse dans la société, la presse vit l'événement et le retranscrit mais de ce fait elle le crée, car elle est présente pour le voir. Si elle n'existait pas, de nombreux événements seraient restés dans l'ombre, aussi bien pour la Commune que pour d'autres.

On peut alors se demander en quoi la presse est-elle un révélateur de l'identité politique lyonnaise ? Retrouve-t-on un même schéma de base pour toutes les affinités politiques ou y-a-t-il un schéma, une identité politique pour chaque groupe ? Et quelles influences ont eu les événements des différentes Communes sur la construction d'une idée républicaine lyonnaise originale ?

Pour ce faire, l'on se propose tout d'abord, de dresser le portrait de chaque journal étudié en tenant compte de son histoire, de ses méthodes de travail, de ses idées et leur place dans la société. Cela permettra d'avoir en toile de fond les affinités de chacun d'eux, ce qui sera utile pour la poursuite de cette étude. Ensuite, on peut rentrer dans un cadre beaucoup plus politique en allant au-delà de la simple affinité idéologique et voir dans quel « parti » peut-on classer chacun des journaux ; avec en arrière plan chronologique l'instauration de la république. En fait comment les partis, si ce mot est utilisable, voient-ils la république et sa représentation strictement politique à travers les gouvernements ? Le caractère chronologique se poursuit dans le chapitre suivant mais cette fois en lien avec les événements de la Commune de Lyon, sans oublier celle de Paris mais dans une moindre mesure. Chronologie cette fois en lien avec l'influence de celle-ci sur la vie politique lyonnaise et si elle a modifié au fil du temps les vertus que défendaient les journaux. Pour finir enfin sur une question portant essentiellement sur la représentation, c'est-à-dire les lieux, les symboles, les grands principes, etc., toujours avec en arrière plan le spectre bien présent de la Commune mais sans le côté chronologique.

⁶ DUPUY, Aimé, *1870-1871 : la guerre, la commune et la presse*, Paris, Armand Colin, 1959, p. 12 et 13

L'important dans ce cheminement est de ne pas oublier que chaque thème défendu, chaque vertu, chaque débat, etc., est à mettre dans le contexte de la Commune et s'intègre dans la perception de la société qu'ont les journaux, ce sont eux qui défendent tous les thèmes abordés ; la théorie, bien que présente et utile, n'a qu'une place limitée. Chaque point de vue mis en avant vient des journalistes et seulement d'eux.

Partie 1 : La presse et la société

1. LA PRESSE POLITIQUE LYONNAISE

La presse politique lyonnaise, comme partout ailleurs depuis les lois sur la presse de 1868, est un organe diversifié. En effet on y retrouve toutes les tendances qui prédominent à cette époque, mais sans forcément parler de « partis » politiques, les journaux, du fait de leur histoire, ont tous des affinités politiques que l'on se doit de dégager.

1-1. Des journaux d'horizons différents

Pour commencer on peut s'arrêter sur la forme des journaux, en tous points similaires les uns les autres. Ceux-ci sont de grand format en double page, et les articles s'étalent sur quatre colonnes. Régulièrement des séries littéraires sont insérées en première ou deuxième de couverture, preuve que ce ne sont pas des journaux seulement à consonance politique et qu'ils ont également d'autres intérêts. La dernière page est, quant à elle, consacrée la plupart du temps à la publicité et à la bourse. Ce dernier point est particulièrement intéressant dans le sens où ce sont surtout des journaux destinés à un public bourgeois d'où l'intérêt pour ce qui se passe dans le monde économique et industriel. Mais si l'on doit chercher les points communs entre les journaux, cela s'arrête là. Pour ce qui est de l'histoire, des affinités, de la manière de travailler, etc., les différences sont notables et sont plus importantes à relever. L'on peut prendre les journaux un par un, une simple énumération étant suffisante pour faire ressortir les différences.

Le Courrier de Lyon est le plus ancien des journaux étudiés, en effet son premier numéro sort le 1^{er} janvier 1832, ce qui fait qu'en 1870 il fête ses 39 ans. Il est dirigé par Eugène Jouve de 1813 à 1887, qui est le rédacteur en chef et par Alexandre Jouve pendant la même période, mais lui se cantonnera juste à son rôle de journaliste. Ses bureaux sont installés au 80, rue impériale.

L'année de sa création est relativement importante pour mieux comprendre les affinités qu'entretient ce journal. En 1832, la monarchie de Juillet dirigée par la famille d'Orléans est en place depuis déjà deux ans, et dès sa création, le journal soutient le pouvoir en place. Son premier numéro affiche clairement ses préférences politiques et rejette tout ce qui ne rentre pas dans son credo : « *Nous ne voulons ni d'une République, impossible avec nos mœurs ambitieuses et égoïstes ; ni du fils de Napoléon qui ne pourrait nous ramener que le despotisme de son père, moins la gloire, ni du petit-fils de Charles X, dernier anneau d'une chaîne brisée sans retour*⁷ ». Ce soutien à la monarchie de

⁷ BENOIT, Bruno, *Dictionnaire historique de Lyon*, Ed. Stéphane Bachès, Lyon, 2009

Juillet et à la branche orléaniste permet de définir ce journal comme un journal orléaniste convaincu. Mais lorsque vient la proclamation de la république le 4 septembre 1870, le journal s'accommode et soutient la république dans un seul but : le salut de la Patrie : « *le nom de république veut dire Union intime de l'armée et du peuple pour la défense de la patrie*⁸ ». Au fur et à mesure que le temps passe, le journal reprend ses habitudes monarchistes et antirépublicaines. Une caricature⁹ datant de 1870 mais d'un auteur inconnu, dépeint bien les affinités de ce journal, en effet il montre un moine bénisseur tenant un goupillon comme une masse d'arme, ce qui peut vouloir dire que la religion prédomine toute la société et qu'elle est en droit d'asservir celle-ci sous son joug¹⁰.

Par ordre chronologique vient ensuite le *Salut Public*, qui en 1870 vient déjà de passer vingt-trois ans sous la direction de Max Grassie au 33, rue impériale. Il paraît dans la foulée de la révolution de 1848 et a pour credo : « l'ordre dans la liberté ». Ce qui annonce déjà que bien que le journal va valoriser la liberté, si celle-ci prend trop d'espace au détriment de l'ordre, c'est-à-dire l'ordre économique et social, ce dernier doit la réprimer. L'affiche publiée dans le premier numéro est assez significative quant à cette façon de penser : « *le pays avant toute chose, le culte sacré de la patrie avant toute opinion. Nous plaçons son indépendance, sa gloire, son bonheur, au dessus de tout* » ; puis dans un numéro de 1848 : « *c'est en songeant à la France que nous sommes républicains, c'est pour elle que nous défendrons, que nous soutiendrons la République, seul gouvernement possible aujourd'hui, seule expression que le pays doive permettre d'une souveraineté longtemps reconnue et proclamée, mais longtemps aussi bâillonnée, entravée, annulée dans son action et paralysée dans ses effets*¹¹ ». Toujours du même caricaturiste¹², le journal est déguisé en ami du peuple mais vénérant la botte impériale symbole de l'ordre et de l'autorité¹³. Cette caricature ne va pas forcément dans le sens du credo du journal, mais lorsque l'on défend des principes d'ordre et d'autorité, c'est quelque peu en contradiction avec la liberté pourtant louée aussi par ce journal. Par ce biais on peut penser que son lectorat se compose notamment de soyeux et de notables conservateurs, qui prône la liberté pour le respect de leurs avantages économiques et qui s'accommode du régime en place tant que leur liberté est assurée. C'est ainsi qu'après avoir soutenu l'empire, au moins jusqu'à la déclaration de guerre contre la Prusse, le *Salut Public* s'est rallié à la république du 4 septembre. Mais le terme de « rallié » tient ici toute sa valeur, car ce ne sont pas de vrais républicains convaincus dans la pure définition de l'époque, l'on pourrait donc qualifier ce journal, de journal conservateur à nuance bonapartiste puis rallié.

⁸ *Le Courrier de Lyon* n° 15,755 du jeudi 8 septembre 1870

⁹ Cf. annexe 1

¹⁰ *Cahiers d'histoire* Tome XVI n°1 : Lyon sous la troisième république, Lyon, 1971, p. 47

¹¹ BENOIT, Bruno, *Dictionnaire historique de Lyon*, Ed Stéphane Bachès, Lyon, 2009, p. 1205

¹² Cf. annexe 1

¹³ Cf. *Cahiers d'histoire*, op. cit.

Le Progrès créé en 1859, est le journal sur lequel il y a le plus d'information grâce aux travaux réalisés en 1965 par Pierre LABASSE¹⁴. Reprendre tout ceci serait relativement long et pas forcément en adéquation avec le sujet traité. Mais il faut s'arrêter tout de même sur certains points, au moins parce que ce journal fête ses 150 ans en 2009, ce qui fait qu'une place un peu plus grande peut lui être accordée. Le premier numéro du *Progrès* paraît le 12 décembre 1859 avec l'accord de la police impériale, le nom du créateur est encore à débattre, pour certains ce serait l'imprimeur Chanoine, pour d'autres Frédéric Morin ou encore Eugène Beyssac. Mais tout laisse à penser que c'est le premier cas qui est le bon, sachant que c'est sa veuve qui prend la direction du journal à la mort de l'imprimeur en 1864. Le journal a connu ainsi une histoire mouvementée, en effet il fut souvent frappé de suspension au vu de son caractère quelque peu en contradiction avec le régime en place. Seul Chanoine, légitimiste, essaie de faire de son journal, un journal rentrant dans la norme mais parlant des problèmes de société tout de même. Après sa mort le 20 décembre 1864, le journal se démocratise sous la direction de sa femme. A partir d'avril 1870, avec l'aide du secrétaire du journal Pierre Valin, la direction organise autour du journal un comité de propagande anti plébiscitaire. Ainsi il s'oppose de plus en plus fermement au régime impérial, en ouvrant ses colonnes aux travailleurs, en rendant service à l'Internationale, etc. Dans les années 1870, le journal passe pour un organe socialiste champion de l'athéisme, connu pour ses luttes sociales et anticléricales. Cette renommée lui permet d'élargir son lectorat et ainsi de voir ses chiffres grimper. En effet on peut situer son lectorat entre les bourgeois, les ouvriers et les commerçants, notamment ceux de Croix-Rousse et de la Guillotière, ce qui bien évidemment représente une part relativement importante de la population. Le triomphe du *Progrès* vient logiquement avec la chute de l'empire puisqu'il s'attire les sympathies du nouveau gouvernement lyonnais. Mais ce triomphe s'estompe vite et même si le journal est toujours sur le devant de la scène, son lectorat n'évolue plus. Il est, soit acclamé, soit dénigré par son propre camp, certains le trouvant trop extrême, d'autres pas assez. Mais tout au long de la période, le journal s'applique à militer pour l'union, la liberté, la fraternité et l'égalité.

Le journal est considéré par les contemporains comme un journal « *radical pour le public mais susceptibles d'accommodements pour l'administration*¹⁵ ». Ceci à cause du fait que sous la direction de Chanoine le journal a dû faire des concessions pour éviter certaines amendes, puis après le 4 septembre, il fut considéré comme le journal de Challemel-Lacourt, le préfet du Rhône. Le caricaturiste déjà présenté pour les autres journaux le présente avec un bonnet phrygien et une main de justice royaliste assît sur une écrevisse¹⁶ (animal qui ne marche qu'à reculons et ne rougit qu'à la cuisson)¹⁷. Cette métaphore montre ainsi que le journal ne sait pas trop de quel côté se placer, et qu'en avançant à

¹⁴ LABASSE Pierre, *Le Progrès et l'opinion lyonnaise de 1859 à 1890*, 1965, DES, histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon

¹⁵ PELLETIER, André, *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Lyon, Ed lyonnaise d'art et d'histoire, 2007, p. 729

¹⁶ Cf. annexe 1

¹⁷ Cf. *Cahiers d'histoire op.cit.*

reculons cela lui permet de s'adapter aux événements et ainsi « rougir » c'est-à-dire se radicaliser au bon moment. En fait on peut considérer ce journal comme un journal radical dans ses idées et opportuniste dans sa manière de les appliquer et de les mettre en avant¹⁸.

Le dernier journal à analyser est la *Décentralisation* ; fondé en 1868, c'est l'organe des légitimistes. Ce journal peut être considéré comme le descendant de *La Gazette*¹⁹, dans le sens où il défend des idées monarchistes dignes de l'Ancien Régime. Mais le parallèle s'arrête là, car au XVII^e siècle la consonance légitimiste n'a aucun sens. C'est sans doute le journal le moins lu parmi les quatre présentés ici. En effet, son lectorat se cantonne essentiellement aux salons de la place Bellecour et des châteaux de l'ouest lyonnais²⁰. Ce journal est né du mouvement décentralisateur et peu de temps après il participe au congrès de la presse décentralisatrice de province du 8 septembre 1869²¹. En caricature le journal est représenté par le comte de Chambord, inoffensif sur le cheval de Troie des Ignorantins, conduit par un paysan ridicule²². Les Ignorantins désignent tous les frères enseignants et surtout les Frères des Ecoles Chrétiennes de Jean Baptiste de La Salle. Cette représentation montre bien que pour ce journal, la religion est le fer de lance de la société et que tout, même le pouvoir, doit se reposer sur elle puisque c'est elle qui instruit. Parallèlement cela montre aussi que ce mouvement n'est que très peu suivi, à part dans les campagnes ignorantes encore conditionnées par les aristocrates et la religion. Dans les premiers temps de la république il ne prend pas de distance vis-à-vis de celle-ci, au contraire il s'en accommode afin de bien paraître mais au fur et à mesure il se radicalise, non pas en faveur du gouvernement en place, mais en soutenant de plus en plus un discours conservateur.

1-2. Des méthodes de travail visant à la neutralité ?

Chaque journal a sa propre méthode de travail et d'investigation afin de donner une information fiable à ses lecteurs, mais il faut voir comment l'information récoltée est utilisée. Dans l'ensemble les quatre journaux étudiés reprennent le même schéma de construction : sur la première page se trouve la chronique journalière qui rappelle les événements de la veille ou de l'avant-veille. Puis suit différents courriers avec des correspondants multiples et la publication de plusieurs récits relatant des faits de guerre par exemple. Ensuite à l'intérieur du journal suivent les décrets édictés soit par le conseil municipal de Lyon ou l'Assemblée Nationale, tout dépend du gouvernement qui est en place au même moment. Enfin, on a les chroniques locales ou régionales

¹⁸ Pour plus de précisions sur le sujet, consulter le mémoire de DES : LABASSE, Pierre, *Le Progrès et l'opinion lyonnaise de 1859 à 1890*, Faculté des Lettres et des Sciences de Lyon, 1965

¹⁹ PELLETIER, André, *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Lyon, Ed. Lyonnaise d'art et d'histoire, 2007

²⁰ Cf. *Cahiers d'histoire op.cit.*

²¹ *Décentralisation* n°248 du vendredi 9 septembre 1870

²² Cf. annexe 1

suivant les journaux qui signalent les événements un peu plus secondaires des derniers jours ; cette rubrique permet aussi la publication du courrier des lecteurs. Au final les rubriques véritablement intéressantes pour ce travail sont les chroniques journalistiques et les chroniques locales, ce sont elles qui retracent le mieux les pensées des rédacteurs et qui permettent vraiment de comprendre l'évolution des mentalités au sein de la société et le rôle qu'y jouent les journaux.

Mais comment récupérer les informations, notamment celles de l'étranger ? Pour ces dernières les journaux passent par l'agence Havas, créée en 1835 par Charles-Louis Havas (1783-1858). L'activité de cette agence consiste à traduire et importer les nouvelles des différents journaux étrangers puis à les revendre à bas prix aux journaux français demandeurs. Vers les années 1870, cette agence est dirigée par Charles-Guillaume et Gustave Havas. En plus de fournir de l'information, elle va aussi développer une nouvelle activité, la publicité. *Le Salut Public* utilise particulièrement cette agence, en effet, le journal est beaucoup plus accès sur les informations internationales que sur les informations régionales ou nationales, ce qui d'un côté lui permet de moins donner son avis sur des points importants tout en restant relativement neutre.

Ces journaux étant des quotidiens, un problème majeur se pose : la fraîcheur des informations. Par exemple un article édité le 10 décembre à Londres, le temps qu'il soit traduit et envoyé en province, deux ou trois jours ont pu s'écouler et donc de nouveaux événements ont pu avoir lieu. De même pour les nouvelles nationales, en règle générale les quotidiens paraissent le matin, de ce fait les nouvelles arrivaient en province soit au moment de l'impression, soit ultérieurement donc les imprimeurs étaient dans l'impossibilité de les intégrer dans l'édition du jour et elles étaient publiées le lendemain. Pour donner un exemple flagrant, j'ai commencé à lire les journaux à partir du 5 septembre 1870, car ceux étant datés du 4 septembre ne relataient jamais les événements de la journée, ceux-ci s'étant déroulés après la distribution des quotidiens. Parfois, le délai de retard peut être bien plus important, surtout pour les nouvelles venant de la Capitale, notamment quand Paris fut occupé par la Prusse ou bien lorsque la ville était tenue par les « communards ».

Enfin il reste à savoir comment les journalistes vont chercher l'information sur le terrain à Lyon. Dans ce cas les méthodes divergent réellement. La *Décentralisation* doit être le meilleur journal en termes d'investigation puisque ses journalistes vont vraiment chercher l'information au plus proche de la population. Ils participent à des réunions ou à des manifestations, qu'ils soient en accord avec les revendications ou pas. Par exemple assez régulièrement le journal publie le compte rendu des réunions de la Rotonde ou de la salle Valentino à Croix-Rousse²³, bastion des républicains convaincus. Cela permet dans le même temps de mieux comprendre les agissements de ces derniers, tout particulièrement lorsque l'on ne les soutient pas et par la même occasion de

²³ *La Décentralisation* n°267 du 28 septembre 1870

prévenir des dangers encourus. De plus, cela permet une critique plus facile et plus respectable.

A l'inverse *Le Courrier de Lyon* se base seulement sur ce qu'il reçoit. En effet à la lecture de ce journal, la première impression n'est pas celle d'un grand travail de recherche, il publie ou cite beaucoup d'articles venant d'autres journaux. C'est identique pour *Le Salut Public*, dans les deux cas les journaux cités sont des journaux conservateurs comme *Le Gaulois* ou *La Liberté*. Cela ne l'empêche pas pour autant de faire de bonnes critiques, mais celles-ci peuvent être parfois un peu simplistes. Par exemple, le journaliste A. Jouve dit à propos des actions du gouvernement que c'est « *un gaspillage financier, un désordre administratif, un arbitraire illimité par des hommes incapables* »²⁴ et il conclut en disant que pour résoudre certains problèmes il suffirait de solutions toutes simples mais que le gouvernement ne veut pas les appliquer. Cette vision de la société de la part d'un journaliste est assez représentative d'une presse très impliquée politiquement, ou tout du moins, qui se laisse submerger par ces affinités politiques et ses croyances, cela permet aussi en cas de gros problèmes de rejeter la faute sur certaines personnes en particulier, en l'occurrence ici, Gambetta. On peut citer l'exemple du *Salut Public* qui après les élections municipales de Lyon se réjouit de certains résultats et s'emploie à donner des conseils au nouveau conseil : « *éviterons les décisions intempestives et illégales [...] ce n'est pas en détruisant avec une aveugle brutalité que l'on crée des améliorations* »²⁵. Critique éminemment ouverte contre le Comité de Salut Public, avec lequel le journal n'avait que peu d'affinités, de ce fait l'information est faite pour un public restreint qui partage les idées du journal et non pour l'ensemble de la population. Ce problème n'apparaît pas que dans ces journaux, il est vraiment présent partout, mais à des degrés différents suivant les thèmes abordés. Par exemple, c'est assez flagrant sur le thème de la guerre ; celui-ci tient lieu véritablement de psychose dans l'esprit lyonnais, et ce dans tous les journaux, même *Le Progrès*. De plus ne recevant que des nouvelles de seconde main, la peur qui s'installe est encore plus grande et il y a des périodes où c'est le sujet principal. Le problème est que bien souvent les nouvelles de la guerre sont quelque peu erronées, afin de rejeter les torts plus facilement sur l'ennemie et surtout pour ne pas démoraliser la population.

De plus cette lacune de recherche n'apporte pas forcément une vraie information, bien au contraire ; par exemple, *Le Salut Public*, le 24 octobre 1870 annonce la reddition de Metz face à la Prusse, alors que ce n'est pas le cas. Mais quand cela arrive véritablement le 1^{er} novembre de la même année, suite à la soumission du commandant Bazaine face à l'armée Prusse de Frédéric Charles, la peur est encore plus présente dans les lignes du journal, peur d'une future invasion de Lyon. De ce fait on voit bien que la presse est loin d'avoir un rôle rassurant, bien au contraire, on dirait qu'elle cherche à instaurer une sorte de climat de peur. Cela peut se comprendre dans le sens où elle discrédite le pouvoir en place. Dans tous les cas, les journalistes ne se

²⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15853 du 16 décembre 1870

²⁵ *Le Salut Public* n°260 du 17 septembre 1870

contentent pas seulement d'informer le public, ils cherchent également à jouer un rôle dans la vie politique et sociale de la ville en essayant de faire passer le plus possible leurs peurs, leurs affinités, etc.... L'assassinat du commandant Arnaud le 20 décembre 1870 est sans doute l'événement qui a dû porter le plus à confusion dans l'esprit lyonnais, de part l'action en elle-même particulièrement horrible, mais aussi à cause de sa retranscription par les médias et les versions totalement différentes que le peuple a pu lire. Chaque journal attribue des noms différents aux tueurs, mais surtout des paroles différentes prononcées par le commandant au moment de sa mort. *Le Progrès* et *Le Courrier de Lyon* lui attribue ces paroles : « vive la république » ; alors que *La Décentralisation* et *Le Salut Public* relatent des paroles plus patriotiques et familiales.

Cet événement met aussi en avant le fait que les journaux savent critiquer, ce fait est avéré, mais pour mettre en relation différents événements c'est beaucoup plus dur. En effet, on sait aujourd'hui que cette sinistre affaire est en lien avec le désastre des Nuits subies par les troupes lyonnaises contre les prussiens quelques jours plus tôt, le 18 décembre. Ce dernier provoqua une émotion particulière au sein de la population et entraîna de sérieux troubles, qui ont abouti entre autres à cet assassinat. A faire ce lien seul, *Le Courrier de Lyon* y a pensé, les autres journaux se sont contentés de commenter, trouver des coupables, partir dans des affabulations de toutes sortes afin de faire ressortir des coupables appartenant, soit au mouvement réactionnaire, soit aux républicains.

Tout ceci fait bien ressortir que la presse n'est en aucun cas neutre et qu'elle écrit comme bon lui semble, suivant ses convenances, tout en respectant au moins le récit en lui-même, la différence se faisant sur les détails. Mais dans un second temps les journaux s'attachent à défendre leurs convictions et cela passe forcément par la critique de l'adversaire et de ses concurrents et en premier lieu les autres journaux de la ville. Cela s'arrête-t-il à de simples attaques verbales ou écrites, ou bien existe-t-il un certain respect entre les journaux, voire même une entente, et comment voient-ils leur rôle à l'intérieur de la ville et de la société ?

1-3. Vision de la presse et des journaux entre eux

Au contraire de ce que l'on pourrait penser, il existe une certaine interactivité entre les journaux, ou tout du moins une relation professionnelle entre les journaux, et ce malgré leurs perceptions différentes qu'ils ont de la société.

Dans un premier temps on peut remarquer que les journaux publient des articles paraissant, bien évidemment dans les journaux étrangers ou nationaux, mais aussi dans les feuilles concurrentes de la ville. Ceci a pour but, soit de faire partager une information qu'un journal a eue exclusivement, soit de

critiquer ou de l'approuver. Ce dernier cas est particulièrement fréquent entre les journaux de même affinité politique ou du moins assez proche. Ainsi *La Décentralisation*, *Le Courrier de Lyon* et *Le Salut Public* s'échangent de nombreux articles avec lesquels ils sont d'accords. Mais ce n'est pas pour autant que les critiques n'existent pas entre eux.

Par exemple, pour *La Décentralisation*, *Le Salut Public* est un journal éminemment bonapartiste donc ennemi du principe que le journal défend le plus, c'est-à-dire la décentralisation politique²⁶. De ce fait tout article contenant une référence à l'empire ou à la primauté de Paris est directement condamné. Mais parallèlement en raison de leurs idées conservatrices et, dans une moindre mesure sans doute, d'un certain respect pour la concurrence, *La Décentralisation* défend ce même journal qui voyait ses locaux et son personnel se faire violemment attaquer après avoir annoncé la reddition de Metz alors que ce n'était pas le cas. Si Charles Garnier, un des rédacteurs de *La Décentralisation*, intervient de cette manière en condamnant les agresseurs d'un journal qui pourtant ne partage pas tous ces idéaux c'est qu'il prône l'Union des forces contre les violences commises par les extrêmes et *Le Salut Public* est un journal conservateur donc il rentre dans un programme plus large de défense des intérêts communs. De plus pour C. Garnier, la faute est toujours possible et en vertu de la liberté de la presse, le journal ne doit en aucun cas être inquiété dans son intégrité ; et encore moins par des républicains, qui sous l'empire réclamaient à tout va cette liberté, qui là condamne un journal pour une erreur de jugement et car il ne soutient pas ou que partiellement la République. Selon lui c'est aller contre les enseignements de la République et le retour à un gouvernement autoritaire²⁷.

Il y a un cas où la critique est quasiment systématique, c'est lorsque *Le Progrès* intègre des articles des trois autres journaux lyonnais dans ces pages, on peut être sûr qu'une critique va suivre, et réciproquement, ce journal étant en désaccord total ou presque avec les idées conservatrices. Mais ce n'est pas tant les idées que le journal condamne, au contraire il accepte les journaux qui ont d'autres affinités que les siennes, mais seulement à partir du moment où ceux-ci les revendiquent et ne les ont pas reniées avec l'instauration d'un nouveau gouvernement. Dans ce cas les rédacteurs incluent sans problème leurs articles afin de créer des débats, cela montre comment chacun voit et vit les événements présents, ainsi que la République. Mais pour ce qui est du *Courrier de Lyon* ou du *Salut Public* qui se disent républicains, *Le Progrès* n'hésite pas à les critiquer ouvertement car ces derniers, avant le 4 septembre, ne soutenaient en aucun cas la République et n'ont pas œuvré pour son établissement et depuis cette date ils ont plus ou moins renié leurs anciennes convictions, ce qui est intolérable pour les journalistes républicains²⁸.

Ainsi, les exemples sont nombreux d'articles où les journalistes du *Progrès* critiquent certains entrefilets conservateurs ; l'on peut en citer quelques-uns et

²⁶ *La Décentralisation* n°795 du mercredi 26 octobre 1870

²⁷ Ibid.

²⁸ *Le Progrès* n°3731 du mercredi matin 7 septembre 1870

dans chaque cas le journaliste exprime très librement sa pensée et a parfois des mots rudes. Par exemple, dans un article de la chronique provinciale du 13 octobre 1870, le journaliste, son nom n'est pas cité, écrit une longue tirade contre A. Jouve et le docteur Crestin. Tous deux travaillent au *Courrier de Lyon* et quelques jours plus tôt ont critiqué Garibaldi : « *feuilles et rédacteurs à Lyon qui comme on le sait ont soutenu le siège de Rome, l'expédition de Mentana et le plébiscite ; ils ont applaudi à la déclaration de guerre par le Bonaparte stupide à la Prusse armée jusqu'aux dents [...] défendu jusqu'au 4 septembre il est vrai*²⁹ ».

De même contre *La Décentralisation* peu après, le Docteur Jantet écrit : « *nous comprenons qu'un journal à la doctrine du droit divin – qui est la négation du droit des peuples – ne puisse aimer le grand patriote*³⁰ » ; puis encore : « *Pour la Décentralisation dont la politique se borne à haïr la République [...] d'où lui vient contre les commissions républicaines cette audace qu'elle a oubliée de déployer contre les commissions impériales ? Ne serait-ce pas qu'elle avait en somme moins de répugnance pour le régime impérial que pour la République ?*³¹ ».

En fait tout ce processus de critiques nous permet de mieux comprendre les autres journaux au travers de certains articles. Tout étant bien sûr à prendre avec parcimonie, car cela reste des attaques verbales contre des adversaires. Il faut savoir faire la part des choses et ne pas se laisser influencer par les autres et faire son propre jugement. En résumé pour E. Véron et *Le Progrès*, *La Décentralisation* et *Le Courrier de Lyon* sont des journaux impériaux, et *Le Salut Public* est le journal des patrons, à l'opposé de son journal qui est celui des ouvriers. On voit bien dans ce cas, que la vision d'Eugène Véron est quelque peu biaisée par ses convictions, car en réalité c'est l'inverse, c'est le *Salut Public* qui a des tendances impériales, ce qui ne veut pas dire que les autres, malgré leur sentiment monarchique, n'ont jamais soutenu l'Empire...

Tout ceci a pour conséquence la publication d'un grand nombre d'articles, notamment de la part des journaux conservateurs, où ils cherchent à se déculpabiliser. Ce type d'articles se remarque surtout dans les premiers temps de la République, ce qui prouve qu'il a fallu un certain temps à ces journaux pour bien assimiler le sens de liberté de la presse. Ainsi *Le Salut Public*, considéré comme pro-empire par le Comité de Salut Public, écrit un long article cherchant à expliquer ses actions passées et essaie de prouver son engagement envers la République³². De même après avoir publié la fausse information à propos de Metz, le journal s'épanche en excuses³³. Cela contraste avec les mois futurs où le journal s'affirmera et n'écrit plus ce genre d'article.

Dernier point sur lequel les différents journaux ne s'entendent pas et qui fait débat, c'est sur le rôle de la presse dans la société. Sur ce point les avis sont véritablement divergents. On peut distinguer deux cas : ceux qui s'intègrent vraiment à la vie politique et ceux qui restent en retrait. Et contrairement à ce

²⁹ *Le Progrès* n°3767 du jeudi matin 13 octobre 1870

³⁰ *Le Progrès* n°3768 du vendredi matin 14 octobre 1870

³¹ *Le Progrès* n°3814 du mardi matin 27 novembre 1870

³² *Le Salut Public* n°255 du lundi 12 septembre 1870

³³ *Le Salut Public* n°298 du mardi 25 octobre 1870

que l'on pourrait penser, ce n'est pas du tout en fonction des affinités politiques ; en effet *Le Progrès* et *La Décentralisation* illustrent parfaitement ce premier cas.

« *Les journaux conservateurs qui auraient bien quelque droit à s'occuper de la préparation des candidatures puisque chacun d'eux à derrière soi une armée ou si l'on veut une des grandes de l'opinion publique*³⁴ »

On voit que ce journal veut mettre les journaux au centre de la politique et comme acteur de celle-ci. Mais seulement pour les conservateurs, pourquoi insiste-t-il sur ce point-là ? Pourquoi ne pas intégrer les autres journaux ? Encore une fois, les opinions politiques modifient la perception que l'on peut se faire de la société.

Le Progrès a quant à lui, une vision totalement différente, il va même à insérer en première page un manifeste du congrès des journalistes républicains³⁵ expliquant le rôle de la presse républicaine³⁶. Ce manifeste contenant une douzaine de points que les journalistes doivent s'attacher à tenir, peut se résumer au fait que la presse doit œuvrer pour le salut de la presse, elle doit conseiller et mettre en garde le gouvernement contre les erreurs qu'il pourrait commettre. Mais *Le Progrès* va plus loin : la presse doit instruire et pour cela elle doit unir les républicains pour soulager le pays en se concentrant sur les points à débattre et ne pas se focaliser sur les points secondaires qui amènent la discorde : « *mais cela dépend aussi des journalistes qui ont désormais pour y porter la discussion, un terrain solide et accessible à tous, même au plus ignorant en politique*³⁷ ». Là encore cela concerne essentiellement les républicains, aucune solution n'est vraiment recherchée pour entretenir des bonnes relations entre les journaux de différents horizons politiques dans le seul but d'aider la France ; chacun veut le faire de son côté.

Le second cas, est représenté par *Le Salut Public*, qui essaie de rester le plus possible en retrait de l'action politique, et tient son rôle d'informateur et de critique : « *nous ne pensons pas que le rôle d'un journal consiste à s'ériger en juge souverain*³⁸ ». Mais cela ne l'empêche pas de proposer, au moment des élections, une liste de candidats qu'elle soutient, au lieu de toutes les publier, si le journal veut vraiment se désengager de l'action politique. Ceci revient presque à faire de la rétention d'information, mais parallèlement tous les journaux d'époque appliquent ce procédé suivant leurs convictions.

Mais il ne faut pas croire forcément que les journaux cherchent toujours à dénoncer les méfaits des uns et des autres, parfois ils arrivent à s'entendre sur des points vraiment importants. Le fait le plus marquant sur ce point est la « déclaration de la presse lyonnaise » publiée dans un premier temps par les trois journaux conservateurs que sont *Le Salut Public*, *Le Courrier de Lyon* et *La Décentralisation* et à laquelle se joint *Le Progrès* afin de soutenir l'Assemblée

³⁴ *La Décentralisation* n°117 du dimanche 29 avril 1871

³⁵ Cf. annexe 2

³⁶ *Le Progrès* n°3870 du jeudi 26 janvier 1871

³⁷ *Le Progrès* n°3960 du jeudi 27 avril 1871

³⁸ *Le Salut Public* n°33 du jeudi 2 février 1871

Nationale siégeant à Versailles en guerre contre la Commune de Paris³⁹. C'est un des rares cas où les quatre journaux lyonnais sont d'accord, mais cela ne va durer qu'un temps et des dissensions vont quand même apparaître.

On a donc vu que les journaux avaient une vision de leur travail et de leurs concurrents en fonction de leurs appartenances politiques. A partir de là on peut se demander si cela a aussi des conséquences sur l'approche que peuvent avoir les journalistes sur la société en général. Ont-ils un regard objectif sur les événements présents ou bien cherchent-ils des excuses plus ou moins valables en relation avec leurs croyances politiques et personnelles pour expliquer tout ceci ?

2. UNE VISION OBJECTIVE DE LA SOCIÉTÉ ?

2-1. Une question, des réponses

Une question apparaît dans tous les journaux surtout dans les derniers temps de la période étudiée, une fois que les événements sont passés. Il s'agit de savoir pourquoi la France a-t-elle été dans une telle situation de crise. Seuls les journaux conservateurs se posent cette question, cela est compréhensible dans le sens où ceux-ci ne soutiennent pas réellement la République. S'il y a une seule question, il y a en effet plusieurs réponses. Certaines répondent à la logique ou encore à l'appartenance politique, d'autres de la peur, peur des événements qui viennent de se passer, peur de ce qui pourrait advenir dans le futur si la situation ne s'améliore pas. De ce fait deux réponses se détachent : la république ou l'empire et la religion.

Ainsi la république est la première cause de tous les malheurs de la France, on entend par république soit le gouvernement en lui-même, soit les valeurs qu'elle a mises en place. Quant à l'empire, il est forcément mis en cause car il est à l'origine de la guerre. Ainsi dans un premier temps, au sortir de la guerre après la signature de l'armistice le 28 janvier 1871, les torts entre l'Empire et la République sont plus ou moins partagés. Pour *Le Courrier de Lyon*, les fautes sont à partager entre les deux gouvernements⁴⁰. *La Décentralisation*, pour sa part, est plus dur avec la République : « *voilà ce que nous coûte 18 ans d'Empire et six mois de République*⁴¹ », en faisant cette distinction entre les durées des deux gouvernements, le journal veut montrer que l'empire a fait des dégâts mais dans une durée bien plus longue, de ce fait les fautes lui sont moins imputables que pour la République, qui elle, n'est en place que depuis six mois

³⁹ Pour le texte en entier de cette déclaration cf. *Le Progrès* n°3928 du samedi 25 mars 1871 et annexe 3

⁴⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15915 du vendredi matin 17 février 1871

⁴¹ *La Décentralisation* n° 60 du jeudi 2 mars 1871

et qui a plongé la France dans un état, le plus dur que le pays est eu à supporter depuis de longues années.

Pour les conservateurs, la République n'a pas seulement condamné la France en restant, selon eux, inactive pendant la guerre, ce qui a eu pour conséquence un armistice inconcevable ; elle a aussi fait l'erreur d'apporter à la société des valeurs qui ont causé sa perte. Ainsi *Le Salut Public* reproche à la République d'avoir amené trop de liberté à Lyon, de ce fait les citoyens ne croient plus en la légalité et pense avoir le droit de tout faire, ce qui, d'un certain côté, est compréhensible après 18 ans de dictature et de gouvernement arbitraire. Ce manque de foi en la loi a donc eu pour conséquence les événements sanglants du 30 avril 1871 à la Guillotière⁴². Pour *Le Courrier de Lyon*, la République est la cause du manque de patriotisme en France et donc forcément de la défaite du pays face à la Prusse : « *et que perdons du patriotisme ? Il n'y en a plus*⁴³ ». Selon le journal ce manque avait débuté avec l'Empire et la République l'a perdu définitivement en n'entreprenant aucune action valable pour le réveiller : « *on déclame mais on n'agit pas*⁴⁴ ». Ces journaux essaient tant bien que mal d'avoir un regard objectif mais celui-ci est brouillé par les convictions politiques et la haine contre le gouvernement. Il est facile de critiquer la République, particulièrement lorsque ceux que l'on défend n'ont en rien participé à l'effondrement de l'Empire et n'ont rien fait non plus pour arranger la situation actuelle à part écrire de vives critiques contre le gouvernement ou les agissements des républicains. Mais ils semblent oublier que c'est grâce à ces derniers qu'ils sont débarrassés des Bonaparte. Et bien que n'étant pas exempts de certains torts, les républicains ont agi et appliqué leurs idées si chèrement défendues depuis la Révolution ; au contraire les conservateurs qui critiquaient l'Empire, pour la plupart s'en accommodaient et s'il n'y avait pas eu la révolte du 4 septembre, le pays serait dans un état pire que celui-ci car envahi par la Prusse. Mais même dans cette circonstance, il serait possible, pour les journaux conservateurs, de mettre en cause l'inaction des républicains qu'ils auraient alors considéré comme les plus aptes à intervenir, de part leurs convictions, pour prendre le pouvoir. De ce fait, un cercle vicieux se met en place, dans lequel tous les torts sont rejetés sur l'ennemi politique, il n'y a aucune remise en question de soi-même. Mais désigner la République a aussi cet autre avantage de montrer au peuple l'inutilité de ce type de gouvernement et essayer de convaincre les indécis de rejoindre les idéaux défendus par ces journaux et ainsi leur faire croire que la France pourra retrouver sa splendeur perdue. Ce système est particulièrement représentatif des monarchistes de tous bords qui agissent dans les campagnes moins instruites.

Enfin le plus grand tort qui incombe à la République et à ses valeurs est la perte de la foi en Dieu. En effet, après les causes politiques, il y a les causes religieuses. Ces dernières tiennent une grande part dans l'imaginaire

⁴² *Le Salut Public* n° 123 du mercredi 3 mai 1871

⁴³ *Le Courrier de Lyon* n°271 du dimanche 2 octobre 1870

⁴⁴ Ibid.

conservateur. Ils se retranchent derrière les artifices de la religion afin d'échapper à la réalité et ainsi grâce à celle-ci, trouvent refuge et espoir en Dieu. Ces convictions, autant que celles politiques, biaisent totalement la vision de la société. Pour ces journaux, ce que subit la France n'est qu'une punition divine justement infligée par un Dieu juste et miséricordieux. Sur ce point, autant *Le Courrier de Lyon* que *La Décentralisation* et *Le Salut Public* sont d'accords.

Pour *Le Salut Public*, afin de redonner foi au peuple, il faut éduquer les enfants à respecter Dieu et le chef de famille, le journal va même jusqu'à citer Voltaire : « *si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer*⁴⁵ ». Mais pourquoi Dieu tient-il tant que ça à punir ses serviteurs ? Plusieurs raisons selon les journaux. *La Décentralisation* voit dans le siège de Rome et des Etats pontificaux, qui se déroulent en même temps que celui de Paris par la Prusse, par l'armée italienne qui veut unifier l'Italie, un châtement divin. Avant l'instauration de la République, c'était le rôle des rois et de l'empereur de protéger le Pape, ce dernier n'étant plus protégé, Dieu se venge contre ses anciens protecteurs⁴⁶. Pour ce même journal la révolution du 4 septembre, mais aussi toutes celles qui l'ont précédée, sont aussi la cause de ce manque de foi et de la colère divine, car en faisant la révolution les hommes ont perdu l'objectif principal de la vie : la foi et la crainte en Dieu : « *lorsqu'un fils ne craint pas son Dieu, il ne respecte pas son père, il se révolte contre la société et pour en arriver à la satisfaction de ses appétits matériels il ne recule devant rien*⁴⁷ ». Le journal prend comme point de départ la Révolution de 1789. Mais il semble oublier que l'athéisme ne faisait pas partie des revendications de celle-ci, au contraire elle était en quelque sorte l'héritière des Lumières qui défendaient un déisme, seuls les plus extrêmes réclamaient une société laïque.

Le Courrier de Lyon, quant à lui, voit dans les perversions qui règnent en France une réminiscence de la tour de Babel. En effet, à l'instar de la scène biblique, les hommes ont voulu construire un nouvel édifice social et politique en contradiction avec les lois de Dieu, de ce fait Dieu punit les hommes par la révolution et la guerre⁴⁸.

Tous ces discours tiennent véritablement d'une vision très apocalyptique de la société. La peur prédomine sur tout autre sentiment. Ce milieu conservateur n'a qu'une seule attente c'est que Dieu stoppe lui-même les foudres qu'il lancé contre la France : « *Si la France est sauvée ce ne sera pas grâce à la France mais grâce à Dieu qui arrêtera cette guerre quand le peuple sera châtié*⁴⁹ ». On comprend mieux pourquoi les journaux conservateurs critiquent tant l'action de la République, qui en quelque sorte aurait voulu ressembler à Dieu en voulant sauver la France. Mais cela n'est pas critiquable en tous points, en effet à cette époque la société est encore fortement imprégnée par la religion, particulièrement suite aux événements terribles que vient de subir la France de telles réactions extrêmes sont compréhensibles. De plus le but de ces journaux

⁴⁵ *Le Salut Public* n°136 du mardi 16 mai 1871

⁴⁶ *La Décentralisation* n°259 du mardi 20 septembre 1870

⁴⁷ *La Décentralisation* n°146 du mardi 30 mai 1871

⁴⁸ *Le Courrier de Lyon* n°16013 du dimanche-lundi 28-29 mai 1871

⁴⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15890 lundi matin 23 janvier 1871

est de toucher son lectorat et la société se laïcisant, ils prennent à cœur de vouloir instruire la population, non pour l'habituer au changement, mais au contraire pour lui montrer que celui-ci est mauvais et qu'il n'apporte que la ruine.

A la suite de ceci on voit bien que les convictions politiques et religieuses passent avant le devoir d'informer réellement, toutes les informations sont données et discutées en fonction de ses affinités politiques, rien n'est neutre et dénué de toute opinion. Parallèlement cela engendre une peur qui peut même aller jusqu'à une certaine paranoïa de la part des journaux, qui voient des complots partout.

2-2. Une idée omniprésente, celle du complot

Cette histoire de complot n'est pas seulement visible chez les conservateurs comme pour la recherche d'excuses visant à montrer l'état de la France, même les républicains sont imprégnés de cette idée.

Si l'on considère *Le Progrès* comme le représentant d'une certaine partie de la population, on peut remarquer à la lecture de ces pages, une certaine obsession latente. En effet les rédacteurs de ce journal voient dans toutes les actions, même les plus bénignes, qui vont contre leurs préférences, une tentative de la réaction pour déstabiliser la République. La réaction représente en fait tout ce qui va à l'encontre du moindre petit principe républicain et désigne « *le groupe politique adverse qui tente de s'emparer du pouvoir*⁵⁰ ». Pour Eugène Véron, cette réaction est surtout représentative de tous les monarchistes, mais elle englobe aussi les prussiens qui veulent remettre Napoléon sur son trône et ceux soutenant la famille Bonaparte n'ayant plus de réel pouvoir après la déchéance de l'Empire mais qui milite contre la République. *La Décentralisation* est donc un de ces organes de la réaction aux yeux de E. Véron, notamment lorsque le journal demande des élections pour élire une Assemblée Nationale⁵¹. Implicitement la réaction espère ainsi que les français seraient assez lâches pour voter contre la république qui veut continuer la guerre, tandis que les monarchistes veulent la paix. Ainsi ces derniers pourront œuvrer auprès du peuple et des campagnes moins bien éduqués pour récolter un maximum de voix et donc amener au sein de l'Assemblée un maximum de monarchistes qui pourront alors renverser le pouvoir. Ceci est un exemple assez conséquent de ce que peut être le complot réactionnaire et largement vérifiable. Mais, parfois, E. Véron voit de la réaction dans des détails vraiment minimes comme le fait de ne pas être à tel endroit, à tel heure, sachant que tous les républicains y sont, ne pas y aller revient à être réactionnaire, ce qui est quelque peu exagéré. Mais c'est aussi compréhensible dans le sens où la monarchie a un fort pouvoir

⁵⁰ DUBOIS, Jean, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Librairie Larousse, 1962, p.53

⁵¹ *Le Progrès* n°3810 du vendredi matin 25 novembre 1870

historique et que la République naissante est encore fragile institutionnellement et au quotidien.

Ce n'est pas pour autant que les monarchistes ou tout simplement ceux qui sont pour une République conservatrice, sont absents de cette idée de complot. Ils voient notamment des complots visant à mettre en place une société égalitaire où il n'existerait plus de différenciations sociales. Conspirations misent en œuvre par les actions de la Première Internationale, aussi appelé Association Internationale des Travailleurs (AIT). En effet cette dernière viserait à mettre en place un type de société égalitaire sans frontière ni nation afin d'éviter tous conflits, basée sur le mutuellisme et le communautarisme dans le respect de l'autre et de son prochain, sans distinction sociale, patriotique ou raciale. Ainsi dès qu'il y a une grève, ou n'importe quelle action impliquant des travailleurs, cela rentre dans un complot fomenté par l'AIT : « *rien n'a d'autres mobiles que de conduire à la haine et à l'ignorance*⁵² ». Voici la définition que donne *Le Salut Public* de l'AIT, on voit bien qu'ils n'ont aucune véritable connaissance de ce qu'est vraiment cette association. Ainsi, comme bien souvent, quand on a affaire à quelque chose d'inconnu, qui fait peur et contredit tous nos principes, on critique au lieu de chercher à comprendre ce qu'il cherche vraiment à amener pour la société, au lieu de seulement le dédaigner. La peur de ce complot est aussi présente chez les autres journaux conservateurs que sont *La Décentralisation* et *Le Courrier Lyonnais*. Pour eux, cette conjuration est orchestrée par les « rouges » ou l'AIT, aucune distinction n'est faite entre les deux termes.

Mais quand le complot s'arrête à la réaction pour les républicains, la liste des comploteurs pour les conservateurs s'allonge. En effet, on peut en dégager deux autres souvent développés dans leurs pages : la Prusse et les francs-maçons. Celui de la Prusse apparaît dans tous les journaux mais particulièrement dans *Le Salut Public*, pour qui, si la France est en crise et connaît des gouvernements révolutionnaires aussi bien à Paris qu'à Lyon, c'est que dans l'ombre elle s'organise pour renverser la République française qu'elle voit d'un mauvais œil. Ainsi en soutenant les révolutions, les prussiens espèrent décrédibiliser le gouvernement aux yeux du peuple et leur apporter un gouvernement stable en la personne du prince déchu Napoléon, réfugié au côté de Bismarck⁵³. Ce complot est tout, sauf épisodique, il apparaît vraiment tout le long de la période sans jamais faiblir.

Un autre complot plus sporadique, mais qui dure depuis plus longtemps est celui des francs-maçons. Celui-ci est essentiellement abordé par *Le Courrier de Lyon*. Au mois de mars une rumeur s'installe à Lyon comme quoi M. Badaud-Larivière, grand maître franc-maçon, pourrait être désigné comme préfet du Rhône. Le journal s'insurge aussitôt en considérant ce projet : « *contre les intérêts comme avec les sentiments de la population de notre département, de même qu'avec l'esprit que le scrutin du 8 février a révélé avec tant d'éclat*⁵⁴ ». Les francs-

⁵² *Le Salut Public* n° 75 du jeudi 16 mars 1871

⁵³ *Le Salut Public* n° 128 du lundi 8 mai 1871

⁵⁴ *Le Courrier de Lyon* n° 15945 du dimanche matin 19 mars 1871

maçons font peur en raison de leur société secrète, peur aussi du pouvoir et de l'influence qu'ils peuvent avoir grâce à leurs loges. De plus, ils sont directement assimilés à des libres penseurs anticléricaux et révolutionnaires, ce sont donc aussi les ennemis de fait de l'Eglise. Mais encore une fois cette peur est injustifiée, car un franc-maçon n'est pas forcément anticléric, au contraire lui et ses frères combattent pour la liberté et en premier lieu celle des croyances. De plus, ils sont sous l'égide du grand maître de l'univers, qui, si ce n'est pas Dieu, reste quand même une divinité en laquelle croient les francs-maçons. Ce point n'en est qu'un parmi tant d'autres, sur lequel les défenseurs du complot se trompent. Encore une fois c'est la peur de l'inconnu, mélangée à ses propres convictions, qui faussent la perception du journaliste et qui conduit à une paranoïa absurde.

Au fil de cette analyse on a pu se rendre compte que l'étude des journaux lyonnais devait être faite en prenant véritablement les affinités politiques de chacun comme point de départ à toute autre analyse plus approfondie. Chaque journal travaille selon ses convictions et cela influe vraiment sur sa perception de la société et des événements. Il reste à voir si ces journaux s'intègrent véritablement à un « parti », si l'on peut utiliser ce terme, ou si au contraire chacun défend une vision de la politique propre à lui-même sans se référer à une plus grande institution. A partir de là on peut donc commencer à voir comment ils vivent la République et dans un premier temps quelle définition ils lui donnent et quelle forme de gouvernement doit la représenter pour qu'elle corresponde à leurs différentes attentes.

Partie 2 : Les « partis » en présence et le gouvernement républicain

1. « PARTIS » OU GROUPES POLITIQUES ?

1-1. Définition de parti

Il existe deux grandes familles politiques sous n'importe quelle République : « *l'ordre établi et le Mouvement*⁵⁵ », les premiers sont traditionnalistes et libéraux, tandis que les seconds se réclament des Jacobins et prônent un socialisme. Cette distinction définit mieux l'horizon politique que la dualité droite/gauche, qui sous-entend des partis. La définition de ces partis restant très vague, il est donc difficile de distinguer seulement Une Droite et Une Gauche, ce qui a pour conséquence une diversité politique qui peut être déstabilisante, et selon du point de vue duquel on se place, tel « parti » est à droite alors que pour d'autre il appartient à la gauche. De ce fait, l'on peut se demander vraiment si l'esprit de « parti » est apparu au début de la troisième république et si les journaux ont conscience d'appartenir à une grande famille politique que l'on pourrait appeler parti. Déjà quelle définition donnée au terme « parti » en lui-même ?

Bien sûr, le parti de 1871 est différent du parti actuel, il revêt plus d'une simple organisation électorale qui ne correspond pas toujours exactement aux groupes parlementaires parisiens⁵⁶. Jean Dubois⁵⁷ s'essaie à une définition plus poussée ; pour lui le terme de « parti » est parallèle à celui de classe. Ce dernier est, depuis la fin du XVIII^e siècle et la Révolution, « *un terme du lexique social mais ayant un contenu variable, instable et défini à saisir. C'est une représentation de la société sous l'aspect d'une stratification, de superposition de « couches sociales », selon différents critères de richesse, hiérarchique, intellectuel, sociale, politique*⁵⁸ ». De ce fait, le parti est le reflet d'une lutte sociale à travers laquelle les contemporains expriment une violente lutte politique. Au XVIII^e siècle, ce terme est péjoratif et est synonyme de faction ; à l'inverse au XIX^e siècle, il est rentré dans le langage courant et désigne une tendance, une opinion qui cristallise les idées d'une classe ou d'un groupe social. Pour Jean Amigues, c'est « *un groupe d'homme, une association plus ou moins vaste de gens réunis par une étroite communauté de traditions, de vues*

⁵⁵ GOGUEL François, *La politique des partis sous la troisième république. Tome 1 : 1871-1932*, Paris, Ed. Du Seuil, 1946 (collection Esprit), p. 27

⁵⁶ « Lyon sous la III^e république », *Cahiers d'histoire*, tome XVI, n°1, 1971

⁵⁷ DUBOIS, Jean, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 : à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Librairie Larousse, 1962, p.31

⁵⁸ Ibid.

*ou d'intérêts, dans une entreprise commune*⁵⁹ ». On peut vraiment voir qu'à partir du moment où il existe des partis et que ces membres se considèrent comme appartenant à celui-ci, le paysage politique se diversifie, car si un parti correspond plus ou moins à une couche sociale, une multitude de partis va exister dès lors qu'un groupe de la population va prétendre revendiquer certains droits.

De même la distinction droite et gauche n'est pas simple à faire, mais dans un sens la droite représente la partie conservatrice tandis que la gauche a des tendances plus progressistes. En quelque sorte les conservateurs « *veulent conserver l'état social existant*⁶⁰ ». Une définition du progrès est quant à elle plus difficile à faire suivant d'où on se place. En 1871 il est fortement lié à la Révolution : « *la Révolution c'est le Progrès*⁶¹ ». A l'inverse, le progrès est à prendre dans une acceptation plus générale et pas seulement politique, pour les conservateurs.

Si l'on prend nos journaux, se considèrent-ils eux-mêmes appartenant à un parti, cette notion existe-t-elle à cette époque ? Étonnamment oui, ils se rendent compte de cette appartenance et sont même assez critique envers celle-ci : « *l'esprit de parti impose de plus en plus silence au patriotisme*⁶² ». Dans ce cas *La Décentralisation* comprend bien que la distinction de la société en partis a pour conséquence la division car chacun veut défendre son idéologie, ce qui a pour conséquence l'irruption de la violence politique au sein de la société. Le journal prend comme opposé à cet esprit de parti, la notion de patriotisme, ce qui au premier abord n'entre pas dans une véritable logique car l'on peut être patriote et militant dans un parti. Dans ce cas le rédacteur prend ce terme dans un contexte plus général d'unité et de combat contre un ennemi commun étranger qui doit passer avant tout autre combat politique. De ce fait l'opposition n'est pas si inutile que ça, mais malheureusement tombe un peu en dérision avec les principes que défend le journal, en effet, celui-ci fait souvent passer ses intérêts et ceux de son parti avant toute considération nationale, ou tout du moins avec un intérêt égal.

Outre la notion de parti, celle de droite et de gauche commence aussi à apparaître dans les journaux. Mais avec une acceptation loin d'être objective et en relation avec les idées de son parti ; c'est-à-dire qu'un journal de droite va définir la gauche de façon la plus radicale possible afin de la discréditer et en s'appuyant vraiment sur des questions secondaires et non sur des questions sociales ou politiques. Par exemple, *Le Salut Public* considère que la gauche est pour la domination de Paris sur la province avec l'utilisation de la terreur alors que la droite veut la prééminence de Paris mais dans un cadre légal et avec l'aide de la province⁶³. Il serait intéressant de voir quelle définition un journal de gauche donne à cette différenciation, mais *Le Progrès* n'entre pas dans ce débat.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Ibid. p.73

⁶¹ Ibid. p.72, citation de J.B. Millière, député parisien ayant participé à la Commune

⁶² *La Décentralisation* n° 346 du Vendredi 16 décembre 1870

⁶³ *Le Salut Public* n°109 du Mercredi 19 avril 1871

Mais dans la théorie que professe chacun des partis ? Quelles sortes de programmes revendiquent-ils ? Pour mieux comprendre, on peut donc s'attacher à distinguer droite et gauche dans un premier temps, puis plus développer la droite car elle est plus diversifiée mais plus stable ; tout en restant bien sûr en contact avec les journaux étudiés, ainsi les partis extrêmes de gauche par exemple, ne représentant aucun journal, ne seront pas abordés.

La droite, quels horizons idéologiques revendique-elle ? Au XIX^e siècle, la droite a dû réfléchir à la question de la gestion du pouvoir, et ce, sous n'importe quel gouvernement. Pour faire simple les intellectuels de droite ont en commun une orientation monarchique et une hostilité des principes de la République. La « stabilité de l'édifice social doit être assuré et la religion fait office de rempart face à la montée des gauches⁶⁴ ». En 1870, la droite peut se diviser en trois grands groupes, les orléanistes, les légitimistes et les bonapartistes. Ces derniers sont ceux qui ont le moins de pouvoir suite au renversement de l'Empire le 4 septembre. Ceux-ci ont pour ambition la gloire nationale, avec le souci de défendre à l'extérieur les intérêts religieux car pour les impérialistes la chute du premier empire est due à la rupture avec l'Eglise catholique. De ce fait Napoléon III s'est institué défenseur du Pape et de l'intégrité de ses territoires. Bien que conservateur, ce parti tente de garder une dimension populaire, mais sans grandes victoires, le peuple ayant vu ses libertés diminuer petit à petit tout au long de l'Empire.

Les monarchistes sont des conservateurs qui gardent encore assez d'influence dans la population, et ce, même après l'instauration de la république. Mais ceux-ci ne forment pas un front commun, il y a division entre légitimistes et orléanistes. Cette distinction vient de l'appartenance dynastique des deux partis. Les légitimistes sont des fidèles des Bourbons détrônés par les orléanistes en 1830. Ils sont partisans d'Henri de Bourbon, duc de Bordeaux, comte de Chambord (1820-1883), c'est le dernier représentant, en France, de la branche aînée des Bourbons. Il est le fils posthume du duc de Berry, fils de Charles X. A la mort de ce dernier il devint le chef des légitimistes sous le nom d'Henri V⁶⁵. Il établit autour de sa personne une sorte de culte résigné à l'ancienne monarchie. *La Décentralisation* est le seul journal à vraiment publier un programme conservateur, qui plus est légitimiste : « le parti légitimiste naguère le moins nombreux est devenu le plus influent [...] il revendique une affirmation nette et précise des droits de Dieu sur l'homme et devoirs de la société envers Dieu, l'entente avec le Saint Siège, il répudie la monarchie élective, pour le principe héréditaire de l'auguste dynastie des Bourbons⁶⁶ ». Ainsi le roi représente le pouvoir exécutif ; le législatif étant partagé entre le Roi et l'Assemblée Nationale et provincial, les maires et les conseillers municipaux étant élus au suffrage universel. Le Roi défend un enseignement religieux avec le maintien des lois morales et religieuses afin de créer « une société reconstituée de la base au

⁶⁴ SIRINELLI, Jean François (dir.), *Histoire des droites. Tome 1. Politique*, (rééd.), Paris, Gallimard, 2006, p.502

⁶⁵ PIERRARD, Pierre, *Dictionnaire de la Troisième République*, Paris, Larousse, 1968, p.59

⁶⁶ *La Décentralisation* n°160 du Mardi 13 juin 1871

*sommet d'après les principes du christianisme*⁶⁷ ». Ce programme est intéressant car il reflète parfaitement la théorie. L'idéal aurait été d'avoir un programme similaire pour les autres partis conservateurs, mais *Le Salut Public* et *Le Courrier de Lyon* n'ont pas publié de tels programmes, ce qui crée un petit manque.

Enfin le parti orléaniste ; celui-ci se voit confié le pouvoir en 1830 par le roi Louis-Philippe. Ceux-ci ne se définissent pas forcément comme des monarchistes, mais plus comme des constitutionnels. En 1870, ce mouvement « *soutien le règne d'un membre de la famille des Bourbons d'Orléans, le comte de Paris, petit fils de Louis-Philippe (1838-1894)* »⁶⁸ ». Dans l'ensemble il accepte le régime en place tant que celui-ci garantit les libertés individuelles et sociales, ils ont « *une philosophie de juste milieu, un refus du cléricalisme ultramontain et du voltairianisme* »⁶⁹ ». Le parti peut être considéré comme une grande famille libérale, défenseur d'un Etat de droit.

Voilà donc pour la droite, qui à partir des élections du 8 février 1871, va avoir pour dénominateur commun : « *être les artisans mandatés par le suffrage pour maintenir la France dans l'Histoire* »⁷⁰ ».

Reste à voir maintenant la gauche, comme aujourd'hui celle-ci est particulièrement éclatée entre divers tendances plus ou moins extrêmes. Mais si l'on veut faire un rapprochement assez juste, la gauche représente les valeurs de la République. *Le Progrès* illustre parfaitement l'Etat d'esprit de la majorité des républicains, de ce fait l'on pourra voir par la suite tout ce qui a trait à la république et donc à la gauche. Car il ne faut pas oublier que la République est le thème central de ce sujet et que les autres journaux ont des affinités politiques différentes et que celles-ci sont tout aussi importantes à étudier mais sont moins au cœur du problème et influent surtout sur l'approche qu'ils auront vis-à-vis de la République. D'où l'importance de les mettre en avant ici, au détriment de la république qui va prendre une place beaucoup plus centrale et conséquente.

Dans l'immédiat, après avoir vu la définition théorique de ces partis, il reste à voir comment les journaux les considèrent. Forcément de par leurs affinités les visions vont changer, c'est justement ce point qui est intéressant, l'on peut donc voir comment les journaux utilisent l'histoire proche ou lointaine pour soutenir ou au contraire dénigrer totalement les représentants des partis ; ou justement s'ils utilisent des arguments concrets ou non pour avancer que tel régime est mieux qu'un autre.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ SIRINELLI, Jean François (dir.), *Histoire des droites. Tome 1. Politique*, (rééd.), Paris, Gallimard, 2006, p.138

⁷⁰ Ibid. p.151

1-2. Quid du régime déchu ?

Dans un premier temps, que dire de l'Empire déchu ? En effet il est le premier concerné, c'est celui qui subit le plus de critique car il a envoyé la France dans une guerre sanglante et perdue d'avance face à une Prusse mieux équipée et mieux organisée. Mais le parti bonapartiste voit-il l'ancien gouvernement comme quelque chose de foncièrement mauvais ou bien continue-t-il à le défendre au moins sur certains points ? Les journaux lyonnais, représentant ici, la pensée générale des partis pour plus de facilité.

Seul *Le Salut Public*, dans les premiers temps de la République, prend une défense toute relative de l'Empire et de l'Empereur. Toute relative, car un soutien évident à Napoléon pourrait conduire le journal droit à sa fin. En effet même si la liberté de la presse a été proclamée avec la République, en plaidant la cause de façon trop subversive du régime contre lequel cette liberté a été si chèrement acquise, le journal pourrait voir sa fin arriver plus vite que prévu. Ainsi le journal ne défend pas directement la famille impériale ou l'empire, mais émet des doutes sur certaines accusations qui pèsent sur eux. Lors de l'affaire des liasses trouvées à la préfecture⁷¹, le journal ne les croit pas valable et se défend du fait que l'empire ait pu faire ce genre de chose⁷². C'est quand même avoir une vision assez naïve de l'Empire. En effet, c'était un gouvernement autoritaire, qui forcément cherchait à se maintenir par tous les moyens possibles et un service de police était obligatoire afin de traquer tous les dissidents. Ignorer ce fait-là revient vraiment à ne pas s'intégrer dans la société, rester dans un cercle restreint de personnes soutenant un régime, vivant dans l'utopie et ne voulant pas admettre certains de ses travers.

De même la presse se libéralisant, la presse satirique peut enfin se dévoiler et ne plus avoir peur de subir les affres des gouvernements qui l'interdisaient. De ce fait les caricatures fleurissent et n'ont plus peur de se montrer. Une fois encore *Le Salut Public* ne s'insurge pas, en revanche il se plaint des caricatures représentant l'ancien empereur et sa famille : « *nous ne cherchons pas querelle à ces productions au nom de l'esprit ni du bon goût [...] mais quand la morale publique est en danger, il faut bien crier halte-là !*⁷³ ». Sous couvert de la morale publique, le journal critique donc ces représentations dégradantes. Ce qui, outre le fait qu'on puisse croire qu'il veuille mettre un frein à la liberté de la presse en empêchant ces publications, fait surtout penser qu'il a encore une certaine admiration, ou tout du moins respect, pour l'ex-empereur. Mais parallèlement quelques jours après, le même journal proclame : « *le misérable qui voudrait nous ramener les Bonaparte dont nous avons tant souffert après leur avoir tout abandonné : notre confiance, notre sécurité vis-à-vis de l'étranger, notre liberté*

⁷¹ Ces liasses étaient soi-disant des pièces d'enquêtes dirigées contre les républicains, signées par le préfet en vue d'écrouer ces personnes

⁷² *Le Salut Public* n° 263 du Mardi 20 septembre 1870

⁷³ *Le Salut Public* n° 300 du Samedi 29 octobre 1870

à l'intérieur, ...⁷⁴ ». Ces discours sont quelques peu contradictoires car d'un côté il maintient avoir soutenu l'Empire et de l'autre il n'espère même pas un retour de celui-ci ; dans ce cas pourquoi le défendre ? Il ressort de ce journal une impression de nostalgie qui fait qu'il n'arrive pas à se positionner envers l'Empire, donc soit il le défend, soit il le renie. Mais dans ce dernier cas n'est-ce pas aussi pour se donner bonne mesure face aux autorités ?

Toujours est-il que ce journal est le seul à véritablement défendre l'ancien empire. Même si certains ne cachent pas l'avoir soutenu un temps, au moins jusqu'à la déclaration de guerre, voire jusqu'à la défaite de Sedan, aucun autre journal ne se laisse aller à un quelconque soutien envers celui-ci. C'est le cas par exemple du *Courrier de Lyon* qui considère que « *prêter son appui à l'Empire tant qu'il existait était non seulement un droit mais pouvait sembler un devoir*⁷⁵ ». Il avoue par la même occasion qu'il suit seulement le régime en place tant que ces biens sont protégés, la forme et le nom du gouvernement l'importe peu. Par cela il représente vraiment la définition des orléanistes, qui ont un certain indifférentisme de régime. La principale critique que soulèvent les journaux conservateurs à l'encontre de l'Empire est justement la défense des intérêts. En effet, la France a été envahie, donc l'économie a subi le contrecoup de cette invasion et les profits des conservateurs se sont vus menacés. De ce fait c'est sur le plan militaire que les critiques s'appuient. Le reproche est fait à l'Empereur de ne pas s'être battu de façon convenable pour éviter tout ceci : « *mais le sang d'Henri IV n'est pas le sang des Bonaparte ; ces derniers n'ont même pas un défaut français [...] il n'a pas lutté, il ne s'est pas battu*⁷⁶ ». Pour C. Garnier l'empire est ainsi responsable de tous les dégâts subis par la France ces derniers jours et dernières années⁷⁷. De même, *Le Courrier de Lyon* publie une chronique sur l'empire : « *le second empire appartient déjà à l'histoire dont le jugement commence par lui [...] mais sans porter de fautes qu'il a commise en fait de politique intérieur et surtout extérieur, on peut hardiment rejeter sur lui l'entière responsabilités des désastres militaires qui ont déterminé son effondrement et consommé sa déchéance d'une manière irrévocable*⁷⁸ » ; s'en suit une liste sur les incapacités, les fautes qui ont entraîné les malheurs de la France. L'invasion a été un moment particulièrement mal vécu par la population, du fait de la peur que cela entraîne, et les journaux font bien ressortir ce point : « *M. de Bismarck espérait nous faire subir Napoléon IV. Non deux hommes de cette race fatale nous ont valu déjà trois invasions*⁷⁹ » ; le *Progrès* reprend lui aussi cet argument.

Le tout est donc de discréditer le plus possible Napoléon et sa famille afin de le faire rentrer dans l'histoire comme un tyran, un ennemi de la France. En effet *La Décentralisation* considère les napoléoniens comme une « *race*

⁷⁴ *Le Salut Public* n°304 du Lundi 31 octobre 1870

⁷⁵ *Le Courrier de Lyon* n° 15767 du Mercredi 21 septembre 1870

⁷⁶ *La Décentralisation* n°246 du Mercredi 7 septembre 1870

⁷⁷ *La Décentralisation* n°347 du Samedi 17 décembre 1870

⁷⁸ *Le Courrier de Lyon* n°15758 du dimanche 11 septembre 1870

⁷⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15789 du Jeudi 13 octobre 1870

*antinationale*⁸⁰ » : « *que le mépris l'accompagne lui et les siens ! Nous rendons grâce à Dieu de ce qu'aucune goutte de sang des Bonaparte n'a coulé pour la France*⁸¹ »

Ainsi de nombreuses histoires pullulent sur le compte de l'empereur. Par exemple, toujours dans le même journal que précédemment, une analyse des « *comptes de Napoléon III*⁸² » est publiée, le but est de démontrer que lorsque l'Empereur prétendait que la France était ruinée, qu'il fallait lever de nouveaux impôts, c'était faux car sa fortune personnelle s'élevait à 63 millions, par conséquent il aurait pu l'utiliser pour renflouer une partie des caisses de l'Etat. On peut mettre en doute la véracité de cet article, car il manque de preuves réelles, les chiffres sont donnés pêle-mêle, sans publication des comptes en appui. Cet article sert donc seulement à faire passer l'Empereur comme malhonnête aux yeux du public ; et d'un certain côté le journal ne fait que répondre aux attentes de la population qui veut un minimum de preuves quant à la malfaisance de l'empire, preuve à l'appui ou non : « *il faut que les turpitudes et les abjections du régime impérial passent à la postérité. La lumière faite sur ce régime en rendra le retour à jamais impossible*⁸³ ». Le *Progrès* publie lui aussi un article où il montre tous les défauts de l'Empire, le tout pouvant se résumer à : empire égale servitude et allant contre toutes libertés dans le bien d'une minorité⁸⁴. L'Empereur n'est pas le seul à subir des critiques, pour certains journaux il faut avant tout que les agents politiques impériaux soient destitués de toutes les fonctions qu'ils occupent, car même si l'empire n'existe plus, ils continuent à s'organiser contre le gouvernement en place. Ainsi Veron et Le *Progrès* les qualifient de gens vils qui veulent empêcher la France de gagner et dans ce but pactisent avec l'ennemi, retardent les préparatifs en appliquant les longs règlements militaires, en sabotant les armes, etc.⁸⁵.

De ce fait les premières élections deviennent le fer de lance de l'anti-bonapartisme pour certains journaux, par exemple Le *Courrier de Lyon* propose pour les élections municipales d'octobre, que les électeurs inscrivent en bas du scrutin : « *à bas l'Empire, à bas les Bonaparte*⁸⁶ ». Pour ce journal, inscrire cette mention légitimerait la République. Parallèlement, le journal n'est pas forcément crédible en proclamant ceci, car l'on connaît ses affinités et l'on sait qu'il s'accommode de n'importe quel gouvernement tant que celui-ci respecte ses intérêts. En outre, cela montre quand même la haine régnant contre l'empire après l'invasion de la France.

⁸⁰ La *Décentralisation* n°255 du Vendredi 16 septembre 1870

⁸¹ La *Décentralisation* n°246 du Mercredi 7 septembre 1870

⁸² La *Décentralisation* n°286 du Lundi 17 octobre 1870

⁸³ Le *Progrès* n°3740 du Vendredi 16 septembre 1870

⁸⁴ Le *Progrès* n°3890 du Mercredi 15 février 1871 + Annexe 4

⁸⁵ Le *Progrès* n°3766 du Mercredi 12 octobre 1870

⁸⁶ Le *Courrier de Lyon* n°15767 du Mercredi 21 septembre 1870

1-3. Quid de la monarchie ?

Après s'être intéressé aux sympathisants de l'ancien Empire, il faut voir par la suite ce qu'il en est du parti qui se place sur le devant de la scène à partir des élections du 8 février 1871, c'est-à-dire les monarchistes dans leur ensemble. En effet ce sont eux qui sont majoritaires à l'Assemblée Nationale, il est donc primordial de voir comment les autres partis vont réagir à cette « prise de pouvoir », aussi bien les républicains que les conservateurs en général.

Une distinction entre deux groupes très opposés est facile à faire dans ce cas ; en effet il y a ceux qui défendent la monarchie et ceux qui la critiquent ouvertement. Logiquement ce sont les républicains qui conspuent la monarchie et les monarchistes. Cela peut se comprendre du fait qu'ils ont perdu les élections et qu'ils se retrouvent minoritaires à l'Assemblée Nationale.

Mais que reprochent les républicains et *Le Progrès* à ces monarchistes, est-ce seulement leur prise de pouvoir récente ou est-ce un ensemble de choses plus historiques qui leur est reprochées ? Comment sont-ils véritablement perçus ?

Dans l'imaginaire républicain, que représente vraiment la monarchie, gouvernement qui a quand même régné en France depuis quatorze siècles ? La représentation est simple, si les conservateurs voient la République comme la violence incarnée, les républicains considèrent la monarchie comme l'équivalent. De ce fait en réponse à un article d'un journal de droite qui montrait tout le mal de la république et les morts que cela avait entraîné ; *Le Progrès* sort un article allant dans le même sens mais contre la monarchie, et le bilan n'en reste pas des moindres⁸⁷ :

- Louis XIV : le roi soleil ordonne la proscription de cinq cent mille protestants ; il amasse tout l'or du pays en se faisant construire un palais à Versailles alors que le peuple connaît la famine,
- Louis XV : son règne voit l'épanouissement de toutes les corruptions, vices et ignominies,
- Louis XVI : trahison de la cour intérieure et connivences criminelles avec l'étranger après la Révolution,
- Monarchie 1815 : France ruinée mais le roi frappe le pays d'un impôt d'un milliard et restaure les privilèges ; de ce fait les riches ne payent plus qu'une très faible part.

En résumé ces rois cités précédemment appartiennent à « la race maudite et fatale des Bourbons⁸⁸ ». L'appréciation est forte de sens, on y voit vraiment la haine que porte les républicains au passé monarchique de la France, tout du moins de l'action des rois à avoir maintenu le peuple dans l'ignorance et la pauvreté tandis que l'aristocratie vivait dans le luxe et l'abondance. Mais qu'en est-il des monarchistes contemporains ?

⁸⁷ *Le Progrès* n°3981 du Jeudi 18 mai 1871

⁸⁸ Ibid.

Pour E. Véron, la définition est toute simple « les légitimistes et les bonapartistes, réunis par leur haine commune de la République »⁸⁹. Cette attaque vient après un événement où, selon le rédacteur, les monarchistes font courir des fausses rumeurs, comme celle des fusils gratuits, afin de créer des émeutes et ainsi montrer que la République est fondée sur la violence et que pour se maintenir elle a besoin de fusils. De même envers les représentants légitimes des monarchistes⁹⁰ :

- Henri V est considéré comme inapte à gouverner car trop éloigné des préoccupations de la France : « c'est un homme de peu d'intelligence, d'un caractère insignifiant, élevé dans une dévotion outrée, étranger à nos mœurs, aussi incapable de gouverner que le premier ignorant venu ».
- Les enfants de Louis-Philippe, eux, sont les descendants du traître Philippe Egalité qui vota la mort de son cousin Louis XVI ; Louis-Philippe 1^{er}, lui, a conspiré contre Louis XVIII et Charles X, et parvenu au pouvoir il s'attacha à amasser un maximum de richesse pour lui et sa famille.

L'on peut voir que ni les légitimistes, ni les orléanistes ne sont exempts de reproches. En effet pour le journal « *les monarchistes sont tous les mêmes et ils ont depuis longtemps démontré qu'en fait de politique ils étaient l'immoralité même et ne reconnaissent d'autres lois que celle de leur intérêt*⁹¹ ». La seule distinction que fait le journaliste Jantet entre les deux partis monarchistes, c'est l'impossibilité pour eux de s'unir, et si cette union se fait, elle ne l'est qu'en apparence et décidée par les aristocrates. Selon lui, les partisans et les bourgeois ne sont en aucun cas du même avis. En effet, ceux-ci ont du mal à s'entendre sur la majorité des points politiques. Par exemple, lorsque les légitimistes veulent transformer l'Assemblée Nationale en constituante car ils sont en position dominante, les orléanistes s'opposent à cette décision. Puis lorsque les orléanistes commencent eux aussi à s'affirmer et vouloir établir une constituante, les légitimistes reviennent sur leurs décisions premières⁹². De plus, toujours selon le Dr. Jantet, cette fusion des deux groupes est impossible car si la France voit une restauration des Bourbons, cela irait à l'encontre des intérêts des orléanistes beaucoup plus libéraux.

Sans vouloir s'avancer de trop, à la lecture de *La Décentralisation* et du *Courrier de Lyon*, on peut se rendre compte que Jantet n'a pas totalement tort ; mais là n'est pas notre propos dans l'immédiat, car après avoir vu les ennemis de la monarchie, il reste à voir les journaux monarchistes en eux-mêmes, que représentent la monarchie à leurs yeux et pourquoi la soutiennent-ils ? De plus, Jantet a-t-il vraiment raison à propos de l'antagonisme entre les deux partis ou bien ceux-ci arrivent-ils à s'entendre sur certains points ?

En ce qui concerne le journal orléaniste qu'est *Le Courrier de Lyon*, celui-ci a tendance à peu parler de ses affinités politiques, ou tout du moins il met longtemps à vraiment défendre une certaine idéologie, que l'on pourrait qualifier

⁸⁹ *Le Progrès* n°3816 du Jeudi 1^{er} décembre 18710

⁹⁰ *Le Progrès* n°3890 du Mercredi 15 février 1870, Cf. annexe 4

⁹¹ *Le Progrès* n°3894 du Dimanche 19 février 1871

⁹² Ibid.

de libérale. Il nous livre quand même un article intéressant sur un des points sur lequel les légitimistes et les orléanistes sont en rupture. Selon le journal, les partisans d'Henri V ne veulent pas valider les élections du duc d'Aumale et du prince de Joinville⁹³. C'est vraiment un point minime du conflit entre les deux partis, mais il montre bien que, encore une fois le point de vue idéologique prend le pas sur tous les autres, quitte à faire passer le bien de la nation au second plan. En effet, quel est l'intérêt de rejeter une élection, qui plus est de princes français, sachant pertinemment que ceux-ci voudront le rétablissement de la monarchie. Encore plus important on voit qu'avec cet article, ce sont les questions de formes qui posent problème, en aucun cas les questions de fond portant sur le social ou l'économie.

Reste ensuite à voir l'avis de *La Décentralisation* ; c'est en effet le journal qui met en place tout une idéologie monarchique et qui la défend sur tous les points, aussi bien pour son passé historique que son représentant actuel.

Le journal dresse ainsi tout au long des dix mois étudiés, un véritable portrait apologique de la monarchie et des rois qui ont marqué son histoire. Cela commence avec Louis XIV ; le jour d'anniversaire de sa mort le journal édite un long article sur ce roi qui représente la grandeur de la France et de sa domination sur le monde : « *que l'on fasse le bilan de la Révolution qui sous ses formes diverses a tant manipulé notre époque depuis cette époque, et que l'on compare si l'on ose la France de 1871 à la France de Louis XIV*⁹⁴ ». Puis, suit le règne de Louis XVI, dans un article écrit par Paul Joanon, ce dernier démontre comment sous le règne de ce Roi, la monarchie respectait le droit de tous lors des Etats Généraux de 1789. Mais il semble oublier que le Tiers-Etat a dû se battre pour obtenir autant de voix que la noblesse et le clergé alors qu'il représentait plus de 90% de la population de l'époque. Ce qui rend ce mode de scrutin injuste et inégalitaire. Et si justement le journaliste légitimiste se réclame de ce genre d'élection c'est qu'au moins il garantit la victoire monarchique.

Enfin, le journal complète toute cette apologie en publiant sur plusieurs numéros de longues rubriques sur « qui a fait la France ? ». Le journal fait un véritable discours panégyrique envers la monarchie, et ce depuis les capétiens jusqu'à 1848. Il termine son dernier article par les questions « Qui peut refaire la France ? », « *quel est l'homme qui puisse dire : la France c'est moi ?* »⁹⁵. Cette interrogation s'adresse directement aux républicains et désigne, on ne peut mieux, le comte de Chambord.

Le journal ne tarit effectivement pas d'éloges sur le dernier représentant des Bourbons. En effet le journal le considère comme le digne successeur de ses glorieux ancêtres. Il a un rôle important à jouer dans le salut de la France car « *le comte de Chambord NE SIGNERA JAMAIS une paix qui enlèverait non pas deux provinces mais une seule province qu'ont faites ses aïeux*⁹⁶ ». Ce point de vue est un des aspects défendus par journal, c'est-à-dire l'aptitude de négocier

⁹³ *Le Courrier de Lyon* n°15927 du Mercredi 1^{er} mars 1871

⁹⁴ *La Décentralisation* n°21 du Dimanche 22 janvier 1871, il y a quand même un problème ici, le journal dit fêter l'anniversaire de la mort du Roi Soleil le 22 janvier alors que celui-ci est décédé le 1^{er} septembre 1715.

⁹⁵ *La Décentralisation* du numéro 24 au numéro 26 des 25, 26 et 27 janvier 1871

⁹⁶ *La Décentralisation* n°18 du Jeudi 19 janvier 1871

des monarchistes par rapport aux républicains : « *avec un peu plus de sens politique et moins d'esprit de parti, on comprendrait que pour parler aujourd'hui à l'Europe, il faut quelqu'un qui ait juste le ton accepté dans les cours, qui sache [...] la langue écoutée par les souverains et quelque chose que représente toute la France dans la force et la majesté de 14 siècles* ». Ainsi seul le comte de Chambord peut représenter la France lors de négociations, car la monarchie est beaucoup plus respectable par ses manières et son parler ancestrale et de plus toute l'Europe est dirigée par des Rois donc la France doit aussi être une monarchie pour s'intégrer dans le paysage européen. Mais il y a un point sur lequel le journal semble rester aveugle, c'est l'éloignement du comte du pays et son ignorance des besoins de son peuple, ou alors par les yeux des aristocrates, qui n'ont pas forcément le regard le plus objectif sur la situation. Cette ignorance ne semble pas troubler pour autant le journal, car il continue à publier des lettres du comte de Chambord, notamment une où il soutient l'Assemblée Nationale et essaie de montrer en même temps qu'il pourrait être apte à régner car il sait que les libertés sont importantes et qu'il s'emploiera à les maintenir. Il souhaite dans un premier temps rétablir la liberté de l'Eglise, ce qui va dans le même temps à l'encontre de la liberté de conscience. Des paradoxes comme ceux-ci s'enchaînent tout au long d'une sorte de programme que professe le comte et auquel le journal adhère en tous points⁹⁷.

Ce n'est pas le seul programme que *La Décentralisation* publie, et à chaque fois ceux-ci n'ont pas seulement qu'un rôle informatif, mais sont largement propagandiste et apologétique envers le parti légitimiste. En effet, le journal ne se gêne en aucun cas à montrer son parti comme le meilleur de tous : « *le parti légitimiste a vu de très mauvais jours, mais il est resté uni et toujours patriote [...] c'est un parti organisé dans lequel on sait combattre mais surtout obéir. Depuis le 4 septembre non seulement les légitimistes ont vaillamment combattu sur les champs de batailles contre les prussiens mais aussi dans la presse contre l'anarchie ou l'extravagance.*⁹⁸ ».

L'on voit donc que les partis ont des avis très tranchés que ce soit sur les partis adverses ou le leur. De ce fait il y a rarement de demi mesure, soit un journal est monarchiste, soit il ne l'est pas. En revanche, le parti bonapartiste est beaucoup moins radical et s'accommode tant bien que mal de la République et dans une moindre mesure de la monarchie. Mais nous n'avons pas vu ici tout ce qui touche à la République. En effet une place toute particulière lui est faite car elle est au centre de toutes les discussions et de toutes les polémiques.

⁹⁷ *La Décentralisation* n°132 du Lundi 15 mai 1871, cf. annexe 5

⁹⁸ *La Décentralisation* n°54 du Vendredi 24 février 1871

2. LA REPUBLIQUE, UNE SEULE DEFINITION ?

2-1. Des modèles et des histoires,...

En 1870, ce n'est pas la première République française qui se met en place mais la troisième ; et la France n'a pas inauguré ce genre de gouvernement. De ce fait le peuple sait déjà ce qu'est la République, il a pu se faire une idée précise de celle-ci. L'on peut parler de passé républicain, mais comment celui-ci s'est-il construit, et sur quelle base ?

a. L'histoire de la République

Tout d'abord, la république n'est pas un gouvernement spécifique à la France ; les journaux en sont bien conscients. Ainsi ils basent toutes leurs théories républicaines sur l'histoire de la République. Il se met donc en place un historique républicain basé en premier sur l'héritage grec et romain. En effet cet héritage est véritablement omniprésent et des parallèles sont faits avec la situation actuelle pour essayer de prévenir certains dangers.

Ainsi les colonnes des journaux fleurissent de termes faisant référence à ces anciennes républiques. Les plus utilisées sont « *édiles* », « *dictature* », « *comices* », etc. Dans tous les cas ils sont utilisés pour désigner les conseillers municipaux et le conseil en lui-même, car au temps de la république romaine cela faisait référence à des charges de magistrats ayant en charge le bon fonctionnement de la ville. De même, pour dictature, ce mot d'origine romaine ne désigne pas un régime politique dirigé par un seul homme de façon absolue, mais des pouvoirs temporaires et légaux donnés à un magistrat en temps de crise grave, jusqu'à que celle-ci soit résolue. Mais la difficulté est de savoir dans quel cas les journaux utilisent le mot dans le sens romain ou bien dans un sens plus contemporain, ce qui change bien évidemment la situation. En effet, Napoléon, par exemple, est vu comme un dictateur, mais dans la définition contemporaine et non dans le sens romain car en aucun cas on ne peut considérer qu'il ait eu des pouvoirs temporaires pour sauver la nation. Avec la République ressuscitée de l'antique, c'est aussi toute la thématique de la vertu et de la terreur sacrée qui fait irruption dans l'Europe contemporaine⁹⁹. Ce point sera développé plus loin dans notre démonstration mais l'on peut déjà dire qu'il s'intègre en plus au passé lyonnais, puisque par là ressurgit les souvenirs de la Terreur de 1793.

Parfois des termes plus obscurs sont utilisés par les journaux pour désigner encore les conseillers municipaux et le conseil municipal, ainsi *Le Courrier de*

⁹⁹ NICOLET, Claude, *L'idée républicaine en France, essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982, p.101

Lyon utilisent respectivement les termes « *Lycurgues et Solons*¹⁰⁰ » et « *aréopage*¹⁰¹ ». Pour ces derniers, la référence grecque est sans appel. L'aréopage était une assemblée ayant pour but de conseiller le roi, son influence grandit à l'instar du souverain, mais la démocratie le rejeta à l'arrière plan politique même s'il parvint à se maintenir un certain temps. Ensuite la référence à Lycurgue et Solon est beaucoup plus dure à décrypter. En effet, Solon était un homme d'état et poète athénien (640 av. J.-C. – 558 av. J.-C.) considéré comme l'inventeur de la démocratie, il eut pour tâche de rédiger une constitution pour la cité, ce qui fut les premières bases de la démocratie athénienne ; sa constitution est basée sur la timocratie, c'est-à-dire que les droits politiques sont définis par la richesse immobilière et la richesse de production. Par la même occasion, il créa quatre classes de citoyens selon leurs revenus. Quant à Lycurgue, l'on peut penser que le journal fait référence au Lycurgue grecque (390 – 324 av. J.-C.), orateur démocrate, ayant joué un rôle politique important dans les finances publiques, mais sans pour autant apporter de grandes avancées à la société. De ce fait pour ces deux personnages faire un parallèle avec la situation du XIX^e siècle est assez dur, car quel sens donner à celui-ci, est-il utilisé dans un but diffamatoire, ou bien est-ce un conseil donné aux conseillers pour qu'ils prennent exemple sur eux ?

Toujours est-il que ces républiques anciennes, contrairement à la troisième république française, sont approuvées et prises comme modèle par tous, et même par les monarchistes. En effet pour C. Garnier et *La Décentralisation*, la république est synonyme d'arbitraire et d'anarchie, mais il approuve quand même les anciennes républiques d'Athènes et Rome, mais aussi celles de Venise et Gênes ou encore les républiques plus contemporaines de Suisse et des Etats-Unis, car elles donnent toutes de beaux exemples de liberté, d'ordre et de citoyens égaux devant la loi, alors qu' « *en France cela reste lettre morte*¹⁰² ». Pourtant toutes ces républiques ne sont pas que des modèles, et pour ne prendre que les plus anciennes, n'étaient pas des gages de liberté entre citoyens, car avec le système des classes, les citoyens n'avaient pas les mêmes droits politiques, et bien évidemment seuls les plus riches accédaient aux hautes charges de la société. On peut comprendre que ce journal ait pour modèle ces républiques car étant monarchiste, il soutient forcément les aristocrates et les considère comme seuls aptes à diriger. Ainsi dans une république, la situation doit être similaire.

Ce passé républicain sert aussi d'exemple afin d'éviter son effondrement. Le docteur Jantet écrit ainsi un article dans *Le Progrès* où il fait référence à la république grecque qui avait repoussé les barbares et Xerxès, puis fut détruite par Alexandre le Grand, surnommé ainsi pour avoir détruit la République et instauré l'Empire. Ensuite vis-à-vis de la République romaine, exemple de liberté, tuée par Octave et César, ce qui amena encore une fois l'empire avec

¹⁰⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15913 du Mercredi 15 février 1871

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² *La Décentralisation* n°2 du Mardi 3 janvier 1871

des tyrans tels que Néron¹⁰³. Ainsi le journal fait un parallèle facile avec la situation de son siècle et Louis Bonaparte qui assassina la République de 1848 par un coup d'état dans la digne lignée de ses prédécesseurs historiques, avec un « *projet ambitieux de liberticide*¹⁰⁴ ». Ainsi le journal fait passer l'empire comme le pire ennemi de la république et prévient les dirigeants de ne pas laisser les pleins pouvoirs entre les mains d'un seul homme.

b. Souvenirs des Républiques françaises

La République ce n'est pas seulement les Républiques anciennes et étrangères, c'est aussi les Républiques françaises qui se succèdent depuis la Révolution de 1789. Celles-ci ne sont pas autant acceptées que leurs aînées, tout du moins par les monarchistes. *La Décentralisation* en premier lieu livre deux discours différents et contradictoires. Dans un premier temps le journal trouve la révolution de 1789 acceptable¹⁰⁵ ; mais seulement avec un certain recul car le journaliste aurait vécu à cette époque, il y a de fortes chances qu'il fut contre la révolution et la combattit. Dans le cas où il accepte vraiment la révolution, c'est car elle n'a pas mis à bas la monarchie. 1791 et la première république ne doivent en aucun cas faire partie de ses modèles républicains. Quelque mois plus tard le journal publie une lettre de M. AMV Olivier sur les dettes de la France selon les gouvernements et montrant que le pire de tous était la république de 1848. S'en suit de nombreux calculs sur le déficit et le nombre de morts entraînés par la Révolution. Il conclut son article par : « *Honnêtes gens de tous les partis, secouerez-vous enfin votre indifférence ? Ouvrirez-vous les yeux sur les bienfaits tant vantés de la Révolution française ?*¹⁰⁶ ». Le journaliste utilise un ton très ironique visant à rejeter en bloc les bienfaits de la révolution et donc implicitement fait œuvre pour la monarchie. Toutefois sans remettre en question tous ses comptes, il semble tout de même difficile que deux ou trois révolutions aient fait plus de morts que 14 siècles de monarchie ininterrompue avec sa volonté expansionniste et son flot de guerre qui entraîna la France plus d'une fois dans l'abîme. Si l'on se pose sur un schéma vraiment économique, le journaliste n'espère plus voir la France se relever, mais il reste trop appuyé sur ses principes en considérant que les impôts ne doivent pas toucher l'aristocratie. Si cette dernière est impossible les finances de la république peuvent être redressées. Mais encore une fois, en bon monarchiste convaincu qu'est le journal, il n'envisage même pas cette mesure. Les anciennes républiques françaises ne sont pas autant contestées. Quand les journaux en parlent il en ressort une certaine nostalgie, notamment envers 1789 et 1792. En effet 1789 est vu par les républicains comme l'événement majeur qui a influencé tous les gouvernements suivants. *Le Progrès* se réclament ainsi

¹⁰³ *Le Progrès* n°3856 du Jeudi 12 janvier 1871

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ *La Décentralisation* n°4 du Jeudi 5 janvier 1871

¹⁰⁶ *La Décentralisation* n°108 du Jeudi 20 avril 1871

de cette révolution : « *quand nos pères du tiers état ont fait leur révolution*¹⁰⁷ ». Pour E. Véron, ces « pères » vivaient au XVIII^e siècle dans un monde de philosophie, or, pour lui celle-ci est inexistante aujourd'hui car l'enseignement est peu enclin à faire réfléchir. Le journal est vraiment nostalgique de cette période et en parle avec une sorte de résignation, d'une époque perdue, avec un ton à la limite de la mélancolie. Cet article corrobore un article de Michel Vovelle sur la Gauche et les lumières où il cite Jacques Solé : « *c'est à travers lui qu'on rattache plus ou moins bien les lumières à la République. La conscience de cet héritage collectif finira par transformer les philosophes du XVIII^e siècle en Pères de l'Eglise Républicaine*¹⁰⁸ ».

Ce phénomène est encore plus remarquable lorsque les journaux font référence à 1792 : « *nous parlons beaucoup de la première révolution et du magnifique élan de 1792 et de ses 14 armées de héros qui ont imposées à l'Europe coalisée le respect de la République*¹⁰⁹ ». On a vraiment l'impression d'un passé glorieux, regretté et que l'auteur s'enfonce dans une sorte de nostalgie. De même *Le Salut Public*, malgré un ton moins mélancolique, parle avec respect de cette année : « *dignes imitateurs des volontaires de 1792*¹¹⁰ » et fait des parallèles constants entre la situation de cette époque et ce qu'il se passe en 1870. Mais pourquoi tant de références et de déférences envers cette date en particulier ? 1792 correspond, en effet, à l'apogée de la République française. C'est la première du nom, et elle a réussi à s'imposer au niveau européen en repoussant les grandes monarchies grâce à une levée en masse importante de tout le peuple français. D'où le parallèle qui est fait avec la situation de 1870, dans les deux cas le pays est envahi, on espère donc dans ces journaux un dénouement aussi heureux que celui de 1792.

c. Les peurs

Qui dit souvenirs, ne dit pas forcément qu'ils sont tous bons. Des hantises et des peurs subsistent même si celles-ci sont depuis longtemps révolues. Et la plus grande peur est celle d'un retour à la situation de 1793. En effet si 1792 est vu comme un moment glorieux de la république, la perception de 1793 est aux antipodes de la précédente. Cette peur n'est pas seulement un fait inhérent aux réactionnaires, comme on pourrait le croire, même les républicains et *Le Progrès* redoute cette situation : « *nous recommandons aujourd'hui un 1792 [...] que ne suive pas un 1793*¹¹¹ ». Si l'année 1793 fait peur dans la pensée réactionnaire, un retour à une situation similaire serait une catastrophe incommensurable. De ce fait, les histoires sur cette année là se multiplient et l'on recherche des similitudes entre les deux situations. Ainsi Michel Chevalier

¹⁰⁷ *Le Progrès* n°3926 du Jeudi 24 mars 1871

¹⁰⁸ BECKER, Jean-Jacques & CANDAR, Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1. L'héritage du XIX^e siècle*, Paris, Ed. la Découverte, 2004, p.33

¹⁰⁹ *Le Progrès* n°3756 du Dimanche 2 octobre 18710

¹¹⁰ *Le Salut Public* n°249 du Mardi 6 septembre 1870

¹¹¹ *Le Progrès* n°3729 du Lundi 5 septembre 1870

publie dans *Le Salut Public* une histoire sur « *les analogies de la situation intérieure avec celle de 1792*¹¹² ». De cet article il ressort que la France se rapproche de plus en plus de 1793, le journaliste associe ainsi les républicains aux girondins de l'époque donc à l'extrême gauche révolutionnaire et violente ; et un parallèle est fait entre Danton et Gambetta qui sont deux démagogues avides de pouvoirs et ambitieux. Cette dernière comparaison est quand même exagérée, car si Danton peut être considéré comme traître à la révolution, Gambetta au contraire ne paraît pas être de ce bord là. Tout dépend des interprétations que l'on fait des situations. Le but étant sans doute de prévenir les politiques pour éviter à la France de replonger dans ses travers et ainsi vivre une seconde Terreur. Les arrestations arbitraires sont un des éléments qui fait penser aux journaux à la résurgence de 1793¹¹³. Mais pour d'autres cette seconde terreur a déjà commencé ou presque : « *si la seconde terreur eut pu se répandre en France comme elle s'est établi à Paris, nous eussions peut-être envié nos grand-père, nous n'aurions pas revu probablement la guillotine en permanence sur la place publique par la seule raison que la guillotine est trop lente, la fusillade est un moyen plus expéditif*¹¹⁴ ». Le souvenir de 1793 est véritablement un épisode fort pour toutes les classes de la population, mais sans doute plus pour une majorité de bourgeois, principal lectorat de journaux tel que *La Décentralisation*, qui étaient la principale cible de la Terreur de 1793. Pour ce dernier, cette date fatidique a causé la perte de la République aux yeux de tous et a plongé la République dans un cercle de violence. De ce fait 1793 correspond à la guerre contre l'Europe monarchique et le bouleversement de l'état notamment au niveau social ; de son côté la seconde république de 1848 a influencé les explosions républicaines italiennes et allemandes, de ce fait dans l'esprit de C. Garnier, République égale violence¹¹⁵. De plus en prenant un large panel européen pour montrer tout ceci, il étend sa critique, car s'arrêter à la France réduirait sa démonstration et aurait moins d'impact, alors que là son article lui permet de démontrer que même hors de France la République entraîne de la violence et que donc ce gouvernement va à l'encontre du bien des citoyens. Mais vouloir éviter 1793 ne veut pas forcément dire associer République et violence. Ainsi *Le Progrès*, journal toujours autant républicain, va à contrepied de toutes les théories monarchistes sur ce point-là, en montrant que la monarchie, aussi bien que l'empire, en laissant le peuple dans l'ignorance et en gouvernant pour le seul caprice d'une élite, ont précipité la violence qui a précédé les différentes républiques se succédant en France¹¹⁶. Mais au final les deux partis, conservateurs et républicains, tournent en rond car disent en quelque sorte la même chose. Seul diffère la manière dont ils ont vécu ces événements. Leur seul but, ou tout du moins ce qu'il en ressort, est une volonté de discréditer ses adversaires politiques. Mais si les journaux parlent autant de

¹¹² *Le Salut Public* n°46 du Mercredi 16 février 1871

¹¹³ *Le Salut Public* n°265 du Jeudi 22 septembre 1870

¹¹⁴ *La Décentralisation* n°141 du Mercredi 24 mai 1871

¹¹⁵ *La Décentralisation* n°319 du Dimanche 20 novembre 1870

¹¹⁶ *Le Progrès* n°3900 du Samedi 25 février 1871

1793 ce n'est pas sans raison, il faut tenter de savoir pourquoi un tel accent est mis sur cette date.

Dans l'immédiat on peut voir que ce passé républicain a une forte influence sur la perception que vont avoir les différents partis vis-à-vis de la République, et de la définition qu'ils vont lui donner. En effet même si les souvenirs et les modèles sont sensiblement les mêmes pour tous, mais ils ont une influence différente sur la définition même de la République. De plus celle-ci n'est pas figée et l'on peut se rendre compte au fur et à mesure d'un changement de mentalité de la part de certains journaux.

2-2. ... qui influencent une définition

Comment définir la république ? Car la république n'est ni romaine, ni française, ni américaine ; plus qu'une phase de l'histoire ou un système politique, c'est d'abord une idée¹¹⁷. Claude Nicolet rejoint cette conception, pour lui « *la République n'est pas française, puisque dans son histoire récente depuis moins de deux siècles, la France a été aussi une monarchie absolue de droit divin, deux empires, deux monarchies constitutionnelles, un « Etat », sans parler des périodes où elle n'a rien été, vivant sous des gouvernements provisoires ou révolutionnaires*¹¹⁸ ». Les républicains prenant pour modèles les philosophes du XVIII^e siècle, l'on peut prendre aussi une définition de la République que donne Rousseau dans *Du Contrat Social* : « *tout gouvernement légitime est Républicain* ». Cela montre bien toute l'ambiguïté que revêt la République. A partir de là, avoir une définition précise de la part des journaux fait partie de l'espérance, au vu de la situation de l'époque et de l'affinité de chacun, aucune définition ne peut être définitive. Mais dans l'ensemble ce n'est pas vraiment une définition que l'on va chercher à dégager, mais plutôt une vision globale, un ressenti.

Un point pourtant semble être commun à tous les partis, la République est le gouvernement qui divise le moins. Mais malgré ceci, tous ne l'acceptent pas de la même manière, et l'on peut remarquer une certaine évolution de la pensée républicaine notamment dans les journaux conservateurs.

Dans un premier temps, de la part de ces journaux, sans parler de ralliement, il y a une part d'acceptation de la République, celle-ci étant plus ou moins véritable. Si l'on se concentre sur les premiers numéros suivant le 4 septembre, *La Décentralisation* dans un premier temps ne cite à aucun moment le mot République, si ce terme apparaît ce n'est qu'en en-tête des décrets officiels¹¹⁹. De même *Le Salut Public* qui dans le numéro du 5 septembre n'annonce pas la République, et se contente d'afficher la déclaration de Gambetta et de Baudy ; pour Lyon la nouvelle n'est diffusée que dans la chronique provinciale mais

¹¹⁷ GRANGE, Juliette, *L'idée de République*, Paris, Agora, 2008, p10

¹¹⁸ NICOLET, Claude, *L'idée républicaine en France, essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982, p.9

¹¹⁹ *La Décentralisation* n°246 du mercredi 7 septembre 1870

l'incompréhension règne : « *il nous est impossible de saisir tous les incidents qui se produisent*¹²⁰ ». Cela montre bien que le journal n'adhère pas directement à la République et qu'il doit d'abord faire la part de la situation avant de se prononcer. Mais cette décision vient vite, car le numéro du lendemain titre « *la république est proclamée*¹²¹ », s'en suit un article faisant l'éloge de celle-ci et relatant tous les méfaits de l'Empire : « *la république le remplace, c'était de droit [...] nous trouverons notre solution dans le gouvernement de la nation par elle-même [...] nous demandons de ne rien faire qui puisse avoir un caractère d'arbitraire ou de vengeance. Que l'ordre soit rigoureusement maintenu ; que la république ne devienne jamais une arme entre les mains d'un parti*¹²² ». Le fait de proclamer la République avec retard vient sans doute du fait qu'au moment de la publication du journal, la nouvelle ne lui était pas parvenue dans son ensemble. Cette vision de gouvernement de la nation par elle-même revient souvent, avec la défense de la patrie, la république est là pour sauver la France comme en 1792 : « *nous n'avons qu'un but, qu'une volonté : le salut de la patrie, par l'armée et par la nation, groupées autour du glorieux symbole qui fit reculer l'Europe il ya 80 ans. Aujourd'hui, comme alors, le nom de république veut dire : union intime de l'armée et du peuple pour la défense de la patrie*¹²³ ». Dans les premiers temps la République est vraiment vue comme « *la concorde des citoyens, l'union des toutes les opinions dissidentes [...] formant un faisceau unique résumant toutes les forces vives de la nation*¹²⁴ ». Le souvenir de 1792 est véritablement omniprésent, et devient une des seules raisons du ralliement des conservateurs. Le ralliement le plus flagrant à la République est celui de *La Décentralisation*, qui dès le début pris ces distances avec ce gouvernement mais qui appelle tout de même à l'élection de républicains pour les élections municipales : « *que l'on soit pour ou que l'on ne soit pas républicains il faut élire généralement des républicains*¹²⁵ ». Mais ce n'est qu'un accommodement, dans le seul but vraiment de sauver la France et d'éloigner les anarchistes.

La donne est tout autre de la part du *Progrès* qui proclame le jour même la République : « *les malheurs de la Patrie nous dictent notre devoir. Nous décrétons immédiatement la déchéance de l'empire et la proclamation de la république*¹²⁶ ». Il donne par la même occasion sa propre définition de ce genre de gouvernement : « *maintenant c'est à nous républicains de prouver que la liberté n'est autre chose que l'égalité des droits et des devoirs [...] que non seulement la république est conciliable avec l'ordre et le respect des lois, mais qu'elle est en réalité la forme suprême de l'ordre*²⁶ ».

En réalité cela change très vite, non pas pour les républicains, mais pour les conservateurs. Voyant que le gouvernement n'accède pas à leurs désirs, ils se mettent à le critiquer et à ne plus le suivre dans aucune de ses décisions. Tous

¹²⁰ *Le Salut Public* n°248 du Lundi 5 septembre 1870

¹²¹ *Le Salut Public* n°249 du Mardi 6 septembre 1870

¹²² Ibid.

¹²³ *Le Courrier de Lyon* n°15755 du Jeudi 8 septembre 1870

¹²⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15759 du Lundi 12 septembre 1870

¹²⁵ *La Décentralisation* n°253 du Mercredi 14 septembre 1870

¹²⁶ *Le Progrès* n°3729 du Lundi 5 septembre 1870

ces travers sont ainsi mis en avant. Ce changement d'opinion a lieu surtout peu de temps après la victoire des monarchistes aux élections pour l'Assemblée Nationale. Ce dernier événement permet aux conservateurs de s'exprimer plus librement, sans doute car ils ont moins peur des représailles. Alors sur quoi se portent les critiques ? Dans l'ensemble tous les sujets sont abordés. La crise que connaît la France est imputée à la République : « *l'empire a commencé ses désastres ; la République n'a pas su ou n'a pas pu prévenir la suite. Le moment ne serait-il pas venu d'essayer autres choses ?* »¹²⁷. Mais le journal ne propose rien de concret, il critique l'empire et la république, logiquement, il prône la monarchie qui a été renversée elle aussi plus d'une fois depuis la Révolution. Ce qui est le plus reproché, ce sont les mesures arbitraires, qui, selon les conservateurs discréditent les républicains et les poussent à soutenir une sorte de gouvernement. La république est mal aimée, car elle pratique tout ce qui porte atteinte à la liberté individuelle, la perquisition de domicile, les arrestations, les postes publics confiés à des personnes indignes, etc. : « *la république de 1870 n'a pas déporté un citoyen, n'a guillotiné personne, n'a pas tenu d'adversaire emprisonné plus de 8 jours, n'a pas volé un sou à la caisse public et déjà peut-être elle a indisposé plus de gens que ne l'a jamais fait Bonaparte* »¹²⁸. Tous les journaux de droite se mettent aussi d'accord sur le fait que la république confisque tout : « *l'empire corrompt tout, la république confisque tout* »¹²⁹ ; et que son grand principe est « *pousse-toi de là que je m'y mette* »¹³⁰. Cette dernière remarque vient à la suite de l'invasion du Mont-de-piété par le colonel Métra. Cela confirme dans un sens les dires du *Salut Public* qui considère le gouvernement comme un régime « *d'exception et de favoritisme* »¹³¹. Venant d'un journal soutenant l'ancien empire de Napoléon III, cette remarque est quelque peu déplacée, car l'empire n'est pas forcément connu pour être un fervent défenseur de l'égalité, bien au contraire.

Dans un dernier temps, c'est le spectre de 1793 qui englobe toutes ces critiques, les souvenirs républicains vont donc véritablement influencer tout ce qui touche à la République. Pour *La Décentralisation*, la Terreur de 1793 est même remis en avant et appliquée par la république : « *c'est tout à fait la Terreur de 93 renouvelée* »¹³². Cela vient du fait que quelques jours auparavant, le 27 mars, le préfet de Saint Etienne, M. de l'Espie, est fusillé à l'Hôtel-de-Ville : « *on se s'attarde même pas aux lenteurs du tribunal révolutionnaire de 1793* »¹³³. Pour ce journal la Terreur est vraiment présente dans certain cas.

Malgré les critiques, *Le Salut Public* continue tout de même à défendre la République : « *la république est une forme de gouvernement – la meilleure forme de gouvernement* »¹³⁴. Le journal va bien au-delà du simple ralliement avec cette phrase, et va défendre ainsi le principe d'une toute autre République

¹²⁷ *La Décentralisation* n°344 du Mercredi 14 décembre 1870

¹²⁸ *Le Salut Public* n°332 du Lundi 28 novembre 1871

¹²⁹ *La Décentralisation* n°347 du Samedi 17 décembre 1870

¹³⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15915 du Vendredi 17 février 1871

¹³¹ *Le Salut Public* n°358 du Samedi 24 décembre 1870

¹³² *La Décentralisation* n°92 du Lundi 3 avril 1871

¹³³ *La Décentralisation* n°86 du Mardi 28 mars 1871

¹³⁴ *Le Salut Public* n°44 du Lundi 13 février 1871

que celle existante. Ce journal reste quand même une exception soutenant le régime en place mais voulant le conserver sous une autre forme. Il voit vraiment la République comme le gouvernement qui divise le moins : « *mariage de raison, de convenance, de nécessité*¹³⁵ ». Ce dernier mot est tout de même important car cela veut dire que dans un tout autre contexte la république ne serait pas forcément le meilleur gouvernement, de ce fait le journal reste assez flou quant à ces véritables souhaits. Si l'on prend encore *La Décentralisation*, son avis ne change pas et même il se radicalise, pour lui le gouvernement actuel n'a aucune base de ses institutions et de ses mœurs nationales, donc il s'autodétruit : « *c'est qu'il représente moins une forme de gouvernement que l'absence de tout gouvernement*¹³⁶ » ; « *chercher le salut dans la république c'est le chercher dans la révolution ; c'est confier la régénération d'un peuple à ceux qui l'ont perverti, demander l'ordre à la révolte, le calme à la tempête, la stabilité à l'esprit du bouleversement*¹³⁷ ».

Mais tout cela ne donne pas vraiment une définition claire de ce que peut être la République. *Le Courrier de Lyon* ne nous éclaire pas plus sur ce sujet mais par contre il cherche à peser, par un raisonnement historique, le pour et le contre de la république. Pour ceci il invente un dialogue entre un républicain et un conservateur. La définition du conservateur est ici très importante, car le journal considère celui-ci comme quelqu'un d'indifférent à la république et qui s'estime heureux d'une monarchie si celle-ci pouvait arriver sans secousse violente et sans compromettre leurs intérêts. Celui-ci est non pas la définition réelle du conservateur, mais plus de l'orléaniste, ce qu'est bien sûr ce journal, mais le terme de conservateur peut aussi lui être très facilement attribué. L'on peut ensuite retranscrire une partie de ce dialogue¹³⁸ :

- **Républicain** : la république est égale à l'union et la concorde, c'est le gouvernement qui divise le moins ; la royauté revient à guerre civile immédiate
- **Conservateur** : le pays est l'héritage de 1789, la république n'apporte que la division en plus, après 1789 seuls la monarchie et l'empire ont amené le calme.

1792-99 : catastrophes intérieures, prise de la Bastille, journée du 10 août, sanglantes immolations, en commençant par celles commises par Louis XVI, siège de Lyon,

1848 : nouvel essai de république qui a eu pour conséquence l'anarchie immédiate,

4 septembre : 3^{ème} république, toujours dissidence interne, pire que la Terreur de 1793. « *Se résume à une série de forfaits et de calamités telle que la Terreur de 1793 en est oubliée et que l'histoire toute entière n'offre rien de comparable comme fureur, comme malice et comme destruction à*

¹³⁵ *Le Salut Public* n°165 du Mercredi 14 juin 1871

¹³⁶ *La Décentralisation* n°153 du Mardi 6 juin 1871

¹³⁷ Ibid.

¹³⁸ *Le Courrier de Lyon* n°16024 du Samedi 10 juin 1871

cette dernière explosion de l'esprit révolutionnaire » ; « c'est la république qui divise le plus ».

Cette confrontation d'idée est importante, cela montre bien ce qu'est la république pour les conservateurs, c'est-à-dire un gouvernement de transition sans grand intérêt qui ne respecte rien. Mais le journaliste a quand même du mal à faire la part des choses, il n'arrive pas à réfléchir objectivement sur la question de la république. En somme, dégager une véritable identité républicaine n'est pas des plus simples, car les républicains eux-mêmes n'arrivent pas à faire la part des choses et reprochent peu, voire rien, à la république. Ils se contentent de se placer en contradiction aux théories conservatrices : *« nous croyons nous que la république est le seul gouvernement qui soit acceptable pour les nations qui ne veulent plus être comme des troupeaux sous la houlette plus ou moins paternelle d'un berger couronné [...] après 1789, 1814-15, 1830, 1848, 1870, il est étrange que les conservateurs puissent encore se faire la moindre illusion à cet égard¹³⁹ »*. Il cherche ainsi à prouver que depuis la révolution chaque gouvernement se succédant s'est fait renverser par la République. Ce principe est la preuve que c'est le gouvernement qui se prête le mieux au pays. Mais outre ce débat stérile, qui ne fait avancer aucun des deux partis, chacun étant ancré dans ses convictions, *Le Progrès* se pose tout de même une question primordiale : *« pourquoi nous voulons la république ?¹⁴⁰ »*. Sa réponse est simple c'est *« l'application de la forme de gouvernement la plus conforme à l'idéal des sociétés civilisées, la plus conciliable avec la dignité humaine, la seule qui puisse assurer à tous l'exercice de leurs droits naturels et la jouissance du bien être auquel ils aspirent¹⁴¹ »*.

L'on peut donc voir ici que la définition de la république n'est pas chose facile. Même les contemporains ont du mal à faire ressortir quelque chose de concret, et il faudra plus tard la confronter avec l'esprit lyonnais pour mieux comprendre ces divisions et ces points de vue. Mais cette définition doit aussi prendre en compte un autre facteur tout aussi important, les rapports qu'ont les journaux avec les républicains. Qu'est ce qu'un républicain ? Les journaux se considèrent-ils comme tels ? Ou bien y'aurait-il plusieurs définitions ? La question peut même se prolonger à qui est vraiment apte à diriger, car si les journaux acceptent plus ou moins la république c'est aussi en fonction des hommes qui dirigent.

2-3. Un ou plusieurs types de républicains ?

Malgré les virulentes critiques des journaux envers la république, celles-ci sont dirigées seulement contre le gouvernement en place et non contre l'ensemble de

¹³⁹ *Le Progrès* n°3903 du Mardi 1^{er} mars 1871

¹⁴⁰ *Le Progrès* n°3891 du Vendredi 17 février 1871

¹⁴¹ Ibid.

la théorie républicaine. Ainsi même si *Le Courrier de Lyon* se dit contre le gouvernement en place, il se considère comme appartenant aux « *républicains modérés et pratiques*¹⁴² », voulant des institutions calquées sur le modèle suisse et américain. Mais leur vœu le plus cher est un « *gouvernement qui à part le principe de l'hérédité dynastique serait l'équivalent constitutionnel qui ne serait basé que sur tous les droits acquis et pourrait se résumer par un seul mot : la loi régnant et gouvernant d'une manière absolue*¹⁴³ ». C'est tout l'inverse de *La Décentralisation* qui se détache constamment des républicains : « *c'est aux républicains*¹⁴⁴ » ; le journal semble être désintéressé de toutes préoccupations républicaines. Celles-ci sont pourtant de sauver la France. Mais ne pas se considérer comme républicain est une chose, par contre les rejeter en bloc et n'en reconnaître quasiment aucun en est une autre : « *les républicains intelligents et sincèrement libéraux, sont rares, extrêmement rares*¹⁴⁵ ». De ce fait le journal distingue plusieurs sortes de républicains, et parmi eux certains plus aptes que d'autres. Il y a donc les neuf dixième qui sont des communards qui raisonnent à coups de canon ; puis viennent ensuite la minorité des peureux ralliés du 4 septembre, et les hommes honnêtes, « *ceux qui prêchent la république alors que c'étaient des anciens organes de l'empire*¹⁴⁶ ». Implicitement par ralliés et les anciens de l'empire ils désignent simplement ces confrères, respectivement, du *Progrès* et du *Salut Public*. En fait il les considère comme inutiles et n'ayant aucunes convictions car ralliés tous les deux à la république après la chute de l'empire et se disant républicains, ceux-ci ne sont pas crédibles car C. Garnier considère que « *beaucoup d'hommes se disent encore républicains, mais il n'y en a plus de républicains et nous le regrettons*¹⁴⁷ ». Un seul type de républicains peut à la limite être valable à leurs yeux : les hommes honnêtes : « *si nous leur demandons depuis quand ils sont républicains, ils nous avoueront avec candeur qu'ils ne l'étaient pas avant ; et ont toujours trouvé tout simple d'être de l'avis du gouvernement existant*¹⁴⁸ ». Ces derniers sont à la limite les seuls auxquels le journal se rattache car ce ne sont pas des vrais républicains, ils acceptent seulement ce régime et s'accommoderaient tout autant de la monarchie. Cela décrit des affinités comme celle du *Courrier de Lyon*, journal très arrangeant et qui se voit comme républicains. *La Décentralisation* est dans un sens l'opposé des républicains car rejette toutes les valeurs et tous les efforts de ces hommes pour sauver la France, seule la monarchie est capable d'organiser le pays et de le maintenir en vie. Ce journal n'est pas le seul à faire une distinction entre les républicains. *Le Courrier de Lyon*, en tant que, modéré distingue deux sortes de républicains après l'assassinat du commandant Arnaud. Il considère que les criminels sont des républicains mais appartenant à la branche extrême terroriste qui dans le fond

¹⁴² *Le Courrier de Lyon* n°16002 du Mardi 16 mai 1871

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ *La Décentralisation* n°252 du Mardi 13 septembre 18710

¹⁴⁵ *La Décentralisation* n°306 du Dimanche 6 novembre 1870

¹⁴⁶ *La Décentralisation* n°155 du Jeudi 8 juin 1871

¹⁴⁷ Ibid.

¹⁴⁸ Ibid.

ne sont pas de vrais républicains, les véritables sont les modérés comme eux¹⁴⁹. Tout cela forme un imbroglio de définitions assez floues au final et l'on peine à distinguer quelque chose de concret. *Le Progrès* est sans doute le seul à apporter un avis clair dans lequel tout le monde peut se reconnaître : « *pour être républicain il ne suffit pas d'en prendre le titre, il faut pratiquer les doctrines républicaines. Le droit républicain, la politique républicaine, reposent sur des principes parfaitement définis qu'on ne peut violer sans cesser par là au moins d'être républicain. Une de ces politiques c'est l'unité française et la sauvegarde de celle-ci par la France d'où le fait que le combat ne peut s'arrêter tant que la Prusse réclame l'Alsace et la Lorraine en contrepartie de la paix* ». Cette vision est beaucoup plus simple, et malgré le fait qu'elle englobe aussi les affinités du journal, elle recouvre également une large partie de la population et cherche à unir le plus grand nombre de personnes pour la sauvegarde de la France.

Envers les républicains de longue date, considérés comme de faux républicains par certains, les critiques sont vives quant à la tenue des affaires et de la société. Et la plus vive critique, tout du moins celle qui revient la plus souvent, vient du fait que les républicains penseraient plus à leur carrière qu'à la sauvegarde de la France : « *l'égalité devant la loi doit être une règle républicaine, or paraît-il un certain nombre de jeune gens avaient cru s'exempter de la mobilisation en acceptant les fonctions municipales*¹⁵⁰ ». La critique est grave tout de même, car ce sont ces mêmes jeunes républicains qui se targuent de vouloir défendre la France et la république du danger extérieur. Mais le journal ne se trompe-t-il pas de cible ? En effet dans tout gouvernement il faut bien qu'il y ait des gens qui s'intéressent à la politique, tout le monde ne peut pas combattre. La critique des jeunes est elle aussi facile, ce sont forcément des républicains vigoureux qui veulent défendre leurs idéaux, et ils ne peuvent le faire qu'en occupant des postes nationaux ou municipaux, au détriment de l'ancien personnel, plus âgé et n'ayant pas forcément pour véritable envie d'organiser la République : « *démocratie à principe républicain, inflexible, un vrai cœur de roche*¹⁵¹ ». Voilà comment la République est perçue. Mais le journal ne pense-t-il pas que garder l'ancien personnel pourrait faire ralentir les choses ? Dénoncer l'avidité de pouvoir des jeunes républicains est quand même osé de la part d'anciens bonapartistes, l'empereur étant l'exemple même de celui qui pense plus à sa carrière politique tout en ayant le plus possible de pouvoir. En effet, nommé tout d'abord président, il renversa la République pour s'accorder le titre d'empereur, beaucoup plus glorieux et rassemblant largement plus de pouvoir en dirigeant seul. *Le Courrier de Lyon* est aussi, on ne peut plus d'accord avec cette vision : « *la république est certainement en soi une fort belle chose mais il semble que sous ce titre et sous ce prétexte, une véritable horde de malandrins se soit abattue sur notre pays pour la ronger et le dévorer*¹⁵² » ; « *pendant que les anciens monarchistes ralliés*

¹⁴⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15863 du Mardi matin 27 décembre 1870

¹⁵⁰ *Le Salut Public* n°1 du Dimanche 1^{er} janvier 1871

¹⁵¹ *Le Salut Public* n°19 du Jeudi 19 janvier 1871

¹⁵² *Le Courrier de Lyon* n°15896 du Mardi 31 janvier 1871

autours du drapeau tricolore, luttent d'efforts et de sacrifices, pendant que les classes vouées à l'ostracisme prodiguent leur or pour le soulagement des blessés et versent leur sang sur le champ de bataille ; pendant qu'un grand nombre d'hommes d'ordre qui auraient pu s'affranchir de toute espèce de charges abandonnent volontairement leurs foyers et leurs familles¹⁵³ ». Là encore A. Jouve insinue que les républicains recherchent plus les honneurs politiques qu'à précipiter la France dans l'abîme, tant qu'eux en sortent indemnes, le reste leur importe peu. Mais si les républicains ne combattent pas, alors que les monarchistes, selon A. Jouve, versent leur sang, le journal oublie toutefois que ce sont les mêmes qui ont renversé l'empire donc d'un certain côté c'est normal qu'ils cherchent à occuper des responsabilités et donc à remplacer tout l'ancien personnel corrompu. De ce fait il en sortirait une aristocratie bâtarde qui se distinguerait de l'ancienne aristocratie, celle de l'intelligence, de la capacité, des vertus publiques et privées, et de la naissance¹⁵⁴.

On voit donc que la plupart des conservateurs ont peu de considération envers tout ce qui a trait à la République. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils ne se projettent pas dans l'avenir en imaginant la République persister. Il leur faut donc réfléchir à une sorte de programme pour une République idéale. Ce programme est-il vraiment réalisable et finalement si éloigné que ça de celui des républicains ?

2-4. Une République idéale ?

Trouver un idéal politique, définir une forme de relation à la politique qui sera dite républicaine¹⁵⁵, est une chose peu aisée. Il faut tout d'abord arriver à délimiter un programme politique défendu par les républicains. Pour ceci, *Le Progrès* en publiant un programme de l'alliance républicaine, permet de faire un tableau des grandes orientations politiques soutenues par ce parti¹⁵⁶. Ce programme se divise en huit points :

- Article 1 : une république une et indivisible organisée par le suffrage universel,
- Article 2 : une Assemblée Nationale unique d'où sortira le pouvoir exécutif, élue et révocable,
- Article 3 : un conseil municipal élu qui nomme le maire et ses adjoints,
- Article 4 : « la publicité des séances de tous les corps élus »,
- Article 5 : une justice gratuite, publique, par un jury, un magistrat élu pour un temps déterminé. Suppression des juridictions exceptionnelles,
- Article 6 : responsabilité des fonctionnaires devant la loi. Droit de poursuite contre les abus de pouvoir,

¹⁵³ *Le Courrier de Lyon* n°15865 du Jeudi 29 décembre 1870

¹⁵⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15959 du Dimanche 2 avril 1871

¹⁵⁵ GRANGE, Juliette, *L'idée de République*, Paris, Agora, 2008 p.12

¹⁵⁶ *Le Progrès* n°3863 du Jeudi 19 janvier 1871

- 7 : séparation de l'église et de l'état, suppression du budget des cultes, abolition des corporations religieuses,
- 8 : enseignement laïque¹⁵⁷.

Mais selon E. Véron ce ne sont que des lignes directrices, tout le monde ne doit pas accepter ce programme dans son intégralité : « *les républicains ne connaissent pas de dogmes inflexibles et étroits qui ne conviennent qu'aux religions. Ils se réservent avant tout l'indépendance de leur pensée [...] ils ne sont républicains qu'à la condition d'accepter un certain nombre d'affirmations générales sur les questions politiques, religieuses, et sociales*¹⁵⁸ ». E. Véron en fournit la preuve en refusant les articles 3 et 4, qu'il juge trop vagues. Il veut ainsi prouver que les républicains savent accepter la différence et la nouveauté et qu'ils ne rejettent pas tout en bloc dès qu'ils sont en désaccord avec un seul point. Tous les discours républicains du journal sont de la même veine, il en ressort un idéal républicain vraiment novateur. En effet cet idéal prône une suppression de l'ignorance et de la misère ; le développement et la satisfaction de toutes les énergies et aspirations humaines ; la réconciliation du travail et du capital avec la suppression des privilèges afin d'éviter la haine entre les ouvriers et les patrons, qui est contraire à la prospérité publique¹⁵⁹. Mais dans un sens pour le journal ce n'est pas à la république en elle-même d'apporter cet idéal, elle ne doit que le représenter, c'est à la nation de le réaliser progressivement. A première vue, le journal défend un programme novateur mais assez libéral et modéré. Sur certains points il se démarque en souhaitant par exemple une république européenne¹⁶⁰. Ce point de vue est à la limite des idées de l'Internationale ; limite, car il faut tout de même relativiser, la république est toujours d'actualité alors que l'AIT ne veut aucun gouvernement.

Le programme républicain est de ce fait relativement simple et tous sont unanimes pour le respecter dans son intégralité ou presque. Mais qu'en est-il des conservateurs qui doivent vivre avec la République, comment imaginent-ils celle-ci dans la théorie ? Un des concepts républicains le plus accepté est celui d'une république une et indivisible. Mais celui-ci n'est pas vraiment compris de la même manière. Les républicains voient cette maxime plus dans un contexte d'union politique afin de faciliter le progrès de la société. Les conservateurs, eux, voient cette union dans un contexte plus contemporain et à court terme contre la Prusse, notamment au lendemain de la victoire de la bataille de Paris, la France exulte et Gambetta appelle les provinces à s'unir contre les prussiens ; C. Garnier pourtant très anti-républicain adhère lui même à ce sentiment unificateur¹⁶¹. Par contre ils voient plus cela dans un sens patriotique. Par exemple *Le Salut Public* se rattache à ce principe dans le sens où le journal est contre toute perte de territoire, comme Alger « *qui rêve de la sécession entre l'Algérie et la France [...] tout le patriotisme et la démagogie se révèlent dans*

¹⁵⁷ Pour le programme en entier cf. annexe 6

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ *Le Progrès* n°3912 du Jeudi 9 mars 1871

¹⁶⁰ *Le Progrès* n°3809 du Jeudi 24 novembre 1871

¹⁶¹ *La Décentralisation* n°285 du Dimanche 16 octobre 1870

ces menaces impies¹⁶² ». Cette union territoriale sera très importante au moment des négociations de paix et reviendra souvent vis-à-vis de l'Alsace et la Lorraine. En revanche si l'union contre l'ennemi extérieur est importante, l'union politique n'est tout de même pas rejetée au second plan, car c'est par elle que passe la victoire finale. Sur ce point, la majorité des journaux sont d'accords et voient la république comme « *la forme de gouvernement qui nous convient le mieux parce que c'est elle qui nous divise le moins*¹⁶³ ». Mais la vision des conservateurs ne s'arrêtent-elles vraiment qu'au moment présent et à la guerre, n'attendent-ils pas plus ?

Bien entendu, ils ne s'attachent pas seulement à des idées militaires, ils ont tout de même mûrement réfléchi le sens du mot république et ce qu'ils attendaient d'elle. Ainsi un grand thème est constamment associé à la république et celle-ci ne doit en aucun cas s'en détacher : la religion. S'en pour autant voir dans l'immédiat toutes les facettes de celle-ci, on peut voir que les journaux conservateurs se réclament de la domination de la religion dans la société. *La Décentralisation* appelle ainsi à l' « *alliance de la démocratie avec la religion et la monarchie*¹⁶⁴ ». Le journal considère que « *la vraie démocratie ne prendra racine dans notre vieux sol français, si profondément catholique et monarchique, qu'à la condition de rompre avec l'esprit révolutionnaire et de s'unir à la religion et à la monarchie*¹⁶⁵ ». Cette république catholique doit ainsi être fondée sur la non-violence, la justice et la loi, le rejet de toute volonté révolutionnaire et des populations miséreuses¹⁶⁶. Ce discours est assez contradictoire, car s'il y a rejet, cela passe par de potentielles actions de force de la part des autorités afin de cloisonner la société pour qu'elle vive dans une utopie de droiture et de bien être où la contestation n'est pas possible. Pour ceci, le gouvernement républicain doit conserver des croyances religieuses, garder intact le dépôt des traditions politiques de la France et fournir un caractère viril à la société chrétienne¹⁶⁷. Sans s'avancer de trop, ce côté viril, peut être un rejet implicite de la république et de sa figure féminine de Marianne, mais s'avancer sur ce chemin est quelque peu risqué.

En fait tout ceci a pour but d'atteindre une république « *sage et honnête*¹⁶⁸ ». Pour les conservateurs cette volonté est le deuxième grand thème de la république idéale, celui-ci étant largement en relation avec le premier. Mais que veut dire « sage et honnête » ? Cette dénomination désigne plus, dans la pensée conservatrice, les dirigeants afin d'avoir une « *république des honnêtes gens*¹⁶⁹ » ; c'est-à-dire sans domination factieuse, ni intolérance exclusive de la majorité, ni vol et gaspillage par en haut ni despotisme par en bas. Mais cette république est vue comme une obligation et non comme une vraie revendication : « *la république des honnêtes gens est plus que jamais, non seulement ce qu'il y*

¹⁶² *Le Salut Public* n°33 du Jeudi 2 février 1871

¹⁶³ *Le Salut Public* n°103 du Jeudi 13 avril 1871

¹⁶⁴ *La Décentralisation* n°39 du Jeudi 9 février 1871

¹⁶⁵ Ibid.

¹⁶⁶ *Le Salut Public* n°358 du Samedi 24 décembre 1870

¹⁶⁷ *La Décentralisation* n°35 du Dimanche 5 février 1871

¹⁶⁸ *Le Salut Public* n°33 du Jeudi 2 février 1871

¹⁶⁹ *Le Salut Public* n°77 du Samedi 18 mars 1871

*a de plus légitime, mais encore de politique et même nécessaire*¹⁷⁰ ». Ce dernier mot, nécessaire, fait référence à la situation du moment, si la situation était tout autre, le journal ne tiendrait sans doute pas le même discours.

En fait, pour résumé, aux yeux de la partie conservatrice de la société l'idéal républicain doit garantir la loi, la sécurité, la propriété et la liberté individuelle¹⁷¹ ; en fait tout ce qui est utile pour les principes libéraux qu'ils défendent et la sauvegarde du capital des bourgeois.

Si l'on compare tout ceci avec le programme républicain, au premier abord, les revendications sont à l'opposées, notamment en ce qui concerne la religion. Mais à part ce point, les désirs ne sont-ils pas les mêmes ? Tous veulent vivre dans un pays stable, dirigé par des personnes aptes à diriger, dans le respect de la loi et du citoyen.

Mais tout ceci ne relève que de la théorie, car la République, elle, est bien présente et installée à la tête de la France depuis le 4 septembre. Et qui dit République, dit gouvernement ; et c'est celui-ci qui dans la pratique, représente toutes les aspirations politiques de tous les partis.

3. LA REPUBLIQUE ET SES REPRESENTATIONS SOUTENUES ET CONTESTEES

Mais la République n'est pas seulement qu'une définition, c'est aussi un gouvernement bien en place à partir de 4 septembre, avec ses institutions et ses représentations politiques aussi bien au niveau local qu'au niveau national. De ce fait celles-ci ne sont pas exempts de critiques et la moindre faute de leur part est vivement critiquée par les journaux.

3-1. Les représentations régionales

Du fait que nous soyons en province les autorités régionales et municipales jouent un grand rôle dans la vie politique lyonnaise. On peut distinguer trois institutions fondamentales sur lesquelles les journaux ne cessent de parler, il y a ainsi le Comité de Salut Public, le Conseil municipal et le préfet.

a. Le Comité de Salut Public

Le 4 septembre 1870, la nouvelle de la défaite de Sedan tombe à Lyon, aussitôt le peuple se met en marche contre l'Hôtel de Ville et s'en empare. La

¹⁷⁰ *Le Salut Public* n°103 du Jeudi 13 avril 1871

¹⁷¹ *Le Courrier de Lyon* n°15788 du Mercredi 12 octobre 18710

République est proclamée sur le balcon par les citoyens Durand et Barodet et dans le même temps la foule acclame la création du Comité de Salut Public (CSP). Celui-ci va être dirigé par Chepié, un ouvrier tisseur, Chaverot et Perret ; on y retrouve aussi Louis Garel¹⁷² et Louis Andrieux¹⁷³, qui ont laissé des témoignages intéressants sur les événements qui se sont déroulés à Lyon. On peut aussi citer quelques personnages singuliers tels que Baudy, cordonnier interdit de droits civiques en 1854, qui sera secrétaire de la police puis commissaire des poids et mesures ; Metra, colonel de la garde nationale de 1848, reprend son grade ; Chapilet, archiviste du comité¹⁷⁴. Le CSP s'instaure donc en gouvernement révolutionnaire et s'occupe de la gestion de la municipalité. Parallèlement à celui-ci, est créé le Comité de Sureté Général (CSG) qui s'empare de l'Hôtel de Police rue Luizerne, ayant pour chef Timon, ancien conseiller municipal d'arrondissement inculpé de « piquage d'once¹⁷⁵ ». Ce comité va s'opposer au CSP et va être en quelque sorte le réalisateur des basses œuvres de ce dernier. C'est le CSG qui va s'occuper de toutes les arrestations arbitraires, mais parfois il dépasse son cadre et prend aussi des initiatives qui vont à l'encontre des souhaits du CSP.

Les journaux lyonnais vont être très vindicatifs à l'encontre du CSP mais ont tendance à oublier l'existence du CSG, ou tout du moins ne le distingue pas. Ceci peut être dû au fait que le CSG est un organe secondaire n'exerçant pas de pouvoir politique. À la différence le CSP est celui qui gère la ville de Lyon, tant sur le plan politique, qu'économique.

Les actions du CSG se résument surtout à l'arrestation et l'emprisonnement arbitraires des anciens membres du personnel impérial et de prêtres. Au niveau économique les actions du comité ne sont guère flamboyantes, en effet Gaudissard, président de la Commission des finances va diriger la ville vers la banqueroute.

Etant révolutionnaire aux yeux des journaux conservateurs, ce sont eux qui vont écrire le plus de critiques envers le comité. *Le Progrès* n'aborde que très peu le sujet des actions du CSP, il ne critique ni n'approuve. La seule mention qu'il fasse à l'encontre de celui-ci est qu'il réclame des élections : « *hâtons nous de remettre aux élus du suffrage universel la direction des affaires municipales*¹⁷⁶ ». Ce souhait peut refléter en quelque sorte une volonté de changement et de légalité, mais rien n'est sûr car le journal ne dit vraiment rien qui concerne le CSP, il se contente de publier les comptes rendu de séances tout simplement.

C'est tout le contraire des journaux de droite, qui bien que publiant les comptes rendus journaliers du comité, plus par obligation que par conviction, n'hésitent pas à critiquer le CSP, de façon plus ou moins virulentes. Ainsi les premiers jours les journaux sont plutôt calmes et ne disent trop rien sans doute par peur de représailles de la part du comité. Mais passé la première semaine, les critiques fusent envers les arrestations arbitraires et le climat de violence qui

¹⁷² GAREL, Louis, *La révolution lyonnaise depuis le 4 septembre*, Lyon, [s.n.] 1871

¹⁷³ ANDRIEUX, Louis, *La commune de Lyon en 1870 et 1871*, Paris, Perrin & Cie, 1906

¹⁷⁴ Ibid. p.33

¹⁷⁵ Soustraction frauduleuse de soie

¹⁷⁶ *Le Progrès* n°3734 du samedi 10 septembre

règne dans la ville. Et si le ton n'est pas vraiment dur, il en ressort constamment un ton hautain qui, dès que possible, se moque de ses erreurs : « *le CSP a demandé qu'on lui remit en consignment les fonds de la caisse d'épargne. Un refus net a accueilli cette demande. Nous approuvons les auteurs de ce refus*¹⁷⁷ ». On peut vraiment ressentir la satisfaction qui ressort de ces propos, venant d'un pur état de contradiction car le journal ne critique même pas la mesure que voulait prendre le comité. Seulement il veut quelque chose, si cela lui est refusé ce ne peut être qu'une bonne chose. Le ton va se durcir au fur et à mesure et *La Décentralisation* va même jusqu'à demander la venue de Gambetta à Lyon afin de faire « *une inspection des actes illégaux du CSP, de la préfecture, du conseil municipal*¹⁷⁸ ». Dans ce cas toutes les institutions sont incriminées, mais l'on se rend compte que pour qu'il fasse appel à un républicain, qu'il n'hésite pas en temps normal à blâmer, c'est que le comité doit vraiment être d'une monstruosité sans égale, à ses yeux. La preuve en est que *Le Salut Public* considère le CSP comme un pouvoir dictatorial et décide de ne plus rien publier en relation avec ce comité jusqu'aux élections municipales pour ne pas se faire acteur d'un gouvernement qu'il ne reconnaît pas¹⁷⁹. Il va même jusqu'à publier un long libelle d'une colonne reprenant toutes les malversations, arrestations et violences du Comité de Salut Public et conclut par : « *la situation serait intolérable si elle venait à se prolonger*¹⁸⁰ ».

Les élections pour le Conseil Municipal de Lyon sont ainsi prévues par le préfet Challemel-Lacourt, des élections qui seront faites « *dans le sens révolutionnaires, en dehors de toutes les lois antérieures*¹⁸¹ ». Elles auront lieu le 15 septembre et éliront cinquante-deux conseillers municipaux parmi lesquels seront choisis le maire et ses adjoints. Le 16 septembre, les élus font leur entrée dans l'Hôtel de Ville en interrompant la dernière séance du CSP¹⁸². Directement les journaux se réjouissent de la disparition des membres du CSP¹⁸³ et donnent des conseils à ce nouveau conseil : « *éviterons les décisions intempestives et illégales [...] ce n'est pas en détruisant avec une aveugle brutalité que l'on crée des améliorations*¹⁸⁴ ».

b. Le Conseil Municipal

Tout d'abord, les espérances des journaux sont de courtes durées car la première mesure du conseil municipal est de considérer les actes du CSP comme ayant force de lois. Les journaux de droite font tout de suite remarquer

¹⁷⁷ *La Décentralisation* n°247 du Jeudi 8 septembre 1870

¹⁷⁸ *La Décentralisation* n°284 du Samedi 15 septembre 1870

¹⁷⁹ *Le Salut Public* n°256 du Mardi 13 septembre 1870

¹⁸⁰ *Le Salut Public* n°254 du Dimanche 11 septembre 1870

¹⁸¹ Cf. Andrieux *op.cit.* p.113-115

¹⁸² *Ibid.* p. 118

¹⁸³ *Le Courrier de Lyon* n°15764 du Dimanche 18 septembre 1870

¹⁸⁴ *Le Salut Public* n°260 du Samedi 17 septembre 1870

ce point : « *le conseil municipal, suivant en cela les errements du CSP*¹⁸⁵ ». Le changement d'attitude est radical, en effet le journal souhaitait ardemment des élections mais celles-ci passées et voyant que le nouveau conseil ne va toujours pas dans le sens de ses intérêts, le journal se détache de celui-ci et commence à le condamner. Tout est fait pour discréditer le conseil, les journaux vont même jusqu'à décider de ne pas lui obéir et de ne se soumettre qu'aux lois venant d'un organe qu'ils considèrent légal et non aux manifestations révolutionnaires ayant des pratiques autoritaires¹⁸⁶. Là est tout le problème, quel organe ces journaux pourront considérer comme légal ? Car officiellement le conseil n'est en rien illégal puisqu'il émane de la volonté de la majorité de la population lyonnaise grâce au suffrage universel. Il peut être considéré comme illégal à partir du 28 novembre 1870 quand il est remplacé par un comité de dix membres choisis par le préfet. Pour C. Garnier c'est un acte irréprochable et au combien illégal, car dans son esprit cela annonce un nouveau 1793 et donc une nouvelle Terreur¹⁸⁷. Ce point de vue est contestable du fait que la décision vient d'une autorité supérieure nommée par le gouvernement lui-même, donc l'illégalité est vraiment relative dans ce cas. Par ailleurs les journaux n'essaient pas d'avoir un minimum de soutien pour le conseil municipal qui représente tout de même leur ville. Ils considèrent que le conseil ne prend que des décrets inutiles et avilissants pour Lyon¹⁸⁸. *Le Courrier de Lyon* va même jusqu'à demander à la future Assemblée Nationale, de tout mettre en œuvre « *pour faire rentrer dans le droit chemin la commune de Lyon, elle ferait, en outre son œuvre nationale, par surcroît le salut de Lyon*¹⁸⁹ ». Le journal réclame pourtant de la légalité, où est la légalité dans ce cas si l'Assemblée Nationale régulièrement élue, elle aussi, doit dissoudre un conseil élu ?

Ensuite, deux points en particulier ressortent et montrent l'aversion des journaux envers le conseil et dans le même temps pour la République. Ainsi pour *Le Salut Public* : « *le conseil municipal fouille dans les bouquins socialistes pour y rechercher la méthode la plus expéditive d'anéantissement des capitaux*¹⁹⁰ ». Par cela le journal assimile République et socialisme, ce qui est un parallèle quand même assez dur à faire mais compréhensible dans le sens où les changements sociaux ne sont pas vraiment l'idéal des conservateurs. Cela illustre encore une fois que le capital est primordial, seuls les intérêts et les profits sont importants. Le plus incroyable vient sans doute du *Courrier de Lyon* et de Philippe Estienne qui se réjouit tout simplement qu'une délégation d'un comité de Lyon envoyée à Tours auprès du gouvernement se soit faite littéralement « *jetée* »¹⁹¹. Le journaliste arrive quand même à se gausser de cette situation, pour le moins, assez honteuse pour sa ville. Cela revient presque à renier sa ville.

¹⁸⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15783 du Vendredi 7 octobre 1870

¹⁸⁶ *La Décentralisation* n°166 du Mardi 27 septembre 1870

¹⁸⁷ *La Décentralisation* n°338 du Jeudi 8 décembre 1870

¹⁸⁸ *La Décentralisation* n°260 du Mercredi 21 septembre 1870

¹⁸⁹ Ibid.

¹⁹⁰ *Le Salut Public* n°5 du Jeudi 5 janvier 1871

¹⁹¹ *Le Courrier de Lyon* n°15801 du Mardi 25 octobre 1870

Avec le temps, la situation ne s'arrange pas et ce malgré l'élection d'un nouveau conseil municipal le 30 avril 1871, complété par un second tour le 7 mai suivant à cause de perturbations sanglantes lors du premier tour dans certains quartiers. Ces nouvelles élections font beaucoup réfléchir sur le rôle que doit avoir un conseil municipal. Et cette fois, même *Le Progrès* se mêle au débat, lui qui ne disait rien auparavant sur le conseil municipal antérieur. Ainsi, pour lui le maire est l'égal du chef du pouvoir exécutif, ce dernier, est choisi par l'Assemblée Nationale, est révocable par elle, donc le maire doit être nommé par le conseil municipal, qui peut s'il le faut, le révoquer. Le cas contraire, c'est-à-dire « *laisser la nomination des maires au bon plaisir du pouvoir central, c'est fonder la République sur une théorie monarchique*¹⁹² ».

A l'inverse, A. Jouve voit le conseil municipal comme une simple représentation locale ne devant avoir aucun rôle politique car cela pourrait amener des discussions, des débats ou des discordes, puis à terme mener à la révolution¹⁹³. Cette vision est assez incroyable dans le sens où un conseil municipal sans programme politique n'a pas vraiment de signification, il n'a aucun rôle à jouer. De même *Le Salut Public* renie le conseil municipal car il a nommé lui-même son maire et tient conseil deux fois par semaine ce qui tout à fait illégal¹⁹⁴. En effet les conseillers ne doivent pas se tenir en assemblée plus de dix jours par semestre. Mais le 13 mai, Hénon est nommé maire de Lyon par Thiers. Pour *Le Progrès*, « *le chef du pouvoir exécutif a donc purement et simplement sanctionné le choix déjà fait par le conseil municipal*¹⁹⁵ » ; pour le journaliste Ballue cela paraît tout à fait normal car un bon gouvernement doit être soutenu par une assemblée, de même pour le maire, lequel doit être épaulé par son conseil municipal, sinon « *ce serait une source de conflits perpétuelle*¹⁹⁶ ».

Cependant les conservateurs ne le voient pas comme ça, et même si Thiers a validé la nomination de Hénon, ce n'est pas pour autant qu'il est bien vu. Il est comparé simultanément à Durand (ancien membre du CSP) criant haut et fort vouloir un contre gouvernement à Lyon ; et à Blanc, un conservateur disant ne pas avoir voté¹⁹⁷. De ce fait le maire serait un homme sans conviction, qui attend de voir évoluer la situation avant de se rallier soit à Paris soit à Versailles¹⁹⁸. Cette dernière critique vient du *Courrier de Lyon*, le journal, qui sans doute, est le plus attentiste car ne se soucie guère du gouvernement en place tant que l'ordre est respecté.

Le comble survint lorsque Hénon ose rejeter la faute de l'état du pays sur l'Assemblée Nationale, celle-ci ne devant travailler que pour la paix et la tranquillité. Les journaux conservateurs crient alors au scandale. Pour A. Jouve, cette déclaration est la preuve de « l'ignorance et de l'incapacité » du conseil municipal qui ne doit en aucun cas s'occuper des faits et gestes du

¹⁹² *Le Progrès* n°3949 du Dimanche 16 avril 1871

¹⁹³ *Le Courrier de Lyon* n°15957 du Vendredi 31 mars 1871

¹⁹⁴ *Le Salut Public* n°144 du Mercredi 24 mai 1871

¹⁹⁵ *Le Progrès* n°3978 du Lundi 15 mai 1871

¹⁹⁶ Ibid.

¹⁹⁷ *Le Salut Public* n°134 du Dimanche 14 mai 1871

¹⁹⁸ *Le Courrier de Lyon* n°15902 du Mercredi 5 avril 1871

gouvernement national, il se demande ainsi : « *qu'est ce que le conseil municipal de Lyon pour afficher une telle prétention vis-à-vis de l'assemblée ce rôle de pédagogue ?*¹⁹⁹ ». La réponse vient du même journal mais quelques jours plus tard : « *qui oserait dire que le conseil municipal de Lyon, celui qui vient d'éclore des scrutins du 30 avril et du 7 mai, représente le vrai Lyon, celui de la propriété, du capital, de l'industrie intelligente et progressive, celui de la science et des lumières ? Il les représente peu*²⁰⁰ ». Tout simplement *Le Courrier de Lyon* voit le conseil municipal comme une aberration n'ayant aucun respect pour l'autorité supérieure, et représentant non pas la beauté de Lyon mais au contraire la masse inculte et indigente de la population. Mais aux dernières nouvelles ce conseil a quand même été élu à la majorité des voix, et les bonnes gens pour A. Jouve ne sont que minoritaires ; de ce fait considérer la majorité de la population comme inutile, c'est avoir une bien pâle appréciation sur sa ville et se restreindre à un cercle fermé de possédants, étrangers à la réalité de la société. Face à ce problème, A. Jouve, encore lui, demande à Versailles de dissoudre le conseil municipal car il entreprend des actions illégales et serait mal vu du peuple. Encore une fois, son lectorat est très loin de représenter le peuple dans son ensemble, et même si le conseil venait à être dissout, A. Jouve n'a aucune certitude qu'un conseil différent soit désigné puisqu'il a été élu à la majorité.

Dans un dernier temps, venons en maintenant à une particularité dans le langage des conservateurs ; on a vu précédemment que le modèle républicain de la Rome antique était ancré dans la pensée de l'époque et notamment dans le langage utilisé. En effet les journaux de droite utilisent presque constamment le terme « *édiles* » pour désigner les conseillers municipaux. Mais étonnamment ce terme n'est utilisé seulement quand il s'agit de faire des reproches. Voyons un exemple ; *Le Salut Public* préconise aux conseillers d'arrêter de politiquer et de s'occuper des affaires de la ville, pour ceci ils utilisent : « *les édiles de l'hôtel de ville par le scrutin de dimanche aurait bien un moyen infaillible de couper court à leurs embarras d'insurgés [...] ce serait de s'occuper des affaires municipales sans perdre de temps à politiquer avec fureur*²⁰¹ ». Inversement une des rares fois où le journal salue une mesure du conseil, en l'occurrence l'installation de pompes à incendie près des usines à risques, ce qui n'est pas non plus une décision suprême, le journal remercie « *l'administration municipale*²⁰² ».

En fait, les édiles étaient des magistrats romains qui avaient pour fonction principale l'administration urbaine de la ville, c'est-à-dire la rénovation des temples, des routes, l'organisation de fêtes, etc. En fait, c'est une manière ironique de la part des journaux de décrire le rôle auquel devraient se tenir les conseillers municipaux.

¹⁹⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15957 du Vendredi 31 mars 1871

²⁰⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15997 du Jeudi 11 mai 1871

²⁰¹ *Le Salut Public* n°134 du Dimanche 14 mai 1871

²⁰² *Le Salut Public* n°343 du Vendredi 9 décembre 1870

Mais dans tous les cas après avoir vu les pouvoirs municipaux, il reste une autorité à étudier pour compléter la liste des représentations régionales : le préfet.

c. La préfecture

Tout d'abord, dans les faits quels sont les pouvoirs de ceux-ci ? Selon la définition qu'en donne Pierre Pierrard, il s'agit des représentants du pouvoir exécutif. Le préfet est le représentant des ministres en province ; il a de larges pouvoirs de direction et de coordination des services civils de l'Etat dans le département, il contrôle par la même occasion les collectivités locales²⁰³.

La première mesure du CSP à son arrivée au pouvoir est de destituer l'ancien préfet M. Sencier, symbole par excellence de l'Empire, et de l'envoyer avec son personnel à la prison de Saint Joseph. Mais très vite, dès le 5 septembre, Paris envoie un nouveau préfet à Lyon en la personne de M. Challemel-Lacourt. Bien évidemment le CSP est contre cette mesure, car le préfet est un signe de l'empire et car il n'a pas été consulté pour le choix de la personne. Ainsi Challemel-Lacourt arrive bien à Lyon le 6 septembre, mais le CSP ne lui donne pas le titre de préfet mais celui de « *délégué du gouvernement de Paris auprès du gouvernement de Lyon* ». De ce fait les relations sont tout de suite tendues entre les deux partis. Dès son arrivée le 6 septembre le nouveau préfet, accompagné de son secrétaire Dionys vont être gardés sous haute surveillance à l'intérieur de l'hôtel de ville et interrogés. Challemel-Lacourt ne va être relâché qu'après avoir pris des mesures en faveur de la garde nationale. Finalement le CSP et le préfet vont s'entendre pour se partager les tâches : le premier s'occupe Lyon, tandis que le second a en garde le reste du département.

De la part des journaux, les avis ne sont pas aussi tranchés dès le début, l'arrivée du préfet n'est ni bien, ni mal vue, ils attendent la suite des événements. Dans un premier temps donc Challemel-Lacourt est accueillie sans à priori, *Le Salut Public* le désigne comme le « *délégué du gouvernement provisoire*²⁰⁴ » et suit sur ce point le CSP. Pour ce journal le préfet est une réminiscence de l'empire et la prétention de Paris à gérer la France entière. A l'inverse, *Le Progrès* est un des plus optimistes sur la bonne volonté du préfet qu'il voit d'ailleurs comme un « *ancien proscrit du coup d'état et un éminent écrivain politique*²⁰⁵ », donc comme un homme tout à fait respectable. Il l'accueille sous le titre de préfet et pense que « *avec l'appui et la collaboration du CSP qui reconnaitra bientôt en lui l'un des siens, les affaires de la ville de Lyon recevront une direction énergique et conciliante à la fois*²⁰⁶ ».

Ces deux mêmes journaux sont d'ailleurs prêt à lui donner des pouvoirs dictatoriaux : « *nous voudrions que le préfet, représentant de l'autorité centrale,*

²⁰³ PIERRARD, Pierre, *Dictionnaire de la Troisième République*, Paris, Larousse, 1968, p.10

²⁰⁴ *Le Salut Public* n°250 du Mercredi 7 septembre 1870

²⁰⁵ *Le Progrès* n°3731 du Mercredi 7 septembre 1870

²⁰⁶ Ibid.

*ait une véritable dictature, les comités ne peuvent jouer qu'un rôle consultatif*²⁰⁷ ». Pour *Le Progrès* cela paraît normal, à l'instar de ce qu'il s'est passé en 1792. Cette dictature prend comme modèle la république romaine, car elle intervient dans l'expectative d'une prochaine invasion prussienne, le rôle du préfet donc serait de mettre en place la défense de la ville.

Mais les relations avec le préfet se dégradent assez vite, et les conservateurs voyant que le préfet est trop républicain à leurs yeux, souhaitent son départ : « à *Lyon trop de personnes s'imaginent que le climat de notre région est contraire à notre préfet et que l'air du midi lui serait plus salubre, voilà un conseil d'ami !*²⁰⁸ ». Et effectivement le préfet Challemel-Lacourt va envoyer sa démission à Gambetta le 29 janvier, il quitte vraiment Lyon le 5 février suivant après un long discours où il annonce sa démission devant le peuple. A l'heure de son départ, personne ne le regrette, il peut juste s'honorer d'avoir évité un bain de sang à chaque jour difficile. Son successeur, désigné par Gambetta par décret du 4 février, est Edmond Valentin, ancien préfet de Strasbourg dont le dévouement républicain n'est plus à prouver. De la part de la presse il ne recevra aucune critique, même après les épisodes sanglants du 30 mars.

Sur les représentations régionales le tour est fait et l'on voit bien que la plupart du temps, quelque soit le gouvernement en place, celui-ci est décrié par les conservateurs.

Reste à se demander si le même schéma va se reproduire avec les représentations nationales, qui sont plus variées. Sur celles-ci les journaux vont vraiment mettre en place tout une théorie sur le rôle, les valeurs et les droits que vont avoir les différentes assemblées représentatives de la France. Ainsi deux blocs sont à distinguer, dans un premier les journaux vont s'occuper de tout ce qui touche au gouvernement provisoire qui se met en place à la suite du 4 septembre ; puis après les élections du 8 février l'Assemblée Nationale va être au centre de tous les débats.

3-2. Les représentations nationales

a. Le gouvernement provisoire

Le 4 septembre 1870, le gouvernement impérial est déchu, la République est proclamée, mais celle-ci manque d'institution stable et reconnue par la France. Il faut donc un nouveau gouvernement, celui-ci va se mettre en place le jour même de l'insurrection et prend le nom de gouvernement de la défense nationale. Il est présidé par le général Trochu et de plusieurs députés républicains tels que Gambetta ministre de l'intérieur, Jules Favre ministre des

²⁰⁷ *Le Salut Public* n° 269 du Lundi 26 septembre 1870

²⁰⁸ *La Décentralisation* n°15 du Lundi 16 janvier 1871

Affaires étrangères, et Jules Ferry secrétaire du gouvernement. Mais Paris est encerclé par les prussiens et il est impossible pour la capitale de coordonner les forces de province dans un effort commun contre l'envahisseur. Une délégation est envoyée à Tours sous les ordres d'Adolphe Crémieux afin de supporter le reste de la France. Elle est rejointe par Gambetta par ballon le 9 octobre, celui-ci étant alors ministre de l'intérieur et de la guerre, avec le projet de lever les armées du Nord, de l'est et de la Loire. A la suite de plusieurs échecs militaires la délégation est obligée de se replier vers Bordeaux en janvier 1871.

Durant toute cette période la presse s'est attachée à juger les faits et gestes de ce gouvernement quelque peu épars.

Le problème avec ce genre de gouvernement c'est qu'il n'a aucune base électorale. En effet il a été acclamé par la population de Paris et donc pas forcément souhaité par l'ensemble du peuple français. Ainsi il représente Paris et non la France, donc à partir de là il n'a aucun droit de négocier avec la Prusse. Ce point, la presse provinciale l'a bien compris, aussi bien chez les républicains que chez les conservateurs. Ces derniers sont les premiers à prévenir de cette situation instable et d'illégalité dans laquelle est la France. Ils considèrent tous le gouvernement provisoire comme inapte à signer une quelconque paix, non par rapport à ses membres, bien que les journaux ne les soutiennent pas tous, mais du fait qu'il est justement provisoire donc il n'a pas de légitimité²⁰⁹. C. Garnier va même jusqu'à dire que la signature d'un armistice est impossible à l'heure actuelle car selon lui il n'y a pas de gouvernement en France²¹⁰. *La Décentralisation* n'est pas le seul journal à penser ceci, les articles violents contre le gouvernement provisoire pullulent, notamment à cause du fait que les élections pour une Assemblée Nationale sont constamment repoussées. En effet le scrutin initialement prévu pour le 02 octobre 1870, n'aura lieu que le 8 février 1871. De ce fait lorsqu'il apprend que les élections sont pour une première fois repoussée, *Le Courrier de Lyon* publie une longue liste des défauts du gouvernement avec en premier lieu les arrestations arbitraires, les violences contre les bâtiments religieux et leurs membres, etc.²¹¹. Sans forcément contredire le journal, on peut dire qu'il exagère quand même un peu et que sous le coup de la colère certaines choses sont dites, non pas fausses, mais biaisées par les convictions du journaliste. Même *Le Progrès* s'y met, lui qui pourtant est un journal vraiment républicain soutenant son conseil municipal, renie véritablement le gouvernement de Paris à partir du moment où celui-ci capitule : « nous avons peine à comprendre que le gouvernement capitulé de Paris ait encore la prétention de régler les affaires de la province, quand il est resté cinq mois sans rapport avec celle-ci et qu'il ignore absolument où elle en est²¹² ». E. Véron estime qu'il n'y pas de gouvernement supérieur à Paris, car il ignore le besoin des provinces, donc il n'est pas un gouvernement républicain car pas fraternel. De ce fait la logique ferait que la presse soit plus proche de la

²⁰⁹ *La Décentralisation* n°295 du Mercredi 26 octobre 1870

²¹⁰ *La Décentralisation* n°297 du Vendredi 28 octobre 1870

²¹¹ *Le Courrier de Lyon* n°15786 du Lundi 10 octobre 1870

²¹² *Le Progrès* n°3880 du Dimanche 5 février 1871

délégation siégeant à Tours puis à Bordeaux. Mais tout compte fait ce n'est pas le cas, du moins pour les conservateurs. En effet ces derniers ont tendance à critiquer tous les gouvernements et notamment C. Garnier et *La Décentralisation* qui considère que « *tout est perdu si elle [la France] ne peut se choisir d'autres chefs*²¹³ ». Il demande donc constamment un gouvernement sérieux à la tête de la nation pour que la France arrive à se sortir de la situation dans laquelle elle est empêtrée. Mais si la presse de droite aime si peu le gouvernement provincial et notamment celui de Bordeaux, c'est à cause de Gambetta, l'homme adulé par tous les républicains mais détesté par les conservateurs. *Le Courrier de Lyon* le dit lui-même, pour lui le gouvernement de Bordeaux revient à Gambetta et sa soi-disant volonté de prendre le pouvoir, et donc n'aimant pas ce dernier il rejette le gouvernement²¹⁴. Mais si le gouvernement de Bordeaux est autant vilipendé, c'est aussi parce qu'il a fui devant la menace prussienne et n'a pas assumé ses responsabilités de diriger les armées provinciales. Certains journaux comme *La Décentralisation* en viennent à ne pas reconnaître le nom même du gouvernement et continuent à l'appeler gouvernement de Tours malgré le fait qu'il siège à Bordeaux pour bien montrer sa lâcheté. Cette critique est relativement facile car si l'on prend la situation inverse et si Tours s'était fait assiéger, la province aurait encore moins de gouvernement. *Le Progrès*, au contraire, comprend parfaitement cette situation et voit dans le déménagement du gouvernement de Tours à Bordeaux un repli beaucoup plus stratégique, afin de laisser libre champ aux généraux pour leurs manœuvres. Il compare ainsi cette situation avec celle de Sedan où Napoléon trônait sur le champ de bataille et donc les généraux devaient subordonner leurs opérations à la nécessité de ne pas exposer l'empereur ; ce qui a eu pour conséquence la défaite et la capture de ce dernier²¹⁵. De ce fait la logique veut que dans la situation actuelle le gouvernement déménage afin d'éviter de refaire les erreurs du passé. C'est le cas, par exemple, lorsqu'ils proposent des élections pour l'Assemblée Nationale ou Constituante afin de résoudre les problèmes de la France. Ces élections doteraient le pays d'un gouvernement légal qui pourrait négocier avec la Prusse : « *la constituante seule pourra lui imprimer le sceau d'une consécration définitive*²¹⁶ ». Cette constituante devra être sur le modèle de 1789 et enfin « *ce sera la cessation de cet état provisoire, de cet arbitraire sans limite sous lequel la France courbe la tête depuis la révolution du 4 septembre*²¹⁷ ». Mais si l'on se rappelle bien les conservateurs espéraient la même chose lors des élections municipales pour mettre fin à la dictature du CSP, et au final les choses ne se sont pas arrangées pour eux. En arrière fond on peut distinguer encore l'espoir de remporter ces élections, si elles ont lieu et ainsi avoir le gouvernement souhaité, un gouvernement respectant leurs intérêts.

²¹³ *La Décentralisation* n°314 du Lundi 14 novembre 1870

²¹⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15904 du Lundi 6 février 1871

²¹⁵ *Le Progrès* n°3326 du Mardi 11 décembre 1870

²¹⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15765 du Lundi 19 septembre 1870

²¹⁷ *Le Courrier de Lyon* n°15814 du Lundi matin 7 novembre 1871

Ces élections pour une Assemblée Nationale ont finalement eu lieu le 8 février sur l'ensemble du territoire français, hormis les départements envahis par les prussiens. Mais reste à savoir ce que devra faire cette assemblée, car au moment du scrutin, la question qui prédomine est l'arrêt de la guerre ou pas. Voter pour les républicains c'est la continuer et pour les conservateurs c'est au contraire la recherche d'une paix la plus juste possible. Le résultat est ce qu'il en est, mais il ne résout pas tout et des discussions animées vont surgir pour définir le vrai rôle que doit avoir l'assemblée, du point de vue de la province bien évidemment.

b. L'Assemblée Nationale

Cette Assemblée Nationale est le résultat de l'armistice du 26 janvier 1871 signée par Jules Favre. En effet les prussiens voulant négocier la paix avec une institution légale, demandent l'élection de celle-ci. Les élections ayant lieu le 8 février, la campagne électorale est courte et tronquée car 43 départements sont occupés et environ cinq cent mille soldats sont prisonniers en Allemagne et donc ne peuvent voter. Le débat va donc se poser sur, « pour ou contre la poursuite de la guerre ». Le scrutin se déroule aussi bien que possible pour pourvoir les 768 sièges de l'Assemblée. Mais les votes n'amènent que 675 députés, en effet certains hommes ont été élus dans plusieurs départements, ainsi Thiers est censé en représenter 26 et Gambetta, pourtant démissionnaire, se voit élu à la tête de 10 départements. Au final, l'Assemblée compte 150 républicains, 200 orléanistes, 200 légitimistes, 30 bonapartistes, plus une partie flottante n'appartenant à aucun parti mais pouvant donner la majorité à l'un ou à l'autre suivant les propositions. Les journaux conservateurs jubilent vraiment de ces résultats, car il y a une majorité de monarchistes : « *grâce soit rendue à Dieu [...] les élections ont donné victoire aux honnêtes gens*²¹⁸ ».

Par contre les républicains, eux, sont méfiants ; d'ailleurs E. Véron ne parle pas d'Assemblée Nationale mais d'une assemblée de combat, de salut public, qui doit sauver la France de la ruine et de la honte²¹⁹. Cela contraste véritablement avec *La Décentralisation* : « *nous avons la meilleure assemblée qu'ait eu depuis longtemps la France. L'esprit conservateur l'anime et on sent circuler le souffle le plus sincèrement libéral dans ses rangs*²²⁰ ». Ainsi l'Assemblée est un véritable espoir pour les conservateurs, qui voit en elle une autorité morale dont découlent l'ordre, la paix, la liberté et la solution de la France²²¹.

En outre, il convient que l'Assemblée soit soutenue par l'ensemble de la population. Tous les partis se rejoignent sur ce point-là, mais avec plus ou moins d'enthousiasme, notamment *Le Progrès* qui souhaite que l'Assemblée soit souveraine en France, mais qui considère que « *les élus du 8 février prétendent*

²¹⁸ *La Décentralisation* n°41 du Mardi 11 février 1871

²¹⁹ *Le Progrès* n°3878 du Vendredi 3 février 1871

²²⁰ *La Décentralisation* n°74 du Jeudi 16 mars 1871

²²¹ *Le Salut Public* n°98 du Samedi 8 avril 1871

*imposer le silence à ceux du 30 avril et du 7 mai*²²² ». Pour lui, certes, l'Assemblée doit diriger la France, mais avec le soutien de la province et des gouvernements municipaux et régionaux. Ce point les journaux conservateurs semblent l'oublier : *« toute la France des honnêtes gens doit sans trop épiloguer sur tel ou tel détail, prêter le plus ferme appui à l'Assemblée Nationale souveraine*²²³ ». Si *La Décentralisation* soutient autant l'assemblée, c'est que celle-ci est quand même largement conservatrice, donc pas trop apte au progrès et dirigée par une majorité monarchiste. Le journal peut espérer un certain retour aux principes monarchiques. L'on peut même avancer l'idée que le journal se réjouit d'autant plus de l'installation, après Bordeaux, de l'Assemblée dans l'ancre de la monarchie, Versailles, ce château construit par le vénéré Louis XIV. Il appelle aussi tous les autres journaux conservateurs à soutenir l'Assemblée. Cette demande sera d'ailleurs particulièrement bien suivie, du moins à Lyon, car à partir de là *Le Courrier de Lyon* et *Le Salut Public* vont tout faire pour montrer leur soutien à l'assemblée : *« le plus sur indice d'une prochaine guérison serait un immense et formidable ralliement de l'opinion en faveur de l'assemblée, personnification du droit, de la justice, de la légalité, image vivante de la France, expression de la volonté nationale*²²⁴ ». On voit dans ce cas que la presse sait faire autre chose que critiquer, en effet quand il faut faire des louanges à une personne ou une institution, elle le fait, parfois d'ailleurs un peu trop, car allant quasiment jusqu'à l'apologie. Le journal personnifie même l'assemblée pour montrer tout le bien qu'elle apporte au public. Et cela continue : *« il convient que tous les bons citoyens, laissant sommeiller leurs préjugés et leurs préférences politique, fassent acte de soumission absolue vis-à-vis l'Assemblée Nationale et l'éminent homme d'état*²²⁵ ». Le journal demande de faire abstraction des affinités politiques. Dans le fond c'est une belle demande dans l'intérêt de la France pour éviter tout conflit ; mais il ne faut pas oublier que ce même journal déclarait renier le conseil municipal de Lyon car il n'était pas d'accord avec ses actions politiques. Sa demande est parfaitement légitime, mais le journal ne l'applique qu'à moitié, car il ne soutient, en ne faisant pas abstraction de ses affinités, que l'assemblée correspondant le plus à ses attentes et ses besoins. Il va même encore plus loin en estimant que ceux qui rejettent l'assemblée, entrent en rébellion. Ce qui veut dire dans un sens que ces personnes peuvent avoir affaire à la justice si elles ne suivent pas la représentation de la France. Cette affirmation est quand même quelque peu en contradiction avec la liberté de pensée, cette liberté, les conservateurs la comprennent seulement quand ça les arrange, car dans ce cas pourquoi ne pas considérer également comme rebelle ceux qui se détachent du conseil municipal, pourtant fruit de la volonté de la ville.

Enfin dans un dernier temps les journaux, encore une fois souvent conservateurs, se réunissent afin de montrer leur appui à l'assemblée. C'est le

²²² *Le Progrès* n°3975 du Vendredi 12 mai 1871

²²³ *La Décentralisation* n°88 du Jeudi 30 mars 1871

²²⁴ *Le Salut Public* n°134 du Jeudi 4 mai 1871

²²⁵ *Le Salut Public* n°151 du Mercredi 31 mai 1871

cas par exemple de *La Décentralisation* qui se joint à environ 70 autres journaux légitimistes pour défendre l'Assemblée. Pour ceci, ces journaux publient « *une adresse de la presse de province à l'Assemblée Nationale*²²⁶ ». Dans cette adresse, l'appui est complété par une redéfinition des tâches de l'assemblée.

C'est en effet un des points essentiels sur lequel les journaux vont être en désaccord total. Le rôle de l'assemblée va ainsi faire couler beaucoup d'encre.

Ces élections étant prévues dès octobre, les journaux commencent à réfléchir sur ce que doit faire dans un premier temps l'assemblée pour la France. Mais entre le mois d'octobre et février, on peut remarquer une certaine évolution des mentalités. En effet, *Le Salut Public*, en octobre, compte sur l'assemblée pour « donner à la guerre une nouvelle impulsion, établir en France le gouvernement du pays, par le pays sans que les républicains, comme en 1848, confisquent les pouvoirs à leurs profits²²⁷ ». Quelques mois après seulement, voici ce que pense le même journal : « *à l'assemblée nationale seule il appartient de dire si nous devons tenter un suprême effort ou si nous serons contraints de coucher momentanément la tête*²²⁸ ». On voit bien qu'en l'espace de cinq mois, le journal passe d'un état optimiste sur la poursuite de la guerre à une position de soumission, acceptant le choix de l'assemblée sans broncher et ne croyant plus vraiment en une véritable issue pour la France.

L'assemblée passe d'un rôle de sauveur à une vision plus noire, avec pour but d'éviter à la France de plonger encore plus dans l'abîme et essayer tout de même de la relever et au final « *refaire une société vraiment chrétienne et française*²²⁹ ». Mais ce n'est pas une tâche facile et sur ce point les journaux, et en particulier *Le Salut Public*, le savent. En effet ce dernier a conscience que l'assemblée succède à un gouvernement provisoire disséminé entre trois villes. Elle doit arriver à rassembler tout ce monde afin de « trouver et appliquer un remède prompt et efficace à tant de malheurs²³⁰ ». Ce remède passe donc par être capable de trancher entre guerre et paix, rétablir au maximum la légalité et l'ordre, mais sans pour autant s'investir de pouvoirs constituants, « *en un mot, l'assemblée a le devoir de gouverner selon la loi*²³¹ ». Et pour ceci le journal préconise que « *l'assemblée doit s'abstenir de tous débats et voter en silence*²³² ». Jusqu'ici le journal avait gardé un ton assez neutre et une vision réaliste des événements. Mais avec cette dernière phrase la donne change complètement, car comment faire avancer les choses s'il n'y a pas de débats, on peut considérer ça comme une espèce de dictature de la majorité dans laquelle la minorité, élue par le peuple elle aussi, n'aurait aucun mot à dire. Par cela il revient dans les travers de la presse conservatrice et même de la presse en général car les républicains ne sont pas en reste, pour ce qui est de donner son avis sur les événements selon ses affinités politiques.

²²⁶ *La Décentralisation* n°127 du Mercredi 10 mai 1871

²²⁷ *Le Salut Public* n°279 du Jeudi 6 octobre 1870

²²⁸ *Le Salut Public* n°33 du Jeudi 2 février 1871

²²⁹ *La Décentralisation* n°127 du Mercredi 10 mai 1871

²³⁰ *Le Salut Public* n°50 du Dimanche 19 février 1871

²³¹ Ibid.

²³² Ibid.

Pour continuer dans le rôle de l'Assemblée, *Le Courrier de Lyon* confirme les dires de son collègue bonapartiste. Pour lui l'assemblée se doit « *de faire cesser l'arbitraire, de rétablir le règne des lois et de préparer les élections d'une constituante qui sera définitivement chargée de régler le sort du pays et de statuer sur les institutions qui lui conviennent*²³³ ». Pour ceci elle doit « *affirmer son autorité suprême et ne pas se laisser infirmer par quelques gouvernements illégaux comme celui de Bordeaux ; décider de la paix ou de la guerre en nommant un gouvernement adéquat capable de traiter avec la Prusse ; s'occuper à mettre en place une constitution en se déclarant constituante ou se dissoudre et en convoquer une en fixant son mode de nomination*²³⁴ ». Si l'on prend dans un dernier temps *Le Progrès*, il a la même vision que les précédents journaux sur le fait de régler la question de la guerre ou de la paix, mais pour ceci, l'assemblée ne doit en aucun cas se transformer en constituante. Ce serait en effet un attentat à la souveraineté nationale, auquel les citoyens auraient le droit de s'opposer par la force²³⁵.

Ce qui nous amène à un autre débat tout aussi vital et important dans les colonnes des journaux : l'avenir de l'Assemblée Nationale à la fin de son mandat, si celui-ci existe. Ce qui pose la question plus générale des droits de l'Assemblée. Deux visions s'affrontent : pour et contre la dissolution de l'Assemblée et son droit de se transformer en constituante. *La Décentralisation* et *Le Courrier de Lyon*, les deux journaux à tendances monarchistes, veulent le maintien de l'Assemblée Nationale, avec des droits constituants. Mais pourquoi demander sa dissolution ? Certains membres de gauche comme M. Peyrant la demandent car les préliminaires de paix sont signés. C'est une vision des choses mais ce n'est pas celle des monarchistes qui considèrent que justement ce ne sont que des préliminaires donc le travail de l'assemblée n'est pas fini et de plus elle doit encore rétablir la situation intérieure et s'occuper de la question des prussiens qui sont encore sur le sol français et du paiement de la dette²³⁶. Pour ce faire elle a un mandat illimité, rien ne doit entraver la reconstruction de la France : « *le mandat de la chambre n'ayant point été défini par le pays qui l'a élu il est aussi étendu que les circonstances le comportent*²³⁷ ».

Ce mandat soi-disant illimité va devenir ainsi le fer de lance des arguments monarchistes. Ainsi A. Jouve voit ce mandat « *illimité de nature*²³⁸ ». Mais dans les faits, au moment de l'élection y avait-il une limite pour l'assemblée ? Objectivement aucun texte n'avait délimité les pouvoirs de l'Assemblée, mais sur le coup tout le monde s'entendait pour dire qu'elle devait statuer sur la guerre et la paix. Ce manque a donc engendré diverses interprétations et permis à la presse de droite de dire que « l'Assemblée Nationale est constituante car ses électeurs n'ont posé aucune limite à son mandat²³⁹ ». Mais comment poser des

²³³ *Le Courrier de Lyon* n°15901 du Vendredi 3 février 1871

²³⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15910 du Dimanche 12 février 1871

²³⁵ *Le Progrès* n°3889 du Mardi 14 février 1871

²³⁶ *Le Courrier de Lyon* n°16016 du Jeudi 1^{er} juin 1871

²³⁷ *La Décentralisation* n°135 du Jeudi 18 mai 1871

²³⁸ *Le Courrier de Lyon* n°16016 du Jeudi 1^{er} juin 1871

²³⁹ *La Décentralisation* n°138 du Lundi 22 mai 1871

limites quand on doit voter pour des listes ? Ce n'est pas tant les électeurs qu'il faut remettre en cause mais plutôt le mode de suffrage, car au final les monarchistes avancent des arguments concrets. Mais c'est aussi facile pour eux qui sont majoritaires, il est plausible de croire que si l'Assemblée avait été à majorité républicaine, C. Garnier n'aurait pas hésité à demander sa dissolution et proclamer l'irrecevabilité de sa transformation en constituante. Mais il avance tout de même d'autres justifications pour voir l'assemblée devenir constituante. Tout d'abord selon lui la France est lasse du provisoire, ce point est sans doute juste et n'a aucune conséquence sur le sujet, au contraire si le peuple est las, autant lui donner la possibilité de nommer lui-même une constituante, cela le sortirait de sa torpeur. Ensuite l'assemblée a proclamé la déchéance de l'empire donc elle doit se maintenir ; C. Garnier semble oublier que cette proclamation avait été déjà faite par le gouvernement provisoire dès le 4 septembre, l'assemblée n'a fait que l'officialiser. Par la suite le journaliste considère qu'elle n'a aucun pouvoir légal devant elle pour donner les pouvoirs de constituante donc c'est normal qu'elle le fasse elle-même. Dans la forme ce jugement est recevable, mais justement c'est l'assemblée elle-même qui ne veut personne pour contrebalancer son pouvoir. Voilà pourquoi elle n'organise pas les élections d'une constituante. Enfin C. Garnier s'oppose à la demande de l'extrême gauche qui demande à l'assemblée de proclamer la république, or si elle doit statuer en faveur d'une constitution il faut bien qu'elle se rattache à un type de gouvernement²⁴⁰.

Dans un tout dernier temps pour légitimer tous ces dires, il s'appuie sur des textes de droit et la convocation du 8 septembre 1870 dans laquelle les membres du gouvernement de la défense nationale annonçait : « *article 1^{er} : les collèges électoraux sont convoqués le 16 octobre à l'effet d'élire une Assemblée Nationale constituante [...] le 27 septembre la délégation de Tours publie : élection de la constituante*²⁴¹ ». Ces élections seront à chaque fois ajournées et le 28 septembre un nouveau décret est voté pour convoquer l'assemblée mais le terme de constituante n'apparaît pas, pour C. Garnier il est seulement implicite et clair, étant donné qu'il est énoncé précédemment. Toute cette argumentation et cette volonté sont en fait un espoir à un retour de la monarchie, car si l'assemblée s'installe comme constituante et ayant une majorité de monarchiste, il estime qu'au minimum il y aura un gouvernement de type république conservatrice proche d'une monarchie constitutionnelle, et au mieux, pourquoi pas, un véritable retour à la monarchie qui verrait le retour du comte de Chambord. Les monarchistes sont très soudés sur tous ces points et voient dans ceux qui pensent le contraire, des communards²⁴² ; cette vision est un peu extrême, et leurs adversaires sont bien loin d'être des révolutionnaires.

Mais ce ne sont pas les seuls à avoir une opinion très ferme de la situation, les républicains et *Le Progrès* ne sont pas en reste. Pour eux l'Assemblée ne représente même pas le sentiment véritable du peuple français : « *si la chambre*

²⁴⁰ Ibid.

²⁴¹ *La Décentralisation* n°140 du Mardi 23 mars 1871

²⁴² *Le Courrier de Lyon* n°16016 du Jeudi 1^{er} juin 1871

*persistait à se considérer comme l'expression complète et réelle des sentiments politiques du pays, elle ferait preuve d'un aveuglement volontaire qui provoquerait les plus légitimes soupçons sur sa sincérité et qui ferait de son maintien la pierre d'échappement de l'ordre et la pacification du pays [...] s'ériger en constituante, elle violerait son mandat et commettrait la plus grande et la plus coupable des usurpations de pouvoir*²⁴³ ». En fait si l'Assemblée est ce qu'elle est à l'heure actuelle, c'est-à-dire à majorité monarchiste, c'est dû au fait que lors des élections la question de la paix était l'enjeu principal et que seul les monarchistes réclamaient celle-ci, donc logiquement le peuple, las de la guerre, les a suivis. Et cela le journal ne l'impute en aucun cas à la population. Mais au vu des résultats inacceptables, la perte de deux provinces et 5 milliards de dédommagement, l'assemblée n'a plus d'autres choix que de se dissoudre. Mais comme les monarchistes, E. Véron parle selon ses affinités, en aucun cas il n'aurait proposé ceci si les républicains avaient été au pouvoir. Mais toute cette théorie n'est pas propre au seul journal qu'est *Le Progrès*, en effet le 18 mai à Moulins a eu lieu un congrès des journaux républicains des départements provoqué par *La Liberté de l'Hérault et du Gard*. 55 journaux y ont participé, et il a été décidé et voté d'envoyer une adresse à Versailles pour que l'Assemblée Nationale se dissolve de son plein gré²⁴⁴. Si ce n'est pas le cas, *Le Progrès* préconise en dernier recours la force ; en arriver à ne serait-ce que penser ça est quand même un signe fort, et donnerait raison aux conservateurs qui associent République et violence. On atteint là vraiment un extrême et l'on peut se demander si tous les journaux prêchent tous des mesures si démesurées. Il reste donc à voir *Le Salut Public*. Dans ce cas c'est sans doute le journal le plus réfléchi et qui avance des arguments concrets entre ceux des républicains et ceux des monarchistes. En effet après la signature de la paix à l'Assemblée Nationale la droite veut proroger de deux ans le pouvoir exécutif de Thiers, la gauche veut que l'Assemblée déclare la République et l'extrême gauche souhaite la dissolution de la chambre. Pour le journal, « *ces solutions nous paraissent inopportunes* »²⁴⁵. Il argumente par le fait que l'Assemblée Nationale n'a pas le droit de proclamer la République car elle n'est pas constituante ou alors dans ce cas elle a autant le droit de proclamer la monarchie. Pour Thiers se serait lui donner des pouvoirs présidentiels ce qui est hors de question ; et pour ce qui est de la dissolution, la paix n'est pas encore véritablement signée donc la chambre doit encore se maintenir et s'occuper des prussiens encore présents sur le sol français et rétablir la paix intérieure. « *L'assemblée ne possédant pas les droits d'une constituante, ne saurait, sans une criminelle prédiction, toucher à l'ordre des choses existant de fait en France. Nous ne voulons pas insister sur la nécessité absolue de respecter la volonté du pays qui s'éloigne très nettement et très énergiquement de toute pensée de restauration monarchique malgré les horreurs de l'insurrection de paris* »²⁴⁶. Le journal a une

²⁴³ *Le Progrès* n°3979 du Mardi 16 mai 1871

²⁴⁴ *Le Progrès* n°3985 du Mardi 23 mai 1871

²⁴⁵ *Le Salut Public* n°140 du Samedi 20 mai 1871

²⁴⁶ *Le Salut Public* n°157 du Mardi 6 juin 1871

analyse assez fine et objective de la situation et essaye tant bien que mal de se poser en régulateur par rapport à ses concurrents, même si sa démonstration est basée sur ses propres convictions politiques, elles influent peu sur sa façon de raisonner et l'empêche de proposer des solutions violentes. De plus il se base vraiment sur des faits institutionnels. En effet pour lui la constituante doit comprendre une part égale des tous les partis suivant leur importance en France afin d'avoir la meilleure constitution possible, de ce fait cela doit passer par des élections, ainsi le peuple français choisira la constitution qu'il veut avoir²⁴⁷. On peut penser que derrière ceci, il y a quand même ses affinités politiques qui ressortent, dans le sens où il espère il y aura une majorité d'hommes justes au sein de la constituante, et comme il les associe aux conservateurs et aux républicains modérés, la constitution serait en accord avec ce qu'il défend. Mais il passe par des propositions non violentes et ne porte aucun jugement sur ses adversaires.

Parallèlement au débat sur le rôle de l'Assemblée, émerge une autre discussion portant non pas sur une institution mais sur un homme.

3-3. Adolphe Thiers

S'il y a une personnalité à retenir à cette époque sur le plan politique français, c'est Adolphe Thiers (1797-1877), élu le 17 février 1871 à la tête du pouvoir exécutif. C'est véritablement l'homme fort de l'époque. Que l'on soit pour ou contre lui, on ne peut l'ignorer. C'est tout à fait remarquable dans les journaux de province que nous étudions. Il attire toutes les passions, et les sentiments à son égard vont de l'apologie, au rejet total en passant par l'indifférence.

Mais pourquoi tant de sentiments envers cet homme ? La réponse est assez simple, car c'est « *Thiers qui en 1871 devient le sauveur et le défenseur de la République, qui a su persuader les républicains que le combat contre la Commune de Paris était indispensable au succès de la république, il a ainsi dissocié république et l'anarchie. Il l'a engagée sur la voie de la respectabilité*²⁴⁸ »

Les sentiments vis-à-vis de Thiers sont en quelque sorte liés au rapport qu'ont les journaux envers l'Assemblée Nationale. De ce fait ceux qui sont pour le maintien de celle-ci, soutiennent autant que possible Thiers, tandis que les républicains voient dans la proposition de proroger ses pouvoirs pour deux ans, une atteinte à la liberté et un danger pour la République. Encore une fois *Le Salut Public* se place entre les deux partis même s'il se place plus du côté des monarchistes, en prenant Thiers comme un modèle respectable, mais sans pour autant faire son apologie. L'on peut donc reprendre un schéma similaire au précédent et commencer par les monarchistes. Là encore *La Décentralisation*

²⁴⁷ *Le Salut Public* n°151 du Mercredi 31 mai 1871

²⁴⁸ Cf. Jean-François Sirinelli *op.cit.* p.660

est un des journaux les plus engagés et fait une véritable apologie de Thiers. Cela est compréhensible car Thiers, à la base, a des convictions légitimistes. Le journal voit véritablement en lui l'homme le plus apte à gouverner et ne cesse de le comparer à des hommes illustres. Il est donc comparé au duc de Richelieu²⁴⁹, non pas le plus connu sous Louis XIV, mais Armand Emmanuel du Plessis de Richelieu (1766 – 1822), le deuxième premier ministre en titre de France. En 1814, sous Louis XVIII, il fut nommé pair de France ; au retour de Napoléon il accompagna le roi dans son exil et alla soutenir sa cause auprès du tsar Alexandre au Congrès de Vienne. Lors de la seconde restauration il fut nommé président du Conseil et ministre des Affaires Etrangères. Il apparaît donc comme un fervent défenseur de la monarchie et un homme dont la carrière politique se fit pour elle. D'où la comparaison avec Thiers que C. Garnier considère aussi comme un monarchiste convaincu et un homme politique dans ce qu'il se fait de mieux. De plus ils ont tous deux dû gérer une paix injuste, en effet, Richelieu, en 1818 au Congrès d'Aix-la-Chapelle, signe avec les puissances ayant envahi la France, le départ de leurs troupes ; ce qui rapproche encore plus la comparaison.

La seconde analogie est beaucoup plus symbolique, car C. Garnier fait un rapprochement entre Thiers et Nestor²⁵⁰, un personnage mythique inhérent aux œuvres d'Homère. Nestor, fils de Nélée et de Chloris est le seul survivant du massacre de ses frères par Héraclès. Mais la similitude avec Thiers ne porte certes pas sur ce point, mais sur le fait que pendant la guerre de Troie Nestor est le plus âgé et le plus sage des héros dont les conseils sont écoutés de tous. Dans l'Illiade il est le type même du vieillard encore vaillant sur le champ de bataille mais surtout écouté pour son expérience et ses conseils. Et de l'expérience, Thiers en a, journaliste sous la Restauration, il fut ministre sous le gouvernement de Juillet qu'il a servi puis attaqué, ensuite ministre républicain en 1848, historien national avec le second empire et enfin premier ministre avec la troisième république : « *son autorité morale dépasse celle dont fut jamais investi aucun député*²⁵¹ ». Ces comparaisons ont vraiment un aspect apologétique, et cela ne s'arrête pas là, C. Garnier fait constamment l'éloge du parler de Thiers : « *outre une admirable lucidité, le langage du véritable homme d'état*²⁵² », article écrit après le rapport de Thiers pour l'édification publique. Puis après un discours devant l'assemblée, C. Garnier lui trouve « *un style simple et éloquent [...] une cordialité qui fait le charme des discussions et cette franchise*²⁵³ ».

Les orléanistes vont même jusqu'à émettre la possibilité d'une présidence de Thiers mais sous contrôle de la représentation nationale²⁵⁴. Pourtant *Le Courrier de Lyon* est contre la présidence, cela prouve vraiment la confiance qu'ont ces hommes envers Thiers. Mais le journal semble oublier que Napoléon avait fait la même chose et cela avait fini par une dictature et l'empire. Ce fait *Le Progrès* se

²⁴⁹ *La Décentralisation* n°65 du Mardi 7 mars 1871

²⁵⁰ *La Décentralisation* n°151 du Dimanche 4 juin 1871

²⁵¹ *La Décentralisation* n°44 du Mardi 14 février 1871

²⁵² *La Décentralisation* n°317 du Jeudi 17 novembre 1871

²⁵³ *La Décentralisation* n°71 du Lundi 13 mars 1871

²⁵⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15916 du Samedi 18 février 1871

le rappelle parfaitement : « *ce serait un Bonaparte en raccourci ; un Napoléon moins les victoires*²⁵⁵ ».

A la lecture de tous ces journaux il ressort vraiment l'impression que Thiers est le seul homme à diriger véritablement, tout est fait pour le flatter et même le *Salut Public* pourtant si neutre vis-à-vis de l'assemblée déclare qu'il « *a la fermeté, l'impartialité et l'habileté diplomatique du chef du pouvoir de l'exécutif*²⁵⁶ ». Le journal le voit comme un sage, un homme au-dessus de tout dont la parole est maîtresse : « *Thiers est le modèle que chacun doit se proposer en se rappelant l'axiome : l'avenir est aux plus sages*²⁵⁷ ». On est vraiment à la limite d'une mythification. Certes, Thiers est un homme politique de premier ordre, on ne peut le nier. Même E. Véron reconnaît son intelligence, car Thiers veut fonder la république alors que c'est un monarchiste. Mais parallèlement il ne le croit pas non plus capable d'appliquer un vrai gouvernement républicain en raison de l'assemblée qui est bien trop réactionnaire et qui pensent trop à leur parti et à rétablir la religion et la vertu dans la société, ce qui n'est pas républicain²⁵⁸. Dans d'autres articles, il le considère tout simplement comme le « *roi des saltimbanques*²⁵⁹ », ou encore il considère son gouvernement comme un « *interrègne contre la monarchie et la république*²⁶⁰ ». Il serait le serviteur et complice de tous les partis rétrogrades, l'apologiste de toutes les idées mesquines, l'apôtre de toutes les idées surannées, qui sait être chauvin sans être patriote et qui sans être catholique défend le pouvoir temporel du pape uniquement par amour du vieux. La liste continue sur les travers de Thiers, avec, entre autres, le fait que si E. Véron ne le soutient pas c'est à cause de ses mensonges. Par exemple sous Louis-Philippe il déclarait qu'un gouvernement qui attaquerait Paris serait digne du mépris universel²⁶¹. Or si l'on regarde les faits c'est justement ce qu'il est en train de faire et en recherche en plus la légitimité. Ceci est inconcevable pour E. Véron, ce qui peut se comprendre. Encore une fois ce sont des républicains que viennent la majorité des critiques. Mais une exception arrive tout de même et elle vient d'un journal que l'on n'attend pas : *La Décentralisation*. En effet ce journal change radicalement d'avis sur un point en particulier, il considère Thiers comme le premier centralisateur de France car veut que l'Assemblée Nationale rentre à Paris²⁶². Cette critique paraît anodine mais pour ce journal ce n'est pas des moindres sachant qu'il défend ardemment la décentralisation municipale, comme l'indique son titre.

De ces avis divergents envers Thiers s'installent enfin un dernier débat sur la volonté de certains députés de proroger le pouvoir de Thiers pour deux ans. Si les journaux monarchistes semblent se désintéresser de ce sujet ce n'est pas le cas du *Salut Public* qui va changer d'avis par rapport à précédemment et

²⁵⁵ *Le Progrès* n°3892 du Samedi 18 février 1871

²⁵⁶ *Le Salut Public* n°165 du Mercredi 14 juin 1871

²⁵⁷ *Le Salut Public* n°151 du Mercredi 31 mai 1871

²⁵⁸ *Le Progrès* n°3922 du Dimanche 19 mars 1871

²⁵⁹ *Le Progrès* n°3892 du Samedi 18 février 1871

²⁶⁰ *Le Progrès* n°3924 du Mardi 21 mars 1871

²⁶¹ *Le Progrès* n°3951 du Mardi 18 avril 1871

²⁶² *La Décentralisation* n°161 du Mercredi 14 juin 1871

considérer que cela pourrait être une bonne chose car il serait un contrepoids aux interprétations monarchiques de la chambre²⁶³. Mais il semble oublier que Thiers est monarchiste, et qu'il n'est que partiellement rallié à la République. *Le Progrès*, quant à lui, est totalement contre ce projet de loi : « *les dépêches de Versailles donnent comme certain le projet de proroger de deux ans les pouvoirs de M. Thiers. C'est demain que la proposition sera présentée à la chambre. Cette nouvelle nous paraît des plus graves et mérite au plus haut point l'attention du pays*²⁶⁴ ». Il y a plusieurs risques à ce maintien, dans un premier temps si Thiers meurt, au vu de son âge cela peut être probable, l'assemblée prendrait à son compte son héritage et plus rien ne l'empêcherait d'appliquer ses prétentions conservatrices. Ballue, un autre journaliste du *Progrès*, a un avis plus réfléchi, et n'est pas résolument contre cette prorogation car il estime que Thiers a bien œuvré pour la République. Mais le problème vient de l'Assemblée Nationale, en effet Thiers tient son pouvoir de celle-ci, donc si un jour la chambre se détache de lui il n'aura plus aucun pouvoir car la majorité repoussera toute ces propositions, ce qui ferait le jeu des monarchistes et plongerait la France dans une torpeur institutionnelle, ce qui bloquerait la vie politique²⁶⁵.

Les deux chapitres précédents ont livré une vision plutôt générale de la pensée des journaux et de l'idée de la République. Il faut maintenant centrer plus précisément nos journaux sur une période prédéfinie - du 4 septembre 1870 à juin 1871 – période clef dans l'histoire française et lyonnaise. Période qui a vu la mise en place de différents gouvernements révolutionnaires sur le plan régional et national. Ces derniers ont eu un grand choc sur l'ensemble de la population, et en premier lieu la presse qui la représente. De ce fait cela a influencé tout un état d'esprit poussant les quotidiens à accepter certains principes et certaines idées qui font de l'idée républicaine lyonnaise, une identité politique tout à fait spécifique. En effet, la ou les Communes sont la base de toute cette idéologie qui touche vraiment tout les aspects de la société. Ainsi les idées républicaines et Communes sont plus que parallèles, ce sont deux éléments intimement liés, l'un ne pouvant aller sans l'autre.

²⁶³ *Le Salut Public* n°155 du Dimanche 4 juin 1871

²⁶⁴ *Le Progrès* n°3997 du Lundi 5 juin 1871

²⁶⁵ *Le Progrès* n°3999 du Mercredi 7 juin 1871

Partie 3 : Les « Communes » et la mémoire politique

Pour mieux comprendre ce rapport, il faut commencer par analyser comment sont vécus les événements insurrectionnels qu'a vécu la France durant ces quelques mois. A partir de là on pourra donc dégager un sentiment général de la presse lyonnaise et se demander l'influence qu'elle a eu sur la ville de Lyon et en quoi cela a conditionné la construction d'une mémoire politique lyonnaise tout d'abord basée sur de grands principes.

1. LA COMMUNE ET SES APPRECIATIONS

Tout d'abord il faut donc se demander comment la presse lyonnaise se place vis-à-vis de la Commune. Quel sens a-t-elle pour les contemporains ? Est-ce quelque chose de foncièrement mauvais ou bien peut-on s'en accommoder ? Mais une simple définition ne suffit pas et l'exemple de la Commune de Paris est assez révélateur des sentiments des journaux lyonnais.

1-1. La Commune, une révolution ?

Avant toute chose une distinction entre Commune et Révolution est à faire. Si aujourd'hui l'amalgame peut être fait, les contemporains distinguaient alors ces deux éléments, du moins assez régulièrement. La Commune n'est qu'un aspect parmi tant d'autres de faire la révolution. Ainsi l'on doit aussi faire cette distinction et voir le sentiment général que représente la révolution aux yeux de la presse lyonnaise.

La Révolution, son point d'orgue, fut celle de 1789, mais est-ce pour autant qu'elle est acceptée par tous ? Si l'on veut faire une généralité de la révolution, la définition de Jean Dubois est assez appropriée : pour les républicains la révolution représente une idée de liberté et de transformation des structures sociales ; mais à contrario les conservateurs la rejettent avec haine²⁶⁶. Cela dépeint-il vraiment la situation à Lyon ?

Les journaux lyonnais ne font pas exception à la règle et s'inscrivent parfaitement dans cette dynamique. De même l'expression de Jean Dubois de rejet avec haine est, on ne peut mieux vérifiée avec la définition qu'en donne *La Décentralisation* : « la langue n'a pas d'expression capable de caractériser ces êtres et ces choses. Quand on se trouve devant des bêtes féroces il n'y a plus

²⁶⁶ DUBOIS, Jean, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 : à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Librairie Larousse, 1962, p.108

*qu'à abattre et à abattre vite et sans pitié*²⁶⁷ », ou encore, « *la révolution c'est le mal, la révolution c'est la folie, c'est le délire. La révolution c'est le crime, la révolution c'est la suprême honte, la dernière bassesse, l'extrême abrutissement. Dieu délivrez nous enfin de la révolution*² ». L'exemple est frappant. On est vraiment en face d'une haine sans limite pour tout ce qui touche au changement. Mais les autres journaux ne sont pas en reste pour autant, même s'ils sont moins virulents. Pour *Le Courrier de Lyon*, la révolution est tout simplement la cause de tous les maux de la France²⁶⁸. Sans doute le journal va-t-il un peu trop loin, car même si elle amène des arrestations, des exactions et toutes autres sortes de violences, elle permet aussi le renversement de gouvernement autoritaire ne respectant pas le peuple, et ceci est valable pour toutes les révolutions à travers l'histoire. Ainsi lui attribuer tous les malheurs du pays, est quelque peu exagéré, et cette haine de la révolution vient sans doute plus de la peur, la peur du changement et du progrès que cela génère.

Mais il faut aller plus loin que la simple acceptation ou le rejet. Notamment pour ce dernier point, pourquoi y'a-t-il rejet ? De façon plus concrète, que représente-t-elle vraiment pour eux ? Et Inversement si elle possible, dans quel cas ?

La vision du *Salut Public* est sans doute la plus intéressante, mais aussi la plus complexe. Ainsi le journal associe la révolution, notamment celle du 4 septembre 1870, à « *l'intolérance, l'exclusivisme, la haine des supériorités, le sensualisme et le scepticisme*²⁶⁹ ». L'on peut faire une rapide comparaison avec l'Empire précédent, afin de montrer les incohérences de cette définition. Sous l'Empire tous les partis étaient interdits ou du moins étroitement surveillés, ce qui fait que la tolérance était loin d'être de mise ; de même pour l'exclusivisme, le journal ne peut nier que l'Empereur nommait des proches et toute une clientèle à des postes importants. En plus de cet exclusivisme, ressortait un rejet de classes inférieures et par là même, de la majorité du peuple, ainsi il peut paraître normal dans un premier temps que lors d'une révolution les autorités supérieures soient les premières visées, d'où effectivement un rejet des supériorités. Ensuite pour ce qui concerne le sensualisme et le scepticisme, cela se complique. En effet ce sont deux théories philosophiques. La première est une doctrine selon laquelle les connaissances proviennent de la sensation et la seconde défend le fait que la pensée humaine ne peut s'arrêter à une seule vérité absolue, afin d'arriver à une certaine quiétude, loin des conflits de dogmes et de la douleur que l'on ressent lorsqu'on découvre de l'incohérence dans ses certitudes. Associer ces deux théories à la révolution est assez compliqué à comprendre. Pour le scepticisme, le journal veut sans doute faire référence au fait que la révolution rejette tous les dogmes religieux car ils considèrent tous détenir la vérité absolue. Comme le journal est un fervent croyant, il ne peut accepter cette théorie. Ensuite le sensualisme est un des points critiques de la révolution car la sensation est un fait inné à l'homme et vient de ce qu'il ressent

²⁶⁷ *La Décentralisation* n°142 du Vendredi 26 mai 1871

²⁶⁸ *Le Courrier de Lyon* n°15812 du Samedi matin 5 novembre 1870

²⁶⁹ *Le Salut Public* n°105 du Samedi 15 avril 1871

donc de la nature, ainsi cette théorie rejette le fait que Dieu n'a aucune emprise sur les plaisirs des sens de l'Homme et donc qu'il n'est pas inhérent à la nature. On ne peut pas réellement qualifier cette définition de haineuse, mais c'est tout de même un rejet en bloc de tout ce qui touche à la révolution, tant sur le plan politique que religieux. Ainsi s'il y a révolte c'est que le peuple ne croit plus en la loi divine²⁷⁰. Cette réflexion est vraiment la plus aboutie, et les autres paraissent quelconques à côté, mais il ne faut pas pour autant les négliger. En règle générale, il y a rejet car la révolution apporte le désordre et l'anarchie et favorise la réaction²⁷¹. Ce dernier point est tout à fait typique des journaux conservateurs, pour qui la réaction est le progrès. Le seul progrès acceptable est celui du suffrage universel, et justement celui-ci est bafoué avec la révolution²⁷². La révolution fait donc outrage aux élections car « *le parti exalté tient en échec le gouvernement de la défense nationale, le désorganise en arrêtant ses représentants et ses généraux, paralyse ses ressources en détournant son attention et en les forçant à se mettre en garde contre les tentatives anarchiques qui se renouvellent à chaque occasion*²⁷³ ». Dans ce cas seul les révolutionnaires sortent gagnants et profitent des ressources du pays, or « *la république est le gouvernement de tous ; la révolution est le triomphe d'un parti*²⁷⁴ ». En république, personne ne doit prédominer. Ce discours est assez surprenant de la part des conservateurs, surtout des monarchistes qui soutiennent un régime où il n'existe qu'un parti, et qui est dirigé par la volonté d'un seul homme. Mais là encore les journaux écrivent suivant leurs affinités, et il est impossible pour eux d'accepter la domination d'un parti autre que le leur. Mais le rejet total n'est pas le seul sentiment qui domine, en effet les républicains acceptent tout à fait la révolution dans certaines mesures. Sans être entièrement pour la révolution *Le Progrès* admet tout de même qu'elle est possible et même nécessaire dans certains cas. Elle peut être même indispensable « *si l'assemblée menace la souveraineté nationale qui est radicalement incompatible avec tout autre gouvernement que le gouvernement républicain, les républicains ont le droit de défendre la république même contre le suffrage universel*²⁷⁵ ». Ainsi le journal considère que pour mener à bien la défense de la République, l'usage de la force est requis, c'est même le « *devoir des révolutions*²⁷⁶ » : « *pour cela il faut recourir aux moyens énergiques, aux moyens révolutionnaires, nous ne nous lasserons pas de le répéter*²⁷⁷ ». Mais ces mesures révolutionnaires « *ne consistent pas le moins du monde à couper des têtes, comme se le figurent les trembleurs [...] les mesures révolutionnaires que nous réclamons consistent tout simplement dans l'application sérieuse des décrets rendus par le gouvernement c'est-à-dire la levée en masse de tous les*

²⁷⁰ *Le Salut Public* n°123 du Mercredi 3 mai 1871

²⁷¹ *La Décentralisation* n°352 du Jeudi 22 octobre 1870

²⁷² Ibid.

²⁷³ *Le Courrier de Lyon* n°15812 du Samedi matin 5 novembre 1870

²⁷⁴ *La Décentralisation* n°349 du Lundi 19 décembre 1870

²⁷⁵ *Le Progrès* n°3930 du Lundi 27 mars 1871

²⁷⁶ *Le Progrès* n°3785 du Lundi 31 octobre 1870

²⁷⁷ *Le Progrès* n°3850 du Vendredi 6 janvier 1871

*hommes valides soit pour fabriquer matériel, pour se battre ou pour diriger*²⁷⁸ ». En fait le journal estime que toute révolution doit avoir pour principal but la sauvegarde de la patrie, pour le bien de son peuple, et donc si le gouvernement en place va à l'encontre de ceci, le peuple doit prendre les armes contre lui. Et *Le Progrès* n'est pas le seul journal à le penser, *Le Salut Public* partage en effet cette vision : « *nous n'admettons que la secousse révolutionnaire que lorsqu'il est démontré qu'un gouvernement fait litière de l'honneur et de la dignité du pays*²⁷⁹ ». Cela peut être surprenant et l'on peut se demander dans quel but ce journal professe de telles idées. En tout cas il a l'air convaincu et comme cette idée vient relativement tard, au mois de mai, on peut penser qu'il rejoint de plus en plus l'idée républicaine. C'est en effet un journal qui, bien que conservateur, a rejoint la République assez rapidement ainsi que certains de ses principes. Mais il faut tout de même préciser, que la révolution doit servir à la défense de la patrie seulement et non de la République ; point qui le distingue du *Progrès*.

Mais une autre définition prévaut après celle de la révolution, c'est celle de la Commune, comme forme de révolution, retrouve-t-on les mêmes avis que précédemment ou bien les visions sont-elles encore différentes ?

1-2. La révolution par la Commune

Si l'on prend les journaux de droite, les mêmes arguments reviennent : « *la révolution actuelle qui se poursuit sans vergogne [...] nous paraît avoir deux traits distinctifs : elle est socialiste et antireligieuse*²⁸⁰ ». Là encore un vocabulaire dur est utilisé à son encontre, ainsi la commune serait « *un conglomerat de bandits de toute race et de toute langue*²⁸¹ », qui « *s'abîme dans le sang et la fange ; c'est là qu'elle a vécu, c'est là qu'elle devait finir*²⁸² ». Ou encore la commune est « *une caverne*²⁸³ », c'est-à-dire quelque chose de noir, de sombre, d'où ne peut provenir que le mal.

Pour eux l'instauration d'une Commune révolutionnaire ne peut que faire le jeu des prussiens, et plus elle dure, plus leur retour est proche. Toutes sortes de reproches sont faits à la Commune : elle chasse les moines, fait peur à la population, met en place des impôts impropres, empêche les braves gens de partir en guerre car ils ont peur pour leur foyer²⁸⁴. Ainsi le journaliste Devarennès préconise la répression pure et simple face à de telle situation. Mais cela n'est-il pas contradictoire de vouloir prendre des mesures extrêmes pour réprimer des extrémistes, ne vaut-il pas mieux chercher la conciliation ?

²⁷⁸ Ibid.

²⁷⁹ *Le Salut Public* n°129 du Mardi 9 mai 1871

²⁸⁰ *La Décentralisation* n°11 du Jeudi 12 janvier 1871

²⁸¹ *La Décentralisation* n°113 du Mardi 25 avril 1871

²⁸² *La Décentralisation* n°140 du Mardi 23 mai 1871

²⁸³ *Le Courrier de Lyon* n°15969 du Jeudi matin 13 avril 1871

²⁸⁴ *La Décentralisation* n°293 du Lundi 24 octobre 1870

Le Courrier de Lyon a aussi longuement réfléchi sur la question. Pour Eugène Jouve, son rédacteur en chef, la Commune est tout simplement le règne du mal, le règne sur les honnêtes gens qui se plient à ce joug de factieux par lassitude : « *un des fléaux dont le ciel irrité châtie parfois des déportements de notre espèce*²⁸⁵ ». Faire passer la Commune comme une punition divine face aux pêchés de l'homme, c'est avoir trop peur pour affronter la réalité, cela leur donne la certitude que le problème va vite se résoudre car les châtiments divins ne sont jamais définitifs, il s'agit seulement de punir. Mais cet échappatoire dans la religion, vient d'une peur de Dieu, cela ne fait aucun doute, mais aussi de la peur des changements sociaux et politiques qu'elle peut apporter. Tout est chamboulé et le passé de la Terreur de 1793 ressurgit à nouveau suite à certaines décisions, notamment après l'application de la loi des suspects²⁸⁶. Celle-ci consiste à juger une personne, dans les 48 heures suivant son arrestation devant un jury trié comme celui des tribunaux de la Terreur, constitué en général des plus extrêmes des révolutionnaires. Ainsi pour le journal, quand l'Assemblée Nationale juge un seul homme, la Commune peut mettre à mort trois suspects. La peur d'un quelconque retour en arrière prédomine sur tout autre sentiment, et ainsi la Commune est vue comme quelque chose de malsain. Du côté de la gauche et du *Progrès* comment la Commune est-elle perçue ? Pour la gauche dans son ensemble, Jacques Rougerie, dans son article sur la commune et la gauche, cite Bakounine pour comprendre l'impact de la commune sur la gauche : « *la Commune de Paris, qui, pour avoir été massacrée, étouffée dans le sang par les bourreaux de la réaction monarchique et cléricale, n'en est devenu que plus vivace dans l'imagination et dans le cœur du prolétariat de l'Europe*²⁸⁷ ». En fait la Commune représente un certain idéal dans l'idéologie gauchiste, une sorte d'accomplissement, car malgré la défaite elle a montré tous les torts de la société. A partir de là, la question que se pose les historiens et qui fait débat est de savoir si la Commune est représentative de la gauche ou de l'extrême gauche. Si l'on prend *Le Progrès* qui est le journal représentant le mieux la gauche, ressent-il la même sensation que Bakounine vis-à-vis de la commune ?

Au moment de la commune de Paris ou de Lyon, le journal est contre celle-ci dans les faits : « *si au moment où Lyon s'est proclamée république il y avait eu un conseil municipal élu, cette situation eut été toute différente [...] et l'on n'eut pas été obligé de recourir au moyen sommaire et toujours regrettable de l'acclamation*²⁸⁸ ». Le journal ne soutient pas la Commune, mais comme pour la révolution il avoue sa nécessité car elle a permis de prendre conscience du mauvais gouvernement impérial et donc du bien fondé de la république, la commune est donc la transition logique entre l'empire et la république. Les travaux de Pierre Labasse démontre aussi une certaine ambiguïté de la part du

²⁸⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15975 du Mercredi matin 19 avril 1871

²⁸⁶ *La Décentralisation* n°97 du Samedi 8 avril 1871

²⁸⁷ Article tiré de : BECKER, Jean-Jacques & CANDAR, Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1. L'héritage du XIX^e siècle*, Paris, Ed. la Découverte, 2004, p. 95

²⁸⁸ *Le Progrès* n°3741 du Samedi 17 septembre 1870

journal vis-à-vis de la Commune, et les contemporains le place dans le camp des « sectateurs » de la Commune à cause de ses positions changeantes²⁸⁹.

Mais la Commune ce n'est pas la république et ça, le Dr. Jantet le démontre bien en comparant ces deux composants. La république est ainsi fondée sur le suffrage universel, tandis que la commune le foule au pied en s'insurgeant contre la représentation légale ; elle demande l'application pacifique des lois de la liberté, de la justice et de l'égalité, alors que la Commune prétend trancher d'un seul coup de sabre toutes les questions sociales²⁹⁰. La comparaison s'arrête là mais cela montre bien déjà que le journal, bien qu'acceptant la commune comme un élément transitoire, préfère largement la république et ne se reconnaît pas dans celle-ci, ne l'intègre pas dans un souvenir glorieux propre à son parti : « *la commune est morte, mais pas la république*²⁹¹ ».

Avec ce dernier point l'on commence à constater une différenciation entre la pensée politique lyonnaise et une pensée plus générale. Mais avant de s'étaler sur cette question, avec l'exemple parisien, quelques autres points sont à développer, et dans un premier temps, puisque l'on a vu la définition de la commune, il faut voir, qui sont les communards.

1-3. Que sont les communards ?

« Les révolutionnaires, les communards, les communistes, les communalistes », voici les noms donnés aux hommes qui osent s'élever contre le gouvernement. Ces termes sont utilisés sans distinction les uns des autres, et même si l'on peut les différencier actuellement, dans l'esprit de l'époque cela voulait dire exactement la même chose. Mais ce sont là des termes généralistes et corrects, dans la plupart des cas des mots beaucoup plus durs sont utilisés envers les communards ; toute la haine que représente la Commune pour la droite est rejetée sur eux.

« *Tous les rouges ne sont pas des forçats mais tous les forçats sont rouges*²⁹² », cette seule phrase de Proudhon, réutilisée pour l'occasion par un journal conservateur, permet de se faire une première idée de qui est le communard. Ainsi pour faire une sorte de généralisation, ces hommes sont la « lie de la société²⁹³ », envers laquelle il ne faut avoir aucune pitié. Les journaux conservateurs ont une imagination assez débordante en réalité pour désigner ceux qu'ils détestent.

En fait, si l'on veut faire une sorte de liste de qui sont les révolutionnaires, ce sont : « *les gardes nationaux des mauvais quartiers, les garibaldiens, l'Internationale qui veut le bouleversement social, les repris de justice, la*

²⁸⁹ LABASSE, Pierre, *Le Progrès et l'opinion lyonnaise de 1859 à 1890*, 1965, DES, histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon, p.79

²⁹⁰ *Le Progrès* n°3993 du Mercredi 31 mai 1871

²⁹¹ Ibid.

²⁹² *La Décentralisation* n°133 du Mardi 16 mai 1871

²⁹³ *La Décentralisation* n°98 du Dimanche 9 avril 1871

*franc-maçonnerie, les gambettistes et les bonapartistes qui soutiennent tout pour le retour de leur empereur*²⁹⁴ ». En fait, à part le dernier cas, sont communards tous ceux qui ont un minimum de revendications sociales, ces « *principes qu'ils représentent sont énergiquement répudiés par l'immense majorité des citoyens*²⁹⁵ ». Et l'on voit ressurgir les complots francs-maçons et Internationale. Le journal part du principe que les honnêtes gens ne peuvent avoir ce genre de revendications donc ne participent pas à la révolution. Ces honnêtes gens étant majoritaires, la société a donc une chance de s'en sortir. Mais le fait que les communards viennent des quartiers populaires et qu'ils soient minoritaires, est un peu contradictoire sachant que ces quartiers populeux sont en pleine expansion dans la plupart des grandes villes et de ce fait leur population devient vite supérieure à celles des quartiers plus anciens et plus bourgeois, par conséquent honnêtes, du reste de la ville.

Mais tout de même ce qui est étonnant c'est que toute cette soi-disant population révolutionnaire en marge de la société, est considérée comme un parti à part entière, du moins il est qualifié comme tel : « *l'implacable et dangereux parti de la commune révolutionnaire*²⁹⁶ ».

Ce parti aurait pour programme de « *tuer le suffrage universel en s'appuyant seulement sur la force, en détruisant l'obéissance et le respect*²⁹⁷ ». Et pour arriver à leurs fins ils pactisent avec l'ennemi, ce qui explique que les bonapartistes soient cités dans la liste des révolutionnaires : « *favorisé par ses complots et non par ses ambitions furieuse des projets de nos envahisseurs avec lesquels il est véhémentement soupçonné de pactisme*²⁹⁸ ».

De plus, ce parti serait composé « *que de bandits répudiés par tous les partis*²⁹⁹ », qui n'ont d'autres idéologies que de voler et assassiner. Ces bandits représentant la lie de la populace des faubourgs et tout un contingent d'étrangers « *qui lui impriment un caractère cosmopolite qui est un outrage au sentiment national*³⁰⁰ ».

Ces communards représentent vraiment toutes les peurs anciennes et nouvelles. Peurs nouvelles, c'est-à-dire peurs des revendications sociales, peur du changement et du progrès. Et peurs anciennes, notamment pour *La Décentralisation* qui les qualifie parfois de « *robespierrots*³⁰¹ », là le souvenir de la Terreur est omniprésent et effraie encore.

Mais dans tous les cas, quelque soit le terme utilisé, de révolutionnaires à communards, tous doivent être traités sans pitié et leur mort est largement souhaitée dans certains cas. Par exemple on peut citer Albert Richard, révolutionnaire lyonnais qui proposait de lever une armée pour partir à l'encontre des prussiens, auquel *Le Courrier de Lyon* adresse ces mots : « *eh bien soit : qu'il parte ! Qu'il emmène avec lui tous ces patriotes exaltés qui épouvantent la*

²⁹⁴ *La Décentralisation* n°88 du Jeudi 30 mars 1871

²⁹⁵ *Le Salut Public* n°29 du Dimanche 29 janvier 1871

²⁹⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15296 du Dimanche matin 29 janvier 1871

²⁹⁷ *Le Salut Public* n°82 du Jeudi 23 mars 1871

²⁹⁸ *Le Courrier de Lyon* n°15296 du Dimanche matin 29 janvier 1871

²⁹⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15989 du Mercredi matin 3 mai 1871

³⁰⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15996 du Mercredi matin 10 mai 1871

³⁰¹ *La Décentralisation* n°91 du Dimanche 2 avril 1871

*population paisible par leurs allures bruyantes et désordonnées, par les actes arbitraires dont ils sont les instruments qui portent atteinte à la fois à la loi, à la sécurité publique, à la propriété et à la liberté individuelle*³⁰² ». Souhaiter la mort d'un de ses compatriotes, quand ses idées sont en contradiction avec les siennes, montre bien toute la haine que le journal a envers ces hommes et leurs actions. Et en même temps ils se contredisent eux-mêmes, car un des reproches qu'ils font aux communards, est de ne pas se battre contre la Prusse et d'être antipatriotes. Le cas d'Albert Richard prouve exactement le contraire. Tous les journaux, conservateurs en tête, professent la défense de la ville et le combat contre les prussiens, mais au final la majeure partie des gens refusent le combat et laissent faire les autorités qu'ils adulent tant, afin de les critiquer par la suite. Encore une fois la différence fait peur, un groupe de gens sort du lot et veulent agir, donc la réaction envers eux est violente.

Ce sentiment prédomine au cours de toute notre période, et notamment dans les journaux monarchiques, qui préconise de n'avoir aucune mansuétude envers ces hommes et de leur donner un châtiment exemplaire³⁰³. Mais si vraiment ils ont un fort ressentiment envers eux et leurs méthodes violentes, ce qui peut être compréhensible, pourquoi prôner la force et la violence ? Ce serait tomber dans les mêmes travers qu'eux, alors que leur donner un procès juste et équitable leur montrerait les bienfaits de la république, et ainsi éviterait tout sentiment de vengeance, inévitable en cas de rejet pur et simple.

Bien évidemment tous les journaux ne sont pas aussi extrêmes, ou tout du moins savent faire la part des choses. C'est le cas du *Salut Public* qui considère que « *les insurgés de Paris sont à diviser en deux classes distinctes les malfaiteurs et les égarés*³⁰⁴ ». Les malfaiteurs assassinent, pillent et symbolisent « *un banditisme cosmopolite qui dépourvu de sens moral, de patriotisme et s'affranchissant de toutes les entraves de la liberté, s'abandonne à l'orgie des instincts les plus dépravés*³⁰⁵ ». De la part de ce journal les mots sont durs aussi envers cette partie de la population, mais il y a aussi les égarés, qui sont des fainéants, des ivrognes, qui acceptent les actions des malfaiteurs car ainsi ils sont payés en tant que gardes nationaux sans travailler³⁰⁶. Le journal a peu de considération pour les classes populaires, l'on a vraiment une vision trop étroite de la situation. Il y a forcément des gens qui n'appartiennent à aucune de ces deux catégories, qui ont des revendications sociales importantes mais font preuve de civisme en ne portant pas atteinte à l'intégrité du reste de la population et n'étant pas fainéants pour autant. L'avantage qu'à ce journal, si c'est un avantage, c'est qu'il demande des sanctions dures envers les communards, mais seulement contre les malfaiteurs, les égarés ne sont pas mis en cause, ce qui permet une certaine relativisation dans ces propos.

Le journal le plus sobre dans ses écrits est encore *Le Progrès*, qui ne critique pas les communards, mais demande au gouvernement, à la société et à tous

³⁰² *Le Courrier de Lyon* n°15788 du Mercredi matin 12 octobre 1870

³⁰³ *Le Courrier de Lyon* n°15996 du Mercredi matin 10 mai 1871

³⁰⁴ *Le Salut Public* n°107 du Lundi 17 avril 1871

³⁰⁵ Ibid.

³⁰⁶ Ibid.

ceux qui critiquent ces hommes, de se remettre en question avant de juger les insurgés. Pour le journal aussi ils représentent les parias de la société, mais c'est cette dernière qui les a rejetés et n'a rien fait pour les intégrer, alors ils prennent les armes et essaient de s'affirmer. Si quelque chose avait été fait pour eux, tous ces événements n'auraient pas eu lieu, ou du moins pas dans ces proportions³⁰⁷. C'est bien évidemment le point de vue du journal qui est exposé là, mais cela nous montre qu'il arrive à se détacher un minimum de la société dans laquelle il vit. Mais parallèlement on s'aperçoit de plus en plus que le journal joue sur deux tableaux, ou tout du moins il n'arrive pas à se positionner réellement pour une idée précise. Dans ce cas il adhère au fait que les communards soient des parias mais il essaie tant bien que mal de relativiser. Cela peut rester encore flou dans ce cas, mais cela va s'affirmer au fur et à mesure des événements que le journal va traiter, notamment quand il doit se positionner sur les communes de Paris ou de Lyon.

1-4. Et la Commune de Paris ?

La commune de Paris va être un des premiers traits révélateurs de la pensée lyonnaise. Pour cette Commune l'on ne reviendra pas forcément sur la chronologie de celle-ci, en effet elle a été largement étudiée par le passé³⁰⁸. Ainsi on s'attachera surtout à voir comment elle a été vécue par la presse lyonnaise et comment celle-ci s'est positionnée. Et surtout voir si la définition qu'ont donnée les journaux sur la Commune en général correspond à leur vision en temps réel de cet événement.

Dans cette Commune de Paris, on retrouve tous les stéréotypes que l'on a vus précédemment sur les communards, comme quoi tous les insurgés étaient des incapables venant des quartiers populaires, puisque des bouchers sont nommés généraux, des escrocs sont au gouvernement et des ouvriers fainéants sont soldats³⁰⁹. Pour ce qui est du sentiment envers la Commune en elle-même, c'est toujours la haine qui domine, mélangée à la peur, les deux étant liées : « *les rouges sont maîtres de Paris [...] Paris se consumerait dans la plus sanglante orgie. Mais nous craignons le contrecoup des grandes villes de province [...] nous voici nécessairement arrivé à une fin ; ce sera celle de la république ou celle de la France elle-même*³¹⁰ ». On peut remarquer quand même un changement, ou du moins une évolution dans ces propos ; alors qu'avant, seule la nation comptait et on craignait pour sa perte, maintenant la notion de République apparaît, elle est associée à cette crainte. Le journal ne se met pas à soutenir ce gouvernement, mais la hantise de se retrouver sans aucun gouvernement est plus forte que le rejet de la république. Ainsi, pour la

³⁰⁷ Le Progrès n°3992 du Mardi 30 mai 1871

³⁰⁸ Pour exemple : DOMINIQUE, Pierre, *La commune de Paris*, Paris, Grasset, 1970

³⁰⁹ Le Salut Public n°95 du Mercredi 5 avril 1871

³¹⁰ La Décentralisation n°80 du Mercredi 22 mars 1871

première fois, il compte sur la République et son expérience, tant critiquée, de six mois, pour sauver la France et éviter que l'insurrection ne se développe en province.

On retrouve aussi parallèlement tous les reproches habituels, notamment celui de soutenir la Prusse. Cette vision est encore plus présente car les prussiens sont encore proches de Paris et peuvent facilement intervenir en cas de problèmes : « *Le sang a coulé à l'intérieur de Paris. Pendant que les prussiens tiraient sur les forts, les rouges faisaient feu contre l'hôtel de ville et sur les défenseurs de la patrie. Une fois de plus on a trouvé la main crasseuse de la démagogie dans la main sanglante de M. de Bismarck*³¹¹ ». Le complot de la Prusse est couplé avec celui de l'International : « *la commune terroriste de Paris dirigée par l'AIT pour le compte de Napoléon*³¹² ». Mais ce rapprochement n'est pas vraiment logique. En effet l'AIT défend la fin de tout appareil gouvernemental afin de créer un monde égal et sans frontière où toute sorte de gouvernement est à proscrire. L'Empire est l'exemple même de la centralisation de tous les pouvoirs aux mains d'un seul homme qui cherche constamment à faire la guerre pour agrandir ses frontières. Ces deux visions sont vraiment opposées l'une de l'autre pour que l'un des partis travaille pour l'autre. Evidemment rien n'est sûr, et le journal peut avoir raison, mais plus dans le sens où la révolution fait le jeu de Napoléon car de ce fait la Prusse est plus encline à intervenir en prenant pour excuse le fait de vouloir pacifier le pays.

C'est *La Décentralisation* qui se formalise le plus de cette Commune, *Le Courrier de Lyon* ne la prend pas vraiment au sérieux car il considère que comme l'Assemblée Nationale est toujours présente, l'insurrection n'est pas sérieuse, et elle ne le deviendra que si le gouvernement est aux mains des communards³¹³. Enfin *Le Salut Public* reste quant à lui fidèle à ses positions : « *mouvement de Paris est [...] une révolution dans le mauvais sens du mot, jacobine et socialiste*³¹⁴ ». Il peut accepter la révolution mais seulement dans certains cas précis, notamment quand le gouvernement renie les principes de liberté, or ici ce n'est pas le cas. Au contraire la Commune s'est élevée contre le suffrage universel et a renié toutes les libertés en opprimant le peuple³¹⁵.

Mais que pense *Le Progrès* de tout ça ? Au vu de ses opinions changeantes, on peut difficilement faire des généralités comme pour les journaux conservateurs qui ont le mérite d'être fidèle à leurs idées et de s'y tenir. A la limite, on peut même suivre l'évolution de la pensée du journal de façon chronologique. Ainsi au lendemain du déclenchement des hostilités, E. Véron est formellement contre l'insurrection parisienne et la Commune car elles tuent le suffrage universel, et même si le journal n'aime pas l'Assemblée, il la respecte car elle est issue de la volonté populaire³¹⁶. Il la comprend encore moins car même des révolutionnaires reconnus comme Murat, Jadard ou Malon condamnent cette insurrection, car

³¹¹ *La Décentralisation* n°28 du Dimanche 29 janvier 1871

³¹² *La Décentralisation* n°91 du Dimanche 2 avril 1871

³¹³ *Le Courrier de Lyon* n°15948 du Mercredi matin 22 mars 1871

³¹⁴ *Le Salut Public* n°109 du Mercredi 19 avril 1871

³¹⁵ *Le Salut Public* n°91 du Samedi 1^{er} avril 1871

³¹⁶ *Le Progrès* n°3925 du Mercredi 23 mars 1871

elle fait le beau jeu des bonapartistes qui utilisent les républicains les plus extrêmes et les moins instruits pour les soulever contre l'Assemblée³¹⁷. Sur ce point-là il rejoint donc la pensée conservatrice, et l'on peut donc penser que c'est le sentiment général qui domine l'époque. Mais quelques jours plus tard, bien que la situation de Paris n'est guère évoluée, son avis change considérablement : « *considéré dans son ensemble l'insurrection de paris nous paraît légitime [...] mais inopportune et nous gardons la triste conviction qu'elle sera funeste à la république*³¹⁸ ». Pour le journal elle est même devenue « *raisonnable*³¹⁹ ». Pour le journal être raisonnable, c'est appliquer des décrets révolutionnaires sans coup férir dans le but de sauver la république et la patrie, or la Commune de Paris, bien qu'appliquant ses décrets, reste quand même imprégnée de violence et de vexations, ce qui la rend peu raisonnable dans les sens du journal. Le journal l'avoue d'ailleurs lui-même : « *il est parfaitement vrai que le gouvernement de la commune fait chaque jour un nombre considérable de sottises et semble prendre à tâche de se discréditer dans l'opinion publique par son mépris de la liberté [...] ce qui domine en ce moment à Paris ce n'est pas la commune c'est la haine*³²⁰ ». A nouveau le journal se contredit, il fait l'énumération de tous les problèmes qu'engendre la Commune en concluant qu'elle représente la haine, alors que peu de temps avant elle était raisonnable. Parallèlement, le journal essaie de comprendre pourquoi cette situation a lieu à Paris. Ce point-là est très important car c'est vraiment à partir de ça que l'on peut comprendre la position finale du *Progrès*. Ainsi E. Véron fait ressortir trois causes qui expliquent l'insurrection parisienne :

- Des causes morales : colère contre le gouvernement du 4 septembre, la capitulation suite à un important siège de la ville et le refus de l'Assemblée de siéger à Paris,
- Des motifs politiques : la Commune revendique le maintien de la république et l'autonomie communale,
- Des raisons économiques : la population ouvrière n'a plus de travail, elle ne survit que grâce aux 30 sous journaliers qu'elle gagne en étant gardes nationaux, ce qui entraîne des mouvements de contestation.

Pour E. Véron, ce sont ces causes qui sont légitimes, ce qui l'est moins c'est la manière de les appliquer par le biais des actions des communards : « *nous avons soigneusement et sincèrement séparé la cause du gouvernement de la commune et celle de Paris*³²¹ ». Ainsi le journal se place dans une position à deux tranchants. D'une part, il n'approuve pas les débuts de la Commune basée seulement sur un sentiment d'injustice et de colère d'avoir perdu son rang et d'avoir été sous le joug de la province sous l'empire et après la chute de celui-ci. Mais, d'autre part, il accepte et comprend les revendications politiques de la ville : « *aujourd'hui les hommes chargés par le suffrage universel de défendre son autonomie municipale ne songent plus le moins du monde à faire de Paris*

³¹⁷ *Le Progrès* n°3939 du Dimanche 26 mars 1871

³¹⁸ *Le Progrès* n°3933 du Jeudi 30 mars 1871

³¹⁹ Ibid.

³²⁰ *Le Progrès* n°3954 du Vendredi 21 avril 1871

³²¹ *Le Progrès* n°3959 du Mercredi 26 avril 1871

*une république isolée au milieu de la France*³²² » ; voire même il les soutient car il a les mêmes. Ce qui fait qu'au final, le journal soutient Paris mais pas la Commune. Le journal se trouve donc dans une position aléatoire, ne pouvant ni tout rejeter en bloc, ni tout accepter. Cette situation se prolonge même dans la résolution de problèmes parisiens. En effet pour ses revendications politiques « Paris se fera sauter et brûler plutôt que de se rendre à M. Thiers et de renoncer à son programme³²³ ». Sur ce point E. Véron est on ne peut plus d'accord. Mais pour ce qui concerne la Commune, le journal demande de cesser la guerre civile pour des questions d'humanité et d'intérêt : « *alors que tant de considérations militent en faveur d'une pacification complète et nous font un devoir d'arrêter l'effusion de sang, il n'y a plus à hésiter*³²⁴ ». Faut-il donc utiliser la force ou bien chercher la conciliation afin de pacifier Paris et la France ? Même sur ce point, *Le Progrès* ne sait pas lequel choisir et défend les deux points de vue.

On voit donc bien que ce journal n'arrive pas à se stabiliser, qu'il hésite entre le modérantisme et l'extrémisme. On peut donc se demander si ce trait est caractéristique de tous les journaux républicains ou est-ce seulement une particularité du *Progrès* ? Répondre à cette question équivaldrait à s'intéresser à tous les journaux républicains de l'époque, ce qui n'est évidemment pas notre sujet. Mais tout de même l'on peut se demander pourquoi le journal pense de cette manière, quelles sont ces revendications profondes qui font que le journal hésite entre les deux bords ? Sans oublier les autres journaux qui étant plus intransigeants dans leur façon de pensée, permet de donner une base solide à des comparaisons et à terme d'essayer de faire ressortir la relation entre idée républicaine et commune.

2. LYON ET SES COMMUNES, UN ELEMENT INHERENT A SA MEMOIRE POLITIQUE...

Cela passe par le fait de voir comment les journaux se basent par rapport à la Commune de Lyon. Mais avant de s'attacher à la Commune en elle-même, il faut comprendre le passé lyonnais, et plus particulièrement le passé violent de la ville, car c'est lui qui va influencer sur le ressenti des événements lyonnais et sur l'apparition d'une mémoire politique lyonnaise.

2-1. Un passé et un présent violent...

La commune de Lyon, à la différence de celle de Paris a beaucoup moins été étudiée. Il est donc important de revenir sur certains événements majeurs. Pour ceci les témoignages d'époque sont très importants mais nous livrent un point

³²² *Le Progrès* n°3950 du Lundi 17 avril 1871

³²³ Ibid.

³²⁴ *Le Progrès* n°3967 du Jeudi 4 mai 1871

de vue pas forcément objectif. Le plus accessible est sans doute celui d'Andrieux³²⁵, que l'on peut compléter ensuite avec l'ouvrage de Bruno Benoît où celui-ci retrace le passé violent de Lyon³²⁶. Avant tout, revenir sur certains points noirs de l'histoire lyonnaise est primordial afin de comprendre la réaction des journaux face à la Commune de Lyon.

Sans reprendre tout l'ouvrage de Bruno Benoît sur ce sujet, on peut tout de même faire un récapitulatif des événements violents majeurs dans l'histoire de Lyon. Il prend comme point de départ la révolte des deux sous de 1786 qui est en quelque sorte l'élément annonciateur des événements à venir : « ces luttes violentes de 1786 sont plus des combats de demain que d'hier³²⁷ ». Cette révolte était basée essentiellement sur des problèmes économiques, puisque les canuts avaient fait sédition et réclamaient une augmentation : « *il n'y aura pas de navette sans les deux sols*³²⁸ ». Les véritables violences à tendance politique débutent en 1789-1790, quand Lyon apprend ce qui se passe à Paris. Des manifestations s'organisent alors contre la loi des octrois et les impôts en général, elles vont évoluer en violences collectives libératrices, qui, après une première répression en juillet 1789, vont reprendre en juillet 1790. Ce qui aboutit à la suppression de l'octroi.

Mais la revendication politique s'intensifie et en 1793 après la chute du roi, la situation se dégrade à Lyon où deux partis s'affrontent, les montagnards autour de Charlier et les Girondins. Les premiers s'érigent en véritable contre pouvoir à Lyon, face à la République. Les combats se multiplient, mais dans la lutte Charlier ne s'occupe pas de la Fabrique et rentre en conflit avec le peuple. La ville se soulève le 29 mai 1793 et arrête Charlier. Le lendemain un conseil municipal provisoire se met en place et s'inscrit en contradiction de Paris et des Montagnards. Lyon est alors vue comme une ville blanche, c'est-à-dire royaliste. Et le 12 juillet la Convention déclare Lyon en état de rébellion et assiège la ville pendant 60 jours, avant de proclamer un « Lyon n'est plus !³²⁹ » retentissant qui entraîne une grande période de répression à Lyon. La ville est alors partagée entre trois grands courants politiques, les jacobins-charliéristes pour une république populaire dépendant de Paris, les modérés-fédéralistes défendant le pouvoir local, et les royalistes.

La ville va recouvrir sa reconnaissance par la Convention en octobre 1794, les exactions des jacobins sont alors dénoncées. Sous l'Empire la ville retrouve sa splendeur, mais sous le contrôle de Paris car la ville n'a toujours pas de municipalité.

Le XIX^e siècle commence alors sereinement sous le faste de l'Empire. Mais la paix totale n'est pas de mise et les aspirations diverses ne se sont pas éteintes et sont prêtes à se rallumer. Cela arrive en 1814 quand les autrichiens entrent

³²⁵ ANDRIEUX, Louis, *La commune de Lyon en 1870 et 1871*, Paris, Perrin & Cie, 1906

³²⁶ BENOIT, Bruno, *L'identité politique de Lyon : entre violences collectives et mémoires des élites (1786 – 1905)*, Paris, L'harmattan, 1999 (Chemins de la mémoire)

³²⁷ Ibid p.26

³²⁸ Ibid p. 24

³²⁹ Ibid p. 36

dans la ville, une résistance se met en place, mais celle-ci ne fait pas l'unanimité et l'on voit se réveiller les prétentions jacobino-républicaines. Mais ce ne sont pas celles-ci qui dominent dans la ville puisque Louis XVIII est reconnu Roi de France à Lyon, avant Paris. Des tensions antiroyalistes apparaissent alors en ville, et l'année 1816 connaît une vague de terreur blanche. La tendance se calme au fur et à mesure et la ville passe même la révolution de 1830 sans verser une seule goutte de sang.

Cela ne va pas durer. La révolution de Juillet 1831 réveille les espoirs démocrates. Les anciennes questions refont surface notamment celles des tarifs de la part des canuts, ceux-ci n'ayant pas changé depuis le XVIII^e siècle. Les marchands-fabricants résistent et la réforme tarde. En novembre les canuts passent alors à l'attaque et s'emparent de l'Hôtel de Ville après un long et violent affrontement qui fait 6000 morts. Mais aucun changement notable ne suit cette révolte puisque la république n'est pas proclamée, et les insurgés sont trop peu nombreux pour prendre en main un nouveau gouvernement. L'ancien ordre se remet donc en place et la ville reprend son calme, sans qu'il y ait eu de grands changements. Mais des grèves secouent la ville en 1833 et 1834. Ces grèves se veulent apolitiques et pacifiques et avec pour seul but la hausse des tarifs. En février 1834 les esprits se calment, pour mieux se reprendre peu de temps après mais cette fois avec comme toile de fond la république. L'on est ainsi passé de revendications salariales à des revendications politiques. Encore une fois l'échec en est le seul aboutissement et s'en suit le découragement, sans pour autant connaître l'abandon des convictions. Celles-ci vont se maintenir dans des sociétés secrètes telles que les babouvistes, les fouriéristes ou encore icariennes.

Ainsi en 1846 lors des élections ministérielles, les autorités pensent que la monarchie de Juillet contrôle la situation lyonnaise, mais l'opposition s'organise autour d'un monde ouvrier qui se politise, de la bourgeoisie libérale et républicaine modérée. C'est ainsi qu'en février 1848 un grand cortège descend de Croix-rousse en chantant la Marseillaise et réclamant la république. Elle est proclamée le soir même, et un conseil municipal provisoire est formé par les bourgeois républicains. La garde nationale est reformée, sous la forme de milices de quartiers, dont la plus connue est celle des Voraces de la Croix-rousse, considérés comme les descendants de Charlier. Les élections confirment ce mouvement de république sociale et 1849 voit la victoire des rouges. Cela entraîne la division entre les Voraces et les républicains conservateurs. Des barricades se montent et l'affrontement devient inévitable. Celui-ci voit l'écrasement des Voraces et le retour au calme de la ville.

Malgré cet écrasement physique, l'esprit persiste. En 1852, les faubourgs de la Croix-rousse, Guillotière et Vaise sont rattachés à la ville de Lyon. Ils deviennent alors des quartiers populaires où l'esprit républicain et social est vivace.

C'est donc dans cet état d'esprit que l'année 1870 arrive, avec encore le souvenir des affrontements économiques et politiques passés, des Charlier et des Voraces.

Tout ceci va être important pour la suite des événements et aura un fort impact dans les mentalités des bourgeois lyonnais modérés. Et cela va concourir à l'édification d'une mémoire collective lyonnaise qui trouvera toute son importance dans l'édification de la République et la définition de ses principes. Tout ce passé est à compléter avec les événements de 1870 et 1871. Comment ceux-ci sont-ils vécus par la presse et comment sont-ils retranscrits par celle-ci ?

2-2. ... Durement ressenti...

1870 est donc l'année du grand changement, après quasiment un siècle de tentative pour proclamer une république stable, celle-ci est enfin instaurée le 4 septembre 1870 après la nouvelle de la défaite de Sedan et la capitulation de Napoléon. Un gouvernement provisoire lyonnais se forme dans le Comité de Salut Public. L'on peut donc retracer les événements s'étant déroulés à Lyon entre septembre 1870 et juin 1871 ; notamment grâce aux témoignages d'époques et plus particulièrement celui de Louis Andrieux³³⁰, et dans une moindre mesure ceux de Louis Garel et du Docteur Crespin³³¹. Ce cadrage chronologique analysé parallèlement par les journaux permet ainsi de mieux comprendre certains aspects de leurs sentiments politiques, et l'on peut commencer à dégager une certaine mémoire politique commune avec en arrière plan une idée républicaine spécifique. Bien sûr, on ne s'attachera pas au moindre petit détail des événements, une lecture générale, en s'arrêtant sur les points importants, sera suffisante. De plus les journaux ne reprennent pas forcément tous les points qu'aujourd'hui on peut trouver primordiaux ; c'est aussi un fait intéressant de savoir ce qui marque vraiment la vie lyonnaise et ce qui au contraire ne l'est pas.

Le 4 septembre 1870, « *la seconde ville de France*³³² », proclame la république sur le balcon de l'hôtel de ville, avant Paris, après la nouvelle de la défaite de Sedan. Celle-ci n'est pas la première tentative de la part de la ville, en effet, le 13 août de la même année le notaire Lentillon avait également tenté de proclamer la république, mais en vain³³³. La foule est en liesse et de nombreux cortèges se forment pour libérer les anciens prisonniers politiques de l'empire, dont Andrieux, tout le peuple lyonnais exulte et espère un retour à l'ordre comme en 1792. Comme à cette date, trois tendances dominent, les partisans de la république sociale, les Internationalistes et les partisans d'un régime

³³⁰ ANDRIEUX, Louis, *La commune de Lyon en 1870 et 1871*, Paris, Perrin & Cie, 1906

³³¹ CRESTIN (Docteur), *Souvenirs d'un Lyonnais de 1857 à 1871 (30 avril)*, Lyon, Imp. Decleris père & fils, 1892 et GAREL, Louis, *La révolution lyonnaise depuis le 4 septembre*, Lyon, [s.n.] 1871 ; ces deux ouvrages retracent sensiblement les mêmes événements que Louis Andrieux, mais seraient plus utiles pour un point de vue plus révolutionnaires, ce qui n'est pas vraiment le cas de nos journaux.

³³² Nidas, Dominique, « La commune de Lyon », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3722, du vendredi 15 au lundi 18 juillet 1994, p. 8

³³³ BENOIT, Bruno, *L'identité politique de Lyon : entre violences collectives et mémoires des élites (1786 – 1905)*, Paris, L'harmattan, 1999 (Chemins de la mémoire)

modéré voire libéral³³⁴. Dans un premier temps ce sont les premiers qui arrivent au pouvoir à la suite du vide politique qui s'était créé, ceux-ci hissent le drapeau rouge sur le toit de l'hôtel de ville, puis après les élections du 18 septembre, ils sont vite remplacés par les modérés. Dans cet intervalle les prisons se remplissent de suspects, notamment de religieux, et la ville est en effervescence dans l'attente de subir un siège de la part des prussiens. Mais la situation n'est pas stable pour autant, quelques jours à peine après s'être installé, le conseil municipal, dont fait partie Louis Andrieux³³⁵, subit ses premières attaques violentes de la part des extrémistes. En effet, le 18 septembre n'est pas que le jour des élections, c'est aussi le jour d'arrivée à Lyon de Bakounine (1814-1876) qui a pour projet de fomentier un mouvement communiste sous son instigation³³⁶ et avec l'aide d'Internationalistes tels qu'Albert Richard. De toutes ces préparations sous jacentes les journaux n'en parlent à aucun moment. Est-ce un manque d'information, ou bien les rédacteurs ne jugent-ils pas utile de parler de ces hommes qu'ils exècrent ? Toujours est-il que le projet aboutit le 28 septembre 1870, quand les insurgés dirigés par Bakounine, Cluseret, Gaspard et Blanc marchent sur l'hôtel de ville et s'en emparent. Ils annoncent la dissolution du conseil municipal et la révocation du préfet et nomment Cluseret « *commandant des forces révolutionnaires à Lyon*³³⁷ ». La ville revint à la situation qu'elle connaissait au lendemain du 4 septembre. Mais les autorités réagissent de manière spontanée et le maire Hénou organise la réaction. Les meneurs rebelles, voyant leur entreprise s'écrouler et recevant de moins en moins le soutien de la foule, s'enfuient. Bakounine, arrêté et relâché, se réfugie en Suisse. Mais dans certaines parties de la population la colère gronde encore et le préfet Challemel-Lacourt prend la mesure d'arrêter le général Mazures réfugié dans une caserne, puis l'envoi à la prison de Saint Joseph. Il fut par la suite obligé de le relâcher, à la suite de l'intervention de Gambetta en sa faveur³³⁸. La ville reprit alors son calme, ou tout du moins les contestations révolutionnaires prirent fin. Bruno Benoît voit dans cet échec le fait que le discours de Bakounine et des autres était trop décalé par rapport à la réalité socio-politique de la ville : « *Lyon n'est pas une ville révolutionnaire mais une ville où il existe épisodiquement des fermentations révolutionnaires qui réactivent la mémoire exagérée de Châlier*³³⁹ ».

On est vraiment ici face à un événement majeur de l'histoire de Lyon, tout du moins au premier abord, car la presse lyonnaise l'évoque peu. Quand ils abordent le sujet c'est seulement pour critiquer, et l'on peut même sentir une sorte de lassitude. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce dernier sentiment vient notamment du *Progrès* : « *s'il fallait que chaque semaine la ville subit une attaque ou deux de ce même genre la république serait bientôt*

³³⁴ Ibid.

³³⁵ Ce qui explique aussi l'importance qu'ont ces mémoires pour travailler sur la commune de Lyon, ainsi que certains de ces points de vue.

³³⁶ Cf. Andrieux *op.cit* p.121

³³⁷ Cf. Andrieux *op.cit.* p. 124

³³⁸ Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : l'émeute du 28 septembre et ses suites », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3724, du vendredi 22 au lundi 25 juillet 1994, p.13

³³⁹ Cf. Bruno Benoît *op.cit.* p.75

*perdue*³⁴⁰ ». En effet, bien que républicain convaincu et avouant que la révolution peut parfois apporter du bien, le journal ne soutient en aucun cas les mouvements de violence dans sa ville. Les autres journaux réactionnaires sont bien évidemment contre ces pratiques révolutionnaires, mais ils n'en font pas plus état. Ils se contentent de faire le récit des événements. Mais cela est sans doute dû au fait de la brièveté de l'action. En effet, ce mouvement fut vite réprimé, et ni la presse, ni la ville n'a eu à subir de graves malversations. Ainsi, ces journaux prennent peu au sérieux cette insurrection, *La Décentralisation* considère juste qu'il y a eu « une manifestation à Lyon³⁴¹ », et voit les insurgés comme des « traitres et des réactionnaires³⁴² » qui veulent un retour à 1793. Ils sont perçus comme traitres à la nation et au peuple et non comme des gens du peuple voulant son bien, car ils vont à l'encontre des principes d'ordre et de liberté. Seule l'arrestation des meneurs est digne d'intérêt, car c'est la stricte application de la loi. Ainsi *Le Salut Public* s'intéresse surtout aux faits que le préfet a lancé contre les « auteurs de l'envahissement de l'hôtel de ville³⁴³ » des mandats d'amener ; et il salue ainsi les arrestations de ceux-ci, notamment celles de Albert Richard, chef de l'AIT à Lyon et Saigne, un clubiste.

L'on voit bien ainsi que certains événements que l'on considère comme importants, ne sont pas analysés par la presse avec autant de valeur. Certains hommes de premier plan ne sont pas cités et ainsi nombre de points ne sont pas passés en revue. Mais ce n'est pas le cas de tous, si l'on continue la trame chronologique des événements, l'on découvre vite sur un événement particulier qui va marquer profondément l'esprit lyonnais, c'est celui de l'assassinat du commandant Arnaud le 20 décembre 1870.

Entre la journée du 28 septembre et décembre peu de faits notoires se passent, la ville Lyon s'affaire à sa défense et à organiser ses troupes. Ainsi deux légions du Rhône furent anéanties lors du combat de Nuits le 19 décembre 1870. Prenant ce prétexte, un mouvement insurrectionnel se forme à la Croix-Rousse à la salle Valentino où les citoyens Bruyas et Deloche appellent à l'émeute, et nomment des délégués pour aller soulever les autres quartiers de Lyon³⁴⁴. Le lendemain, nouvelle réunion et des cartouches sont distribuées aux hommes en armes, une délégation de quatre hommes et deux femmes sont nommés pour battre la générale dans les rues et un autre pour sonner le tocsin à Saint-Denis, Saint-Augustin et Saint-Euche. Dans un premier temps les insurgés font appel au commandant Chavant du X^e bataillon de la Croix-Rousse pour les mener contre l'Hôtel de Ville³⁴⁵. Mais celui-ci refuse et le peuple commence à être violent contre lui. C'est alors que le commandant Arnaud du XII^e bataillon de Croix-Rousse, alerté par le tocsin, intervient en faveur de son camarade. Les révolutionnaires lui demandent alors d'aller à leur tête, mais

³⁴⁰ *Le Progrès* n°3754 du Vendredi 30 septembre 1870

³⁴¹ *La Décentralisation* n°268 du Jeudi 29 septembre 1870

³⁴² *La Décentralisation* n°269 du Vendredi 30 septembre 1870

³⁴³ *Le Salut Public* n°273 du Vendredi 30 septembre 1870

³⁴⁴ Cf. Andrieux *op.cit.* p.145

³⁴⁵ Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : les désordres des 19 et 20 décembre 1870 », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3726, du 29 juillet au 1^{er} août 1994, p. 10-11

encore une fois ils essuient un refus. Le commandant est alors conspué, arrêté et battu. Pour tenter de se défendre il tire son pistolet et tire deux coups en l'air. Cet acte est pris comme une tentative de s'en prendre au peuple, ce dernier le condamne à mort par acclamation. C'est le citoyen Christophe Deloche qui préside son exécution sur le Clos de Jouve. En mourant le commandant crie « *vive la république, vive Garibaldi* ³⁴⁶ ». Le coup de grâce aurait été donné par un enfant : « *c'est le jeune Boyer, 15 ans, qui demande le coup de grâce* ³⁴⁷ ». Cette résistance du commandant permis aux autorités de se mobiliser et ainsi éviter toute insurrection et la marche sur l'Hôtel de ville initialement prévue fut annihilée. Les meneurs furent arrêtés et leurs instructions dura jusqu'en mars 1871, le 21 mars C. Deloche est condamné à mort. Le commandant Arnaud, quant à lui, est enterré le 22 décembre 1870, en présence du conseil municipal, de l'état major et de Gambetta. Cet assassinat fit grand bruit à Lyon et fut vécu comme un drame car l'intégrité d'un lyonnais a été compromise par d'autres lyonnais³⁴⁸. D'où le fait que la presse lyonnaise en fit longuement écho et qu'elle suivit avec attention le procès des insurgés jusqu'à leur condamnation. L'occasion étant surtout de « *charger les agresseurs* ³⁴⁹ ». En effet, cet événement est un moyen pour les journaux réactionnaires de porter une vive critique contre la république sociale. Ainsi « *la responsabilité de ce sang ne tombe pas exclusivement sur ceux qui ont fusillé M. Arnaud, mais aussi sur ces tristes orateurs de réunions publiques qui préparent et entretiennent l'excitation criminelle* ³⁵⁰ ». Pour Bruno Benoît, cet événement est tellement décrié, car l'ombre de Châlier plane sur cet assassinat³⁵¹. De ce fait les journaux traitent les agresseurs de tous les noms possibles, par exemple, des « *sauvages qui scalpent leur prisonnier* ³⁵² ». Mais dans l'ensemble les assassins sont des rouges, des clubistes, des Internationalistes ou encore des anarchistes. Pour *Le Courrier de Lyon* c'est un assassinat « *éminemment politique sous influence rouge dont le but est de proclamer la Commune* ³⁵³ ». Ainsi il faut éliminer toute ces factions « *pour obtenir la soumission et le respect dans un état républicain, il faut la discipline, les esprits sous la loi de la majorité. Tant que nous verrons des groupes de citoyens factieux s'insurger nous ne serons pas capable ni de pratiquer le gouvernement républicain, ni digne de nous donner en exemple à l'Europe* ³⁵⁴ ». Cet exemple permet aussi de bien montrer l'assimilation entre république et violence de la part des réactionnaires. Si l'on se dirige vers l'autre parti, celui des républicains, le discours est tout autre. Pour *Le Progrès*, les assassins sont des réactionnaires monarchistes, cela ne peut pas être des

³⁴⁶ Cf. Andrieux *op.cit.* p.151 ; il y a débat sur ce cri, pour plus de précision cf. BENOIT, Bruno, « L'assassinat du commandant Arnaud en 1870. N'est-ce pas Marianne qu'on assassine ? », *Bulletin du Centre Léon d'histoire économique et sociale*, 1/02/1997, p. 81-83

³⁴⁷ Ibid.

³⁴⁸ Pour plus d'informations sur cet événement, cf. article de Bruno Benoit *op.cit.*, qui fait une analyse complète des faits.

³⁴⁹ Ibid. p.84

³⁵⁰ *La Décentralisation* n°352 du Jeudi 22 décembre 1870

³⁵¹ Cf. article de Bruno Benoit *op.cit.* p. 84

³⁵² *Le Salut Public* n°355 du Jeudi 22 décembre 1870

³⁵³ *Le Courrier de Lyon* n°15863 du Mardi matin 27 décembre 1879

³⁵⁴ *Le Salut Public* n°355 du Jeudi 22 décembre 1870

républicains : « *pourquoi ne pas dire alors que le médecin est coupable de la maladie qu'il cherche à guérir ?* ³⁵⁵ ». Pour E. Véron, le républicain est forcément quelqu'un de respectable, comme le commandant Arnaud, qui ne peut vouloir que le bien de la République, cet assassinat touche ainsi à la république, induisant que ce ne sont pas des républicains. La démonstration est simple mais l'on voit bien que les journaux cherchent à traiter cet événement dramatique selon leurs affinités politiques afin de critiquer l'adversaire. Mais cela n'arrange pas l'historien, qui doit dégager de ces points de vue la vérité, qui des rouges ou des monarchistes sont vraiment coupables. Selon Bruno Benoit c'est un peu des deux. En effet aucun de ces deux parties ne veut la république de Marianne, les rouges préfèrent Marat et les blancs, Marie. Au final ce sont plus les premiers qui sont désignés car les plus visibles ; mais les royalistes sont bien présents et des agents agitent les foules, ainsi ce serait un d'entre eux, Guillaume Chol, qui cria en premier de mettre à mort le commandant Arnaud ³⁵⁶. Mais si la république punit d'avantage de rouges, « *c'est que pour elle, et ce depuis Châlier, le danger rouge se montre à visage découvert et est, de ce fait, plus dangereux que le danger blanc qui avance masqué et heurte moins la mémoire politique de la ville de Lyon* ³⁵⁷ ».

Cet événement symbolise bien toutes les peurs lyonnaises et notamment celle de Châlier, qui même remontant à 1793, est encore omniprésente dans l'esprit de toute une population.

Mais Lyon n'en est pas à bout de ces violences, si l'assassinat du commandant Arnaud fut suivi d'une très grande émotion et ramena le calme, celui-ci ne dura qu'un temps. Les agitations reprennent dès la signature de l'armistice et après les élections de l'Assemblée Nationale amenant à la tête de la nation une majorité de monarchistes. Les quartiers populaires bien qu'en effervescence n'agissent pas. La paix arrive le premier mars et la fièvre augmente en raison de ce que demandent les prussiens. Les premières violences éclatent à Paris à partir du 18 mars. Lyon ne peut résister à la tentation de suivre la capitale. Le 22 mars l'insurrection éclate. Les insurgés se réunissent au palais Saint-Pierre (actuel palais des Beaux Arts) et une députation est envoyée devant le maire Hénon. Elle exige la révocation du préfet et la proclamation de la commune. Hénon refuse, la générale est battue dans les quartiers populaires, l'Hôtel de ville est cerné par les gardes nationaux. Le maire et le préfet Valentin sont arrêtés, un nouveau Comité de Salut Public est créé, la Commune est proclamée : « *Lyon n'a plus rien à envier à Paris. Lyon est à la hauteur de Paris, Lyon a replacé sur le balcon de l'hôtel de ville le « fier drapeau » rouge* ³⁵⁸ ». Les autorités s'organisent et le général Crouzat réfugié à Perrache s'empare du fort de Charpenne. Des barricades se forment, l'affrontement semble alors inévitable. Dans le même temps les insurgés marchent vers la prison de Saint-Joseph pour libérer entre autres C. Deloche,

³⁵⁵ *Le Progrès* n°3837 du Jeudi 22 décembre 1879

³⁵⁶ Cf. article de Bruno Benoit *op.cit.* p.83

³⁵⁷ *Ibid.* p.84

³⁵⁸ *La Décentralisation* n°82 du Vendredi 24 mars 1871

mais Louis Andrieux transfère les prisonniers à Riom à temps³⁵⁹. L'insurrection perd vite de son intensité. Les meneurs, apprenant que les mobiles de Belfort entrent à Lyon en tant que héros de guerre, prennent peur et le soir du 25 mars le CSP se dissout et libère le préfet ainsi que le maire³⁶⁰. La commune prend fin au bout de trois jours, sans qu'aucun combat ne se soit engagé. De ce fait la presse ne prend pas cet événement au sérieux. Seule *La Décentralisation* semble vraiment se soucier de cette insurrection : « *il n'y a rien : ni armée, ni citoyens [...] ni intelligence, ni courage, ni croyance, ni honnêteté. Allons, nous sommes mûrs pour les prussiens et les Bonaparte*³⁶¹ » et fait un récit assez noir de la prise de l'hôtel de ville. Contrairement aux autres journaux qui ne s'émeuvent en aucun cas de cet événement. *Le Salut Public* ne croît pas au pouvoir et à l'influence des factieux³⁶². Le dénouement de l'insurrection confirme ces dires, et conforte les journaux dans leur dédain envers la commune : « *Lyon s'est débarrassée de la commune révolutionnaire, dont le règne de deux jours n'a pas été plus long que glorieux [...] le drame s'est dénoué en farce*³⁶³ ». *Le Courrier de Lyon* y voit une « *mystification démagogique*³⁶⁴ ». Pour ce journal les hommes de la Commune étaient mal organisés, n'avaient aucune conviction, aucune assise légale : « *c'est le côté consolant de l'anarchie présente ; c'est là ce qui prouve que toutes ces tentatives désordonnées sont l'œuvre d'une minorité impuissante et incapable de rien organiser [...] l'émeute a été tuée, par l'impuissance et par le ridicule*³⁶⁵ ». Même *Le Progrès* est d'accord exceptionnellement avec ses rivaux et traduit cette tentative communarde comme une « *absurde échauffourée qui est tombée ici comme elle devait tomber, dans le ridicule*³⁶⁶ ». Ce dernier n'est pas pour une fois l'exception, au contraire c'est *La Décentralisation*. Ce journal, sans pour autant être tombé dans une peur irrépressible, n'a pas considéré cet événement comme anodin, et le jour où la Commune se désagrège, on sent vraiment un soulagement dans les lignes du journal : « *honnêtes gens félicitez vous, mais triomphez avec modestie [...] les événements de Lyon auront sans doute une heureuse influence sur Paris et sur Marseille*³⁶⁷ ».

Ce qui est encore frappant c'est qu'encore tous les points de la commune ne sont pas abordés. En effet dans les récits des événements, par exemple, aucune mention n'est faite sur l'action de Louis Andrieux qui a transféré C. Deloche, pourtant ce personnage a une consonance terrible aux yeux des journaux. Mais l'on peut se poser quand même la question de savoir si Louis Andrieux ne magnifie pas un peu ces faits et gestes. Toujours est-il que la Commune lyonnaise a eu très peu d'impact sur la presse. Ce n'est pas le cas du dernier fait marquant de la ville de Lyon durant notre période. Celui-ci, sans

³⁵⁹ Cf. Andrieux *op.cit.* p.232

³⁶⁰ Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : la guerre des drapeaux. L'insurrection du 22 mars », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3727, du mardi 2 au 4 août 1994, p. 13

³⁶¹ *La Décentralisation* n°82 du Vendredi 24 mars 1871

³⁶² *Le Salut Public* n°83 du Vendredi 24 mars 1871

³⁶³ *Le Salut Public* n°85 du Dimanche 26 mars 1871

³⁶⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15950 du Vendredi matin 24 mars 1871

³⁶⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15955 du Mercredi matin 29 mars 1871

³⁶⁶ *Le Progrès* n°3929 du Dimanche 26 mars 1871

³⁶⁷ *La Décentralisation* n°84 du Dimanche 26 mars 1871

avoir l'impact de l'assassinat du commandant Arnaud, se révèle très important dans la presse au vu des conséquences sanglantes qu'il a eu.

A Paris, à la différence de Lyon, la Commune se maintient. Et malgré l'échec du mois de mars, elle reste dans l'esprit de certaines personnes, et notamment dans celui de Bakounine et Cluseret, réfugiés à Genève. Ces derniers préparent une grande insurrection pour le 30 avril 1871, jour des élections, afin de les bloquer et mettre en place une Commune durable³⁶⁸. Mais les autorités lyonnaises sont prévenues et cela leur permet de prendre les devants et procéder à plusieurs arrestations, dont celle d'Albert Richard qui transportait des affiches appelant au soulèvement général pour aider Paris³⁶⁹. Le jour des élections municipales arrive dans toutes les communes de France en exécution de la loi du 14 avril votée par l'Assemblée Nationale. Dans un premier temps tout se déroule bien. Mais à la Guillotière les bureaux de vote sont bloqués par la garde nationale « *au nom de la Commune*³⁷⁰ ». De même à la Croix-Rousse où des canuts font prisonniers des soldats et montent des barricades. Mais l'affrontement se passe à la Guillotière, la bataille dure tout le dimanche et à l'aube du premier mai, l'émeute est désorganisée et vaincue, au total l'armée régulière perdit 30 hommes et les insurgés environ 52, mais ce dernier chiffre est moins sûr car les blessés étaient cachés pour éviter le conseil de guerre donc plusieurs ont pu succomber à leurs blessures plus tard et ne seraient donc pas comptabiliser³⁷¹. A la Croix-Rousse, face à la nouvelle de la défaite de la Guillotière, les révolutionnaires détruisirent eux-mêmes les barricades.

Dans la presse cet événement fait grand bruit car encore une fois des Lyonnais se sont entretués. Tous les journaux, cette fois sans exception, s'insurgent contre ces violences intestines et s'attristent de cet « *injustifiable et incompréhensible mouvement qui s'est produit à la Guillotière*³⁷² ». Tous sont unanimes pour admettre que la répression par la force était utile et que c'était le dernier recours : « *l'insurrection de la Guillotière, tentée par une poignée d'aventuriers sortis d'on ne sait où, et qui s'étaient donnés le mot pour établir leur pouvoir par l'assassinat, a été rigoureusement réprimée après que l'autorité eu épuisé tous les moyens de conciliation*³⁷³ ». Mais la ville et les Lyonnais ne doivent en aucun cas être fiers de ça : « *en tout cas nous n'avons pas le droit d'être beaucoup plus fier de notre conduite électorale que des prouesses insurrectionnelles accomplis pour mettre notre cité au niveau de Paris*³⁷⁴ ». Cette révolution est une injure totale à la ville aux yeux des réactionnaires, mais il faut « *mettre à profit cette triste victoire et de prévenir de nouvelles catastrophes*³⁷⁵ ». De ce fait les récits des événements, dans les jours suivants les combats, sont particulièrement noirs et assez défaitistes. Mais un point est

³⁶⁸ Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : la lutte finale (30 avril – 1^{er} mai 1871) », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3728, du vendredi 5 au lundi 11 août 1994, p. 12

³⁶⁹ Cf. Andrieux *op.cit.* p.254

³⁷⁰ Cf. *supra*.

³⁷¹ Pour un récit complet de l'affrontement cf. Andrieux *op.cit.* p.262-279

³⁷² *Le Progrès* n°3965 du Mardi 2 mai 1871

³⁷³ *Le Salut Public* n°123 du Mercredi 3 mai 1871

³⁷⁴ *La Décentralisation* n°119 mardi 2 mai 1871

³⁷⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15988 du Mardi matin 2 mai 1871

assez en contradiction avec les discours que tenaient les journaux précédemment. Tous, notamment les journaux conservateurs, regrettent l'utilisation de la force ou tout du moins admettent qu'elle a été utilisée en dernier recours ; or pour la Commune de Paris, même si ce n'est pas vraiment au même moment mais presque un mois après, ils professent la répression à outrance sans chercher à parlementer. Pourtant au final les deux Communes ont sensiblement les mêmes buts et les révolutionnaires sont les mêmes. A partir de là, on peut déduire que les journaux lyonnais changent leur façon de penser à partir du moment où c'est leur ville qui est touchée. En effet les insurgés du 30 avril avaient pour slogan : « *les membres qui composent la commune provisoire sont surtout résolus, plutôt que de se laisser ravir la victoire, à ne faire qu'un monceau de ruines d'une ville assez lâche pour laisser assassiner Paris et la République. Vive la République démocratique et sociale universelle*³⁷⁶ ». Ce slogan ramenait à la mémoire le fantôme de 1793 et la déclaration de la Convention : « *Lyon n'est plus* ». De ce fait cette insurrection a fait peur, d'où les récits noirs qui surgissent. Mais c'est justement à cause de cette peur que la répression à outrance n'est pas soutenue, la presse lyonnaise n'a qu'une hantise, c'est de voir s'effondrer leur ville.

Au final on peut constater que la presse a peu d'intérêt pour certains événements historiques que l'on peut juger importants aujourd'hui. Mais au-delà des les simples événements, l'on peut voir se détacher la défense de certains grands principes qui expliquent par exemple, pourquoi la Commune de Paris et de Lyon sont vécues différemment. En effet, depuis le début l'on a pu s'apercevoir que les notions d'ordre et d'autorité, notamment, reviennent régulièrement.

3. ...BASE SUR DES GRANDS PRINCIPES INDISCUTABLES

Cet ordre est à juxtaposer avec deux autres grands principes que sont le patriotisme et le suffrage universel. Ces trois notions sont inhérentes les unes des autres et chacune dépend des deux autres.

3-1. Un patriotisme exacerbé

Malgré tout, commencer par traiter le patriotisme, c'est commencer par un sujet qui n'est pas éloigné des principes de base de la République. En effet tous les partis défendent un certain patriotisme, tous sont fiers de la France. Mais ce

³⁷⁶ Cf. Bruno Benoit *op.cit.*

mot est-il réellement perçu de la même manière par tous les partis, tous ont-ils vraiment la même définition et la même façon de le montrer ?

Dans un premier temps il va y avoir une différenciation à faire entre la droite et la gauche. A droite, le patriotisme est un « *effet conglomérat, un réflexe de défense*³⁷⁷ ». Et à l'intérieur même de cette droite, l'on peut aussi différencier le patriotisme bonapartiste qui est « *à mi-chemin entre la nostalgie et l'affirmation d'un modèle impérial anhistorique*³⁷⁸ ». Ces définitions générales définissent-elles vraiment les journaux de droite lyonnais ?

Tout d'abord *La Décentralisation*, journal incontestablement de droite, voit le patriotisme comme une vertu, la « *vertu de celui qui, pour sa patrie sacrifie tout, hormis sa foi et sa conscience*³⁷⁹ ». Cette définition va encore plus loin, car c'est une attaque directe à la République qui renie ces principes divins, de ce fait elle ne peut pas être patriote. Et il en apporte la preuve. L'acte le plus représentatif du patriotisme est de mourir pour sa patrie, le journal se demande alors pourquoi la France a des centaines de milliers de prisonniers en Allemagne et pourquoi les armées capitulent comme à Sedan et à Metz : « *on ne meurt pas du tout, on n'a pas l'esprit de sacrifices lorsqu'on est sans croyance*³⁸⁰ ». Tout est basé sur la foi, la France étant un pays croyant, celui qui ne croît pas n'est pas patriote. Mais ne pas séparer foi et patriotisme ne peut-il pas amener des extrêmes et notamment un sectarisme dans la société ? Ainsi quand l'Assemblée Nationale vote une loi qui demande à chaque département un bataillon de volontaires sûrs et solides pour combattre Paris, C. Garnier l'appelle « *l'armée de l'ordre*³⁸¹ ». Ce dernier demande aussi que les hommes de cette armée doivent conserver un certain respect et croyance en Dieu et qu'ils soient capables de mourir pour la France. Si l'on applique un regard un peu plus contemporain sur cette volonté de monter une armée chrétienne et patriote, cela ressemble presque à une sorte de police politique dont les hommes sont recrutés selon leur bravoure et leurs idéaux, donc à la solde du gouvernement et appliquant sans faillir ces ordres. Mais ce ne sont là que des souhaits de la part d'un journal, la réalité est toute autre. A remarquer aussi que ces hommes ne doivent pas être obligatoirement des républicains, mais dans ce cas quel intérêt y-a-t-il pour un monarchiste de défendre un gouvernement qu'il exécra ? Le sentiment national est-il vraiment plus fort que celui de l'appartenance à un groupe politique, et la volonté de le voir vaincre ?

Ensuite la définition du patriotisme bonapartiste de J.F. Sirinelli représente-t-elle *Le Salut Public*, ancien journal bonapartiste ? Ce journal semble se dégager de tout sentiment nostalgique et il professe « *l'ordre et le patriotisme intelligent*³⁸² ». Il refuse simplement la défaite de Lyon et n'a pas forcément confiance dans les généraux républicains car s'ils perdent, ce

³⁷⁷ Cf. J.F. Sirinelli *op.cit.* p.149

³⁷⁸ Ibid.

³⁷⁹ *La Décentralisation* n°349 du Lundi 19 décembre 1870

³⁸⁰ *La Décentralisation* n°343 du Mardi 13 décembre 1870

³⁸¹ *La Décentralisation* n°85 du Lundi 27 mars 1871

³⁸² *Le Salut Public* n°261 du Dimanche 18 septembre 1870

seraient une occasion pour les Bonaparte de remonter sur le trône³⁸³. A la limite on peut qualifier ce journal de chauvin, comme le fait d'ailleurs *La Décentralisation* : « *le chauvinisme s'étale là où le patriotisme s'éteint*³⁸⁴ », car le journal a tendance à être en admiration devant sa ville et son pays. Mais est-ce pour autant un signe lyonnais ?

Dans un dernier temps, deux visions du patriotisme de gauche s'affrontent, celle de J.F. Sirinelli et celle de Becker. Le premier le voit comme le « mythe de la levée en masse dont la république était la charte galvanisante³⁸⁵ » ; au contraire Becker, dans une idée plus générale, considère le patriotisme de gauche, plus comme une idée de revanche après la paix, particulièrement après celle de 1871. Si l'on prend l'exemple du *Progrès*, ce dernier semble donner raison à J.F. Sirinelli, car il appelle à la levée en masse. Le journal vit dans le souvenir de 1792 : « il y aura des enrôlements de jeunes gens par milliers comme en 92³⁸⁶ ». Cette année est en effet le fondement de la première république, doublée d'une victoire de son armée contre l'Europe. Ce qui fait que même après la paix, le journal ne demande pas vengeance. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne le fait pas du tout, il faudrait voir ce qu'il en est après juin 1871, et surtout après que les indemnités dues à la Prusse soient payées, c'est-à-dire en 1873.

La question qui se pose après, est comment un journal peut-il être patriote, comment cela se vérifie-t-il dans ses colonnes ? Et comment voit-il le patriotisme dans la société actuelle, est-ce le reflet de sa définition ou pas ?

Au jour le jour, il est facile de voir comment s'exprime le patriotisme de chaque journal, en effet la France étant en situation de guerre, les récits de batailles abondent, ainsi que les conseils pour mener la guerre, etc.... Le plus important, du point de vue, des journaux est la défense de la patrie et de la ville, pour ceci de longs articles prodiguent des conseils plus ou moins sérieux³⁸⁷. Ainsi les journaux entre septembre et décembre ont pour sujet principaux, la guerre et la défense nationale. Mais chacun a sa vision de la guerre, comment elle doit être menée et par qui.

Le Progrès, lui, malgré son appel à la levée en masse, n'envisage pas une guerre à outrance car le souvenir de la Terreur est encore bien présent : « *nous précipitent dans une voie funeste au bout de laquelle il ya du sang*³⁸⁸ ». Ce discours, le journal le tient jusqu'à l'armistice, après il change radicalement d'avis et veut une résistance à outrance face aux demandes de paix inacceptables des prussiens. Mais 1792 ne représente pas seulement la levée en masse, c'est aussi la victoire de la république solitaire face à l'Europe. C'est ce schéma que E. Véron voudrait voir se reproduire : « *si nous nous sauvons*

³⁸³ *Le Salut Public* n°304 du Lundi 31 octobre 1870

³⁸⁴ *La Décentralisation* n°306 du Dimanche 6 novembre 1870

³⁸⁵ Cf. J.F. Sirinelli *op.cit.* p.149

³⁸⁶ *Le Progrès* n°3730 du Mardi 6 septembre 1870

³⁸⁷ Pour avoir un exemple parmi tant d'autres de personnages farfelus qui tiennent le devant de la scène pour tenter de sauver la France, on a par exemple M. Malicki, cf. Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : Lyon et la défense nationale », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3725, des 26, 27, 28, juillet 1994, p. 15

³⁸⁸ *Le Progrès* n°3732 du Jeudi 8 septembre 1870

*tout seul [...] non nous ne voulons pas l'intervention étrangère*³⁸⁹ ». En fait à ses yeux la situation est vraiment similaire à celle de 1792, et la France, pour se sauver, doit appliquer les mêmes choses que par le passé. L'on a ici, plus qu'un patriotisme, un patriotisme républicain, tout est pensé en fonction de la nation et de la république, le journal ne différencie jamais les deux. C'est tout ce qui le distingue des journaux de droite, pour qui forcément le salut de la nation et de la république ne sont pas nécessairement liés. Mais si la nation est supérieure à la république, ce n'est pas pour autant qu'ils en profitent pour critiquer cette dernière. Au contraire, ils ne s'en occupent pas, et cherchent seulement à mettre en valeur la patrie et les armées françaises. Ainsi *Le Courrier de Lyon* fait un rapport sur la civilisation prussienne : « *on conviendra que notre civilisation est fort supérieur à celle de nos ennemis*³⁹⁰ ». Chaque récit de guerre sert à saluer le courage des soldats, leur discipline et leur héroïsme, même en cas de défaite. Car s'il y a défaite ce n'est pas la faute du simple soldat mais celle des généraux. Envers ces derniers, les conservateurs sont assez durs, et demandent leur remplacement par des généraux dont la bravoure est reconnue par le public. Mais quel public, le leur ou bien celui de la France ? Ainsi *La Décentralisation* demandent des hommes tels que le général Le Flo ou l'amiral Fourichon ; les deux appartenant à l'ancienne autorité. Ce qui remet en avant la question de la supériorité des partis sur le patriotisme ou pas. On retrouve ce même point de vue dans *Le Courrier de Lyon* qui faisant la chronique de la bataille de Sedan, se demande « *quelles sont les causes qui ont fait battre notre brave armée*³⁹¹ ». Il cite ainsi l'infériorité numérique, le manque absolu de commandement et le manque de vivres et de munitions, à aucun moment le courage des hommes n'est remis en cause. Mais si les journaux de droite sont patriotes, on ne peut nier ce fait, s'ils veulent gagner la guerre, s'ils pensent vraiment que les hommes sont courageux, dans ce cas pourquoi ne pas adhérer au « mythe républicain » et accepter la levée en masse, pour lancer une vraie offensive contre la Prusse ? Est-ce parce que si la France remporte largement la guerre grâce au peuple, cela renforcerait la république, et celle-ci deviendrait alors incontestable ? Ce qui voudrait dire que le sentiment politique est plus fort que le sentiment national et cela peut se vérifier lors de la question de la paix car la droite la veut : « *nous accueillons le pas fait vers la paix avec une joie sans mélange [...] l'armistice conclue est un bienfait inespéré... Prenons le pour tel et laissons crier les gens qui s'indignent et veulent poursuivre la guerre à outrance [...] c'est un résultat honorable*³⁹² ». Certes à ce moment les indemnités ne sont pas définies. *Le Courrier de Lyon*, tout comme *Le Salut Public*, espère lui aussi une « *paix convenable*³⁹³ » à la continuation de la guerre à outrance. Mais si l'on écoute ces journaux les prussiens sont un peuple de barbares, donc dans ce cas pourquoi espérer une paix juste ? Cette paix, rappelons-le, signée le 26 février 1871 et confirmée le 10 mai 1871, prévoit pour

³⁸⁹ *Le Progrès* n°3743 du Lundi 19 septembre 1870

³⁹⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15768 du Jeudi matin 22 septembre 1870

³⁹¹ *Le Courrier de Lyon* n°1575 du Samedi 10 septembre 1870

³⁹² *Le Salut Public* n°31 du Mardi 31 janvier 1871

³⁹³ *Le Courrier de Lyon* n°15905 du Mardi matin 7 février 1871

la France une indemnité de guerre s'élevant à 5 milliards, plus la restitution de l'Alsace-Lorraine à la Prusse, annexée en 1681 par Louis XIV.

À la différence la gauche voit dans ce discours de paix le moyen de montrer que la république n'est pas si forte que cela, et qu'elle n'est pas forcément le meilleur des gouvernements pour le pays : « *le triomphe de notre cause est indissolublement lié à celui de nos armées*³⁹⁴ ». *Le Progrès* n'est pas le seul journal républicain à mettre en relation le salut de la patrie et la république, certains même sont plus radicaux comme *L'Eclaireur* qui titre : « *périssent plutôt la France tout entière que de voir compromettre la République*³⁹⁵ ». Ce genre de propos choque véritablement la droite et C. Garnier les trouve inacceptable et anti-patriote : « *même esprit étroit, même défaut d'intelligence, même absence de loyauté et de patriotisme*³⁹⁶ », en parlant des républicains par rapport aux bonapartistes. Ainsi pour le journal il n'y a plus de patriotisme dans la société actuelle : « *Et que perdons-nous du patriotisme ? Il n'y en a plus*³⁹⁷ », il revient encore sur le fait que la France ne croît plus en Dieu. Mais dans ce cas le même problème réapparaît, pourquoi tous les partis ne s'unissent-ils pas pour combattre un seul ennemi ? Car en fait le seul but de tous ces partis est le même, mettre fin à la guerre, selon différentes méthodes, pour arriver à un principe incontestable, l'ordre : « nous voulons l'ordre³⁹⁸ ».

3-2. L'ordre avant tout

En effet, cet ordre est asséné par tous les journaux, tout au long de notre période. Mais l'ordre, qu'est ce que c'est ? C'est une notion difficile à définir, et bien que tous les partis le revendiquent, il a différents aspects. De ce fait les journaux vont s'attacher à déterminer ce qu'est cet ordre. Par ailleurs, il entraîne deux autres notions, celles de l'autorité et de la légalité. Les trois étant liées et découlant les unes des autres.

L'ordre, l'on voit tellement ce mot dans les colonnes des journaux, qu'il faut le comprendre dans sa définition la plus générale avant de savoir ce qu'en pense chaque journal. A la base la notion d'ordre est utilisée différemment suivant les partis, pour les bourgeois c'est la paix, tandis que pour les révolutionnaires c'est un mot péjoratif qui veut dire gouvernement autoritaire, donc il faut le renverser³⁹⁹. Entre 1869 et 1872, selon Jean Dubois, il désigne la structure sociale et le régime politique dont les gardes nationaux sont les défenseurs. Pendant les Communes, ce mot est attribué aux bourgeois et aux réactionnaires, souvent associé à la loi et antagoniste à l'anarchie ; il est aussi utilisé par les républicains en réponse aux réactionnaires : « *la commune c'est*

³⁹⁴ *Le Progrès* n°3858 du Samedi 14 janvier 1871

³⁹⁵ *La Décentralisation* n°298 du Samedi 29 octobre 1870

³⁹⁶ *La Décentralisation* n°347 du Samedi 17 décembre 1870

³⁹⁷ *La Décentralisation* n°271 du Dimanche 2 octobre 1870

³⁹⁸ *La Décentralisation* n°267 du Mercredi 28 septembre 1870

³⁹⁹ Cf. Dubois *op.cit.* p67

*l'ordre*⁴⁰⁰ ». Le clivage droite/ gauche est encore déterminant quant à ses différents points de vue. En effet pour la droite l'idéal de l'ordre est obéissance à la loi, au maintien de la hiérarchie et la prépondérance aux notables, ce qui suppose la suppression de certaines libertés comme celle de réunion, de la presse et d'association⁴⁰¹. Mais c'est là le cas le plus extrême et y-a-t-il à Lyon des journaux qui défendent ce point de vue ? Ainsi à quelle sorte d'ordre se rattachent les journaux lyonnais et comment doit-il être appliqué et pourquoi ?

Pour commencer la république doit faire régner l'ordre et le défendre contre ceux qui veulent usurper le pouvoir⁴⁰². C'est une des conditions essentielles de tout gouvernement. Dans ce cas, si l'on se réfère au *Progrès*, il n'y a aucun problème car, « *plus que non seulement la république est conciliable avec l'ordre et le respect de la loi mais qu'elle est en réalité la forme suprême de l'ordre*⁴⁰³ ». Bien sûr ce serait trop simple si les conservateurs adhéraient à cette vision. La révolution revient au désordre, dans ce cas la république n'a apporté aucune garantie d'ordre. Mais qu'ils soient républicains ou non, tous l'espèrent. Mais qu'est ce qu'apporte réellement cet ordre et comment se symbolise-t-il ? L'ordre apporte la paix, sur ce point ils sont tous d'accord, mais cela va plus loin. L'ordre est le respect pratique des lois librement votées par les représentants librement élus et au besoin par les forces nationales, ce qui permet la circulation dans les rues, la rentrée des impôts, la tranquillité des despotes et « *l'abrutissement systématique des multitudes*⁴⁰⁴ ». Au premier abord cela peut paraître idéal, en effet cela revient au bien être des citoyens. Mais au contraire cela confirme certains propos du *Progrès* qui expose l'ordre prôné par les autres journaux comme un ordre promouvant la violence au besoin de police, symbole du gouvernement autoritaire⁴⁰⁵. *Le Salut Public*, le dit lui-même : « *au besoin par les forces nationales* » ou encore : « *la force est le remède topique réclamé par la situation du pays*⁴⁰⁶ ». Ce qui veut dire utilisation de la force pour imposer certaines décisions du gouvernement, ce qui va bien sûr à l'encontre de certaines libertés : « *les conservateurs, ceux qui font profession de défendre ce qu'ils appellent l'ordre et de l'aimer d'un amour excessif au point de lui sacrifier le droit et la liberté*⁴⁰⁷ ». Sur ce rejet des libertés, *Le Salut Public* n'est pas très explicite, mais demande « *l'abrutissement systématique des multitudes* », ce qui revient à dire que le peuple doit rester dans l'ignorance. Et pour qu'il le reste, quoi de mieux que de supprimer, comme l'a dit J.F. Sirinelli, des libertés telles que celles de réunions ou d'associations, car elles permettent au peuple de réfléchir sur certaines questions politiques ou philosophiques et donc de pouvoir critiquer ouvertement le gouvernement, voire même de le renverser. De ce fait la définition proposée par J.F. Sirinelli, bien qu'extrême, est applicable à Lyon. Ainsi, le modèle parfait de l'ordre est la famille, car l'autorité parentale domine et

⁴⁰⁰ Ibid.

⁴⁰¹ Cf. J.F. Sirinelli *op.cit.* p93

⁴⁰² *La Décentralisation* n°252 du Mardi 13 septembre 1870

⁴⁰³ *Le Progrès* n°3729 du Lundi 5 septembre 1870

⁴⁰⁴ *Le Salut Public* n°59 du Mardi 29 février 1871

⁴⁰⁵ *Le Progrès* n°3741 du Samedi 17 septembre 1870

⁴⁰⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15973 du Lundi matin 17 avril 1871

⁴⁰⁷ *Le Progrès* n°3942 du Samedi 8 avril 1871

chacun a des libertés bien définies qu'il doit respecter, en résumé famille égale ordre et liberté⁴⁰⁸. Tout cela passant par le travail : « *le peuple ne peut espérer son bonheur que par l'ordre le travail, l'économie, toutes ces vertus difficiles qui sont quelque peu en désuétude*⁴⁰⁹ ». Parallèle facile avec des situations plus contemporaines, mais tout de même différentes car le travail est un principe véritablement lyonnais, notamment avec la Fabrique, et tout bon lyonnais respectable doit travailler⁴¹⁰. C'est à partir de là que l'ordre peut être considéré comme un composant spécifique à Lyon. L'ordre serait une condition pour le bon fonctionnement de la ville, mais aussi pour se prémunir de tout retour à l'anarchie dans la ville, Chalier étant encore largement dans les esprits. Que ce soit la gauche ou la droite, chacun défend cet état, seule la manière est différente. La droite professant des voies plus extrêmes.

Ensuite pour être maintenu, cet ordre doit aussi être en relation avec la propriété notamment : « *les questions d'ordre et de propriété qui sous tous les gouvernements doivent être défendues et protégées*⁴¹¹ ». Et pour ceci *Le Salut Public* propose une solution : « *la question d'ordre est vraiment abstraite pour nous : l'intérêt général exige que la misère cuisante d'une partie de la population soit soulagé sans retard : la paix publique en dépend*⁴¹² ». Le principe paraît bon, mais le journal semble renâclé à cette idée de donner aux pauvres et s'il le fait c'est seulement dans un besoin de sécurité afin que la révolution ne s'installe pas, ce qui pourrait être défavorable à l'économie et donc au profit. Au final, cela donne une vision de l'ordre très libérale, basée sur l'économie et la sauvegarde de ses biens. Et donc pour ceci la force peut être nécessaire. Et qui dit utilisation de la force, entendons des forces gouvernementales et donc légales, dit forcément défense de la hiérarchie et de l'autorité.

L'ordre ayant un plan politique spécifique, tout naturellement l'autorité a aussi un contenu politique précis lorsque les conservateurs invoquent le « principe d'autorité » contre l'anarchie⁴¹³. Là encore c'est surtout une notion propre à la droite. En effet celle-ci prône l'autorité civile et militaire : « *même un chef médiocre est préférable à l'absence de chef*⁴¹⁴ ». Le pays ou la ville ne doit en aucun cas être sans chef, car sinon le peuple écoute le premier venu qui s'impose parmi eux, et dans ce cas-là la société tombe dans ses travers les plus ignobles de guerre et de révolution⁴¹⁵. Ainsi l'autorité ne doit jamais être spoliée, l'autorité est obligatoire et incontestable. Mais plus important, il y a le respect de la hiérarchie : « *pour que la défense ait toute son efficacité [...] les pouvoirs militaires ayant été concentrés dans les mains de M. le préfet du Rhône, tant que l'ennemi était à distance ; maintenant qu'ils s'approchent, ils doivent naturellement passer au général commandant en chef de la division*

⁴⁰⁸ *Le Salut Public* n°59 du Mardi 29 février 1871

⁴⁰⁹ *Le Salut Public* n°88 du Mercredi 29 mars 1871

⁴¹⁰ Cf. Bruno Benoit *op.cit.*

⁴¹¹ *Le Salut Public* n°300 du Jeudi 27 octobre 1870

⁴¹² *Le Salut Public* n°340 du Mardi 6 décembre 1870

⁴¹³ Cf. Dubois *op.cit.* p74

⁴¹⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15783 du Vendredi matin 7 octobre 1870

⁴¹⁵ *La Décentralisation* n°283 du Vendredi 14 octobre 1870

*militaire*⁴¹⁶ ». Ce passage fait suite à une dispute entre le général Mazure et le préfet Challemel-Lacourt, cette dispute étant « *regrettable, car c'est l'atteinte porter à l'autorité*⁴¹⁷ ». L'autorité militaire est au dessus de tout, tout du moins au niveau de la région et de ce qui l'a concerne. L'autorité suprême, après les élections du 8 février 1871, c'est l'Assemblée Nationale : « *la fermeté de l'Assemblée Nationale est en ce moment l'unique garantie de la société*⁴¹⁸ ». L'autorité devient ainsi un maître mot, qu'il ne faut pas contester sous peine de représailles qui peuvent être violentes. C'est là l'ambiguïté des propos tenus par la droite, en effet, pourquoi vouloir l'ordre à tout prix en passant par la force, tout en critiquant tout mouvement violent révolutionnaire ? C'est ce point que critique *Le Progrès*, car si ce journal rejette l'autoritarisme ce n'est pas pour autant prôner la mollesse. Pour ce journal le gouvernement doit faire appliquer comme il se doit les lois et punir ceux qui ne les respectent pas, seulement il ne faut pas glisser dans l'abus⁴¹⁹. Mais répondre à la question précédente est facile, *Le Progrès* livre d'ailleurs une partie de la réponse. Pour ce dernier, le gouvernement doit faire appliquer les lois, c'est là tout l'argument de la droite. En effet, le gouvernement est la loi, par conséquent pour l'appliquer il peut utiliser la force, force qui deviendra légale car provenant des autorités légales, à la différence des révolutionnaires qui n'ont aucune assise légale. Cette défense de la légalité découle logiquement de l'autorité, qui se doit d'être légale, et de l'ordre. Et inversement, l'ordre est possible grâce à la légalité car de ce fait l'autorité du pays peut se mettre sous couvert de la loi.

Ainsi la légalité devient un des discours prépondérant dans les journaux lyonnais, car « *nul n'a la droit de se croire ni de se dire au-dessus des lois*⁴²⁰ ». La Loi doit dominer la société : « *sous tout gouvernement régulier, quelque soit sa forme, l'obéissance aux lois est un devoir de premier ordre. La loi est en effet l'expression écrite, l'incarnation du droit et le droit lui-même est variable selon la condition sociale et la politique de chaque pays [...] le respect de la loi est donc le palladium de toute société civilisée*⁴²¹ ». Le palladium étant un élément chimique servant de catalyseur, c'est-à-dire déclenchant une réaction, celle-ci étant la loi et par voie de conséquence le bien être de la société. Tout ce discours vient du fait que la situation française d'après le 4 septembre est provisoire, et qui dit provisoire dit forcément manque de légalité car elle ne vient pas de la volonté du peuple : « *seulement aux lois venant d'organes légaux et non aux manifestations révolutionnaires ayant des pratiques autoritaires*⁴²² ». Mais même encore la définition de légalité pose problème. En effet, pour les républicains, la loi c'est la loi républicaine qui a pour but de protéger la liberté de chacun contre la violence et la cupidité⁴²³. Pour le prouver le journal joue le jeu des conservateurs défendant à tout prix la propriété, celui-ci étant inaliénable et

⁴¹⁶ *La Décentralisation* n°302 du Mercredi 2 novembre 1870

⁴¹⁷ *La Décentralisation* n°273 du Mercredi 5 octobre 1870

⁴¹⁸ *La Décentralisation* n°88 Jeudi 30 mars 1871

⁴¹⁹ *Le Progrès* n°3329 du Mercredi 14 décembre 1870

⁴²⁰ *Le Salut Public* n°344 du Dimanche 11 décembre 1870

⁴²¹ *Le Salut Public* n°144 du Mercredi 24 mai 1871

⁴²² *La Décentralisation* n°266 du Mardi 27 septembre 1870

⁴²³ *Le Progrès* n°3839 du Samedi 24 décembre 1870

comme la république est en place, personne n'a le droit de la chasser⁴²⁴. Mais tous ne l'entendent pas de la même oreille. Pour *Le Courrier de Lyon* la légalité est le respect de la hiérarchie politique et des lois antérieures édictées par les autres gouvernements que la république⁴²⁵. Par exemple, la levée en masse de tous les hommes entre 20 et 40 ans, même mariés et ayant des enfants, est irrecevable pour le journal car contraire à la loi de la chambre des députés de 1831 classant la garde nationale en six classes devant être appelées dans un ordre précis⁴²⁶. Ainsi la loi est supérieure à tout sentiment patriotique, car c'est l'incarnation de la nation, ce qui est un peu contradictoire.

Cette contradiction est encore plus flagrante, quand les journaux soutiennent les actions violentes du gouvernement contre tous les mouvements révolutionnaires. Et quand bien même cela serait légal, le gouvernement n'a aucun droit de pratiquer ce que justement il combat, c'est-à-dire les exécutions sommaires et l'absence de justice : *« c'est ainsi qu'un assez grand nombre de membres de la commune et d'insurgés ont été sommairement exécutés, soit pris en flagrant délit, soit sur simple présentation de leurs identités et en vertu de la notoriété attachée à leurs noms. Certes ce ne sont point-là des formes de la justice ordinaire, la question est déjà tranchée par le fait et sans qu'il s'élève l'ombre d'une protestation »*⁴²⁷. Si l'on suit le raisonnement du journal, la loi ne doit être appliquée que pour le bien du peuple, mais seulement au service de la partie possédante, le reste de la population n'a pas besoin de justice car elle est condamnée d'avance par ses actes antérieurs.

De ce fait la loi doit être obligatoirement appliquée, mais tout dépend de la situation, la révolution étant illégale, elle ne doit pas être traitée par des moyens légaux. Mais tous ces problèmes de loi, d'ordre et d'autorité, peuvent-ils avoir un lien avec les violences passées de la ville, afin d'éviter tout retour à une situation comme celle de Châlier ? Celui-ci s'était imposé grâce aux troubles qui régnaient dans la ville et ainsi avait fait régner sa propre loi, reniant tous les principes hiérarchiques encore très présents dans les esprits. Ainsi ces discours bien que paraissant extrêmes à certains moments ont peut-être pour but le simple fait d'éviter tout nouveau débordement comme celui de 1793. L'on comprend donc pourquoi la Commune de Lyon doit être réprimée, il faut en effet garantir la sécurité de tous les lyonnais, et même les républicains adhèrent à ce point de vue. Quant à la commune de Paris, elle doit être réprimée pour certains, pour d'autres non, mais le seul but pour tous est le rétablissement de l'ordre.

3-3. Le suffrage universel comme arme

Pour maintenir cet ordre, ainsi que l'autorité légale, il reste un moyen autre que la violence et défendu par tous les partis politiques. En revanche comme

⁴²⁴ *Le Progrès* n°3896 du Mardi 21 février 1871

⁴²⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15902 du Mercredi matin 5 avril 1871

⁴²⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15817 du Jeudi matin 10 novembre 1870

⁴²⁷ *Le Courrier de Lyon* n°16013 du Dimanche-lundi 28 et 29 mai 1871

tous les autres principes précédents, tous les partis et par extension tous les journaux, l'acceptent et le revendiquent, mais d'une manière différente et proposent des réformes allant contre la vision des autres.

Par élection, il faut entendre à cette époque le suffrage universel. Mais ce sujet est la base même du clivage gauche/droite dès l'aube de la révolution avec le vote aux Etats Généraux du 8 mai 1789⁴²⁸. La gauche a toujours voulu élargir le plus possible ce suffrage et l'instauration du suffrage universel en 1848 appartient incontestablement au républicain, le régime impérial a seulement contribué à l'implanter à droite⁴²⁹. Bien qu'il soit accepté par tous, il ne revêt pas de la même importance. Pour les républicains c'est un moyen de détourner le peuple des armes et de la violence pour le concentrer sur la politique, une éducation populaire devient alors la priorité essentielle⁴³⁰. En outre la droite ne le voit pas de cette manière. Selon J.F. Sirinelli, le suffrage universel est, aux yeux des bonapartistes un fait incontestable car déjà utilisé par l'Empereur lors de ses Appels au Peuple⁴³¹. Les monarchistes, eux, sont partisans du suffrage universel et tablent sur le patronage politique des notables royalistes ruraux⁴³². Pour ceux-ci, le suffrage universel constitue tout de même un péril social assez net qu'il faut limiter ; et pour « réagir contre la loi du nombre⁴³³ », ils souhaitent réintroduire le suffrage censitaire ou du moins le vote à deux degrés.

Il faut voir ensuite si les journaux lyonnais rentrent dans la généralité, ou bien si au contraire ils ont des particularités propres à eux-mêmes.

Tout d'abord plusieurs définitions prévalent. Une définition commune est que la république veut dire élection⁴³⁴. Et qui dit élection dit ordre : « *élus du suffrage universel qui est la base même de notre droit et dont le respect absolu constitue l'ordre*⁴³⁵ ». ».

Le Progrès, étant le journal à tendance républicaine de Lyon, est le journal qui s'attache le plus à enseigner ce qu'est le suffrage universel, et ainsi rentrer dans le credo républicain d'éducation des masses. Le journal revendique la paternité du suffrage universel par la république. Le premier découle de l'autre et vice versa. Ainsi s'il n'y a pas d'élections c'est la fin de la république comme en 1848, car le provisoire, bien qu'essentiel pendant un temps, prive le citoyen de certaines libertés. Ce dernier pourrait ainsi devenir violent et cela sonnerait le glas de la république⁴³⁶. Par la suite, E. Véron élabore au fur et à mesure toute une théorie par rapport au suffrage universel et l'essence même de celui-ci, ainsi que ces limites. Dans un premier temps « *le suffrage est absolument libre [...] il doit l'être sous la république, il exprime la volonté présente de la nation*⁴³⁷ ». A

⁴²⁸ Cf. article de Christine Guionet sur « la gauche et le suffrage universel » dans J.J. Becker *op.cit.* p.229

⁴²⁹ Cf. J.F. Sirinelli *op.cit.* p.506

⁴³⁰ Ibid. p.243

⁴³¹ Ibid. p.500

⁴³² Ibid. p.501

⁴³³ Cf. J.J. Becker *op.cit.* p.243

⁴³⁴ *Le Salut Public* n°258 du Jeudi 15 septembre 1870

⁴³⁵ *Le Progrès* n°3754 du Vendredi 30 septembre 1870

⁴³⁶ *Le Progrès* n°3747 du Vendredi 23 septembre 1870

⁴³⁷ *Le Progrès* n°3740 du Vendredi 16 septembre 1870

partir de là, le suffrage est inviolable, si c'est le cas c'est renier la volonté populaire qui est au centre de la république⁴³⁸. Le suffrage domine tout, même la république : *« la république n'est ni au-dessus ni au-dessous du suffrage universel. Elle est en dehors de sa compétence [...] il n'y a pas de droit contre le droit »*⁴³⁹, aucune personne, aucune assemblée ne peut la remettre en question. Lorsque le journal défend ses principes, c'est toujours en lien avec la république à la différence de la droite qui ne s'attache à aucun gouvernement spécifique, l'essentiel étant de voir ses principes respectés. C'est le cas par exemple du *Courrier de Lyon* qui défend autant que possible les élections mais pour qui *« les élections municipales doivent être faites dans un esprit confortable à la loi, c'est-à-dire que les préoccupations politiques n'y doivent tenir qu'un rang secondaire »*⁴⁴⁰. Dans le fond, comme dans la forme, c'est tout à fait contradictoire. En effet lors d'élections, le politique est au premier rang de celles-ci, même lors de municipales, il faut bien choisir ses représentants et forcément on va les choisir selon leur programme politique et leur affinité. Voter sans conviction politique n'a aucun intérêt. Mais pour A. Jouve les élections sont seulement une question d'ordre, rien de plus. Les républicains défendent totalement l'inverse : *« le suffrage universel permet au premier venu d'exprimer sa pensée politique du jour, d'approuver ou de critiquer la conduite des mandataires du pays »*⁴⁴¹. C'est ce point qui fait particulièrement peur aux conservateurs qui demandent d'enlever la notion de politique dans les élections, car ainsi la plus petite personne aurait son mot à dire, ce qui peut plonger le pays dans la déroute si l'on doit écouter les revendications des petites gens. Le pire serait de les appliquer toutes, dans ce cas pour la droite, ce serait irréparable. C'est ce que contredit justement la gauche : *« le propre du suffrage universel, son essence c'est de se corriger lui-même, c'est de défaire le lendemain ce qu'il a fait la veille, c'est de se conformer ses décisions aux besoins du jour, aux exigences variables des intérêts du pays »*⁴⁴². Ainsi le choix d'un individu, s'il se révèle mauvais peut être modifié le lendemain afin d'arriver à ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble de la population. Malgré le fait que le journal prône la magnificence du suffrage universel et sa supériorité sur tout le droit, il y a quand même une limite à celui-ci. Le *Progrès*, après la défaite des républicains lors des élections du 8 février à l'Assemblée Nationale, déclare que : *« le vote d'une majorité n'a aucun droit contre la liberté d'une minorité, que l'unanimité même des votes d'une nation est sans droit contre le droit d'un seul individu »*⁴⁴³. Le suffrage est ainsi supérieur au droit mais pas à la liberté, qui plus est à la liberté individuelle. En effet le suffrage provient de tout le monde et doit profiter à tous, personne ne doit être lésé. Mais l'on peut penser que le journal tient ce discours car son parti est minoritaire à l'assemblée, il cherche

⁴³⁸ *Le Progrès* n°3794 du Mercredi 9 novembre 187

⁴³⁹ *Le Progrès* n°3896 du Mardi 21 février 1871

⁴⁴⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15980 du Lundi matin 24 avril 1871

⁴⁴¹ *Le Progrès* n°3984 du Lundi 22 mai 1871

⁴⁴² *Le Progrès* n°3966 du Mercredi 3 mai 1871

⁴⁴³ *Le Progrès* n°3884 du Jeudi 9 février 1871

ainsi à se protéger de la majorité monarchiste. Si la situation inverse avait été en place il n'est pas sur qu'il tienne le même discours, mais rien n'est prouvé.

Pour la droite le suffrage ne doit donc pas éduquer la masse, il doit seulement amener l'ordre et dans le même temps il tient du patriotisme. Ainsi les élections municipales sont « une question d'ordre social⁴⁴⁴ », dans le seul but de défendre la patrie, car le suffrage a le pouvoir de rassembler tous les horizons politiques pour gagner la guerre⁴⁴⁵. Ce discours va légèrement à l'encontre de ce que l'on a déjà vu, comme quoi les monarchistes refusaient la levée en masse ; refuser ce point et prôner l'union de toutes les forces est un peu contradictoire, qui plus est, quand on veut gagner la guerre. Sur le fait que le suffrage puisse amener l'union, les conservateurs ne sont pas tous d'accords, car pour certains, et notamment *La Décentralisation*, les élections détournent le peuple de la défense nationale⁴⁴⁶, car il se préoccupe de questions politiques.

Outre ce point-là, le suffrage universel reste l'arche sainte de tous les partis en présence, et s'abstenir devient un acte à la limite criminel. Sur ce point conservateurs comme républicains se rejoignent, mais ils n'utilisent bien évidemment pas les mêmes arguments, ou alors pas dans le même sens. Par exemple, pour *Le Progrès* et *Le Salut Public*, l'abstention revient à laisser la victoire à la réaction : « *quelque point de vue que l'on se place, l'abstention et la division n'ont et ne peuvent avoir que des inconvénients. Ne pas voter c'est laisser la victoire à la réaction*⁴⁴⁷ ». Mais le problème ici vient du fait que *Le Salut Public* prend comme justification le plébiscite de 1870 où à Lyon il y a eu 35000 Non sur les 80000 votes alors que la ville compte 100000 votants, il se demande ainsi où sont passés les 20000 voix restantes⁴⁴⁸. L'argument et la question sont légitimes, mais qu'ils viennent de ce journal anciennement bonapartiste rend les choses peu évidentes à comprendre. Pourquoi poser la question alors que sur le coup c'est le parti qu'il soutenait qui s'est maintenu ? Toujours est-il que ce dont les journaux ont peur en cas d'abstention, c'est l'anarchie ou la démagogie, les deux termes étant utilisés de la même façon. Quelque soit les élections prévues, *La Décentralisation* a le même discours, s'abstenir « *serait impardonnable*⁴⁴⁹ » et serait un crime en faveur de l'anarchie⁴⁵⁰ ou de la démagogie⁴⁵¹. Ce second terme est sans doute plus approprié qu'anarchie, en effet la définition première de l'anarchie est le refus de l'autorité, elle ne veut aucun gouvernement hiérarchique mais un gouvernement par le peuple sur pied d'égalité, le fait qu'il y ait une liste anarchiste aux élections ou même le fait de penser que s'abstenir permet aux anarchistes, qui eux votent, est en inéquation total avec les principes anarchistes. L'on peut penser qu'un amalgame se fait dans les premiers temps de la république entre républicains et anarchistes. L'abstention peut en effet favoriser les républicains,

⁴⁴⁴ *La Décentralisation* n°253 du Mercredi 14 septembre 1870

⁴⁴⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15825 du Vendredi matin 18 novembre 1870

⁴⁴⁶ *La Décentralisation* n°311 du Vendredi 11 novembre 1870

⁴⁴⁷ *Le Progrès* n°3961 du Vendredi 28 avril 1871

⁴⁴⁸ *Le Salut Public* n°116 du Mercredi 26 avril 1871

⁴⁴⁹ *La Décentralisation* n°110 du Samedi 22 avril 1871

⁴⁵⁰ *La Décentralisation* n°275 du Vendredi 7 octobre 1870

⁴⁵¹ *La Décentralisation* n°37 du Mardi 7 février 1871

qu'ils soient modérés ou radicaux, dans ce cas le terme démagogie est plus adapté.

Les républicains et *Le Progrès*, malgré que l'abstention revienne à favoriser l'adversaire, ne la dénigre pas pour autant et si celle-ci n'était pas si dangereuse pour la république, E. Véron la soutiendrait. En effet suite à la signature de l'armistice, les élections de l'Assemblée Nationale sont possibles, mais plusieurs départements sont occupés et sont dans l'impossibilité de voter : « *devons nous vraiment voter ? Ce serait là le meilleur parti si toute la France devait s'abstenir*⁴⁵² ». En effet pour être valable le suffrage doit être entouré de garanties qui font défaut selon le journal à l'heure des élections, ces défauts sont : la capitale assiégée, vingt départements occupés et donc la moitié des électeurs sous les armes⁴⁵³. Mais malgré tout « *ne pas voter c'est tuer la république*⁴⁵⁴ ».

Afin de prévenir cette abstention certains journaux conservateurs vont même jusqu'à demander à ce que le vote soit obligatoire, car « *un électeur qui s'abstient aujourd'hui quand tous les ennemis de la société sont à l'assaut, commet le même crime que le soldat qui déserte pendant la bataille*⁴⁵⁵ ». Voter deviendrait ainsi non pas un droit mais un devoir civique. Cette comparaison à un soldat, montre encore la place de la guerre dans la pensée conservatrice, et même s'ils qualifient la république de violente ce sont eux qui prônent à tout va la défense de la patrie et qui ramène toutes les questions politiques à la guerre. *Le Courrier de Lyon* est lui aussi un défenseur du vote obligatoire ; ainsi l'on retrouve cette idée seulement dans les rangs monarchistes. Mais le rendre obligatoire serait une privation de la liberté de pensée, le vote est un droit, mais si l'on ne veut pas l'appliquer c'est selon son bon vouloir, en connaissance des conséquences et par choix politiques. Le journal fait lui aussi la comparaison entre l'abstention et la désertion⁴⁵⁶. Dans ce cas la désertion étant un acte répréhensible pouvant être punie de mort, l'abstention serait elle aussi passible de mort, si l'on suit le raisonnement de la droite, ce qui paraît excessif.

Mais les journaux ne vont pas jusque-là et même si le suffrage universel est un fait acquis et reconnu, ce n'est pas pour autant que les journaux ne souhaitent pas lui apporter des modifications pour éventuellement l'amener à être obligatoire. Ces discussions portent sur le plan légal, sur la forme et le déroulement des élections. Ainsi E. Véron et *Le Progrès* se plaignent des élections trop rapides que la France a pu observer aussi bien au niveau local que régional ou national. Ces élections doivent donc être préparées longtemps à l'avance afin que chacun puisse préparer un programme politique complet : « *élection faites du jour au lendemain serait une illégalité flagrante*⁴⁵⁷ ». Demander ceci est tout à fait légitime sur le plan légal, mais c'est aussi un moyen de favoriser son parti et de l'implanter auprès de la masse, et ainsi

⁴⁵² *Le Progrès* n°3875 du Mardi 31 janvier 1871

⁴⁵³ *Le Progrès* n°3809 du Vendredi 25 novembre 1870

⁴⁵⁴ *Le Progrès* n°3877 du Jeudi 2 février 1871

⁴⁵⁵ *La Décentralisation* n°110 du Samedi 22 avril 1871

⁴⁵⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15990 du Jeudi matin 4 mai 1871

⁴⁵⁷ *Le Progrès* n°3903 du Mardi 28 février 1871

d'avoir une position plus favorable face aux monarchistes qui ont le même programme depuis des siècles, et donc pour qui des élections rapides ne sont pas un problème. Mais l'important pour E. Véron, c'est que la « *loi électorale n'est bonne qu'à la condition de donner à chaque groupe politique une part d'influence et un nombre de député proportionnel à la puissance numérique réelle de chaque partis*⁴⁵⁸ ». Sinon autant faire une loi sur la domination d'un parti. On retrouve là le discours d'union et d'acceptation de l'autre déjà professé. Ainsi E. Véron propose un vrai programme de réforme pour la répartition égale des sièges des députés. Pour accéder à un siège, il faudrait avoir un minimum de voix ; par exemple 12 000 voix en faveur d'un seul nom équivaldraient à un siège, ainsi on verrait la proportion de chaque parti dans chaque département et donc un nombre égal de sièges leur serait réservé, afin que les quatre partis principaux soient représentés selon la proportion qu'ils représentent en France. Pour E. Véron les élections ne servent pas seulement à amener un pouvoir en place, mais aussi un contre pouvoir, afin que le débat soit possible et que l'on ne revienne pas au pouvoir d'un parti unique comme la monarchie ou l'Empire. Si cette proposition paraît égalitaire, d'autres propositions le sont beaucoup moins et renvoient à la remarque de J.F. Sirinelli sur le fait que la droite veut réduire le champ des électeurs. Les journaux mettent ainsi en avant des conditions pour élire mais aussi pour être élus. La première mention d'une volonté de réforme du suffrage universel apparaît dans *Le Courrier de Lyon* lorsque que le gouvernement de Bordeaux voulait imposer de nouvelles élections municipales pour Lyon. Le journal est contre, car il considère que le même conseil serait élu. Il n'accepterait qu'à condition qu'il y ait des élections spéciales avec une condition de cens ou de domiciliation prolongée⁴⁵⁹. La question du cens ne revient plus par la suite, mais pour ce qui touche à la domiciliation prolongée de nombreuses discussions vont avoir lieu, en faveur de celle-ci. En effet en prévision des élections municipales du 30 avril, l'Assemblée Nationale avait voté une loi prévoyant d'écarter les « nomades » des urnes. Pour ceci une justification de domicile d'au moins un an serait obligatoire⁴⁶⁰. Pour les journaux de droite c'est une bonne résolution mais elle n'est pas suffisante. Cette volonté de vouloir rejeter les nomades vient du fait que soi disant ils n'auraient aucun lien avec les intérêts de la ville. Mais ce qui est contradictoire c'est que la ville a besoin de cette population « nomade », et elle a intérêt à la garder car elle constitue une source de revenu importante. Ce principe pourrait être compréhensible pour les marchands ou autres colporteurs de passage qui n'auraient pas le droit de voter. Mais les journaux en voulant augmenter le temps de domiciliation, écarteraient ainsi une bonne partie de la ville et donc de républicains. En effet la population de campagne est fortement implantée, elle est très peu mouvante et reste en partie sous influence monarchiste. À l'inverse la population urbaine est beaucoup plus cosmopolite, beaucoup plus changeante et donc plus apte à être républicaine car au plus près

⁴⁵⁸ *Le Progrès* n°3928 du Mercredi 15 mars 1871

⁴⁵⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15926 du Mardi matin 28 février 1871

⁴⁶⁰ *Le Salut Public* n°111 du Vendredi 21 avril 1871

des problèmes sociaux. Donc écarter toute cette population arrivée en ville depuis peu permettrait de réduire le nombre de voix des républicains et ainsi favoriser les conservateurs. L'on peut faire le lien avec le fait que les conservateurs soient contre le vote au canton car c'est un manque de praticité, tout le monde ne pouvant venir à la ville⁴⁶¹. Aller voter à la ville empêche ainsi les notables ruraux d'encadrer les populations rurales et de les diriger dans leur choix de vote. Il aurait été intéressant d'avoir l'avis du *Progrès* sur cette question, malheureusement à aucun moment le journal ne traite ce sujet. Outre le domicile, les autres conditions pour voter sont soumises à différents critères : « *condition d'indépendance suffisante en ce qui touche son âge, son sexe et sa nationalité [...] intérêt démontré, intelligence et indépendance suffisante*⁴⁶² ». Sont exclus les moins de 18 ans, les veuves, les célibataires majeurs, les religieuses et les étrangers. Exclure certaines catégories est compréhensible, mais l'exclusion des célibataires majeurs par exemple semble assez étrange. Pourquoi ne pas les accepter ? Le mariage est-il une condition pour avoir des droits civiques ? Est-ce un manque d'honorabilité d'être célibataire ? Ce ne sont que des conditions que voudraient appliquer un journal et non la réalité, mais la question d'honorabilité revient souvent et même pour être élu : « *il est clair que les antécédents des candidats doivent être exclusivement subordonnés à la condition d'honorabilité, de capacité de dévouement ainsi que de fermeté*⁴⁶³ ». En fait cela ne désigne que les bourgeois, car l'argent est honorable, l'honorabilité se gagnant en faisant des choses bien pour la ville. De ce fait le gouvernement reviendrait aux plus riches et aux meilleurs, le modèle de la république romaine basée sur la vertu est incontestable. Mais les événements eux-mêmes contredisent ces théories du meilleur, puisqu'au lendemain des élections municipales de mai 1871, *La Décentralisation* se plaint car : « *ceux qu'on appelle les conservateurs négligent bien rarement à Lyon l'occasion de prouver qu'ils sont pourvus d'une mince dose d'intelligence politique et de courage civique*⁴⁶⁴ ». Il se plaint du fait que ces conservateurs, dont il fait tant l'éloge pour leurs vertus et qui veulent tellement l'ordre, n'ont que très peu voté et que les « soi-disant mauvaises gens » ont eu plus de sens civique qu'eux. D'autres discussions apparaissent de temps à autre comme par exemple faire un plébiscite⁴⁶⁵. En effet *La Décentralisation* émet la possibilité d'y recourir pour la question de guerre ou de paix. Cette demande prouve bien que le journal est loin d'appartenir au cercle républicain, car le plébiscite est une mesure anti-républicaine depuis ceux de 1869 et 1870, notamment car les questions pouvant être mal interprétées et car il a subi trop d'abus sous Napoléon III. Le plébiscite devient ainsi « *la meilleure arme de tous les despotismes. C'est par le plébiscite que les tyrans et les césars anciens et modernes ont mis toutes leurs usurpations à l'abri derrière la responsabilité des peuples*⁴⁶⁶ ».

⁴⁶¹ *La Décentralisation* n°34 du Samedi 4 février 1871

⁴⁶² *Le Salut Public* n°62 du Vendredi 3 mars 1871

⁴⁶³ *Le Salut Public* n°113 du Dimanche 23 avril 1871

⁴⁶⁴ *La Décentralisation* n°121 du Jeudi 4 mai 1871

⁴⁶⁵ *La Décentralisation* n°54 du Vendredi 24 février 1871

⁴⁶⁶ *Le Progrès* n°3898 du Jeudi 23 février 1871

Tout ceci va marquer de manière importante la vie politique lyonnaise et la construction d'une identité républicaine qui va donc être influencée par les événements de la Commune. En effet la ville va prendre conscience de sa particularité et va vouloir s'affirmer. Cette prise de conscience n'est pas forcément un fait nouveau, mais la période 1870-1871 est une période faste à la réflexion politique concernant la ville de Lyon et la définition de symboles, de valeurs que se doit de défendre la ville. La presse va tenter par la même occasion de répondre à certaines grandes questions de société, mais leurs réponses sont-elles aussi en relation avec la Commune ? Toute cette recherche de conscience politique lyonnaise et d'identité républicaine est à mettre sous la coupe de la Commune et il faut même aller encore plus loin en recherchant la réponse à certaines questions, dans l'influence du passé de la ville.

Partie 4 : La Commune, révélateur de l'identité républicaine lyonnaise

1. « UN GOUVERNEMENT LYONNAIS » ?

A travers son passé et l'impact de la Commune, la ville de Lyon se construit au fur et à mesure son identité politique. Les événements se déroulant à partir du 4 septembre 1870, sont parmi les plus déterminants. En effet ce jour-là est celui de l'instauration de la troisième république et Lyon est la première ville de France à la proclamer, la république n'est plus un fait de la capitale et Lyon existe sur le plan politique. En relation avec son passé, la ville met en place une république, que l'on peut qualifier d'« à la lyonnaise ». Cette dernière étant notamment basée sur la décentralisation administrative et voire politique. De ce fait dans la pensée lyonnaise la province doit jouer un rôle essentiel face à Paris, pour son indépendance, ce qui au final a des conséquences sur les théories décentralisatrices défendues par les journaux. Théories également traitées par Bruno Benoît dans différents ouvrages, ce qui nous permet de voir si les journaux se fondent dans le paysage politique lyonnais, ou s'ils ont des particularités propres.

1-1. La province face à la capitale, un combat lyonnais ?

Toutes ces théories se basent, dans un premier temps, sur la différenciation entre la province et la capitale, Paris. On peut même reprendre les mots de Bruno Benoît et parler de « *rivalité ancienne*⁴⁶⁷ » entre Paris et la province et en particulier Lyon. Tout est fait pour montrer que la province a un rôle tout aussi important que Paris dans l'histoire et que si Paris est la capitale, la ville n'est pas forcément supérieure aux autres, en particulier à Lyon. Ainsi plusieurs discours sont tenus, faisant l'apologie de la ville en essayant de montrer son importance vis-à-vis de Paris. Tous les journaux sans exception ont ainsi tendance à valoriser leur ville. Mais pourquoi ce sentiment, d'où vient-il et surtout dans quels domaines se manifestent-ils ?

Dans un premier temps, c'est la ville de Paris qui est, soit fustigée, soit respectée. En effet les deux sentiments se côtoient, tout dépend sur quel plan les journaux se placent. Ainsi on peut remarquer une certaine hésitation dans les colonnes des journaux, car Paris est la capitale historique de la France et il

⁴⁶⁷ Cf. Bruno Benoît *op.cit.* p189

n'est pas simple de critiquer la grandeur de la ville, mais tout de même elle est responsable de plusieurs maux de la France et de la ville de Lyon. De plus Lyon est « *la seconde capitale de France*⁴⁶⁸ », ce qui induit un conflit d'intérêts entre les deux villes.

Cette rivalité est ancienne et Bruno Benoît fait même remonter celle-ci à 1536⁴⁶⁹, lorsque Lyon perd son statut de capitale du royaume après la mort du dauphin François II de Bretagne, fils de François 1^{er}. Selon Bruno Benoît, les reproches imputés à la ville de Paris sont d'ordre commercial et financier, car « *ce qui est bon pour Paris ne l'est pas obligatoirement pour Lyon*⁴⁷⁰ ». Les journaux lyonnais vont beaucoup s'appuyer sur cette maxime qui illustre tout à fait leurs propos et leurs sentiments envers Paris. *Le Progrès* ne titre-t-il pas lui aussi : « *Paris est le cœur et le cerveau de la France, c'est vrai, mais il n'est pas toute la France*⁴⁷¹ ». Ce discours n'est pas foncièrement républicain, car même les journaux conservateurs usent des mêmes mots et veulent l'égalité entre Paris et la province : « *si Paris revendique des droits propres que la réponse à semblable revendication de toutes autres villes, depuis Lyon, la seconde, jusqu'à la plus modeste, la dernière*⁴⁷² ».

Avant tout Paris inspire un certain respect : « *salut glorieux paris, honneur de la France, capitale de la civilisation*⁴⁷³ ». Aucun journal n'imagine une France sans Paris, la ville étant « *le pivot de la défense nationale*⁴⁷⁴ ». Mais si la place de Paris est prépondérante, elle a aussi l'inconvénient de beaucoup trop influencer les événements français. En effet lorsqu'il se passe quelque chose à Paris, toute la France en subit les conséquences. Pour notre période c'est le cas de la Commune et des élections du gouvernement de Paris en opposition à l'Assemblée Nationale : « *elle a ravivé toutes les anciennes défiances du pays qui a déjà subi tant de révolution imposée par les caprices de la cité reine*⁴⁷⁵ ». Ainsi, on voit bien les griefs qui sont reprochés à Paris. De par sa place de capitale Paris influence tout en France : « *depuis 30 ans et plus, il est le centre presque exclusif de la vie politique, administrative, sociale et littéraire. Il a absorbé en lui toute la force morale et intellectuelle du pays. Il fait et défait les gouvernements et les constitutions. Il est temps qu'il paie sa dette au pays, qui l'a fait ce qu'il est et qui s'est dépouillé en sa faveur de toute indépendance, de toute vie politique propre. Que par sa résistance il nous sauve de l'invasion étrangère et nous le tenons quitte de nous*⁴⁷⁶ ». On voit là toute l'ambiguïté de la situation pour les journaux, car si la France est dans cet état c'est clairement la faute de Paris, mais en même temps la ville a le sort de la nation entre ses mains. Cela se retrouve dans les colonnes du *Salut Public* pour qui « *la prépondérance morale de Paris n'a vraiment pas de raison d'être et que la*

⁴⁶⁸ *Le Courrier de Lyon* n°16010 du jeudi 25 mai 1871

⁴⁶⁹ Cf. Bruno Benoît *op.cit.* p.189

⁴⁷⁰ Cf. Bruno Benoît *op.cit.* p.190

⁴⁷¹ *Le Progrès* n°3858 du samedi 4 janvier 1871

⁴⁷² *Le Salut Public* n°142 du lundi 22 mai 1871

⁴⁷³ *La Décentralisation* n°80 du mercredi 22 mars 1871

⁴⁷⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15875 du lundi 9 janvier 1871

⁴⁷⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15914 du jeudi 16 février 1871

⁴⁷⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15761 du jeudi 15 septembre 1870

*France doit désormais chercher son équilibre et son aplomb en dehors d'une centralisation absurde autant que périlleuse*⁴⁷⁷ ». Au premier abord c'est un discours très décentralisateur, mais il ne faut pas oublier que parallèlement à Paris assiégée, le gouvernement siège à Bordeaux. Dans ce cas les journaux, refusant la prépondérance de Paris, pourraient se rattacher à ce gouvernement installé en province. Ce n'est pas le cas car il est considéré comme un gouvernement révolutionnaire donc impossible à suivre et à accepter. Le sentiment anti-révolutionnaire est ainsi plus fort que la volonté de baisser l'influence de Paris. C'est ainsi que, n'ayant aucun gouvernement à qui se rattacher, puis Paris se mettant en opposition au gouvernement de Versailles, les journaux trouvent une sorte d'excuse pour accabler Paris et sa population. Cette dernière est vue comme un ramassis de révolutionnaires n'ayant pour but que la fin de la nation : « *on savait du reste qu'une vive effervescence avait régné dans la capitale au sein de cette partie de la population qui ne s'est pas battue pendant la durée du siège mais qui par compensation est toujours prête à s'insurger contre l'autorité légale* »⁴⁷⁸. Mais là encore tout dépend de la situation, cette dernière vient alors que la Commune règne à Paris. Aux premières heures de la guerre, quand Paris était assiégée, le discours n'était pas le même : « *le peuple de Paris donne un grand exemple à toute la France, celui de l'union des forces devant l'ennemi [...] honneur au peuple de Paris, et suivons son exemple* »⁴⁷⁹. Mais entre temps Paris a été envahi et a dû capituler, d'où le fait que les deux visions soient diamétralement opposées. Sans oublier que *Le Progrès* a toujours plus ou moins soutenu le peuple parisien dans ses combats, à la différence des autres journaux.

Au final « *Paris n'a pas sauvé la province* »⁴⁸⁰, au contraire en voulant tout régir la ville s'est fustigée elle-même. Si ce n'est pas Paris qui peut sauver la France, la nation a alors le devoir de réagir et de chercher « *un remède aux écarts dangereux de la capitale, c'est le devoir et le droit de tous* »⁴⁸¹.

Ce rôle incombe donc à l'ensemble de la province, qui, même si elle est inférieure à la capitale, a une tâche bien particulière à entreprendre : « *c'est à nous, c'est aux départements de reprendre et de sauver la cause compromise par les hommes de Paris* »⁴⁸². Si la province a une telle importance, c'est parce que malgré son infériorité sur de nombreux points, elle est en avance sur un point primordial qui lui donne toute sa capacité à agir. En effet les journaux considèrent que « *Paris et la province n'en sont pas à la même phase de fièvre républicaine, et les poulx ne battent pas ensemble* »⁴⁸³. Paris est en retard car elle a été assiégée, la province a pu pendant ce laps de temps instaurer la vraie république. Il est à noter que c'est un journal de droite qui écrit ces lignes, ce qui montre bien l'importance de la décentralisation. En effet, les conservateurs

⁴⁷⁷ *Le Salut Public* n°47 du jeudi 17 février 1871

⁴⁷⁸ *Le Courrier de Lyon* n°15932 du lundi 6 mars 1871

⁴⁷⁹ *Le Progrès* n°3734 du samedi 10 septembre 1870

⁴⁸⁰ *Le Salut Public* n°73 du mardi 14 mars 1871

⁴⁸¹ *Le Salut Public* n°135 du lundi 15 mai 1871

⁴⁸² *Le Progrès* n°3940 du jeudi 07 avril 1871

⁴⁸³ *La Décentralisation* n°81 du jeudi 23 mars 1871

professent notamment une monarchie, qui est le gouvernement par excellence de la centralisation, de même que l'Empire. Ainsi que de tels journaux veulent la fin de la supériorité parisienne, cela démontre que cette volonté est un principe propre à Lyon et non à la république. Mais ce principe donne alors lieu à la mise en œuvre d'une identité politique lyonnaise et de surcroît d'une république « lyonnaise » voulant se détacher du joug parisien. Mais cette volonté de se détacher de Paris est souhaitable pour toute la France et pas seulement pour Lyon car « *le rôle de la France départementale est donc loin d'être terminé. Ses efforts ont été impuissants à arrêter la guerre civile, mais c'est un motif pour elle de redoubler d'énergie afin d'empêcher le vainqueur d'abuser de la victoire*⁴⁸⁴ ».

La nation toute entière a donc une importance aux yeux des journaux. Mais malgré tous leurs discours de primauté provinciale, les journaux lyonnais n'en oublient pas pour autant la ville de Lyon. De ce fait au sein même de la province, Lyon a une place plus importante, et c'est elle qui est la première rivale de la capitale, et ne doit pas faillir à son rôle. Mais pourquoi Lyon et sa population ont-elles une telle volonté de se distinguer ?

Avant tout les différents journalistes sont fiers de leur ville. En effet une véritable apologie est faite de la ville. Elle est vue comme « *la seconde capitale de la France*⁴⁸⁵ » et comme une « *grande cité républicaine*⁴⁸⁶ » dont il faut être fier : « *nous devons être fier d'être lyonnais et nous continuons à bien mériter de la patrie française*⁴⁸⁷ ». Cette fierté vient du fait que « *la ville de Lyon et le département du Rhône se sont montrés au premier rang des contrées qui ont le mieux méritées de la patrie, par leurs efforts en faveur de la défense nationale. C'est que Lyon est un centre de l'ordre*⁴⁸⁸ ».

Lyon étant une ville dont la valeur est indiscutable, elle ne peut être qu'un modèle pour le reste de la France. Cela lui permet aussi de se distinguer de Paris et donc de montrer sa supériorité vis-à-vis de la capitale. C'est grâce à Paris que Lyon peut se donner cette place privilégiée, car Paris étant tour à tour assiégée et pris de l'intérieur par les insurgés, Lyon montre la supériorité de ses habitants dans le fait que la ville sait rester libre et républicaine. Mais elle n'est pas pour autant exempte de tout reproche sur le plan de l'ordre, et lorsqu'elle est secouée de mouvements révolutionnaires, elle s'abaisse alors au niveau de Paris. Cela arrive par deux fois, et alors « *Lyon n'a plus rien à envier à Paris*⁴⁸⁹ ». La cause est le conseil municipal de Lyon qui est « *la risée de la France et de l'Europe*⁴⁹⁰ » et la Commune insurrectionnelle qui s'est installée dans la ville entre le 22 et le 25 mars 1871. Cette dernière n'ayant duré que deux jours, les journaux soulignent très vite la faculté de la ville à régler ses problèmes et à être en avance sur Paris : « *on a commencé à Lyon après Paris, mais on a finit avant*⁴⁹¹ ». Cela démontre bien que malgré le fait que la ville est

⁴⁸⁴ *Le Progrès* n°3987 du jeudi 25 mai 1871

⁴⁸⁵ *Le Progrès* n°3968 du vendredi 5 mai 1871

⁴⁸⁶ Ibid.

⁴⁸⁷ *La Décentralisation* n°278 du dimanche 9 octobre 1870

⁴⁸⁸ *Le Salut Public* n°25 du mercredi 25 janvier 1871

⁴⁸⁹ *La Décentralisation* n°112 du vendredi 24 mars 1871

⁴⁹⁰ *La Décentralisation* n°116 du vendredi 28 avril 1871

⁴⁹¹ *La Décentralisation* n°84 du dimanche 26 mars 1871

suivie un temps l'exemple de la capitale, ce n'était qu'une erreur, vite réparée par l'intelligence de sa population. A partir de là, les journaux pensent que Lyon peut servir d'exemple au reste de la France insurgée, dont Paris : « *le patriotisme succès que notre cité vient d'obtenir est un noble exemple offert au bons citoyens de Paris et de la France entière*⁴⁹² » ; « *les événements de Lyon auront sans doute une heureuse influence sur Paris et sur Marseille*⁴⁹³ ». Aux yeux des journalistes en général, Lyon est en avance sur tout, c'est la première ville à avoir déclaré la république et à avoir mis fin à la Commune. Mais pour *La Décentralisation* les élections du 30 avril 1871 sont un élément non négligeable qui a abaissé la ville au niveau de Paris encore une fois, et dont il sera dur de se relever : « *nous n'avons pas le droit d'être beaucoup plus fier de notre conduite électorale que des prouesses insurrectionnelles accomplies pour mettre notre cité au niveau de Paris*⁴⁹⁴ ». Ces élections s'étant finies dans un affrontement sanglant, la ville n'est jamais tombée aussi bas, et il sera dur de se relever. Ceci n'est que le point de vue de *La Décentralisation*, car bien que les autres journaux regrettent cet événement, ils croient encore en la capacité de Lyon à servir de modèle pour la France : « *au moment où tout annonce la prochaine cessation de l'insurrection parisienne et le triomphe de l'Assemblée Nationale, au moment où tout laisse à espérer que la patrie tant éprouvée est à la veille de recouvrer la paix intérieure, il dépend de la population lyonnaise de favoriser ou d'entraver ce mouvement de régénération*⁴⁹⁵ ». Ainsi l'importance de Lyon est indiscutable pour les journaux, et il est impensable que Paris puisse s'en sortir sans son aide.

Mais pourquoi un tel courant de rivalité et de compétition traverse-t-il la ville ? Cela ne peut venir seulement du fait que Lyon est la seconde ville de France, il faut chercher plus loin dans les causes. L'origine la plus proche est que Lyon considère Paris comme trop autoritaire et usant d'un « *ton doctoral qui semble appartenir aux maîtres donnant des leçons à ses élèves*⁴⁹⁶ ». Lyon veut être traitée avec égalité. Mais là n'est pas le plus gros problème. La mémoire lyonnaise se souvient des faits marquants qui ont secoués la ville durant ce dernier siècle. Elle ne peut en imputer la faute aux lyonnais eux-mêmes. Bruno Benoît parle donc de « *phénomène de substitution*⁴⁹⁷ ». C'est-à-dire que ne pouvant rejeter la faute sur les lyonnais, il faut trouver quelqu'un d'autre sur qui la rejeter. Ce quelqu'un d'autre est ainsi symbolisé par Paris. Paris, cette capitale, s'accordant tous les prestiges, ne laissant rien pour Lyon. Paris, cette capitale à l'origine de tous les changements politiques et la cause des malheurs de la France et de la province. Paris est accablée pour être le centre de la France. La théorie de Bruno Benoît se retrouve parfaitement dans les lignes des journaux et notamment dans *Le Salut Public* qui rédige : « *si pendant vingt années nous avons été privé de nos droits civiques, si une irritation légitime*

⁴⁹² *Le Salut Public* n°85 du dimanche 26 mars 1871

⁴⁹³ *La Décentralisation* n°84 du dimanche 26 mars 1871

⁴⁹⁴ *La Décentralisation* n°120 du mercredi 3 mai 1871

⁴⁹⁵ *Le Salut Public* n°127 du dimanche 7 mai 1871

⁴⁹⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15782 du jeudi 6 octobre 1870

⁴⁹⁷ Cf. Bruno Benoît *op.cit.* p.194

*nous a égarées [...] si les lyonnais ont voté de façon plus que singulière, c'est bien aussi quelques la faute du pays*⁴⁹⁸ ». Le journal souligne le point principal de toute cette théorie : « *privé de nos droits civiques* ». Lyon perdit par deux fois ses droits municipaux, en 1793 lorsque la Convention déclara « Lyon n'est plus », et en 1852 par décret du prince-président. Ainsi tous les torts sont reprochés à Paris : Châlier a côtoyé Marat à Paris, c'est pourquoi Lyon a vécu un tel enfer avec lui, puis c'est Paris qui a donné l'ordre de la répression contre la ville en 1793, etc. Rien n'est à cause de la population lyonnaise.

Ce phénomène de substitution est aussi la base d'une théorie plus large et revendiquée par Lyon de façon incessante. *La Décentralisation*, de par son titre et la phrase d'un de ses premiers numéros lus : « *nous avons soutenu depuis notre création tous les principes de décentralisation*⁴⁹⁹ », en est l'exemple même. Si Lyon accable Paris pour lui avoir fait perdre sa municipalité et être à l'origine de tous ces maux, c'est pour mieux revendiquer la décentralisation de la société. Ainsi se forme toute une théorisation de celle-ci par les journaux lyonnais, tous la revendiquant, mais de façon différente. De ce fait, elle devient une revendication lyonnaise avant d'être républicaine, et s'inscrit donc dans la construction d'une identité politique lyonnaise et républicaine.

1-2. Conséquence sur la pensée fédéraliste

« *Lyon a un génie éminemment décentralisateur, Lyon est par excellence la ville franche. La ville a toujours eu des privilèges municipaux depuis l'empire romain*⁵⁰⁰ ». On peut donc comprendre que la ville ait cette revendication. Tout particulièrement à la vue de la situation assez instable dans laquelle vit la nation, et où il est facile de réclamer ce que l'on veut. Pour ce qui est de l'avoir, c'est une toute autre histoire. La gestion municipale de Lyon fut un problème pour tous les régimes du XIX^e siècle qui se sont succédés. Du côté lyonnais on s'élève contre une uniformisation et revendique un territoire politique dont la gestion et l'administration reviendraient aux lyonnais⁵⁰¹.

Tout d'abord il faut à nouveau se replonger un temps dans le passé lyonnais pour mieux comprendre cette revendication. Dès les premiers temps de la République, celle-ci s'est instituée une et indivisible, et la Convention dénonce le fédéralisme qui est une atteinte à l'unité de la France⁵⁰². La république à la lyonnaise revendique justement ce fédéralisme, mais un fédéralisme permettant à la ville d'être administrée elle-même.

⁴⁹⁸ *Le salut Public* n°156 du lundi 5 juin 1871

⁴⁹⁹ *La Décentralisation* n°278 du dimanche 9 octobre 1870

⁵⁰⁰ ROUSTAN M. & LATREILLE C., *Lyon contre Paris après 1830 : le mouvement de décentralisation littéraire et artistique*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1905, p.5

⁵⁰¹ SAUNIER, Pierre-Yves, *L'esprit lyonnais XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1995 (Espaces et milieux) p.169

⁵⁰² Cf. Bruno Benoit *op.cit.* p.173

« Quand on propose le système fédéraliste, cette utopie n'eut pas de partisans plus enthousiaste que ces messieurs de Lyon, ils se disaient, en effet, que parmi les 84 républiques françaises, la leur occuperait le second rang » Laukhard⁵⁰³

Ainsi l'éveil identitaire lyonnais né en 1793 s'exprime par un discours provincialiste passéiste cherchant à renouer avec la tradition des franchises municipales⁵⁰⁴. Lyon recouvra un temps sa municipalité, mais la ville fut toujours en conflit avec les préfets. En septembre 1870, la ville n'a plus de municipalité depuis 1852, la révolution permet donc d'espérer un retour de celle-ci et les discussions sur ce que doit être cette municipalité affluent. Ainsi « le thème des franchises municipales est omniprésent aussi bien parmi les fidèles de la restauration que parmi les radicaux du 4 septembre⁵⁰⁵ ».

Les journaux lyonnais ne dénotent pas de cet état d'esprit, mais chacun a ses particularités. De plus il faut distinguer fédéralisme et autonomie municipale, qui aux yeux des journalistes sont deux choses radicalement éloignées, ainsi que la Commune, dans son sens premier.

Dans l'esprit lyonnais de 1870 et 1871, le fédéralisme semble être une revendication oubliée, à ne pas confondre avec l'autonomie municipale. Ce changement est dû au fait que désormais cette notion fait peur, Lyon garde un mauvais souvenir de la dernière fois où la ville a voulu ceci. De plus que ce soit pour les républicains ou les conservateurs, la nation doit garder son « unité séculaire⁵⁰⁶. Le fédéralisme aurait pour seule conséquence la désagrégation nationale : « nous ignorons si l'idée fédérative possède toute l'efficacité que lui prête la ferveur de ses adeptes [...] sa soudaine et furieuse irruption dans le domaine des faits est absolument inopportune⁵⁰⁷ ». E. Véron lui aussi considère le fédéralisme comme inutile car c'est cantonner le vote dans les communes libres et donc y soustraire les campagnes jugées trop réactionnaires afin de limiter leurs votes. Or, il y a des conservateurs même dans les villes, il faudrait donc étendre la restriction de vote à tous les conservateurs, ce qui est bien sûr contre le suffrage universel. De ce fait E. Véron juge que le fédéralisme est égal à l'individualisme et donc à la négation de tout gouvernement et de toute négation, ce qui est une « absurdité pure et simple⁵⁰⁸ ».

Mais ce qui est relativement contradictoire dans tout cela c'est que les conserveurs prennent comme modèle les républiques de Suisse et des Etats-Unis, qui sont des démocraties fédératives. Malgré cela, le souvenir de 1793 et la peur de voir Lyon disparaître sont ancrés dans les mémoires. Ainsi les journaux lyonnais ne parlent plus de fédéralisme mais plutôt d'autonomie municipale et de liberté communale.

Tous les journaux s'accordent pour réclamer celles-ci. Mais en quoi consistent-elles véritablement ? La base même de cette autonomie est bien

⁵⁰³ Friedrich Christian Laukhard (1757-1822) philosophe et historien allemand

⁵⁰⁴ Cf. Bruno Benoit *op.cit.* p.173

⁵⁰⁵ Cf. P.Y. Saunier *op.cit.* p.171

⁵⁰⁶ *Le Salut Public* n°92 du dimanche 2 avril 1871

⁵⁰⁷ Ibid.

⁵⁰⁸ *Le Progrès* n°3926 du jeudi 24 mars 1871

sûr d'avoir un Conseil Municipal⁵⁰⁹. Ce dernier étant l'élément principal absent pendant presque vingt ans. Mais il faut que ce conseil soit lyonnais, sinon toute revendication n'a aucun intérêt. Encore sur ce point tous sont d'accord, « *Lyon épuisée, ruinée par les commissions impériales a besoin d'être administré par des hommes qui comprennent véritablement les intérêts de la ville*⁵¹⁰ ». *La Décentralisation*, pourtant à l'opposé politiquement du *Progrès*, rejoint cet avis : « *car nous connaissons telle commune du département qui a protestée énergiquement et qui était décidée à faire plus encore si on ne reconnaissait pas son droit incontestable d'être administrée par ceux qui possèdent sa confiance*⁵¹¹ ». On peut lier ce point avec la persistance des conservateurs, autant que des républicains, à avoir des élections municipales au plus vite. Cela prouve l'importance que revêt la municipalité dans la pensée politique lyonnaise. A partir de là on peut comprendre que les préfets soient acceptés avec si peu d'entrain à Lyon. D'ailleurs *Le Progrès* demande la suppression « *des sous- préfetures qui sont devenues inutiles ainsi qu'un grand nombre de tribunaux [...] d'une grande partie de l'administration se trouveraient aux mains des administrations municipales et départementales, les préfets réduits à un rôle de surveillance devraient perdre beaucoup de leur importance et leurs traitements devraient être abaissés considérablement*⁵¹² ». L'on comprend mieux ainsi le *Progrès* qui soutient la Commune de Paris pour ses revendications, seule la manière violente ne correspond pas aux attentes du journal. Mais il faut apposer certaines limites à cette décentralisation, elle ne doit en aucun cas dégénérer en domination communale de Paris sur les autres communes⁵¹³. *Le Progrès* est sans doute le journal le plus proche de l'ancienne pensée fédéraliste de 1793. En effet pour lui, de par la Commune de Paris se joue tout l'enjeu décentralisateur qui fait rêver les élites lyonnaises, car elle revendique la décentralisation communale et départementale : « *ce programme garde l'unité politique de la France tout en formant la république française sur 40000 républiques municipales, il sauve à tout jamais notre pays du despotisme central en laissant entre les mains des conseils élus le commandement des gardes nationales*⁵¹⁴ ». Cette pensée est tout de même proche de la définition du fédéralisme, même si le journal se défend de soutenir ce principe, par peur de 1793. Mais dans les faits les deux concepts se rejoignent, et le journal prend un tournant plus extrême que les autres journaux, qui eux souhaitent seulement une décentralisation administrative afin que leurs biens soient gérés par des lyonnais. Pour ceci les conservateurs souhaitent limiter la décentralisation et poser certaines règles. La plus grosse règle à appliquer selon *le Courrier de Lyon* et *Le Salut Public* est de ne jamais s'opposer à la représentation nationale : « *il est impossible qu'une faction exaltée de la démocratie locale prétende plus longtemps faire la loi du pays, s'isoler du gouvernement de la*

⁵⁰⁹ *Le Salut Public* n°91 du samedi 1 avril 1871

⁵¹⁰ *Le Progrès* n°3735 du dimanche 11 septembre 1870

⁵¹¹ *La Décentralisation* n°276 du samedi 8 octobre 1870

⁵¹² *Le Progrès* n°3909 du lundi 6 mars 1871

⁵¹³ *Le Progrès* n°3950 du lundi 17 avril 1871

⁵¹⁴ *Le Progrès* n°3947 du vendredi 14 avril 1871

*défense nationale, se constituer un Etat dans l'Etat*⁵¹⁵ ». La force de la volonté nationale est ainsi bien plus importante que la particularité locale. De ce fait le conseil municipal ne doit jamais s'opposer à l'assemblée nationale sur le plan politique⁵¹⁶. De là viennent toutes critiques faites au conseil municipal de Lyon tout au long de notre période, car celui-ci aurait tendance à trop s'affirmer, selon l'avis de ces deux journaux : « *notre ville, administrée et exploitée par un Conseil Municipal qui s'arroge des attributions souveraines, qui foule aux pieds toutes les prescriptions légales et se met en guerre ouverte avec les autorités légitimes du pays*⁵¹⁷ ».

La différence de point de vue, entre d'un côté le *Courrier de Lyon* ainsi que le *Salut Public* et de l'autre le *Progrès* et la *Décentralisation* est assez frappante. L'on aurait pu croire au premier abord qu'encore une fois la distinction se fasse entre républicains et conservateurs, mais pas du tout. Pour le *Progrès*, cela paraît normal de penser de cette façon, car il est républicain, il veut donc forcément l'évolution de la société et se démarquer de l'Ancien régime. Mais pour ce qui est de la *Décentralisation*, malgré son titre, la chose est moins aisée. Mais dans les faits cela confirme la thèse de J.F. Sirinelli qui fait des libertés locales, un des chevaux de bataille des légitimistes⁵¹⁸.

Ensuite, le point de vue du *Salut Public* est lui aussi logique, dans le sens où c'est un ancien journal de l'Empire, ce type de gouvernement étant éminemment centralisateur, le journal ne peut que difficilement adhérer à des idées trop extrêmes de décentralisation. Enfin le *Courrier de Lyon* tient une place spéciale difficile à définir, mais qui se vérifie très bien dans un débat ayant lieu à la fin de notre période portant sur la volonté du pouvoir central de vouloir nommer lui-même les maires des communes de plus d'un certain nombre d'habitants. En effet dans le courant du mois d'avril 1871, l'assemblée nationale décide de confier la nomination des maires des communes de plus de 6000 habitants au pouvoir exécutif. Parmi nos journaux, seul le *Salut Public* proteste contre le fait que le conseil municipal de Lyon nomme lui-même son maire et ne respecte pas la loi. Tous les autres jugent cette mesure inconcevable, même si le *Courrier de Lyon* a du mal à accepter que le conseil puisse contredire la loi⁵¹⁹. Pour le *Progrès* cela ruinerait « *par la base tout le système des libertés communales*⁵²⁰ », car « *laisser la nomination des maires au bon plaisir du pouvoir central c'est fonder la république sur une théorie essentiellement monarchique. La centralisation est une machine qui, abandonnée à elle-même, reproduira fatalement la royauté par la raison très simple que la centralisation est essentiellement fondée sur une échelle de subordination hiérarchique rectiligne qui remonte du garde champêtre à un roi, à un empereur, à un despote quelconque*⁵²¹ ». Ainsi le 13 mai 1871, Hénon déjà élu maire par le conseil, est

⁵¹⁵ Le *Courrier de Lyon* n°15759 du mardi 13 septembre 1871

⁵¹⁶ Le *Salut Public* n°116 du mercredi 26 avril 1871

⁵¹⁷ Le *Courrier de Lyon* n°15979 du dimanche 23 avril 1871

⁵¹⁸ Cf. J.F. Sirinelli *op.cit.* p.501

⁵¹⁹ La *Décentralisation* n°118 du dimanche 30 avril 1871

⁵²⁰ Le *Progrès* n°3945 du mercredi 12 avril 1871

⁵²¹ Le *Progrès* n°3949 du dimanche 16 avril 1871

confirmé par le pouvoir exécutif et Thiers. Pour le journal c'est la dernière des inepties, car ainsi le pouvoir central a « *donc purement et simplement sanctionné le choix déjà fait par le Conseil Municipal*⁵²² ».

Mais les questions de décentralisation peuvent aller bien plus loin. En effet on peut les mettre en relation avec l'anti-parisianisme vu auparavant. C'est-à-dire qu'au-delà de la simple question, qui de Lyon ou de Paris est supérieure ou inférieure à l'autre, les journaux mettent en perspective la fin du statut de capitale pour Paris. L'on est ici en présence des idées les plus extrêmes de la décentralisation. Mais tous les journaux ne sont pas aussi radicaux et soutiennent Paris comme capitale.

Pourquoi ces discussions ont-elles lieu ? Pourquoi le statut de Paris est-il ainsi remis en cause ? Les premiers numéros de *La Décentralisation* donnent quelques éléments de réponse par le fait que le journal est né d'un mouvement décentralisateur le 8 septembre 1869 lors d'un congrès de la presse décentralisatrice de province. Ce mouvement protestait, tout d'abord, contre le gouvernement personnel et le gouvernement impérial, et enfin militait pour Paris et son statut de capitale mais sans abus : « *ce qu'il doit coûter de mettre toutes les ressources d'un pays dans sa capitale*⁵²³ ». Mais le journal reste tout de même uni au sort de Paris. Le journal soutient la capitale, ce n'est pas pour autant qu'il souhaite voir le pouvoir de celle-ci diminué. Dans ce cas ce n'est pas la ville elle-même qui est critiquée, mais sa propension centralisatrice. Pour les journaux conservateurs cette centralisation est l'origine même des problèmes de la France. En effet, à la vu de la situation actuelle *Le Courrier de Lyon* souligne bien les inconvénients du siège de Paris : « *c'est maintenant [siège de Paris et communications coupées] que l'on peut toucher du doigt les inconvénients et les périls de la centralisation absorbante et excessive contre laquelle nous nous sommes plusieurs fois élevé et que les divers gouvernements qui se sont succédés en France depuis le commencement de ce siècle se sont plus à consolider et à aggraver*⁵²⁴ ». Mais des considérations plus anciennes sont aussi prises en compte. Ainsi *La Décentralisation* porte son regard sur le passé de la ville et les effets de la centralisation au cours du dernier siècle : « *il est non moins vrai que cette centralisation qui cause notre ruine aujourd'hui [...] n'est il pas urgent d'intéresser plus fortement la province à la défense de l'intégrité du territoire [...] elle n'est pas responsable des révolutions ni des trois invasions et cependant c'est elle qui en a supporté le poids bien plus que la capitale*⁵²⁵ ». Le journal pointe parfaitement du doigt le problème, Paris étant la capitale politique, c'est vers cette ville que convergent toutes les velléités révolutionnaires. C'est à cause de son manque d'appui en France qui ont valu à la ville et au pays ses douze renversements de gouvernements en 80 ans. De ce fait, et même si « *Paris est sans contrepoids ; il absorbe toute la sève du pays, il faut décentraliser l'administration, ce qui donnera au gouvernement des points*

⁵²² *Le Progrès* n°3978 du lundi 15 mai 1871

⁵²³ *La Décentralisation* n°248 du vendredi 9 septembre 1870

⁵²⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15765 du lundi 19 septembre 1870

⁵²⁵ *La Décentralisation* n°252 du mardi 13 septembre 1870

*d'appuis au dehors de Paris et le mettre à l'abri d'une surprise*⁵²⁶ ». Ainsi « *Paris ne sera plus en danger*⁵²⁷ » et pourra rester capitale tout en s'appuyant sur le reste de la France.

Les précédentes discussions ont lieu surtout au début de notre période. Mais de nouvelles questions émergent avec l'élection de l'Assemblée Nationale. En effet, Paris étant dans une situation de crise, les journaux cherchent à savoir ce qui serait le mieux pour le gouvernement, aller ou non à Paris. Les points de vue sont assez tranchés et l'on peut distinguer les monarchistes et les bonapartistes. Ces derniers, défendant le type même du gouvernement centralisateur, ne pense pas à un autre endroit que Paris pour le siège du gouvernement : « *nous ne prétendons pas que le transfert de l'Assemblée Nationale hors de Paris ne puisse être soutenu pour de bonnes raisons*⁵²⁸ ». *Le Salut Public* considère que si l'assemblée est en province, cela incitera trop la population à se révolter, tandis qu'à Paris, elle pourra contrôler tous les points stratégiques de la France en allant en province si problème il y a. La différence de vision est flagrante entre les journaux qui d'un côté voient Paris comme le siège du gouvernement pour mieux contrôler les extrêmes et fuir en cas de nécessité et d'un autre côté les autres qui préfèrent la province pour prévenir une fuite, ce qui est une marque de faiblesse.

De même pour le déplacement de l'Assemblée à Versailles, les bonapartistes voient celui-ci comme un premier pas vers Paris ; « *elle a refoulé son instinct de conservation*⁵²⁹ ». L'on peut déjà se demander où est la conservation dans le fait de vouloir le siège du gouvernement en province ? Tandis que les monarchistes, et notamment les légitimistes dans ce cas, à l'annonce de Versailles comme siège du gouvernement à 461 voix contre 104, se réjouissent car leur demande de décentralisation a été entendue. De plus Versailles est aussi le symbole de la grandeur monarchique, de ce fait les légitimistes ne peuvent qu'apprécier ce choix. Le plus étonnant dans toutes ces discussions c'est que les républicains et *Le Progrès* n'interviennent jamais. En effet ce débat se cantonne aux partis conservateurs, et les monarchistes font figure cette fois-ci d'extrêmes. Que ce soit les orléanistes ou les légitimistes, les deux branches s'élèvent énergiquement contre la présence du siège du gouvernement à Paris : « *tout plutôt que Paris ; le dernier village de France, plutôt que Paris*⁵³⁰ ». Paris est vraiment associée à la ville de tous les dangers, et donc il faut préserver l'Assemblée de tout renversement, si c'était le cas, ce serait la fin de la nation : « *que l'assemblée jouisse de toutes les commodités et de toutes les aises matérielles, c'est bien, mais avant tout il faut qu'elle vive, or à Paris elle est vouée à une mort prématurée, certaine et violente par-dessus le marché*⁵³¹ ». Laisser le gouvernement de Paris deviendrait ainsi un crime ignoble : « *il faudrait que notre représentation nationale fut dépourvue de toute espèce de*

⁵²⁶ *La Décentralisation* n°62 du samedi 4 mars 1871

⁵²⁷ Ibid.

⁵²⁸ *Le Salut Public* n°68 du jeudi 9 mars 1871

⁵²⁹ *Le Salut Public* n°73 mardi 14 mars 1871

⁵³⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15921 du jeudi 23 février 1871

⁵³¹ *Le Courrier de Lyon* n°15933 du mardi 7 mars 1871

*sentiment, non seulement de prudence, mais de dignité et de sens commun, pour se commettre encore une fois à la garde de Paris, populace et population*⁵³² ». Toute cette négation de l'Assemblée à Paris est vraiment dans un souci de sauvegarde de la France et d'ordre. D'ailleurs cette volonté, pour *Le Courrier de Lyon*, n'est « *pas forcément de la décentralisation mais un mouvement d'ordre pour éviter une révolution et perdre à nouveau le gouvernement et tout contact avec lui* »⁵³³.

En parallèle se pose une dernière question, à savoir si Paris doit rester capitale. Si la ville n'est plus le siège du gouvernement, quel est l'intérêt de garder son statut de capitale politique. On retrouve la même distinction que précédemment au niveau des partis politiques. Ainsi pour les orléanistes, « *la décapitalisation de Paris ne fait pas l'ombre d'un doute* »⁵³⁴. Les légitimistes rejoignent ce point de vue et sont catégoriques, ils veulent une décentralisation totale et la fin de Paris comme capitale : « *l'opinion publique se prononce avec force pour que Paris cesse à tout jamais d'être la résidence de la représentation nationale* »⁵³⁵.

Les bonapartistes, eux, ne le voient pas du même œil : « *si donc Paris est en quelque sorte la capitale, forcément conservons lui son prestige sinon et malgré toute intention contraire nous travaillerons à la division de la France. C'est le fédéralisme que nous préparerions en détrônant Paris* »⁵³⁶. Ainsi par respect de la tradition, Paris doit rester la capitale de la France. Mais elle ne pourra garder son statut que grâce à l'aide de la province. *La Décentralisation* n'est pas foncièrement en désaccord avec ceci, sauf pour le dernier point : « *ce que nous n'eussions pas demandé nous l'acceptons. Et ce n'est pas la province qui conjurerait Paris de reprendre sa couronne* »⁵³⁷. Dans une espèce de non dit, le journal accepte que Paris soit capitale, mais que si le gouvernement rencontre un problème et qu'il doit fuir en province, ce ne sera pas cette dernière qui l'aidera à regagner la capitale, et ainsi Paris perdrait son statut. Mais certains courants d'idées sont tout de même à relativiser. Les journaux veulent la décapitalisation de Paris seulement sur le plan politique. La ville peut très bien rester une capitale artistique ou intellectuelle⁵³⁸. Toutes ces réflexions sont basées sur un problème de sécurité intérieure, rappelons que l'ordre est primordial pour ces conservateurs, ce qui peut expliquer pourquoi les républicains ne participent pas vraiment à ce débat. *Le Courrier de Lyon* et A. Jouve, bien qu'assez sûr d'eux sur le sort de la capitale, ne voient pas une décapitalisation totale mais plus un gouvernement suivant l'exemple des Etats-Unis où le Congrès et le gouvernement ne sont pas au même endroit : « *il est contraire à toutes les règles de prudence de concentrer dans une ville de deux millions d'âmes les pouvoirs politiques* »⁵³⁹. Pour A. Jouve l'Assemblée

⁵³² *Le Courrier de Lyon* n°15928 du jeudi 2 mars 1871

⁵³³ *Le Courrier de Lyon* n°15921 du jeudi 23 février 1871

⁵³⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15944 samedi 18 mars 1871

⁵³⁵ *La Décentralisation* n°49 du dimanche 19 février 1871

⁵³⁶ *Le Salut Public* n°135 du lundi 15 mai 1871

⁵³⁷ *La Décentralisation* n°100 du mercredi 12 avril 1871

⁵³⁸ *La Décentralisation* n°109 du vendredi 21 avril 1871

⁵³⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15944 du samedi 18 mars 1871

Nationale doit donc rester à Versailles, et le gouvernement, c'est-à-dire les ministres doivent retourner à Paris. Mais le journaliste émet un dernier doute sur la bonne mise en œuvre de ce projet. Si Paris n'est vraiment plus la capitale, il a peur que cela désorganise le pays au niveau économique. A. Jouve est ainsi partagé entre des questions de capitale et de capital, reste à savoir si la politique ou l'argent est plus important pour un parti prônant le libéralisme.

Mais ces questions viennent-elles dans un souci strictement politique, ou bien au contraire n'y a-t-il pas en arrière fond une certaine volonté de redonner tout son prestige d'antan à la ville de Lyon ?

Les conservateurs ont de la mémoire et ils n'ont pas oublié que Lyon fut la capitale du royaume à certaines époques. Ils savent aussi que c'est la deuxième ville de France et donc si Paris rencontre de sérieux problèmes c'est vers leur ville que se tourneront les gouvernements. Ainsi les questions de décapitalisation de Paris ne sont pas anodines et ont pour objectifs plus ou moins avoués de faire la promotion de Lyon et de commencer à émettre l'idée de « *Lyon capitale de France*⁵⁴⁰ ». En fait tout l'esprit décentralisateur des conservateurs est tourné vers un seul but : Lyon. Tout est pensé en faveur de Lyon, car les journaux, et donc leurs publics, y ont leurs avantages et le transfert d'une partie ou de la totalité des pouvoirs seraient plus que bénéfique pour les industriels et autres patrons. Le but est donc non pas de convaincre, la situation n'en est pas là, mais plutôt de commencer à proposer une alternative, c'est aussi le but recherché quand les journaux critiquent Paris et sa population : « *rôle prépondérant de Paris est fini. Il faut que désormais la représentation nationale reste dans une ville départementale [...] Lyon nous paraît naturellement indiqué pour sa résidence, nulle part l'assemblée ne serait entourée de plus d'éléments conservateurs et paisibles*⁵⁴¹ ». La question de capitale est très peu avancée, c'est plutôt la volonté d'accueillir l'Assemblée Nationale, dans l'attente secrète de voir la ville devenir, ou redevenir, la capitale de la France : « *où se réunira l'assemblée nationale ? [...] nous ne voyons que Lyon où l'on puisse convoquer ce qui va être à la fois la tête et le cœur de la France*⁵⁴² ». Le journal voit déjà cette assemblée au palais Saint-Pierre⁵⁴³. Mais cela va encore plus loin, cette volonté est pensée pour le bien être de Lyon : « *Assemblée Nationale ferait tout rentrer dans le droit commun à Lyon ; elle ferait en outre de son œuvre nationale par surcroît le salut de Lyon*⁵⁴⁴ ». C'est vraiment Lyon qui prime, tout intérêt général de la patrie a disparu.

Mais en prônant l'installation de l'Assemblée à Lyon, les journaux n'ont pas pour autant l'idée de construire une république fédéraliste où Lyon aurait plus de pouvoir sur un territoire donné. Lyon doit être à égalité avec les autres villes de France⁵⁴⁵. On s'éloigne tout de même de l'idée principale de la décentralisation pour rentrer dans une nouvelle centralisation avec non plus comme centre Paris

⁵⁴⁰ *Le Salut Public* n°264 du mercredi 21 septembre 1870

⁵⁴¹ *La Décentralisation* n°46 du jeudi 16 février 1871

⁵⁴² *La Décentralisation* n°260 du mercredi 21 septembre 1870

⁵⁴³ L'actuel palais des beaux arts, sur la place des Terreaux

⁵⁴⁴ *La Décentralisation* n°260 du mercredi 21 septembre 1870

⁵⁴⁵ *Le Salut Public* n°267 du samedi 24 septembre 1870

mais Lyon, où la population est beaucoup plus calme et ordonnée. Avec une nuance, cela implique que le sentiment lyonnais est moins fort que le parisianisme, donc Lyon serait à l'abri de toute révolte. Il faut tout de même relativiser tout ceci. En effet, peut-être que les parisiens défendent un certain parisianisme exacerbé, mais les lyonnais, et les journaux en premier lieu, s'inscrivent très bien dans ce qu'appelle Bruno Benoît, la « *lyonnitude*⁵⁴⁶ ». Cette dernière reste quand même très attachée à sa ville, et fait tout pour que la gloire lui revienne, quitte à tomber dans certains travers, comme la centralisation, afin de garder sa splendeur.

Cette « lyonnitude » se caractérise par une théorie, celle de la décentralisation, et aussi par des symboles beaucoup plus concrets. Les journaux mettent ainsi en place toute une symbolique républicaine générale, mais teintée par moment de la mémoire lyonnaise, ce qui lui donne toute sa particularité.

2. UNE REPUBLIQUE ORGANISEE AUTOUR DE SYMBOLES ET DE VALEURS

Les allégories de la république commencent à s'imposer en 1792, après la Révolution pour remplacer l'image du Roi⁵⁴⁷. Cette symbolique républicaine revêt plusieurs aspects. Elle n'est pas seulement représentée par des bâtiments ou des inscriptions, c'est aussi un ensemble plus large de valeurs. Les journaux mettent alors en place un « processus de symbolisation », c'est-à-dire qu'ils établissent un rapport de similitude emblématique entre deux objets, le tout étant admis par tous les membres d'une communauté⁵⁴⁸. Ainsi chaque parti va mettre en place sa propre symbolique en fonction de son idéologie. Mais l'imagerie politique est un sujet marginal, très peu étudié, Maurice Agulhon parle même d'un « *no man's land*⁵⁴⁹ » négligé. Notamment avant la première guerre mondiale où la société vit une symbolique assez pauvre. Ainsi pour ce sujet, il faut véritablement se baser sur les dires des journaux et essayer de comprendre la pensée qu'ils essaient de mettre en place à travers des concepts, des images, etc.

⁵⁴⁶ Du titre de son ouvrage ; La Lyonnitude : BENOIT, Bruno, *La lyonnitude : dictionnaire historique et critique*, Lyon, Ed. lyonnaise d'art et d'histoire, 2000

⁵⁴⁷ AGUHLON, Maurice, *Les mots de la République*, Toulouse, Presse universitaire du Mirail, 2007

⁵⁴⁸ AGULHON, Maurice (dir.), BECKER Annette (coll.), *La République en représentation : autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p43

⁵⁴⁹ AGHULON, Maurice, *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979, p10

2-1. Etre citoyen

La première composante de cette symbolisation est la définition du peuple et du citoyen. En effet, le citoyen est la base même de la République, et tous sont censés être égaux. Mais la république naissante de 1870 met-elle vraiment tout le monde à égalité ? Une distinction n'est-elle pas possible entre certaines strates de la population ? Et quels sont les droits et devoirs de chaque citoyen ?

Le premier point que l'on peut souligner, est l'utilisation du mot citoyen lui-même. Etienne Blanc, dans *Le Salut Public*, débat sur son utilisation. Il remarque ainsi que « *les républicains sont citoyens mais les conservateurs s'appellent Monsieur*⁵⁵⁰ ». Ce détail peut être anodin, mais il est vérifiable dans nos journaux. *Le Progrès*, pour citer quelqu'un, utilise la notion de citoyen ; par exemple le citoyen Deloche. A l'inverse les journaux monarchistes appellent Gambetta, Monsieur Gambetta, quand les républicains voient en lui un citoyen comme les autres. Enfin *Le Salut Public* se place entre les deux courants et usent des deux termes, tout dépend de qui il parle. En règle général, pour une « personne lambda », il utilise « citoyen », et pour une personne respectée, « Monsieur ». Mais pour essayer de clore ce débat des mots, Etienne Blanc reprend la phrase de Dupin⁵⁵¹ : « *Eh morbleu ! Appelez-vous messieurs et soyez citoyens*⁵⁵² ». Le journaliste considère cette discussion stérile, car au final la fonction est la même, c'est seulement une des premières libertés qui doit être, la liberté de style⁵⁵³ ». Dans le fond on peut considérer qu'il n'a pas tort. Mais une distinction est tout de même à faire entre ceux qui utilisent citoyen et Monsieur. Citoyen désigne une intégration dans le peuple, le peuple est citoyen, cela forme un tout uni sans distinction ; alors que Monsieur désigne plus une individualité qui dénote du reste. De ce fait la personne ou le journal qui utilise le mot citoyen va avoir un plus grand respect pour la masse et pour l'ensemble de la population, du plus pauvre au plus riche. A la différence des conservateurs, qui rejettent ce peuple. Cela se vérifie très distinctement dans les journaux. *Le Courrier de Lyon* ne parle-t-il pas de « *masses populaires vomis par les faubourgs de Paris*⁵⁵⁴ ». On a vraiment l'impression que le peuple provient d'une indigestion, quelque chose qui dérange le corps de la société, et qui ne peut se manifester que par un rejet. *Le Salut Public* n'est pas en reste malgré son discours sur la citoyenneté. En effet, le journal exècre la mendicité de certaines parties de la population, la mendicité ne doit être acceptée que pour le « *soulagement des vrais pauvres et de défenseurs de la patrie*⁵⁵⁵ ». Mais elle doit être cachée, car cela donne une mauvaise image de la ville. En fait cela

⁵⁵⁰ *Le Salut Public* n°121 du lundi 1^{er} mai 1871

⁵⁵¹ Charles Dupin (1784-1873) est un scientifique et un homme politique français. Il occupa des fonctions politiques sous la restauration, la seconde république et le second empire. Il appartient ainsi à la catégorie des hommes de droite.

⁵⁵² Ibid.

⁵⁵³ Ibid.

⁵⁵⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15938 du dimanche 12 mars 1871

⁵⁵⁵ *Le Salut Public* n°3 du mardi 03 janvier 1871

signifie qu'il y a de vrais et des faux pauvres, pourtant mendier n'est pas une action glorieuse, et ceux qui mendient aimeraient s'en passer. Au final cela forme une masse informe de miséreux qu'il faut rejeter.

Bien sûr tout ce discours ne s'applique que pour les citadins, les gens de la campagne ne sont pas touchés par ces malversations. C'est ainsi qu'apparaît une distinction entre ville et campagne, cette démarcation, chacun des partis essaie de la supprimer. La différence entre les deux est que la première est éminemment républicaine tandis que l'autre est plus réservée vis-à-vis de ce gouvernement. Ainsi les ruraux sont assimilés à la réaction, car influencés par les conservateurs encore très présents dans les zones rurales. Les deux partis, républicains et conservateurs sont conscients de cette différenciation. En effet *La Décentralisation* fait l'éloge des ruraux car ils ont voté conservateurs aux élections de l'Assemblée Nationale⁵⁵⁶. Le journal sait que les monarchistes de son siècle ont encore un fort pouvoir dans les campagnes, car ils peuvent encadrer la population comme sous l'ancien régime. Les républicains, malgré leur discours égalitaire font aussi cette distinction. D'ailleurs dans les journaux républicains, les conservateurs sont appelés les « ruraux », ce qui montre bien que la campagne est assimilée à la conservation. *Le Progrès* illustre cet état d'esprit car voit la population rurale comme arriérée et ignorante : « *la république seule peut arracher la majorité de la population des villes et des campagnes à l'ignorance et à la corruption qui résulte de l'ignorance*⁵⁵⁷ ». Le journal insinue ainsi que les conservateurs ont un effet néfaste dans les campagnes, corrompant les ruraux à grand coup de religion et d'idéologie monarchique.

Le Salut Public s'inquiète et ne comprend pas cette division, alors qu'en 1789 ruraux et citadins ont combattu ensemble, de ce fait les uns et les autres devraient encore marcher de pair⁵⁵⁸. Le journal connaît l'histoire et il a raison, seulement il oublie qu'en 1789, la France était plus rurale qu'en 1870 et le gouvernement d'après 1789 fut encore un temps la monarchie. A partir de 1792, il y eut une désolidarisation entre la campagne et la ville, cette dernière ayant pris l'ascendant dans la lutte car au plus près des gouvernements et donc ayant un plus grand champ d'action. De plus, malgré 1789, la monarchie n'a pas disparu de la France, elle a fait des retours durant le siècle, et comme elle préfère la campagne à la ville, l'idéologie est encore bien présente.

Que ce soit du côté conservateurs ou républicains, le but est tout de même de rechercher un consensus pour rapprocher les deux populations. Mais là encore les moyens sont différents. Pour les républicains, il faut éduquer la campagne : « *dans les campagnes il serait facile de faire pénétrer la lumière si nous le voulons bien [...] ils ne savent pas ce que c'est [...] il s'agit pour nous de dissiper l'ignorance*⁵⁵⁹ ». L'éducation est l'atout principal des républicains face à l'implantation séculaire de l'idéologie monarchique. Pour ceci *Le Progrès*

⁵⁵⁶ *La Décentralisation* n°57 du lundi 27 février 1871

⁵⁵⁷ *Le Progrès* n°3885 du vendredi 10 février 1871

⁵⁵⁸ *Le Salut Public* n°98 du samedi 8 avril 1871

⁵⁵⁹ *Le Progrès* n°3904 du mercredi 1 mars 1871

propose plusieurs solutions. La première est de constituer des sociétés d'unions républicaines en villes et en campagnes, placées sous la direction d'un comité central composé de délégués de chacune de ces sociétés⁵⁶⁰. Ces dernières auraient pour mission principale de préparer les élections et d'expliquer au peuple leur utilité. Parallèlement à ces sociétés et pour compléter leurs modes d'actions, E. Véron propose de créer des journaux peu cher paraissant deux ou trois fois par semaine, distribués par l'intermédiaire de ces sociétés afin d'instruire encore mieux la population rurale sur les bienfaits de la république⁵⁶¹. Cela se rapproche tout de même de la propagande par le fait que l'on force un minimum la population à adhérer à un système de pensée, mais d'un autre côté les monarchistes font de même au sein de cette même population. Ainsi les deux partis jouent à armes égales, mais s'éloignent, notamment les républicains, de leurs principes de liberté de pensée. A contrario *Le Salut Public* considère comme seul moyen de rapprocher la campagne et la ville, le fait d'associer l'ordre et la liberté. Ceci aurait pour but de rapprocher ces deux entités, mais aussi Paris et la province, le salarié et le capital, les riches et les pauvres⁵⁶². Le journal n'explique pas comment il compte parvenir à ce résultat. Mais n'est-ce pas contradictoire d'associer la liberté et l'ordre, surtout quand on sait ce qu'est l'ordre pour les conservateurs de l'époque. En effet l'ordre prévoit la répression, cette dernière allant contre les libertés. Mais il faut tout de même certaines limites à la liberté, car l'homme a besoin de celles-ci, donc la liberté totale est impossible, c'est seulement un principe inapplicable véritablement, chaque gouvernement, républicain ou pas, voulant se maintenir et impose des limites et diminue certaines libertés afin de garder le pouvoir.

Au final ces solutions jouent seulement en faveur des partis, même s'ils essaient de penser au bien être de la population, le politique prime.

Une autre frange de la population est mise à l'écart, mais cette fois ci par la droite en générale, ce sont les étrangers. En effet les journaux de droite ont tendance, tout au long de notre période à critiquer toutes les actions des étrangers. Il leur est surtout reproché de saccager les bâtiments religieux : « ces étrangers ne respectent rien, ni la religion, ni les libertés, ni la propriété⁵⁶³ ». De plus, les étrangers qui viennent en France, autres que les prussiens évidemment, sont là pour défendre la république. De ce fait cela ne peut que leur apporter la foudre des conservateurs. Tout leur est reproché. Ce sont par exemple les auteurs des dégradations des couvents des Pères Carmes déchaussés⁵⁶⁴. Mais aussi les destructions de bâtiments sont leur œuvre : « pillage et la destruction de Paris [...] par les galériens et les étrangers⁵⁶⁵ ». Et si ne sont pas eux ce sont des « arabes⁵⁶⁶ » qui commettent des vols auprès des bonnes gens et des religieux. Mais ce rejet de l'étranger ne provient pas de

⁵⁶⁰ Ibid.

⁵⁶¹ *Le Progrès* n°3937 du lundi 4 avril 1871

⁵⁶² *Le Salut Public* n°98 du samedi 8 avril 1871

⁵⁶³ *Le Courrier de Lyon* n°15990 du jeudi 4 mai 1871

⁵⁶⁴ *Le Salut Public* n°23 du lundi 23 janvier 1871

⁵⁶⁵ *La Décentralisation* n°118 du lundi 1^{er} mai 1871

⁵⁶⁶ *Le Salut Public* n°23 du lundi 23 1871

quelconque théorie raciale, mais plus d'un fort sentiment national et patriotique, qui fait que le français honorable ne peut être responsable des torts que l'on impute aux étrangers. De ce fait on peut plus parler de xénophobie. C'est vraiment une peur de l'étranger qui s'installe, aucun droit ne doit être conféré à leurs actes. Ainsi par exemple des troupes garibaldiennes arrêtent M. Pinard⁵⁶⁷ car il distribuait des journaux bonapartistes. A la suite de cette arrestation, *Le Salut Public* s'insurge considérant que c'est un acte illégal, ces troupes n'ayant aucun pouvoir en France⁵⁶⁸. Mais est-ce légal aussi de souhaiter le retour de l'empereur et d'appeler à la révolte ? Il ne faut pas oublier que le journal est un ancien partisan de l'empire, ce qui peut aussi expliquer ce point de vue. La dénonciation des garibaldiens n'étant qu'une excuse pour cacher son soutien à Ernest Pinard. Au final ce dernier sera relâché quelques jours plus tard sur décisions du gouvernement de Bordeaux, et encore une fois cela ne convient pas au journal car il n'y a pas de procès en bonne et due forme, mais au moins cela montre bien l'inutilité des garibaldiens, ce qui rassure un peu le journal. Tous les journaux partagent ce sentiment mais avec plus ou moins de force. *La Décentralisation* est sans doute le moins extrême puisqu'il concède que tous ne sont pas mauvais : « *ajoutons que parmi ces gens, il en est cependant quelques-uns qui sont bons et qui rougissent en secret des brigandages de leurs camarades*⁵⁶⁹ ». *Le Progrès*, quant à lui ne critique en aucun cas les méfaits des garibaldiens, ceux-ci étant des vrais républicains, ce qui est le plus important, la nationalité ne compte pas pour le journal. Bien au contraire il se pose en contradiction avec les autres. Aux critiques faites par les cléricaux sur le soi-disant mauvais comportement des garibaldiens envers les biens de l'église et leur intolérance, E. Véron rappelle que « *les habitudes d'intolérances se sont tellement ancrées dans leurs cerveaux qu'ils ne connaissent plus les limites réelles de leurs droits et que le sens de la réciprocité leur fait bien souvent défaut*⁵⁷⁰ ». Mais ce n'est pas pour autant qu'ils acceptent les actes des garibaldiens, il les condamne aussi car c'est une marque d'intolérance.

Mais pourquoi, finalement, tant de ressentiment vis-à-vis des étrangers ? Là encore l'histoire peut expliquer cela. C'est ce que Bruno Benoît appelle un des « *syndromes de la mémoire lyonnaise*⁵⁷¹ ». Ce syndrome est Châlier. Marie Joseph Châlier (1474-1793) est d'origine Piémontaise. C'est lui qui établit le Comité de Salut Public de Rhône-et-Loire et lève une armée révolutionnaire. Il dirige en quelque sorte la ville de Lyon et les modérés voient leur capacité d'action réduite. En mai 1793 il est arrêté puis guillotiné. Il passe alors pour un martyr de la République et la Convention en retour assiège Lyon, et tombe alors l'annonce « *Lyon n'est plus* »⁵⁷². Châlier est donc vu par les Lyonnais comme un

⁵⁶⁷ Ernest Pinard (1822-1909) est, en 1871, un ancien ministre de l'intérieur de Napoléon III, très proche de l'empereur, et fervent défenseur de l'Empire même après Sedan.

⁵⁶⁸ *Le Salut Public* n°10 du mardi 10 janvier 1871

⁵⁶⁹ *La Décentralisation* n°324 du jeudi 24 novembre 1871

⁵⁷⁰ *Le Progrès* n°3808 du mercredi 23 novembre 1870

⁵⁷¹ Cf. Bruno Benoît *op.cit.* p.125

⁵⁷² Pour anecdote, son guillotinage dut se faire en trois fois, et le bourreau dut finir lui-même le travail au couteau. Pour plus d'information sur Châlier, on peut consulter différents dictionnaires ou ouvrages sur la Révolution française,

tyran qui a apporté le malheur sur la ville de Lyon et il est responsable de tous les malheurs de Lyon d'hier et de demain. Ainsi dans l'esprit lyonnais, et *Le Courrier de Lyon* le soulève bien⁵⁷³, la révolution est associée à l'étranger. De ce fait Garibaldi est aussi un italien, donc il est considéré comme du même acabit que Chalié. D'où ce rejet des troupes garibaldiennes.

Mais à côté de cela, le citoyen, le citadin, reste tout de même la part la plus importante de la population. Il a un rôle précis, voire même un devoir, c'est d'être un citoyen-soldat⁵⁷⁴. Là encore la référence à la république romaine est à remarquer. Et pour mener à bien ce devoir, il n'y a qu'une seule solution, appartenir à la garde nationale. Mais celle-ci connaît des jours noirs, surtout après la Commune de Paris, ainsi qu'après les événements de la Guillotière. De ce fait les conservateurs, toujours avides de trouver des responsables aux révoltes, veulent une réorganisation de la garde nationale afin de prévenir toute insurrection : « il s'agit de la ramener à son origine et à son esprit⁵⁷⁵ ». A partir du moment où elle est à l'origine des révoltes, elle est donc inutile. Et les journaux cherchent toutes sortes de preuves pour démontrer ces faits. La garde nationale est donc vue comme « *impuissante face d'une invasion [...] éminemment propre à compliquer les dangers résultant de nos discordes civiles et de nos troubles intérieurs*⁵⁷⁶ ». En effet la garde nationale de Paris comprend 500000 hommes et lors du siège de Paris il n'y a eu : « *que 300 hommes tués ou morts de leurs blessures, c'est-à-dire moins que notre première légion de mobilisés du Rhône n'en a eu dans la seule affaire de Nuits*⁵⁷⁷ ». « *Au reste, a-t-on jamais vu que les gardes nationales aient rendu service ? Réorganisées après 1830 et 1848, il a fallu les désarmer quelques mois plus tard [...] le désarmement de la garde nationale serait donc pour Lyon une œuvre essentiel prudente et morale, de même qu'il serait pour la France entière un bienfait et un gage de sécurité*⁵⁷⁸ ». Comme réorganisation, c'est donc le désarmement qui est demandé : « *le désarmement de notre garde nationale, si l'on ne veut pas prononcer une dissolution radicale, est la condition nécessaire*⁵⁷⁹ ». Ainsi elle pourrait continuer à survivre et jouer son rôle de surveillance. Mais il persiste différents problèmes à ce désarmement. Il est impossible, car lors de l'insurrection du 4 septembre, le peuple a pillé les forts donc il se retrouve en possession de plusieurs armes non officiels et dont le décompte est impossible. De plus de nombreuses armes circulent aussi en campagne⁵⁸⁰, dans ce cas pourquoi ne pas demander aussi son désarmement, car cela pourrait entraîner une révolte des ruraux sous l'emprise des monarchistes pour reprendre le pouvoir. Et au final cette demande n'est-elle pas aussi une peur de la masse ?

comme par exemple celui de Soboul, Albert (dir.), *Dictionnaire Historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989.

⁵⁷³ *Le Courrier de Lyon* n°15990 du jeudi 4 mai 1871

⁵⁷⁴ *La Décentralisation* n°267 du mercredi 28 septembre 1870

⁵⁷⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15988 du mardi 2 mai 1871

⁵⁷⁶ *Le Salut Public* n°152 du jeudi 1^{er} juin 1871

⁵⁷⁷ *Le Courrier de Lyon* n°15949 du jeudi 23 mars 1871

⁵⁷⁸ *Le Salut Public* n°147 du samedi 27 mai 1871

⁵⁷⁹ *La Décentralisation* n°159 du lundi 12 juin 1871

⁵⁸⁰ *Le Salut Public* n°158 du mercredi 7 juin 1871

Les conservateurs ont peur de cette masse, de ce peuple, qui armé fait encore plus peur.

Dans un premier temps la garde sera désarmée : « *c'est hier que conformément à la déclaration faite la veille par M. Thiers à l'Assemblée de Versailles, le gouvernement a dû déposer un projet de loi relatif au désarmement des gardes nationales de la Seine [...] nous demandons nettement que le gouvernement ne fasse pas de jaloux et applique la même mesure à toutes les grandes villes*⁵⁸¹ ».

En attendant une future dissolution : « *la dissolution de la garde nationale est à l'ordre du jour : dans toutes les provinces elle commence à être désirée ; partout la presse conservatrice et libérale élève la voix pour réclamer cette mesure. La presse rouge seule y est opposée*⁵⁸² ». Dans ce cas qu'en est-il du *Progrès*, est-il un journal rouge ? Cela ne semble pas être le cas, mais le désarmement reste une « *audacieuse effronterie*⁵⁸³ » pour le journal. En effet pour ce dernier les gardes sont les forces nationales de la défense de la souveraineté nationale, le désarmement serait donc une attaque aux droits civiques.

Dans le fond les deux partis ont raison, les gardes nationales sont le symbole de la république, car celle-ci a pu être instaurée grâce à ses hommes, mais parallèlement cela a pour conséquences la possession d'armes pour la population, donc il y a toujours un risque de conflits et de fins désastreuses. Mais ce qui est important c'est le débat que cela instaure, l'on voit bien que dans la république rien n'est encore posée et que des discussions ont lieu même au niveau local et que celles-ci sont influencées aussi bien par l'esprit de partis mais aussi par l'histoire de la ville.

2-2. Des personnages importants

Ce n'est pas le seul point de l'imagerie politique qui est à souligner. Au-delà de la masse et du peuple, et qu'ils soient présentés sous le titre de citoyen ou de Monsieur, certains personnages prennent une importance flagrante. Mais ces personnes font partie d'une symbolisation, ce qui fait qu'ils peuvent être aussi bien contemporains qu'historiques. Au final cela instaure une mémoire politique et républicaine, mais aussi bien une mémoire partisane qu'une mémoire lyonnaise ; chacune ayant ses personnages. Mais cette mémoire peut s'appliquer aussi bien pour l'acceptation et l'adulation de certaines personnes, que pour l'opposition pure et simple à certains hommes.

Cela commence par les références à certains personnages historiques. Celles-ci sont peu nombreuses mais prennent un aspect particulièrement intéressant au vu des valeurs que les partis défendent. Vercingétorix en est le plus ancien. Sa figure est aussi bien récupérée par la droite que la gauche. Les

⁵⁸¹ *Le Salut Public* n°147 du samedi 27 mai 1871

⁵⁸² *La Décentralisation* n°154 du mercredi 7 juin 1871

⁵⁸³ *Le Progrès* n°4004 du lundi 12 juin 1871

deux partis le voient comme un « héroïque chef gaulois qui défendait sa patrie contre César⁵⁸⁴ », c'est-à-dire encore une fois contre un empereur. Cette image est vraiment forte notamment en temps de guerre, où *Le Progrès* prend comme exemple Vercingétorix enfermé à Alesia et l'attitude des Bellovaques⁵⁸⁵ qui rejetèrent son appel à l'aide car eux-mêmes ne risquaient rien⁵⁸⁶. Si le journal fait cette comparaison, c'est pour convaincre Lyon de se mobiliser pour aider Paris. Vercingétorix représente l'image de l'union des peuples pour la défense de la Gaule mais aussi de certaines valeurs propres à leur culture. C'est ainsi que les républicains reprennent son image, eux-mêmes prônant l'union des forces de tous les républicains, quelques soient leurs origines, afin de défendre la République et conserver ses valeurs. Cette récupération n'est pas étonnante du côté républicain, mais elle l'est plus de la part du *Salut Public*. Cela va à l'encontre des dires de J.F. Sirinelli, qui considère que la droite fait naître la France à partir de Clovis et non des Gaulois. Dans ce cas pourquoi le journal y fait-il allusion ? Est-ce pour essayer de montrer qu'il est républicain ? Dans tous les cas Vercingétorix passionne la gauche du XIX^e siècle, voici la description qu'en fait l'historien républicain Henri Martin : « *notre démocratie, qui a fait la royauté, puis la Révolution, remonte par ses origines premières jusqu'au parti égalitaire, impatient de l'oligarchie, déjà nationale, qui permet à Vercingétorix de grouper un instant sous ses ordres les forces de la Gaule toute entière*⁵⁸⁷ ».

La seconde effigie historique à être importante, mais dans une moindre mesure, est Jeanne d'Arc⁵⁸⁸. Elle apparaît assez épisodiquement dans nos journaux et uniquement les monarchistes. Mais que ce soit Jean François Sirinelli ou Pierre Nora, ils s'accordent sur le fait que « *la ferveur dont fut l'objet Jeanne d'Arc, sainte et royaliste mais aussi patriote et martyre vient de ce que la jeune Lorraine parvint à symboliser à la fois les tendances des deux partis en conflits*⁵⁸⁹ ». Ainsi même si *Le Progrès* ne reprend pas cette image, cela ne veut pas dire que les républicains dans leur ensemble la rejettent. C'est dans des cas comme celui-ci qu'il est dommage de ne pas avoir des points de comparaison avec un autre journal républicain par exemple, mais à cette époque il n'y en avait pas d'autre correspondant à nos critères. De ce fait le journal se rapproche plus de la théorie de Maurice Agulhon qui voit dans la figure de Jeanne d'Arc, l'impossibilité d'être une figure républicaine car elle était une amie du roi et la fille de Dieu ; ce qui fait qu'au XIX^e c'était pour elle impossible d'être acceptée par la république.

Si Jeanne d'Arc est une martyre aux yeux de certains, elle n'est pas la seule. En effet d'autres personnes, plus ou moins connues, sont élevées au rang de martyrs par les journaux et les partis. Mais s'ils deviennent des martyrs, ce ne sont pas forcément pour la même cause. Deux catégories de martyrs sont ainsi

⁵⁸⁴ *Le Salut Public* n°22 du dimanche 22 janvier 1871

⁵⁸⁵ Peuple gaulois de la Gaule Belgique, c'était l'un des plus importants numériquement

⁵⁸⁶ *Le Progrès* n°3746 du jeudi 22 septembre 1870

⁵⁸⁷ Cf. J.F. Sirinelli *op.cit.* Tome 2 p.347

⁵⁸⁸ *Le Courrier de Lyon* n°15948 du mercredi 22 mars 1871

⁵⁸⁹ NORA, Pierre (dir.), AGUHLON, Maurice, AZOUVI, François (collab.), *Les lieux de mémoire. Tome 3. De l'archive à l'emblème*, Paris, Gallimard, 1994, p253

à distinguer, les martyrs républicains et les martyrs de la conservation. Parmi ces dernières personnes on retrouve toutes les victimes des insurrections. Ainsi ce sont surtout des parisiens qui sont élevés en victimes. Mais pas les parisiens issus des faubourgs et faisant la révolution, mais les parisiens respectables. Ceux-ci sont les victimes du siège de Paris qui deviennent alors des martyrs de la tyrannie prussienne et notamment quatre enfants martyrs de la patrie⁵⁹⁰. Mais pour la plupart ce sont des personnes influentes mortes sous le feu de la révolution. Comme par exemple ces 64 otages tués dans les derniers instants de désespoir de quelques insurgés, parmi eux le président Bonjean, un magistrat ; l'abbé Deguerry, prêtre évangélique, Monseigneur Darbot, archevêque de Paris⁵⁹¹. On peut aussi rajouter les généraux Leconte et Clément Thomas, « lâchement assassinés après un jugement sommaire⁵⁹² » au mois de mars 1871. A remarquer que pour les conservateurs ce sont des martyrs de la patrie, et non de la république. Mais ce dernier exemple nous renvoie à un autre événement, déjà abordé, mais qui a scandalisé la population lyonnaise, l'assassinat du commandant Arnaud. C'est là que l'on voit bien la différence de martyrologie entre les partis. Pour les républicains, c'est une victime des extrêmes et donc un martyr de la république ; pour les conservateurs il est aussi victime des extrêmes, mais martyr de la conservation, un « *martyr exposé au peuple scélérat*⁵⁹³ ». Un point commun aux deux partis est le fait que le commandant Arnaud est une victime de l'extrême. Ce point est essentiel à la mémoire politique lyonnaise. En effet, le refus des extrêmes politiques au sein de la ville est une particularité lyonnaise démontrée par Bruno Benoît⁵⁹⁴ et confirmée dans ce cas par nos journaux. Ce refus est encore dû à la figure de Chalier qui plane sur la ville. Chalier, l'extrémiste par excellence, qui a amené la déchéance de la ville, qui a influencé les Voraces de 1848, ce Chalier est omniprésent encore en 1870 et 1871, et tout bon lyonnais quelque soit son parti tient à rejeter les extrêmes afin d'éviter des situations comme celle de 1793. Rien n'est pensé sans référence au passé, le passé lyonnais fait peur aux lyonnais.

Par la suite les personnages abordés sont plus à prendre dans un cadre de rejet ou d'acceptation. Adulées par certains, décriées par d'autres, ces personnes, contemporaines aux faits, prennent une place vraiment importante dans les colonnes des journaux. Celles-ci sont d'éminents républicains et l'opposition vient bien sûr de la droite. Ce fait est important dans le sens où actuellement ces personnages sont passés à la postérité et il est impossible de ne pas les associer à la république. De ce fait il est essentiel de comprendre comment ils sont perçus à l'époque et pourquoi ils sont autant critiqués. Trois sont à distinguer particulièrement : Blanqui, Gambetta et Garibaldi. Blanqui n'est abordé que très rapidement dans *Le Courrier de Lyon* par le journaliste Louis

⁵⁹⁰ *Le Salut Public* n°20 du vendredi 20 janvier 1871

⁵⁹¹ *Le Salut Public* n°150 du mardi 30 mai 1871

⁵⁹² *Le Courrier de Lyon* n°15948 du mercredi 22 mars 1871

⁵⁹³ *Le Salut Public* n°355 du jeudi 22 décembre 1870

⁵⁹⁴ Cf. Bruno Benoît *op.cit.*

Veuillot⁵⁹⁵, qui utilise un ton assez dur envers lui et ses théories socialistes : « *Blanqui a ce malheureux mérite de sociologue [...] ce qui lui ôte du sérieux*⁵⁹⁶ ». Mais les véritables critiques sont particulièrement à l'encontre de Gambetta. À l'inverse des républicains qui l'adulent, les conservateurs ont du mal à se positionner vis-à-vis de ce personnage. Ainsi dans les premiers temps de la république, « *il est jeune, très intelligent, d'un caractère fort énergique et s'est montré en diverses occasions homme d'Etat non moins qu'homme d'action*⁵⁹⁷ ». Mais le regard change rapidement et les journaux commencent à mettre en doute ses capacités à gouverner : « *nous ne sommes nullement convaincus que M. Gambetta possède les aptitudes et les connaissances acquises nécessaires pour gérer un département aussi important [...] dans le moment critique où nous nous trouvons*⁵⁹⁸ ». Il est vrai qu'à ce moment il cumule les ministères de l'intérieur et de la guerre. C'est pourquoi lorsqu'il se fait remplacer par Emmanuel Arago à l'intérieur, les journaux, à l'image du *Salut Public*, se réjouissent⁵⁹⁹. Si Gambetta est tant décrié, c'est qu'il est considéré comme un dictateur dans le sens péjoratif. *Le Courrier de Lyon* considère qu'il aurait plus sa place devant un sénat romain, car c'est un bon orateur et ne donne du pouvoir qu'à des républicains, aussi bien des repris de justice que des avocats, et jamais à des anciens qui ont défendus l'ancien régime mais qui sont tout aussi patriote⁶⁰⁰. Voilà vraiment le point principal reproché à Gambetta, il est jugé « *outrecuidant et dominateur*⁶⁰¹ » et beaucoup trop orateur par rapport à ses actions. Certains vont même à l'associer aux « *chemises rouges*⁶⁰² », c'est-à-dire aux révolutionnaires qui critiquent sans agir. De ce fait et malgré tous ses pouvoirs il lui est impossible de bien gouverner : « *or M. Gambetta en ce moment a tous les pouvoirs possibles, excepté celui de se faire obéir*⁶⁰³ ». À noter que le journal utilise la notion de Monsieur. Cela va à l'encontre du point de vue des républicains qui voient en sa personne et celle de Garibaldi, « *la plus haute et la plus pure expression de l'instinct populaire*⁶⁰⁴ »

Cela nous amène enfin à Garibaldi. En effet si ses troupes sont critiquées par les conservateurs, ce n'est pas pour autant que leur chef est mis de côté. L'assimilation à Chalié, même si elle n'est pas explicite dans les journaux est facile à faire. En tant qu'étranger il fait peur, ses pouvoirs et sa place en France engendrent la peur : « *sait-on qui est aujourd'hui le maître de la France ? C'est Garibaldi [...] l'autorité supérieure siégeant à Tours s'est inclinée devant Garibaldi*⁶⁰⁵ ». De ce fait la droite ne comprend pas pourquoi il a tant de succès : « *ce qui nous étonne et nous afflige, c'est le chiffre de voix obtenues par le*

⁵⁹⁵ Louis Veuillot (1813-1883), journaliste et homme de lettre, fut un catholique convaincu qui défendit ardemment l'enseignement privé et l'infailibilité pontificale. Cf. Pierre Pierrard, *Louis Veuillot*, Beauschene, 2000

⁵⁹⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15851 du mercredi 14 décembre 1870

⁵⁹⁷ *Le Salut Public* n°284 du mardi 11 octobre 1870

⁵⁹⁸ *Le Courrier de Lyon* n°1589 du jeudi 13 octobre 1870

⁵⁹⁹ *Le Salut Public* n°40 du lundi 9 février 1871

⁶⁰⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15902 du samedi 4 février 1871

⁶⁰¹ *Le Courrier de Lyon* n°15908 du vendredi 10 février 1871

⁶⁰² *La Décentralisation* n°279 du lundi 10 octobre 1870

⁶⁰³ *La Décentralisation* n°299 du dimanche 30 octobre 1870

⁶⁰⁴ *Le Progrès* n°3767 du jeudi 13 octobre 1870

⁶⁰⁵ *La Décentralisation* n°279 lundi 10 octobre 1870

*général Garibaldi, qui est étranger et n'est même pas éligible, et dont l'élection ne peut manquer d'être annulée [...] rien ne prouve mieux que ce chiffre l'état d'aberration mentale dans laquelle une partie de la population lyonnaise est tombée*⁶⁰⁶ ». Dans ce cas le spectre de Chalier plane véritablement, tous les éléments sont réunis, c'est un étranger et il commence à avoir beaucoup trop de pouvoir, et surtout c'est un « *élément de désordre et de guerre civile ajouté à tant d'autre*⁶⁰⁷ ». Pour cette critique, *Le Courrier de Lyon* va voir sa disparition passer très près, en effet le conseil municipal de la ville lors de la séance du 11 octobre prévoit sa suppression si le journal ne s'excuse pas⁶⁰⁸. Garibaldi va même faire l'objet de plaisanteries, dont celle du *Salut Public*, qu'il a lui-même pris dans *La Décentralisation* : « *quelle est la différence entre Garibaldi et la porcelaine : tous deux craignent la casse, ni l'un ni l'autre ne va au feu, on a de bons services de porcelaine et de mauvais services de Garibaldi*⁶⁰⁹ ». Garibaldi et ses troupes sont critiquées pour avoir saccagés certains bâtiments religieux à Lyon, et de même envers Garibaldi, si les conservateurs ont autant de ressentiment envers lui c'est à cause du fait qu'il « *a eu le malheur de ne pas croire à l'infailibilité du pape*⁶¹⁰ ». *Le Progrès*, faisant fi des convictions religieuses, et pensant en républicain, veut faire venir Garibaldi à Lyon afin de lui montrer toute la gratitude du peuple lyonnais : « *nous souhaitons que cette adresse soit couverte promptement de millions de signatures*⁶¹¹ ».

L'on se rend compte dans un dernier temps que la majorité des critiques faites par les conservateurs ne portent pas réellement sur des questions politiques, mais sur des considérations religieuses. Ainsi le politique et la religion sont étroitement liés dans l'esprit conservateur. Ce qui nous amène à un des points le plus important de l'identité politique lyonnais, la place de la religion. Car ce point englobe de nombreux principes républicains dont l'enseignement et la tolérance religieuse. Mais il a aussi un lien avec l'histoire de Lyon, ville éminemment religieuse.

2-3. La religion et la République

La république combat contre la monarchie et lutte aussi contre l'Eglise qui avait tant soutenu les Rois au niveau idéologique, de l'encadrement sociale et en entraînant des hommes par une mystique⁶¹². Au vu du nombre d'églises dans la ville, à des fêtes comme celle du 8 décembre, Lyon est une ville où la religion catholique est très implantée. De ce fait la droite conservatrice et la religion se confondent. Dans les journaux, des marques de cette religiosité sont présentes dans chaque numéro. Cet attachement à la religion se vérifie donc par de

⁶⁰⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15909 du samedi 11 février 1871

⁶⁰⁷ *Le Courrier de Lyon* n°15787 du mardi 11 octobre 1870

⁶⁰⁸ Cf. annexe 7

⁶⁰⁹ *Le Salut Public* n°22 du dimanche 22 janvier 1871

⁶¹⁰ *Le Progrès* n°3808 du mercredi 23 novembre 1870

⁶¹¹ *Le Progrès* n°3742 du dimanche 18 septembre 1870

⁶¹² Cf. M. Agulhon, *Marianne au combat*, op.cit, p.231

nombreuses publications qui montrent que le journal pense tout d'abord en catholique.

Tout d'abord, cela se remarque par le fait que les journaux se plaignent que la France républicaine n'est plus sous l'égide de Dieu, de ce fait elle est en train de dépérir : « *ah que la France serait puissante et invincible si elle avait la foi des Maccabées, des Saint Louis, des Jeannes d'Arcs et des Bayards*⁶¹³ ». On peut encore remarquer la présence de la figure de Jeanne d'Arc. Selon J.F. Sirinelli la religion permet, en effet, la stabilité de l'édifice social et fait office de rempart face à la montée de la gauche ; ce zèle religieux est particulièrement affirmé chez les légitimistes⁶¹⁴. Ce dernier point ne peut être contesté quand on lit les lignes de *La Décentralisation*, pour qui la meilleure décision de l'assemblée nationale est d'avoir voté les prières publiques. Avec cette loi, « *c'est la France chrétienne qui se réveille [...] la foi rentre dans la politique française, nous entendons invoquer officiellement le nom de Dieu sur notre patrie*⁶¹⁵ » ? Pour C. Garnier la religion doit véritablement être dans la politique, l'un ne peut survivre sans l'autre. A l'inverse, E. Véron pense que « *les confusions cesseront d'elles-mêmes le jour où sera proclamé officiellement la séparation de l'église et de l'état*⁶¹⁶ ». La différence entre la droite et la gauche s'impose, et l'on peut même penser que *Le Progrès* est en avance sur son temps, même si au sein des libres penseurs cette séparation est réfléchie depuis longtemps. La droite ne peut même pas y penser, cela dépasse son entendement, et pour elle la situation actuelle de la France ne peut pas être pire. Sans Dieu rien n'est possible : « *quelle place peut-il y avoir pour la paix, dans des sociétés que l'on a commencé à corrompre avec le matérialisme pratique et dont on finit par expulser Dieu par la théorie même du matérialisme ?*⁶¹⁷ ». En publiant cet article le jour de Noël, C. Garnier cherche vraiment à montrer que la France ne peut survivre sans Dieu. De ce fait « *la révolution actuelle qui se poursuit sans vergogne nous paraît avoir deux traits distinctifs : elle est socialiste et anti-religieux*⁶¹⁸ ». Nous reviendrons sur le point socialiste un peu plus tard. Mais pour ce qui est de l'anti-religieux, la révolution a cette particularité : elle entraîne « *des mesures vexatoires contre le culte catholique*⁶¹⁹ ». Ce qui est tout à fait amoral puisque les lois morales et religieuses sont supérieures à tout : « *aucune société ne peut impunément s'y soustraire*⁶²⁰ ». Si l'on renie ses lois, cela revient à rejeter le droit. Ainsi la religion est inhérente à tout ce qui touche la société. Rien ne peut être décidé à l'encontre de celle-ci. Le terme anti-religieux est utilisé à mauvais escient, en effet la république ne cherche pas à détruire la religion mais seulement à réduire son influence, ce qui est plus anticléricale.

⁶¹³ *La Décentralisation* n°343 du mardi 13 décembre 1870

⁶¹⁴ Cf. J.F. Sirinelli, *op.cit.* Tome 1 p.501

⁶¹⁵ *La Décentralisation* n°137 du dimanche 21 mai 1871

⁶¹⁶ *Le Progrès* n°3810 du vendredi 25 novembre 1870

⁶¹⁷ *La Décentralisation* n°355 du dimanche 25 décembre 1871

⁶¹⁸ *La Décentralisation* n°11 du jeudi 12 janvier 1871

⁶¹⁹ Ibid.

⁶²⁰ *Le Courrier de Lyon* n°16013 du dimanche-lundi 28-29 mai 1871

Ensuite les journaux de droite, dès qu'ils le peuvent, publient tout ce qui concerne la religion, pour qu'elle ait une place omniprésente dans la société. C'est tout à fait anodin, mais dans ces journaux, si l'on s'intéresse un peu aux notices nécrologiques, cela concerne à part égale les laïques et les religieux⁶²¹ ; ce qui dénote du *Progrès* où ce genre de notice n'apparaît jamais. Mais un des points les plus importants dans l'identité religieuse des journaux conservateurs, c'est qu'ils se mettent sous l'autorité Papale. C. Garnier va même jusqu'à demander à ce que ce soit le Pape Pie IX qui soit le médiateur de la paix entre la France et la Prusse, car la France est la fille aînée de l'église⁶²². Si l'on suit le raisonnement antérieur du journal comme quoi chaque ville doit être administrée par quelqu'un qui connaît ses intérêts, dans ce cas cela ne s'applique-t-il pas au niveau national. La défense du pays doit donc être faite par quelqu'un qui connaît sa situation, aussi bien financière, que politique. En quoi le Pape, qui a juste un pouvoir temporel, est apte à connaître ce qui est bon pour les français et accessoirement pour les prussiens aussi, car la paix concerne deux partis. De plus se revendiquant patriote indiscutable, se mettre sous l'autorité du Pape, n'est-ce pas un manque de patriotisme ? Ce raisonnement est sans doute quelque peu exagéré, mais c'est pour montrer que la droite est fortement impliquée dans la religion, et que celle-ci domine tous les autres principes de la société, ou du moins que tous ces principes en découlent. Ce qui fait que les journaux s'insurgent contre toutes attaques faites aux bâtiments religieux, on l'a vu par exemple, avec les garibaldiens. Mais le conseil municipal aussi est visé, particulièrement quand il réquisitionne des églises pour stocker de la nourriture et des munitions alors qu'il reste des salles vides qui pourraient être utilisées, ce qui froisserait moins le public selon le journal⁶²³. La question se pose encore de savoir quel public cela concerne-t-il. En fait les journaux pensent que si ces bâtiments sont utilisés, c'est seulement parce que cela donne une opportunité aux républicains de chasser des religieux. L'exemple de la transformation de la Maison des Minimes en cartoucherie est assez frappant⁶²⁴. Mais durant notre période ce qui a choqué le plus ces journaux c'est l'enterrement laïque du commandant Arnaud : « *surprise pénible l'absence de clergé et de toute cérémonie religieuse*⁶²⁵ » ; alors que celui-ci est vu par la droite comme un martyr de la démagogie. A ces obsèques, M. Gambetta y a participé, et c'est aussi une des causes de son rejet par la droite : « *M. Gambetta a accepté l'hospitalité du drapeau rouge ; M. Gambetta n'a pas protesté contre le drapeau rouge [...] et ce n'est pas tout M. Gambetta arrive à Lyon juste pour marcher en tête d'un enterrement civil, c'est-à-dire une manifestation athée*⁶²⁶ ». Selon le journal, cette procession laïque a attristé toute la population lyonnaise. Ce qui nous amène à un autre débat de savoir la place de la religion dans la société lyonnaise. Par deux fois, *Le Progrès* et les journaux conservateurs livrent une

⁶²¹ *Le Courrier de Lyon* n°15818 du vendredi 11 novembre 1870

⁶²² *La Décentralisation* n°46 du jeudi 16 février 1871

⁶²³ *Le Courrier de Lyon* n°15827 du dimanche 20 novembre 1870

⁶²⁴ *La Décentralisation* n°324 du jeudi 24 novembre 1871

⁶²⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15860 du vendredi 23 décembre 1870

⁶²⁶ *La Décentralisation* n°354 du samedi 24 décembre 1870

vision différente de la société, pour cet enterrement et pour la fête des Lumières du 8 décembre. Pour cette dernière *Le Salut Public* annonça qu'il y avait eu un gros rassemblement de la population, ce qui montrerait que les libres penseurs « *sont moins nombreux qu'on pourrait le croire*⁶²⁷ ». A contrario, *Le Progrès* assure que la fête a été peu suivie, et les processions n'ont subi que peu de malversations, comme le suggéraient d'autres journaux⁶²⁸. Ainsi la religion est véritablement une partie intégrante de la mémoire lyonnaise, et la droite ne peut imaginer une république athée. La république ne peut être acceptée que si elle catholique. Mais si cela se fait, C. Garnier est persuadé que Lyon, ville éminemment catholique, le restera car cela fait partie de son patrimoine culturel et historique. Ainsi lors de la publication du programme républicain pour les élections municipales, C. Garnier s'insurge contre un point voulant la séparation de l'église et de la commune ; pour lui c'est parfaitement impossible car « *vrais lyonnais de toutes classes, vous ne pouvez avoir aucune accointance avec une succursale de la commune terroriste de Paris*⁶²⁹ ». Ce qui sous-entend que le lyonnais est catholique et que la religion catholique est lyonnaise.

Un autre point que l'on peut mettre en lumière est le fait que les journaux parlent uniquement de la religion catholique, les autres religions ne sont jamais prises en compte alors qu'elles subissent les mêmes affres, peut-être dans une moindre mesure, car elles sont moins attachées à la conservation et à la monarchie. Pourtant *Le Salut Public* le dit lui-même, la liberté est dans la religion, liberté des croyances⁶³⁰. Dans ce cas, pourquoi ne pas accepter ceux qui ne croient pas, et pourquoi ne pas prendre en considération les autres religions ? Si pour la droite, cela paraît normal, et que de ce fait aucun débat n'est à mettre en place, en revanche la gauche essaie d'expliquer pourquoi cette réaction a lieu, ce qui permet ainsi de mettre en avant sa propre vision de la liberté et de la tolérance. *Le Progrès* ne rejette pas toute la religion, il exècre seulement ceux qui « *anathématisent pontificalement quiconque ne pense pas comme eux*⁶³¹ » et le fait de prôner la supériorité d'une religion par rapport à une autre. Cela vise aussi bien les religieux que les libres penseurs. Mais malgré, tout il reste un fervent anti-catholique, et la voit comme le visage de l'intolérance : « *la Prusse est, je ne dirai pas catholique, mais imprégnée de l'esprit d'intolérance qui est le propre caractère des races néo-latines et qui lui a été surtout inoculé par le catholicisme*⁶³² ». Dans la lignée de la droite qui considère la population lyonnaise comme catholique, le journal édifie la « *grande majorité du public lyonnais, qui hait avant tout l'intolérance en politique comme en religion*⁶³³ ». Ainsi une mémoire politique de gauche et de droite se distingue. Distinction basée en partie sur la religion. Cette mémoire n'est pas véritablement spécifique à Lyon, elle peut s'étendre à l'ensemble de la France. En effet cette identité collective de la gauche permet de mettre en avant tout un discours sur la

⁶²⁷ *Le Salut Public* n°344 du samedi 10 décembre 1870

⁶²⁸ *Le Progrès* n°3824 du vendredi 9 décembre 1870

⁶²⁹ *La Décentralisation* n°115 du jeudi 27 avril 1871

⁶³⁰ *Le Salut Public* n°355 du jeudi 22 décembre 1870

⁶³¹ *Le Progrès* n°3738 du mercredi 14 septembre 1870

⁶³² Ibid.

⁶³³ *Le Progrès* n°3729 du lundi 5 septembre 1870

liberté et l'égalité des religions. Par rapport à l'égalité des religions, les républicains partent du principe que les juifs et les protestants faisant leurs manifestations dans les synagogues et les temples, les catholiques doivent faire de même et oublier les processions telles que celle du 8 décembre. Cette dernière est un manque de respect envers les autres religions. Mais malgré ce discours, le journal est quand même assez dur envers les catholiques : « *leurs habitudes de domination ont fini par fausser à cet égard toutes les notions de justice et d'égalité [...] ils ne doivent pas s'attribuer des droits qu'ils refusent aux autres*⁶³⁴ ». La domination d'une religion est donc inacceptable. Mais le journal a conscience que les catholiques auront du mal à se faire à cet état des choses tellement ils sont persuadés d'être supérieurs : « *le Pape qui a force de le répéter avait fini par s'imaginer sérieusement que son pouvoir était vraiment fondé sur le roc de Saint Pierre*⁶³⁵ ». Cette image est assez forte, mais elle illustre bien le fait que les catholiques se sont convaincus eux-mêmes de leur supériorité. L'on retrouve aussi ce sentiment vraiment français du rejet du Pape et de son implication dans la politique des pays.

Le plus important en république, ce n'est pas d'être supérieur, mais d'être égaux et libres. Cette liberté, fondement même de la pensée républicaine, c'est « *reconnaître aux autres, non seulement le droit de partager nos opinions, mais aussi celui de combattre et de les détruire, s'ils trouvent meilleurs arguments que les nôtres et si la portée de leur intelligence leur permet de suivre plus loin les conséquences du principe émis. Mais cette conception large et claire de la liberté ne sera possible que quand les hommes auront définitivement renoncé au fétichisme de la vérité soi disant absolu, quand une instruction mieux entendue leur aura appris que l'intelligence humaine n'a rien à démêler avec l'absolu et que le progrès consiste à remplacer ces illusions d'humanité en enfance par l'application constante et croissante aux choses de la vie des données de l'expérience quotidienne*⁶³⁶ ». Cela reste un extrait de la pensée générale du *Progrès* mais on peut voir qu'Eugène Véron a un point de vue qu'il défend avec des arguments concrets, suivant une certaine philosophie basée sur la tolérance et l'intelligence humaine. Ainsi la religion doit être du domaine privé et ne pas interagir dans la politique. Le journal reprend en fait les lignes de Victor Hugo disant : « *vous êtes non les croyants, mais les sectaires d'une religion que vous ne comprenez pas [...] Ne mêlez l'Eglise à vos affaires, à vos combinaisons, à vos stratégies, à vos doctrines, à vos ambitions. Ne l'appellez pas votre mère pour en faire votre servante*⁶³⁷ ». Au final, la gauche ne veut pas la destruction pure et simple de la religion, car la gauche n'est pas forcément athée, mais elle veut lutter contre le Dieu politique. Cela passe par la laïcisation de la société contemporaine.

Cette laïcisation introduit deux points essentiels, qui font débat au sein des colonnes des journaux, l'enseignement et l'hôpital. En effet ces deux attributions sont les éléments principaux de la domination catholique et religieuse en règle générale. Vouloir leur changement c'est véritablement casser la religion dans la société.

⁶³⁴ *Le Progrès* n°3810 du vendredi 25 novembre 1870

⁶³⁵ *Le Progrès* n°3756 du dimanche 2 octobre 1870

⁶³⁶ *Le Progrès* n°3810 du vendredi 25 novembre 1870

⁶³⁷ Propos de Victor Hugo en 1850, recueilli dans l'article « la gauche et la religion » de Philippe Boutry, dans l'ouvrage de J.J. Becker, *op.cit.* p.317

Au niveau des hôpitaux, il est prévu un remplacement des conseils d'administration : « *la dissolution du conseil d'administration des hospices est un fait accompli, un nouveau conseil doit être installé [...] en remplacement du précédent frappé de révocation. La réorganisation du personnel hospitalier suivra de près, et s'effectuera dans le sens laïc. Tout cela est grave*⁶³⁸ ». Ce qui inquiète les autorités religieuses et les journaux de droite, c'est que dans ce cas où le malade ne pourra être accompagné par un religieux que s'il le demande lui-même, ainsi que pour l'enterrement : « *stupide intolérance*⁶³⁹ ». Mais forcer quelqu'un à recevoir les derniers sacrements est-il plus tolérant ? Ce changement fait vraiment peur, l'hospitalité était vraiment l'apanage des catholiques, un principe inhérent à leur volonté de prendre soin de son prochain. De ce fait les anciennes institutions seraient détruites et les catholiques perdraient alors leurs forces. Ce qui revient par la même occasion à la baisse de pouvoir et d'influence, ces institutions étant, en effet, des endroits où la religion exerçait sa mainmise sur la société.

C'est exactement la même chose pour l'enseignement. Le combat est encore plus dur car l'instruction est devenue le fer de lance de la république afin de véhiculer son message. Les républicains ont vraiment la volonté d'instaurer un « *Etat instituteur*⁶⁴⁰ », afin de résoudre le problème d'immoralité démocratique qui avait permis à Napoléon III de restaurer une dynastie en se servant de la légitimité du suffrage universel⁶⁴¹. De ce fait les projets pédagogiques sont basés sur le patriotisme et la république, dans le but de réaliser entre les deux sexes et entre toutes les classes « *l'égalité d'éducation et la volonté d'écarter de l'école une église à présent regardée comme un obstacle à l'unité*⁶⁴² ». La droite conservatrice ne le voit pas de cet œil là et cherche à prouver la force de l'enseignement religieux par rapport au laïque. Ainsi chaque école religieuse qui ferme est un drame pour les journaux⁶⁴³. Ils font alors passer des pétitions à la Croix-Rousse, par exemple, pour le rétablissement des écoles congréganistes⁶⁴⁴. L'école laïque est véritablement inconcevable à leurs yeux et notamment en ce qui concerne le programme. L'école doit enseigner « *l'idée d'ordre, de justice et de respect*⁶⁴⁵ ». ces notions, seul l'enseignement religieux, peuvent les apporter. Le laïque ne fait qu'apporter un manque de conscience chez les jeunes et une dégradation morale⁶⁴⁶. Pour la droite l'administration a le devoir de construire des écoles, payer les instituteurs du peuple, il doit veiller à la dignité, à la moralité et à l'hygiène des écoles, mais en aucun cas il ne doit s'occuper de l'enseignement à proprement parlé⁶⁴⁷. C'est un des seuls points avec lequel *Le Progrès* est d'accord. En effet « *nous ne reconnaissons pas à l'état le droit de se rendre maître de l'enseignement, comme le voudrait les uns, nous ne pouvons approuver l'enseignement congréganiste, comme le voudrait les autres*⁶⁴⁸ ».

⁶³⁸ *Le Salut Public* n°351 du samedi 17 octobre 1870

⁶³⁹ *Le Salut Public* n°8 dimanche 8 janvier 1871

⁶⁴⁰ Chanut Jean-François, « l'instruction publique et la gauche », dans J.J.Becker, *op.cit.* p.269

⁶⁴¹ Ibid. p279

⁶⁴² Extrait d'un discours de Jules Ferry le 10 avril 1870, cf. *ibid.* p.280

⁶⁴³ *Le Courrier de Lyon* n°15783 du vendredi 7 octobre 1870

⁶⁴⁴ *Le Salut Public* n°280 du vendredi 7 octobre 1870

⁶⁴⁵ *La Décentralisation* n°11 du jeudi 12 janvier 1871

⁶⁴⁶ *La Décentralisation* n°293 du lundi 24 octobre 1871

⁶⁴⁷ *La Décentralisation* n°333 du samedi 3 décembre 1870

⁶⁴⁸ *Le Progrès* n°3770 du dimanche 16 octobre 1870

Il approuve une prise de position des conservateurs, à la nuance près que pour le journal si l'état ne dirige pas l'enseignement, ce n'est pas pour que les religieux le fassent. A la limite les deux enseignements, religieux et laïcs, doivent cohabiter. E. Véron accepte les écoles congréganistes malgré le fait qu'il pense que c'est « *un enseignement funeste*⁶⁴⁹ ». Mais chacun a droit à l'instruction qu'il trouve la plus juste : « *chacun doit transmettre à ses enfants les principes qu'il croit vrai*⁶⁵⁰ ». Cet esprit de tolérance est vraiment absent de la droite qui voit dans l'enseignement qu'elle appelle athée, un enseignement de pauvres. Seuls les plus riches pouvant alors se payer des écoles privés. Charles Garnier et *La Décentralisation* propose alors de créer une grande association qui militerait pour que les allocations de fond soient en faveur des enfants et non plus affectées à une école, ainsi les familles pourraient choisir ; le journal interprète cela comme une « *campagne pour une des plus précieuses des libertés humaines*⁶⁵¹ ». Objectivement parlant ce n'est pas une mauvaise idée, chacun ayant le droit d'aller où il veut. Mais C. Garnier part du principe que cela ramènera surtout les enfants dans le privé, car les écoles laïques sont vides, certains parents refusant d'y envoyer leurs enfants. Pour le prouver, il avance une série de chiffres, dont il ne dit rien de la provenance⁶⁵². Mais *Le Progrès* donne les chiffres inverses, on ne sait qui croire ; de ce fait il conviendrait de consulter d'autres archives, pour déterminer où est la vérité.

Toujours est-il que le débat fait rage entre les deux partis pour tout ce qui touche à la laïcisation de la société, que cela concerne des attributions ancestrales ou bien des détails du quotidien. En effet la société républicaine se forme au jour le jour et dans les moindres détails. Tout est bon pour supprimer l'ordre ancien.

2-4. La République au quotidien

Cette symbolisation au quotidien tient compte particulièrement de tout ce qui concerne l'apparat de la ville. C'est-à-dire dans les bâtiments, les statues ou encore le nom de rues. Dans ce cas il n'y a pas à remarquer une véritable identification lyonnaise, car cela touche les bâtiments ou les statues représentant seulement l'ancien ordre et non des événements particuliers à Lyon.

L'on peut commencer tout d'abord par le renom des rues de Lyon. Parmi celles qui voient leurs nomenclatures changées, on assiste à la transformation de la rue impériale en rue de Lyon, de la rue de l'impératrice en rue de l'Hôtel de Ville⁶⁵³. Ces changements visent à briser l'ancien gouvernement impérial. Mais ce qui choque surtout les journaux conservateurs c'est de vouloir changer tous

⁶⁴⁹ Le Progrès n°3773 du lundi 10 octobre 1870

⁶⁵⁰ Ibid.

⁶⁵¹ *La Décentralisation* n°11 du jeudi 12 janvier 1871

⁶⁵² *La Décentralisation* n°3 du mercredi 4 janvier 1871

⁶⁵³ *Le Courrier de Lyon* n°15810 du jeudi 3 novembre 187

les noms de rues à consonance religieuse ou monarchique, ils voient ça comme « *un arrêt de mort contre les saints du paradis*⁶⁵⁴ ». En effet « *quelle raison par exemple de conserver le nom de la rue sainte Elisabeth ?*⁶⁵⁵ », ainsi *Le Progrès* propose de la renommée en rue Garibaldi. Mais au-delà des faits religieux, les conservateurs y voient un autre problème, qui s'il n'existait pas, gênerait beaucoup moins la droite : « *si le pouvoir actuel n'avait pas opéré que des changements pareils il n'y aurait lieu de s'en plaindre*⁶⁵⁶ ». Mais le fait est qu'il existe et il porte sur le plan économique. En effet ces changements entraînent des perturbations commerciales, car les commerçants n'arrivent plus à se repérer avec les nouveaux noms de rues. Pour illustrer ce phénomène les journaux n'hésitent pas à publier des témoignages de vendeurs s'étant perdus car leur plan n'était pas à jour face aux récentes modifications, et de ce fait plusieurs marchandises se sont perdues et ne sont jamais arrivées à destination⁶⁵⁷. Cette préoccupation est légitime mais cela prouve aussi qu'une des préoccupations premières est l'argent, au-delà de toute autre considération. Mais parfois pour dédramatiser, les journaux rient de ces changements, surtout quand ils n'en comprennent pas la signification. Par exemple *La Décentralisation* met en avant le fait que le conseil municipal a renommé la place de la préfecture, anciennement place de l'impératrice ; en place des Jacobins. Pour une laïcisation, le journal la trouve assez inadéquate, car à la base les Jacobins étaient des moines de Saint-Jacques, c'est-à-dire des frères prêcheurs, et non une invention ou un nom spécifiquement républicain⁶⁵⁸.

Mais si le changement de noms pose quelques problèmes, c'est surtout par rapport à des considérations économiques et non politiques ou idéologiques. Il en est tout autre en ce qui concerne des statues de Lyon, et notamment la statue équestre de Napoléon 1^{er}. « *C'est en l'an de châtiment 1870, que dans Lyon, on aurait procédé à la suppression de la statue équestre de Napoléon 1^{er}*⁶⁵⁹ ». En effet le 21 novembre elle est détruite. C'est l'occasion pour tous les partis conservateurs de se plaindre, mais tous n'ont pas les mêmes revendications. « *Au point de vue de l'art cette perte est peu regrettable, ce qui l'est c'est cette manie de destruction qui s'attaque à des souvenirs purement historiques*⁶⁶⁰ ». *Le Courrier de Lyon* a ainsi un regard historique assez intéressant, mais qui est en adéquation avec ses propres convictions politiques puisqu'il n'a jamais vénéré l'empire comme peut le faire par exemple *Le Salut Public*. En effet au lendemain de la destruction, on peut ressentir dans les lignes de ce journal une certaine émotion. Il ne cherche pas à contredire la décision du conseil municipal car il sait qu'il aurait alors de sérieux problèmes, mais en contrepartie il montre son attachement à cette statue en regrettant sa valeur artistique : « *structure élégante et d'une grande richesse d'ornementation [...]*

⁶⁵⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15937 du samedi 11 mars 1871

⁶⁵⁵ *Le Progrès* n° 3916 du lundi 13 mars 1871

⁶⁵⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15810 jeudi 3 novembre 1870

⁶⁵⁷ *Le Courrier de Lyon* n°15937 du samedi 11 mars 1871

⁶⁵⁸ *La Décentralisation* n° 338 du jeudi 8 décembre 1870

⁶⁵⁹ *Le Salut Public* n° 328 du jeudi 24 novembre 1870

⁶⁶⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15828 du lundi 21 novembre 1871

*bel effet décoratif [...] nous nous plaissions à espérer qu'on ne toucherait pas à ce monument*⁶⁶¹ ». Et pour montrer l'illégalité de cette manœuvre il prend comme argument le fait que la statue fut à l'époque élevée grâce à des souscriptions, donc pour la faire tomber il aurait fallu l'autorisation de ces souscripteurs⁶⁶². A nouveau le journal est désespéré lorsque les inscriptions du piédestal de la statue de Louis XVI sont effacées ainsi que celles la fontaine monumentale de la place Louis XVI : « *vieux jeu désespérant*⁶⁶³ ». Tous les conservateurs ne s'émeuvent pas forcément de ces destructions. Ce n'est pas qu'ils n'en tiennent pas compte, mais sans doute qu'ils évitent d'en parler pour éviter de futures remontrances.

Ainsi cette symbolisation quotidienne n'est pas vraiment d'ordre partisan. Elle prend plutôt d'autres aspects, en particulier une perspective plus historique. On peut citer notamment les bâtiments parisiens détruits dans les derniers jours de la Commune. Là, que les journaux soient pour ou contre le mouvement parisien, tous s'insurgent contre leurs agissements violents et destructeurs. Mais quel est véritablement la signification des monuments détruits ?

Est-ce un pressentiment ? Mais toujours est-il que *Le Courrier de Lyon* s'inquiète un mois avant que les insurgés parisiens détruisent la place Vendôme, et s'attaquent ensuite aux Tuileries, aux Louvres, à l'Arc de Triomphe et à tous les bâtiments catholiques de la capitale et les beaux bâtiments du passé comme le palais bourbon ou le palais royal⁶⁶⁴. A. Jouve le précise lui-même, qu'il ne pense pas en catholique ou en monarchiste, mais qu'il tient seulement à respecter le patrimoine de son pays. Au final, la colonne de Vendôme sera détruite, ainsi que l'hôtel particulier de Thiers, les Tuileries et les deux tiers du Louvre, le palais du Luxembourg explosera et le palais royal sera détruit⁶⁶⁵. Pour tous les journaux ces monuments ont une signification précise, à l'exception de l'hôtel de Thiers. La colonne de Vendôme en particulier était le symbole de la gloire militaire du premier empire, car élevée après Waterloo. C'est aussi le symbole des « *promenades épique de la France nouvelle à travers l'Europe* », elle disait : « *la France de 80 a eu ses jours de victoire, de domination souveraine, elle a réduit ses vieux rois*⁶⁶⁶ ». Dans une époque de conflit avec la Prusse, ce monument devient d'autant plus important pour la mémoire nationale. Tous s'attristent de cet événement, même les républicains : « *les misérables qui viennent de livrer aux flammes nos richesses artistiques et les monuments qui étaient l'objet de l'admiration de l'Europe*⁶⁶⁷ ». C'est bien là, la preuve que l'importance historique domine la notion de parti et d'idéologie. Par contre on retrouve cette idéologie dans les moments qui suivent la destruction et dans la recherche de solution. Cela est particulièrement visible dans les journaux monarchistes. Ainsi *Le Courrier de Lyon* compare les

⁶⁶¹ *Le Salut Public* n°326 du mardi 22 novembre 1870

⁶⁶² Ibid.

⁶⁶³ *Le Salut Public* n°340 du mardi 6 octobre 1870

⁶⁶⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15976 du jeudi 20 avril 1871

⁶⁶⁵ *Le Salut Public* n°145 du jeudi 25 mai 1871

⁶⁶⁶ *Le Salut Public* n°141 du dimanche 21 mai 1871

⁶⁶⁷ *Le Progrès* n°3989 du samedi 27 mai 1871

communards à des sauvages : « *c'est la destruction pour la simple plaisir de détruire comme celle qu'accomplissent les peaux rouges d'Amérique et les bédouins d'Afrique*⁶⁶⁸ ». Il ressort vraiment un sentiment de supériorité, voire même de racisme, dans ces lignes, car il est reproché aux bédouins et aux indiens de se révolter contre les blancs qui leur apportent pourtant le progrès. La comparaison peut être comprise dans le sens où les communards comme les bédouins ou les indiens s'en prennent aux fondements de la société qui veut les dominer, les théories raciales n'ont rien à y voir. En tout cas le journal est fidèle à ses idées de rejet et de peur de l'étranger.

Le plus important pour nous est tout de même comment ces journaux voient le remplacement de la colonne de Vendôme. *La Décentralisation* propose de la remplacer par la sculpture du diable de Millon⁶⁶⁹ : « *on a proposé, je crois une statue allégorique de la révolution. C'est la même chose ; affaire de forme*⁶⁷⁰ ». De même *Le Courrier de Lyon* demande la restauration de la colonne de Vendôme et la destruction à la place de la colonne de Juillet, symbole de la guerre civile : « *ce monument, apothéose de la révolution est d'ailleurs un aspect perpétuel à de nouvelles révoltes*⁶⁷¹ ». Dans ce cas-là, l'idéologie est vraiment frappante, elle se traduit par un rejet total de la révolution, quelle qu'elle soit. C'est l'esprit de parti qui parle ici, et non une mémoire nationale ou lyonnaise. La Commune étant extrême, les conservateurs envisagent donc des solutions également extrêmes afin de se conforter dans leur idéologie.

Il reste un dernier point de la symbolisation au quotidien. Il tient une part particulière, car les journaux conservateurs ont longuement écrit à ce sujet. Bruno Benoît a titré l'un de ses chapitres « *violences et drapeau rouge en 1870 et 1871*⁶⁷² ». C'est véritablement ce drapeau rouge qui est au centre de toutes les discussions. Mais comment un morceau de tissu peut-il engendrer autant de débat ?

2-5. Un ou des drapeaux ?

Si le drapeau a une telle importance, c'est qu'il représente la nation. Les couleurs de la France en 1871 sont celles que l'on connaît aujourd'hui, bleu, blanc et rouge. Mais à Lyon à partir de la révolution du 4 septembre, flotte sur le toit de l'hôtel de ville, le drapeau rouge.

En fait pour les conservateurs, « *il est cependant impossible qu'il y ait deux drapeaux et deux républiques, celle de la France et celle de Lyon. Il faut que la moins importante se fonde avec celle qui embrasse le pays tout en entier,*

⁶⁶⁸ *Le Courrier de Lyon* n°16005 du samedi 20 mai 1871

⁶⁶⁹ Le nom exact de cette sculpture était quasiment illisible, je n'ai donc aucune certitude quant à son orthographe, et je n'ai rien trouvé sur ce diable.

⁶⁷⁰ *La Décentralisation* n°141 du mercredi 24 mai 1871

⁶⁷¹ *Le Courrier de Lyon* n°16008 du mardi 23 mai 1871

⁶⁷² Cf. Bruno Benoît *op.cit.* p.73

qu'elle se conforme à ses lois et épouse ses couleurs⁶⁷³ ». La droite étant contre le fédéralisme, il est donc normal que Lyon et toutes les autres villes de France, acceptent le même drapeau, afin de montrer l'unité nationale. Il s'agit du drapeau tricolore. Ce débat n'est abordé que par les conservateurs. En effet *Le Progrès* ne comprend pas vraiment ce drapeau rouge et le débat qu'il en découle : « nous ne comprenons pas bien nettement quel avantage il y a à substituer au drapeau de la révolution française, le drapeau de la loi martiale⁶⁷⁴ ». Cela reste pour lui un problème assez banal, car « les couleurs ne signifient rien par elles-mêmes, et tout dépend de l'idée qu'on y attache⁶⁷⁵ ». Etant républicain, le journal voit dans ce drapeau sans doute plus le fait que le pays est en situation de crise car la république n'est pas encore stable et « la patrie est en danger⁶⁷⁶ ». Ces problèmes résolus le drapeau tricolore pourra flotter à nouveau sur Lyon. Cette façon de pensée va à l'encontre de la pensée conservatrice. Pour ces derniers, le drapeau rouge est un grave problème pour Lyon, pour la France, il est la cause de tous les problèmes. Ainsi les journaux racontent chaque épisode de la vie de la ville mettant en scène les drapeaux, et chacun d'eux sont racontés afin de mettre en exergue les méfaits du rouge. Par exemple *Le Courrier de Lyon* raconte l'histoire d'un ancien membre du comité de la rue Luizerne⁶⁷⁷ qui voulait qu'un négociant enlève le trophée tricolore de son stand, celui-ci refusant il fut arrêté le lendemain⁶⁷⁸. Cet épisode est, dans les faits, assez banal puisqu'au final le négociant sera relâché, mais cela prouve bien que les couleurs revêtent une importance fondamentale selon où l'on se place. Ce rouge est véritablement offensant pour la droite, il représente le mal, puisque la révolution. Il devient l'insigne sanglant sous lequel se cachent ceux qui ont perpétué des crimes comme celui du commandant Arnaud⁶⁷⁹. De plus si Lyon conserve cette couleur, c'est que la ville est révolutionnaire et encore sous la Commune. Ceci est confirmé par le fait que la Guillotière conserve cette couleur jusqu'aux événements sanglants qui marque le quartier fin avril 1871⁶⁸⁰. Pour *Le Salut Public* cela va même encore plus loin, car il associe ce rouge au fait que ce quartier soit un quartier d'ouvriers opprimés par le patronat, donc le rouge veut en plus dire revendications sociales, ce qui fait aussi peur. Mais pourquoi cette aversion pour ce drapeau rouge, l'on peut comprendre qu'il représente la révolution, et l'on sait ce que la droite pense de celle-ci, mais cela ne reste qu'un symbole, pourquoi fait-il si peur ? Dans un premier temps il représente la désunion de la France et l'absence de patriotisme. Et *La Décentralisation* voit en lui le meilleur moyen de rétablir l'Empire car il permet à la Prusse de continuer la guerre en revendiquant le fait qu'elle lutte pour amener la paix intérieure en France⁶⁸¹. Mais ce n'est là qu'une considération nationale. Il

⁶⁷³ *Le Courrier de Lyon* n°15759 du lundi 12 septembre 1870

⁶⁷⁴ *Le Progrès* n°3741 du samedi 17 septembre 1870

⁶⁷⁵ *Le Progrès* n°3735 du dimanche 11 septembre 1870

⁶⁷⁶ Cf. Bruno Benoit *op.cit.* p. 75

⁶⁷⁷ Dans cette rue se trouvait le comité de sureté général

⁶⁷⁸ *Le Courrier de Lyon* n°15777 du samedi 1 octobre 1870

⁶⁷⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15861 du samedi 24 décembre 1870

⁶⁸⁰ *Le Salut Public* n°102 du mercredi 12 avril 1871

⁶⁸¹ *La Décentralisation* n°358 du jeudi 29 décembre 1870

faut aller plus loin, et voir ce que ce drapeau représente pour Lyon. Pour les conservateurs, il montre une ville livrée à l'anarchie⁶⁸². C'est là le point essentiel de cette peur. En effet cela rappelle 1793, quand la ville de Lyon s'oppose au gouvernement parisien. La ville est vue alors comme une « ville blanche », elle est alors assiégée par la Convention qui proclamera la terrible phrase « Lyon n'est plus ». La droite a peur de ça, que la ville soit de nouveau considérée en rébellion par le pouvoir central et que cette fois cela aboutisse à un destin plus funeste. Cela fait encore plus peur par le fait que le rouge était bien évidemment la couleur de Chalier, puis de tous les extrêmes et de leurs revendications sociales. C'est sous cette couleur que se sont placés les Voraces, les Internationalistes, les socialistes, et tout mouvement allant contre l'ordre. Ainsi la couleur rouge fait doublement peur, de par son passé et de ce que cela pourrait entraîner d'un point de vu politique car elle représente des revendications sociales.

Pour éviter tout cela, il faut donc supprimer le drapeau rouge à Lyon et sur l'ensemble du territoire français, et y mettre à la place le drapeau tricolore, ou un autre. Effectivement certains prêchent un autre drapeau que celui tricolore ou rouge. Mais intéressons-nous tout d'abord au drapeau tricolore. Que représente-t-il et pourquoi les conservateurs le demandent, alors qu'il est issu de la Révolution ? Il est le symbole de l'ordre et de la liberté, des gloires militaires, de la nationalité française aux prises avec les invasions étrangères, l'indépendance et l'intégrité territoriale, le respect de la personne et de la propriété, l'exclusion des mesures d'ostracisme et de confiscation, et la libre circulation des voyageurs et des marchandises⁶⁸³. A remarquer que jamais la république n'est citée, il est seulement le symbole de ce que doit être la France, il combine ainsi la gloire passée et l'espérance future. Se mettre sous son égide permet de croire en la France et de défendre des principes pas forcément républicains, mais qui paraissent logiques pour tout le pays. Pour le récupérer et pour montrer la grandeur de la France, il faudrait, pour *Le Salut Public*, que la France vainquit la Prusse. Cela aurait pour mérite le retour du drapeau bleu/blanc/rouge à Lyon : « *et enfin le drapeau tricolore, que nous attendons toujours à Lyon à la place du drapeau rouge, emblème de la guerre civile [...] le drapeau tricolore pour préparer notre victoire et orner notre triomphe, si Dieu ne nous a pas tout a fait abandonné*⁶⁸⁴ ». Au final le drapeau tricolore retrouvera sa place à Lyon le 5 mars 1871 au grand soulagement des journaux et notamment des conservateurs.

Mais le drapeau tricolore n'est pas une volonté générale, certains veulent un drapeau différent. L'on a deux exemples. Tout d'abord, *Le Salut Public*, ce journal dans un de ses numéros montre du respect pour des mobiles bretons arborant un drapeau « *Dieu et Patrie*⁶⁸⁵ ». Pour le journal, tout « *sentiment religieux est inséparable d'une moralité éclairée, il est la sanction de toutes les*

⁶⁸² *Le Courrier de Lyon* n°15888 du samedi 21 janvier 1871

⁶⁸³ *Le Courrier de Lyon* n°15759 du mardi 13 septembre 1870

⁶⁸⁴ *Le Salut Public* n°253 du samedi 10 septembre 1870

⁶⁸⁵ *Le Salut Public* n°327 dui mercredi 23 novembre 1870

*qualités civiles qui font les bons citoyens et les grandes nations*⁶⁸⁶ ». Cet exemple n'est pas aussi explicite que *Le Progrès* mais l'on voit que le journal veut aller plus loin, que le simple drapeau tricolore n'est pas assez représentatif de toutes les valeurs françaises, notamment celle de la religion. Enfin *Le Progrès* ; très explicitement prône un nouveau drapeau, car il juge que les drapeaux tricolores ou rouges divisent trop. Ce nouvel emblème devrait apaiser la France, et chacun pourrait s'y reconnaître : « *à l'assemblée seule qui représentera la France entière appartiendra le droit, non seulement de choisir entre le drapeau rouge et le drapeau tricolore, mais même ce qui vaudrait le mieux, de décréter l'adoption d'un drapeau nouveau qui serait le drapeau de la régénération de la France par la République*⁶⁸⁷ ». Cette fois-ci la composante républicaine est insérée dans la symbolisation du drapeau, il prend donc une signification particulière de drapeau français et politique. Mais le problème avec celui-ci, c'est qu'il ne calmerait pas les tensions, au contraire il les attiserait car chacun, chaque parti, voudrait apporter sa touche personnelle.

Ce drapeau est donc bien un symbole fort de la République, au centre des discussions nationales et locales. A partir de là on voit bien que la Commune est un élément qui influence toute la vie politique lyonnaise, de sa perception de la république, jusqu'à ses principes. Cela va encore plus loin avec l'influence communale sur des questions de société.

3. LES GRANDES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ ET LA COMMUNE

En effet, en ces temps d'instabilité politique et républicaine, la presse traite de sujets de société, c'est-à-dire touchant aux questions sociales ou économiques, avec pour traits distinctifs, la Commune. Celle-ci n'influence pas directement, ou plutôt elle influence suivant une histoire lyonnaise et communale. Ce qui fait que dans chaque sujet aborde l'identité politique, que s'est construit Lyon au fil des temps, cela se remarque et s'affirme grâce à son passé, au fur et à mesure des événements présents.

3-1. La question sociale

Un des thèmes très largement abordé dans les différents journaux est la question sociale, c'est-à-dire tout ce qui touche aux libertés aussi bien collectives et individuelles. L'on va voir de ce fait des définitions de libertés différentes suivant le déroulement des événements. Ainsi les journaux vont

⁶⁸⁶ Ibid.

⁶⁸⁷ *Le Progrès* n°3750 du lundi 26 septembre 1870

abordés ces questions suivant leur parti politique et selon leurs ressentis du passé qui a façonné leurs mémoires.

Ces questions sociales sont primordiales dans les journaux, notamment conservateurs, dans le sens où ceux-ci ont, à des échelles différentes, peur du social. En effet, qui dit république, dit volonté d'appliquer la liberté, l'égalité et la fraternité. Or pour la droite ce sont des principes plus ou moins étrangers à leur vocabulaire car les régimes qu'ils défendent sont basés sur les inégalités sociales, le rejet du peuple et de la masse. Cette peur du social est véritablement le fait des légitimistes selon J.F. Sirinelli⁶⁸⁸. Ceux-ci vont usés, au fil de leurs colonnes, d'une propagande anti-socialiste, que l'on pourra observer tout au long de notre démonstration. Pour eux le social doit être détenu par l'Eglise et aucun changement ne doit être opéré pour changer l'ordre des choses. Ils ne connaissent, ou ne reconnaissent pas les droits de la masse, seules les libertés individuelles doivent être prises en compte, car elles ont pour but le respect des classes⁶⁸⁹. L'on comprend mieux alors pourquoi, lorsque *Le Progrès* publie son programme de l'alliance républicaine, *La Décentralisation* s'insurge contre plusieurs points et dont un en particulier. Ce programme vise notamment à supprimer définitivement les titres nobiliaires. Pour C. Garnier le nom fait partie de la propriété, donc il est impossible de s'attaquer à lui, s'il doit y avoir égalité, cette « *égalité doit pousser les hommes d'en bas et non déchoir ceux d'en haut*⁶⁹⁰ ». Si l'on écoute le journal, ce sont donc les pauvres qui doivent s'élever socialement, sans que les riches ne fassent de quelconques efforts pour essayer d'arranger la situation. Ce genre de discours, capitaliste et conservateur, est autant une utopie que le socialisme critiqué par le journal. Car comment le peuple pourrait-il s'élever au niveau des plus riches, sachant que ces derniers détiennent les capitaux et ne sont pas enclins à partager le moindre cens. Le socialisme, en tant qu'utopie, a au moins le mérite de promouvoir l'égalité par l'abaissement social des riches et de leur demander de partager, ce qui pourrait être possible dans une société moins capitaliste et moins dirigée par l'argent. En défendant donc les libertés individuelles plutôt que la masse, ces légitimistes cherchent surtout à défendre les libertés de leur propre parti qui a réussi à survivre après la révolution de 1789 mais qui ne se remettrait pas forcément d'une nouvelle ponction qui porterait un coup terrible dans ses rangs. Cela aurait aussi des conséquences financières puisqu'ils perdraient tous les avantages que leur procure l'argent⁶⁹¹. Ainsi les conservateurs voient les socialistes comme des monstres voulant détruire la France : « *le parti socialiste ou rouge poursuit la domination, la conquête de la France*⁶⁹² ».

Mais comment expliquer cette peur, alors que d'autres partis modérés ne rejettent pas en bloc le programme socialiste ? L'on peut trouver un début de réponse dans les lignes du *Progrès*, qui évidemment défend le peuple, et se voit

⁶⁸⁸ Cf. J.F. Sirinelli *op.cit.* tome 1 p.90

⁶⁸⁹ *La Décentralisation* n°39 du jeudi 9 février 1871

⁶⁹⁰ *La Décentralisation* n°20 du samedi 20 janvier 1871

⁶⁹¹ *La Décentralisation* n°128 du jeudi 11 mai 1871

⁶⁹² *La Décentralisation* n°8 du lundi 9/janvier 1871, discours d'un certain colonel de la Peyrouse de Bonfils

comme socialiste : « *la réforme sociale doit être la conséquence de la réforme politique. Nous sommes donc socialistes*⁶⁹³ ». Le but ultime du journal est « *d'assurer à tous le droit qu'à chacun d'être le plus heureux possible*⁶⁹⁴ ». Si le socialisme apporte le bonheur, pourquoi en avoir peur ? « *Peur du socialisme, c'est elle qui fait le fond de toutes les haines contre la république [...] toute la coalition réactionnaire tremble en songeant que le principe fondamentale de la république est l'égalité*⁶⁹⁵ ». Le journal essaie d'avoir un regard assez objectif sur ces adversaires politiques et cherche même à trouver des compromis pour arriver à une situation plus juste entre les patrons et les ouvriers. Car c'est là le cœur du débat, la défense sociale se fait en faveur des ouvriers, pour garantir leurs libertés et leurs droits. C'est donc une attaque au capitalisme de base visant à faire le maximum de profits en exploitant l'homme.

De longues discussions entre journaux s'ouvrent sur les rapports entre les patrons et les ouvriers. Deux groupes se forment, l'un défendant le droit des ouvriers, et l'autre comprenant plus ou moins le problème et essayant tout de même de chercher des solutions pour d'autres raisons que la liberté ouvrière. Mais dans le fond une autre composante est à prendre en compte pour comprendre pourquoi ce débat a lieu, l'identité lyonnaise.

Tout d'abord, on peut commencer par comprendre ce qui est reproché aux ouvriers. Cela passe par des discours à la limite du violent. Le pauvre est complètement renié : « *paupérisme est une plaie de notre organisation sociale*⁶⁹⁶ ». Et les grèves, manifestations du mécontentement ouvrier, sont une attaque à l'ordre : « *les grèves qui se renouvellent lorsqu'on s'y attend le moins, comme le fléau de la peste bovine, et mettent en question les rapports du travailleur avec le patron*⁶⁹⁷ ». Ainsi l'ouvrier peu demander d'être moins exploité mais pas plus, cela reste un pauvre et un ouvrier, il n'a donc pas une grande importance au sein de l'organisation de la ville. Toute revendication est un appel au désordre, et donc du point de vue des conservateurs cela ne peut en aucun cas amener du bon pour la société. Encore là, l'ordre est primordial et les grèves sont vues comme une révolution à moindre échelle : « *les chantiers nationaux que l'on avait eu le tort de ne pas soumettre à une réglementation préalable [...] les ouvriers et leurs actions se sont parfois fait sentir dans un sens opposé au bon ordre*⁶⁹⁸ ». Le journal, *Le Salut Public*, voit dans ses revendications un complot, celui de la Prusse. Pour lui les manifestations ouvrières réclamant un travail mieux rémunéré font le jeu des prussiens. Le lien est pourtant dur à faire. Le complot prussien peut servir seulement d'excuse pour ne pas accepter ces revendications. Mais ce n'est pas pour autant qu'aucune revendication n'est entendue. Au contraire, l'ordre est important pour la bonne conduite économique de la ville et il dépend des ouvriers, donc il faut les écouter. Cette recherche de solution vient du *Courrier de Lyon*, qui a surpris un ouvrier dire que l'ordre ne

⁶⁹³ *Le Progrès* n°3925 du mercredi 23 mars 1871

⁶⁹⁴ Ibid.

⁶⁹⁵ *Le Progrès* n°3888 du lundi 13 février 1871

⁶⁹⁶ *Le Salut Public* n°87 du mardi 28 mars 1871

⁶⁹⁷ *Le Salut Public* n°75 du jeudi 16 mars 1871

⁶⁹⁸ *Le Salut Public* n°344 du dimanche 11 octobre 1871

concernait que les bourgeois⁶⁹⁹. A. Jouve se lance alors dans la démonstration que l'ordre profite autant à l'ouvrier qu'au patron, que les deux partis sont indissociables. Il arrive alors à la conclusion que l'ordre dépend de l'ouvrier aussi bien que du patron, et que cet ordre permet la bonne conduite des affaires mais aussi la sécurité et l'ordre social, même si ce dernier doit comprendre le respect des hiérarchies et toutes les frustrations que cela entraîne, mais l'ouvrier doit faire avec⁷⁰⁰. Le journal tient au premier abord un discours cohérent voulant aussi bien prendre la défense du patron et de l'ouvrier, mais au final il replonge dans ses idées conservatrices comme quoi le patron prime sur l'ouvrier car c'est lui qui a le plus d'argent.

Mais pourquoi de telles discussions ? Car « le peuple ne peut espérer son bonheur que par l'ordre, le travail, l'économie, la pratique de toutes ces vertus difficiles qui sont quelque peu tombées en désuétude⁷⁰¹ ». Le principe d'ordre est, nous l'avons déjà vu, très important dans l'esprit des journaux lyonnais, mais le croiser avec le travail est un fait lyonnais qui est très sensible dans les lignes du *Progrès*. Pour ce qui est des questions des ouvriers et des grèves, ce dernier journal, républicain, a aussi son avis. Il prend largement la défense des ouvriers, notamment après la fermeture des chantiers nationaux pour la défense de la patrie, car ils se retrouvent alors dans le besoin. Mais il conseille encore la non-violence lors des manifestations et des grèves. Les violents n'étant que « *quelques misérables* » venant de Paris. C'est à partir de là que la particularité lyonnaise est visible, car le journal compare ces violents aux « *bons lyonnais*⁷⁰² », qui ont des revendications légitimes mais sans violence. C'est cette image du bon lyonnais, travailleurs, voulant l'ordre qui est défendue. Le journal, bien que républicain, ne peut s'empêcher de défendre une pensée libérale qu'il ne peut renier car inhérente à la ville. En effet l'économie de la ville de Lyon en 1870 se base encore sur La Fabrique, même si l'industrie se développe⁷⁰³. Et avoir un travail fait partie de la dignité lyonnaise et cela passe par des salaires corrects pour vivre et élever ses enfants⁷⁰⁴. Le travail est donc vu comme un trait lyonnais, le lyonnais ne peut être fainéant, et la ville doit perdurer au niveau économique, pour cela il faut une bonne entente entre patrons et ouvriers. Cela passe par l'ordre. Ainsi le problème, selon E. Véron, « *ne peut être résolu que par la liberté et l'initiative privé et que l'Etat n'a pas à y intervenir que par la suppression de tous les privilèges légaux qui rendent la lutte et l'accord impossible entre travail et capital*⁷⁰⁵ ». Le journal demande véritablement l'inverse du *Salut Public*. On peut voir qu'il demande à ce que l'Etat se désengage de ce débat ou n'ait qu'une action mineure. L'effort doit venir principalement des citoyens devant apprendre à régler à l'amiable les problèmes, sans user de la violence. Faire trop appel au gouvernement rendrait

⁶⁹⁹ *Le Courrier de Lyon* n°15984 du vendredi 28 avril 1871

⁷⁰⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15984 du vendredi 28 avril 1871

⁷⁰¹ *Le Salut Public* n°88 du mercredi 29 mars 1871

⁷⁰² *Le Progrès* n°3328 du mardi 13 décembre 1870

⁷⁰³ Cf. Bruno Benoit, *op.cit.*

⁷⁰⁴ Ibid.

⁷⁰⁵ *Le Progrès* n°3863 du jeudi 19 janvier 1871

la ville dépendante de celui-ci. L'on retrouve à nouveau cette idée d'auto-gérance lyonnaise qui ne quitte jamais les esprits : les problèmes et les affaires lyonnais doivent être réglés par des lyonnais.

Mais pour arriver à cet ordre public plusieurs mesures sont à prendre. En fait ce qui favorise le peuple et son éducation est mal vu de la part des conservateurs. Par exemple en ce qui concerne les clubs et les associations. Jusqu'à ce que le préfet Challemel-Lacourt démissionne les journaux ne disaient rien. Mais à partir du moment où il part *Le Salut Public* commence à critiquer sa décision de rouvrir tous les clubs et d'autoriser le droit illimité de réunion pour tous⁷⁰⁶. Selon lui cela aurait pour conséquences le trouble de l'ordre, à l'image des événements de décembre et l'assassinat du commandant Arnaud suite à une réunion populaire. Le peuple se rassemblant fait peur car il ressort des assemblées populaires des idées allant à l'encontre de celles des conservateurs. Mais une des associations est particulièrement visée, c'est l'AIT, qui regroupe toute la lie de la société et qui est à l'origine de toutes les révolutions selon *Le Courrier de Lyon*. D'ailleurs le journal suit la volonté du député M. Jaubert à l'Assemblée Nationale, qui voudrait une répression énergique contre l'AIT et toutes les associations populaires en général⁷⁰⁷. A. Jouve suit ce raisonnement : « *il faut qu'à l'avenir tout individu qui serait reconnu membre de cette association soit soumis à la déportation ou tout du moins frappé de bannissement et destitué de tous ses droits civils et politiques*⁷⁰⁸ ». Cette demande peut paraître assez extrême de nos jours et en aucun cas en accord avec le respect des libertés. Mais à replacer dans le contexte, cela choque moins. En effet, on peut le comparer au régime tsariste du XIX^{ème} siècle qui déportait les anarchistes russes en Sibérie. Mais c'est là tomber dans une spirale qui s'éloigne des principes républicains, car c'est rejeter tout opposant au régime en cours. De ce fait c'est plus se rapprocher d'un régime fort, pour ne pas dire totalitaire. A cela il ne manque que la délation pour compléter le tableau.

L'on pourrait penser que dans une république naissante, cette mesure ne soit pas prônée car elle rappellerait trop les anciens régimes où toute opposition était interdite. Mais en fait, les républicains eux-mêmes, en premier lieu *Le Progrès*, appellent à la délation dans certains cas. Ainsi ce journal demande : « *les citoyens qui connaîtraient personnellement des réfractaires soit à la campagne soit à la ville, sont priés de donner avis*⁷⁰⁹ ». Cet appel fait suite à l'assassinat du commandant Arnaud et concerne les assassins mais aussi les appelés à la guerre. Cela montre encore que le sentiment patriotique est très fort. Mais cela va à l'encontre des libertés républicaines demandées par le journal, c'est-à-dire que chacun est libre de faire ce qu'il veut tant qu'il ne va pas à l'encontre de son voisin. Bien sûr, suite à un assassinat, cette demande peut être compréhensible, puisqu'il s'agit de punir un acte répréhensible. Les conservateurs également font cette demande. *Le Salut Public* devance même *Le*

⁷⁰⁶ *Le Courrier de Lyon* n°15908 vendredi 10 février 1871

⁷⁰⁷ *Le Courrier de Lyon* n°16002 du mardi 16 mai 1871

⁷⁰⁸ *Le Courrier de Lyon* n°16012 du samedi 27 mai 1871

⁷⁰⁹ *Le Progrès* n°3333 du lundi 22 décembre 1870

Progrès au sujet des réfractaires puisqu'il conseille la création d'un bureau chargé de la recherche des réfractaires: « *on ne saurait qualifier de dénonciation dans le sens injurieux [...] ces réfractaires étant « seulement » des voleurs*⁷¹⁰ ». Là encore la demande peut être légitime sachant que le pays est en guerre et chaque homme a le devoir de défendre sa patrie. C'est *Le Courrier de Lyon* qui va le plus loin contre les libertés individuelles. En effet, suite à la proclamation du garde des sceaux M. Dufaure, qui prévoit la poursuite en justice des auteurs faisant apologie de l'insurrection contre l'Assemblée Nationale et qui nient le suffrage universel, le journal applaudit fortement cette décision : « *nous applaudissons à ce langage et à ces prescriptions*⁷¹¹ ». C'est véritablement une atteinte à la liberté de pensée, surtout quand on sait comment la loi est appliquée. En effet à la suite de cet événement *Le Progrès* va être traduit en justice car il soutenait les parisiens. Mais parallèlement lorsque les monarchistes font l'apologie de la royauté et demande le retour des princes en France avec le titre de roi, ils ne sont aucunement inquiétés, alors que dans les deux cas, l'ordre peut être potentiellement troublé. Tout dépend qui fait appliquer la loi et par qui elle est demandée. Il faudrait savoir de quel parti est M. Dufaure, et notamment s'il défend véritablement la république.

Le positionnement du *Progrès* est le plus surprenant, en effet en tant que républicain, il défend la délation qui est un principe anti démocratique. Mais parallèlement il tient des propos innovants pour l'époque, pour le bien être des citoyens et pour faire de la république, un régime dur mais pas autant que les précédents. Par exemple, le journal demande : « *certes les républicains peuvent et doivent aujourd'hui inscrire dans leur programme l'abolition de la peine de mort, non seulement en matière politique mais aussi en matière criminelle*⁷¹² ». Lorsqu'on on sait quand cette mesure a été prise, le journal était en avance sur son temps.

Ces premières questions ont particulièrement portées sur les relations entre patrons et ouvriers. Ce qui dessine un nouveau débat entre riches et pauvres au niveau des impôts. En effet le thème de l'économie est largement abordé par les journaux car c'est notamment à travers les impôts que les problèmes sociaux se résolvent.

3-2. Les mesures fiscales

En effet quoi de mieux que les impôts pour se rendre compte des différences sociales et pour les résoudre. La République, s'attachant à rendre la société plus égalitaire, passe par des réformes de l'impôt, c'est-à-dire la suppression de certains et l'instauration d'autres.

⁷¹⁰ *Le Salut Public* n°343 lundi 19 octobre 1870

⁷¹¹ *Le Courrier de Lyon* n°15982 du mercredi 26 avril 1871

⁷¹² *Le Progrès* n°3986 du mercredi 24 mai 1871

L'impôt qui va être supprimé est l'octroi. Cet impôt était indirect et perçu par les municipalités à l'importation de marchandises de base (vin, sucre, café,...) sur leur territoire. Il est vu comme une possibilité pour les bourgeois de s'enrichir et de contrôler la vie économique de la ville, d'où le fait que les républicains veuillent le supprimer. Dans les journaux républicains cette suppression n'est pas décriée, au contraire elle est relativement bien vue car le nouvel impôt sera plus juste et donc les riches paieront plus que les classes moyennes⁷¹³. *Le Progrès*, pour montrer que cette abolition marche, prend l'exemple du vin qui se vend beaucoup mieux depuis, ainsi les vigneron sont plus satisfaits⁷¹⁴. Les conservateurs n'accueillent pas cette réforme d'un bon œil, pour différentes raisons économiques, mais aussi historiques. Contrairement au *Progrès* ils ne voient pas où les prix ont baissé, et ils publient le maximum de témoignages de personnes se plaignant de cette suppression et la hausse des prix entraînée⁷¹⁵. Là encore la différence de point de vue est flagrante et il faudrait s'aider d'autres archives pour appuyer et révéler une des deux thèses. Même si certains journaux comme *La Décentralisation* accepte plus ou moins à contre cœur cette suppression : « *nous croyons qu'il est nécessaire de remanier largement et plus équitablement la base de l'impôt*⁷¹⁶ », toute la presse de droite veut son rétablissement et vante ses bienfaits. Mais il ne demande pas forcément un retour pur et dur à l'octroi, ils accepteraient quelques changements, notamment des taux moins élevés⁷¹⁷. Pour eux la seule solution pour avoir une rentrée d'argent continu c'est l'octroi, et aucun autre impôt : « *solution raisonnable et pratique en rétablissant l'octroi*⁷¹⁸ ».

Il y a plusieurs raisons à ce refus de changement. Bien sûr économique car cela a pour conséquence une perte de revenu pour les bourgeois. Mais aussi historique et légale. Historique, car c'est un impôt datant du XII^e siècle, donc il a une certaine valeur. Le point le plus important, même s'il n'est pas directement abordé dans les journaux, vient du fait que cet impôt a un lien assez fort avec le passé. En effet au cours de l'été 1789 des manifestations s'organisent contre la loi des octrois, mais cela prend une tournure violente, puis à la suite d'une forte répression l'octroi est rétabli⁷¹⁹. L'année suivante après un certain nombre d'agitations, l'impôt est supprimé. Il retrouve sa place assez tardivement sous le premier empire. Ces épisodes sont bien ancrés dans la mémoire des conservateurs, qui voient dans l'octroi, plus qu'un impôt, mais aussi une manière de conserver l'ordre dans la ville, puisqu'à chaque fois qu'il était supprimé, c'était suite à des mouvements de foules et il avait fallu le rétablir pour la calmer. De plus pendant les années terribles de 1793, il n'existait plus, ce qui conforte la droite dans son idée que l'octroi est un impôt utile pour l'ordre public et économique.

⁷¹³ *Le Progrès* n°3737 du mardi 13 septembre 1870

⁷¹⁴ *Le Progrès* n°3760 du jeudi 6 octobre 1870

⁷¹⁵ *Le Courrier de Lyon* n°15766 du mardi 20 septembre 1870

⁷¹⁶ *La Décentralisation* n°256 du samedi 17 septembre 1870

⁷¹⁷ *Le Salut Public* n°296 du dimanche 23 octobre 1870

⁷¹⁸ *Le Salut Public* n°5 du jeudi 5 janvier 1871

⁷¹⁹ Cf. Bruno Benoit, *op.cit.*

Enfin sur le plan légal les journaux conservateurs se basent sur le fait que les municipalités n'ont pas le droit d'édicter des lois fiscales et économiques. Pour ceci ils prennent exemple sur le droit de 1789 et la première constitution : « *aucun impôt ou contribution en nature ou en argent ne peut être autrement que par un décret exprès de l'assemblée des représentant de la nation*⁷²⁰ ». Mais il règne aussi une certaine peur du nouveau : « *pourquoi ne pas prendre le connu plutôt que l'inconnu [...] ce qui est légal plutôt que ce qui peut être sérieusement critiqué de ce point de vue*⁷²¹ ».

Mais en quoi consiste ce nouvel impôt de remplacement et pourquoi est-il si critiqué par la droite conservatrice ? Celui-ci porte sur le capital de la propriété mobilière et immobilière à hauteur de 25 centimes par 100 francs de capital⁷²². Il est considéré comme injuste car exonère une partie de la population : « *le Conseil Municipal de Lyon ne saurait faire force de loi à un système injuste et arbitraire de taxe qui fait peser toutes les charges sur une classe déterminée de citoyens, en exonérant la majorité de la population*⁷²³ ». D'un certain côté le journal a raison car la république est censée représenter l'égalité, mais l'égalité veut dire aussi que chacun paie ce qu'il est capable de payer en fonction de son potentiel, donc forcément les riches vont payer plus. C'est ce point qui choque le plus les conservateurs, les riches sont la seule partie de la population à payer. Ce qui gêne particulièrement A. Jouve et *Le Courrier de Lyon*, c'est aussi le fait qu'en faisant cette loi, les membres du conseil municipal s'en sont exemptés : « *ainsi se réaliserait une anomalie à peu près sans exemple, celle de citoyens payant l'impôt et n'ayant pas à délibérer sur son emploi ; et d'autres citoyens ne payant pas et se constituant de fait les pensateurs des deniers publics*⁷²⁴ ». Cet impôt est véritablement vu comme « *une machine de guerre dirigée contre les riches*⁷²⁵ », et comme l'exemple le plus flagrant que la France est dans une période de révolution sociale : « *la révolution actuelle qui se poursuit sans vergogne nous paraît avoir deux traits distinctifs : elle est socialiste et anti religieux*⁷²⁶ ». Socialiste car le nouvel impôt touche essentiellement les riches puisque payable au-dessus d'un certain seuil, donc de ce fait « *il ébrécherait toutes les fortunes, sans prouver une amélioration*⁷²⁷. C'est quand même avoir une bien piètre vision du conseil municipal et de ses décisions, car même si cet impôt fait perdre de l'argent aux riches sur le coup, en retour ils peuvent tout de même en gagner car l'argent récolté va servir à investir dans la ville et donc relancer l'économie, ce qui au final va profiter aux riches. Parallèlement les conservateurs se plaignent de la baisse de la valeur immobilière à la suite de cet impôt. Mais d'un certain côté cela paraît normal puisque les propriétaires ne voulant pas payer cette nouvelle contribution, on assiste alors à une vente massive des biens immobiliers, d'où l'émergence de la crise. *Le Salut Public*

⁷²⁰ *La Décentralisation* n°4 du jeudi 5 janvier 1871

⁷²¹ *Le Courrier de Lyon* n°15797 du vendredi 21 octobre 1870

⁷²² *Le Courrier de Lyon* n°15794 du mercredi 19 octobre 1870

⁷²³ *Le Courrier de Lyon* n°15869 du lundi 2 janvier 1871

⁷²⁴ *Le Courrier de Lyon* n°15873 du vendredi 6 janvier 1871

⁷²⁵ *Le Salut Public* n°5 du jeudi 5 janvier 1871

⁷²⁶ *La Décentralisation* n°11 du jeudi 12 janvier 1871

⁷²⁷ Ibid.

semble se rendre compte de la situation puisqu'il préconise tout de même de payer ce nouvel impôt sur le capital et de le prendre comme un « acte de dévouement à la patrie et comme un sacrifice à la concorde entre les citoyens⁷²⁸ ».

Le Progrès lui-même, ne soutient pas forcément cette nouvelle taxe, car elle pourrait être répartie par les propriétaires entre les locataires. De ce fait ils feraient payer l'impôt par les plus pauvres, ainsi au final ils s'en sortiraient en déboursant le minimum d'argent⁷²⁹. Pour parer à cette situation, le journal propose non pas un retour à l'octroi, mais l'instauration d'un nouvel impôt sur le revenu, car ainsi personne ne pourrait y échapper et tout le monde paierait selon ses possibilités. Ce système serait plus juste et en rapport avec la république selon le journal. Il est encore en avance sur son temps, car cette idée commence seulement à être discutée, pour être votée en 1914.

Mais toutes ces discussions entrent en contradiction avec d'autres articles des conservateurs. Ces derniers sont contre le nouvel impôt. C'est dans leur droit de discuter les décisions du conseil municipal. Mais parallèlement lorsque l'Etat décide de mettre en place certaines taxes qui paraissent injustes, ils ne disent rien et au contraire ils les approuvent. Par exemple lorsque l'impôt direct pour la guerre est doublé, le journal approuve car la guerre est importante⁷³⁰. De même lorsque la ville souhaite emprunter 10 millions pour la défense de Lyon et de la France, la droite le voit comme un « emprunt patriotique » et dans ce cas les bourgeois n'hésitent pas à donner de l'argent⁷³¹. Mais ce dernier point entraîne, de la part du *Progrès*, une vive contestation et une dénonciation du capitaliste. En effet la municipalité de Lyon demandant 10 millions, les bourgeois ont dû mettre la main à la poche, mais la somme réunie ne fut pas à la hauteur de la demande, le conseil municipal vota donc un impôt forcé pour réunir la somme utile à la défense de la ville. Le journal ne critique pas l'impôt qu'il juge indispensable, mais les riches, qui s'ils avaient payé suffisamment dès le début, cet impôt n'aurait pas vu le jour, et n'aurait pas été demandé à des couches plus pauvres de la population⁷³². Cela permet en même temps au journal de faire une vive critique sur l'égoïsme des capitalistes : « ce n'est pas le capital qui est égoïste mais le capitaliste⁷³³ », ce qui est à l'origine de la lutte des classes. Il dégage même un patriotisme capitaliste, loin d'être à la hauteur de celui des républicains, car il se calcule à ce que les riches donnent comme argent au pays : « tous ces prétendus millionnaires, en cotisant leur patriotisme sont à peine parvenus à dépasser la moitié de la somme demandée⁷³⁴ ». Pour E. Véron c'est vraiment impensable, il considère que le capitaliste préfère lâcher la France que de perdre son argent et ses profits. Le journaliste n'arrive vraiment pas à comprendre pourquoi la somme des 10 millions n'a pas été réunie alors

⁷²⁸ *Le Salut Public* n°293 du jeudi 20 octobre 1870

⁷²⁹ *Le Progrès* n°3744 du mardi 20 septembre 1870

⁷³⁰ *Le Courrier de Lyon* n°15811 du vendredi 4 novembre 1870

⁷³¹ *Le Salut Public* n°271 du mercredi 28 septembre 1870

⁷³² *Le Progrès* n°3805 du dimanche 20 novembre 1870

⁷³³ *Le Progrès* n°3772 du mardi 18 octobre 1870

⁷³⁴ *Le Progrès* n°3802 du jeudi 17 novembre 1870

que selon ses sources⁷³⁵, le total de la contribution, que l'on pourrait demander aux édifices religieux sans pour autant les ruiner, s'élèverait à 400 millions⁷³⁶. Par là le journal affirme bien sa tendance socialiste de rejet du capital.

Bien sur l'on a une réaction à ses propos de la part des conservateurs, qui voient ces attaques contre le capitalisme comme injuste et non fondé, car il n'y a rien de plus important que le capital pour la bonne tenue des affaires de la ville et du pays : : « *rien n'est plus absurde que cette animosité contre les richesses et les gros capitaux. Ils sont en effet le stimulant principales de toutes ces grandes entreprises, de toutes les branches de l'industrie et du commerce sans exception*⁷³⁷ ». Dans le fond le journal a raison, mais inversement ils sont aussi la cause des mouvements de forces du peuple qui revendique des mesures sociales allant contre les intérêts capitalistes, ce qui a pour conséquences d'agrandir le fossé entre patrons et classes ouvrières.

L'on voit bien que les journaux essaient de traiter au mieux des sujets d'actualités, tout en gardant un esprit de parti et lyonnais en relation avec le passé de la ville et les événements présents. Pour ceci l'actualité est le meilleur moyen de montrer et de différencier une identité politique lyonnaise que l'on pourrait définir de gauche et de droite.

⁷³⁵ Ces sources, le journaliste ne les cite, ce qui ne nous permet pas de les vérifier

⁷³⁶ *Le Progrès* n°3772 du mardi 18 octobre 1870

⁷³⁷ *Le Courrier de Lyon* n°15870 du mardi 3 janvier 1871

Conclusion

Faire un essai d'approche de l'idée républicaine au niveau local tout en prenant en compte les événements de Communes de Paris et de Lyon, afin de dégager des inflexions ou des originalités au travers de la presse, n'est pas chose facile. Les journaux sont, en effet, très influencés par leurs idéologies politiques, ce qui a pour conséquences de fausser certaines informations. Ils ne donnent pas de nouvelles foncièrement fausses, mais celles-ci sont toujours à étudier en fonction de leurs affinités politiques, voire même selon un certain esprit de « parti ». Ainsi il s'agit bien évidemment d'informer le public, mais aussi de le convaincre. Le convaincre que le nouveau régime en place n'est pas forcément le meilleur, que la république bien qu'étant le gouvernement qui divise le moins, n'est pas exempte de tout reproche.

L'instauration de la troisième république amène beaucoup de réflexions politiques dans les journaux. Ils cherchent ainsi à savoir quelle sorte de république correspond à leurs attentes. Il leur faut faire alors avec leurs souvenirs et leurs peurs. Ils se construisent ainsi un idéal républicain français basé sur l'intégrité du territoire et la paix sur celui-ci. Mais les dissensions sont omniprésentes entre la gauche républicaine et la droite conservatrice. Les républicains veulent mettre en place une république sociale, égalitaire et juste, prenant en compte les libertés de tout un chacun. A l'inverse les conservateurs prône plus une république basée sur le modèle d'une monarchie constitutionnelle aux mains d'un pouvoir fort, où la religion, le capitalisme et l'autorité seront au premier plan de la société française. Malgré tout les différents journaux lyonnais arrivent à trouver un consensus en ce qui concerne leur ville. En effet, même s'ils n'ont pas les mêmes attentes au niveau national, au niveau local, ils sont d'accords sur le fait que Lyon doit s'opposer à Paris, sur le plan administratif, et que la ville doit avoir une place prééminente dans la direction des affaires politiques du pays. Mais comme sur le plan national des désaccords importants apparaissent entre les journaux.

L'on peut donc distinguer une idée républicaine lyonnaise de gauche et de droite, ayant chacune ses particularités. La gauche et *Le Progrès* arrivent plus à se détacher du passé de leur ville, le spectre de Châlier est encore présent dans leur esprit, mais ce n'est pas pour autant qu'il ne propose pas des idées révolutionnaires, toutes pensées pour la République et la nation. Au contraire des points sombres de l'histoire, le journal essaie de se baser sur les points plus positifs du passé, et notamment 1792, qui devient un idéal républicain avec les souvenirs de la victoire de la république sur l'Europe toute entière. Cette gauche veut une société libre, non-violente, sociale et laïque, sans pour autant avoir un gouvernement laxiste, au contraire celui-ci doit faire respecter ses décisions, et intervenir de manière forte, seulement en derniers recours. Le plus important est sans conteste la liberté, aussi bien collective, qu'individuelle.

La droite, quant à elle, est très influencée par le passé violent de Lyon, la présence de Chalier est partout. Ces souvenirs ont des répercussions sur toute une idéologie républicaine. En effet, la droite veut éviter à tout prix les désordres antérieurs, pour ceci elle veut une société stable basée sur l'ordre, l'autorité, la légalité, le respect des classes et un gouvernement qui n'est pas peur de prévenir et d'intervenir efficacement au moindre débordement. Cette droite est particulièrement bien représentée par *La Décentralisation* et *Le Courrier de Lyon*.

Le Salut Public oscille entre les deux partis, il n'est ni tout à fait à droite, ni tout à fait à gauche, il prend des éléments des deux bords. Ainsi il va suivre les conservateurs sur le plan de la religion et l'ordre, mais parallèlement il va être assez conciliant avec certaines mesures sociales propres aux républicains.

Cet imbroglio d'idée permet une identité républicaine lyonnaise générale. Tous les journaux veulent en effet un gouvernement stable et respecté, prenant des mesures amenant l'ordre dans le pays et dans la ville afin d'assurer le bien être des lyonnais. Ces lyonnais qui sont patriotes, travailleurs et respectant le suffrage universelle. Ainsi ils défendent tous plus ou moins les mêmes principes mais de manière différente, chacun a ses symboles, ses martyrs, ses idoles, etc.... Les différences auraient pu être moins flagrantes sans la Commune, qui a bouleversée la vie quotidienne et forcée le ton des journaux, chacun devant prendre des positions fermes vis-à-vis de celle-ci. Au final la Commune, bien qu'étant un événement violent, permet de révéler la conscience profonde de chaque journal. Sans elle, aucun d'entre eux n'auraient tenu ces discours et n'auraient été aussi ferme. La Commune, notamment celle de Lyon, est donc un révélateur de l'identité lyonnaise et de la construction d'une idée républicaine à la lyonnaise avec ses particularités. C'est la Commune qui a permis à Lyon de se construire une idéologie originale, non pas commune à tous, mais reposant sur certains principes fondamentaux.

Mais au final, que peut apporter un tel sujet ? L'intérêt de ces journaux est de nous livrer un regard sur la société lyonnaise de 1870 et 1871, un regard que l'on n'aurait pas forcément en consultant d'autres documents. Ainsi les quotidiens ne sont pas étudiés en tant que source mais en tant qu'objet d'études, car c'est grâce à eux que se dessine la vie de la ville, ce sont eux qui influent sur certains événements. Mais la question de la postérité de ces journaux subsiste. En effet comment savoir l'impact véritable qu'ils ont eu sur la population, ont-ils vraiment influé sur une façon d'être et de penser ? Toujours est-il qu'ils nous permettent de dégager certaines inflexions de la vie politique lyonnaise que l'on ne pourrait pas étudier avec d'autres archives.

Un autre intérêt du sujet est qu'il est possible de l'étoffer. Pour avoir une plus grande vue d'ensemble de la presse lyonnaise et dégager d'autres particularités, on peut compléter ce sujet en prenant en compte les journaux de la gauche extrême, des Internationales, des anarchistes, etc. qui donnent une autre vision de la société. Ensuite pour voir le véritable impact des Communes sur la population l'on peut aussi s'intéresser à l'affichage municipal, c'est-à-dire ce que publie la municipalité dans la ville, les décrets qu'elle prend, et les comparer aux

colonnes de la presse. Par exemple au niveau de la guerre, l'on pourrait se demander si les récits que font les journaux sont en adéquation avec ce qui est dit au niveau du gouvernement par l'intermédiaire de correspondances, de décrets, etc. L'étude de la presse est vraiment un sujet vaste, qui peut être aussi bien pris comme source, qu'objet d'étude, c'est ce qui lui donne son caractère, son intérêt et son originalité.

Sources

Archives départementales du Rhône (ADR), PER 226/3 à 226/5, *La Décentralisation*

Archives départementales du Rhône (ADR), PER 188/9 à 188/13, *Le Courrier de Lyon*

Archives départementales du Rhône (ADR), 2MI 108R69 à 2MI 108R71, *Le Salut Public*

Bibliothèque municipale de Lyon (BML), F 223 à F225, *Le Progrès*

Bibliographie

- **Contexte général**

Dictionnaire :

BEGHAIN, Patrice, BENOIT, Bruno, *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon, Ed. Stéphane Bachès, 2009

DUBOIS, Jean, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 : à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Librairie Larousse, 1962

DUCLERT, Vincent et PROCHASSON, Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002

PIERRARD, Pierre, *Dictionnaire de la Troisième République*, Paris, Larousse, 1968

Ouvrages généraux :

DOMINIQUE, Pierre, *La commune de Paris*, Paris, Grasset, 1970

GOGUEL, François, *La politique des partis sous la Troisième République. Tome 1. 1871 – 1932*, Paris, Ed. du Seuil, 1946, (Collection d'esprit)

GREVY, Jérôme, *La République des opportunistes (1870-1885)*, [s.l.], Ed. Perrin, 1998

PELLETIER, André, *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Lyon, Ed. lyonnaise d'art et d'histoire, 2007

REMOND, René, *La vie politique en France depuis 1789. Tome 2. 1848-1879*, Paris, Armand Colin, 1969 (réed. 2005)

- **La commune de Lyon**

Témoignages :

ANDRIEUX, Louis, *La commune de Lyon en 1870 et 1871*, Paris, Perrin & Cie, 1906

CRESTIN (Docteur), *Souvenirs d'un Lyonnais de 1857 à 1871 (30 avril)*, Lyon, Imp. Decleris père & fils, 1892

GAREL, Louis, *La révolution lyonnaise depuis le 4 septembre*, Lyon, [s.n.] 1871

Etudes générales :

Nidas, Dominique, « La commune de Lyon », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3722, du vendredi 15 au lundi 18 juillet 1994, p. 8-9

Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : les élargissements des suspects », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3723, du mardi 19 au jeudi 21 juillet 1994, p. 8-9

Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : l'émeute du 28 septembre et ses suites », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3724, du vendredi 22 au lundi 25 juillet 1994, p. 12-13

Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : Lyon et la défense nationale », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3725, des 26, 27, 28, juillet 1994, p. 15

Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : les désordres des 19 et 20 décembre 1870 », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3726, du 29 juillet au 1^{er} août 1994, p. 10-11

Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : la guerre des drapeaux. L'insurrection du 22 mars », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3727, du mardi 2 au 4 août 1994, p. 12-13

Nidas, Dominique, « La commune de Lyon : la lutte finale (30 avril – 1^{er} mai 1871) », *Le Tout Lyon et le moniteur judiciaire*, n°3728, du vendredi 5 au lundi 11 août 1994, p. 12-13

« Lyon sous la III^e république », *Cahiers d'histoire*, tome XVI, n°1, 1971

BENOIT, Bruno, « L'assassinat du commandant Arnaud en 1870. N'est-ce pas Marianne qu'on assassine ? », *Bulletin du Centre Léon d'histoire économique et sociale*, 1/02/1997, p. 75-88

- **Sur la presse**

Ouvrage généraux :

ALBERT, Pierre, *Histoire de la presse politique nationale au début de la troisième république, 1871-1879*, Paris, [s.n.], 1980

CHARLE, Christophe, *Le siècle de la presse (1830 - 1939)*, L'univers historique, Paris, Ed. du Seuil, 2004

BELLANGER, Claude, TERROU, Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome 2. De 1815 à 1871*, Paris, Presses universitaires de France, 1969

Ouvrages spécialisés :

Albert, Pierre, *Documents pour l'histoire de la presse de province dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1975

DUPUY, Aimé, *1870 – 1871 : la guerre, la commune et la presse*, Paris, Armand Colin, 1959

NICOT, Jean, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale, 1865-1944 : (69) Rhône*, Paris, Bibliothèque Nationale. Département des périodiques, 1966

LABASSE, Pierre, *Le Progrès et l'opinion lyonnaise de 1859 à 1890*, 1965, DES, histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon

VERMOREL, Jean, *La presse périodique à Lyon du XVIII^e siècle à nos jours*, [s.l.], [s.n.], [s.a.]

- **Vie politique lyonnaise**

BENOIT, Bruno, *Être lyonnais, identité & régionalité*, Lyon, Jacques André éditeur, 2005

BENOIT, Bruno, *La lyonnitude : dictionnaire historique et critique*, Lyon, Ed. lyonnaise d'art et d'histoire, 2000

BENOIT, Bruno, *L'identité politique de Lyon : entre violences collectives et mémoires des élites (1786 – 1905)*, Paris, L'harmattan, 1999 (Chemins de la mémoire)

BENOIT, Bruno, CURTET, Raymond, *Quand Lyon rugit... : les colères de Lyon du moyen-âge à nos jours*, Lyon, Ed. lyonnaise d'art et d'histoire, 1998

ROUSTAN M. & LATREILLE C., *Lyon contre Paris après 1830 : le mouvement de décentralisation littéraire et artistique*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1905

SAUNIER, Pierre-Yves, *L'esprit lyonnais XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1995 (Espaces et milieux)

- **Symbolique républicaine**

AGULHON, Maurice (dir.), BECKER Annette (coll.), *La République en représentation : autour de l'œuvre de Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000

AGUHLON, Maurice, *Les mots de la République*, Toulouse, Presse universitaire du Mirail, 2007

AGHULON, Maurice, *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979

BECKER, Jean-Jacques & CANDAR, Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 1. L'héritage du XIX^e siècle*, Paris, Ed. la Découverte, 2004
GRANGE, Juliette, *L'idée de République*, Paris, Agora, 2008

NICOLET, Claude, *L'idée républicaine en France, essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1982

NORA, Pierre, *Les lieux de mémoire. Tome 1. La République*, Paris, Gallimard, 1984

NORA, Pierre (dir.), BABELON, Jean-Pierre, BONNET, Jean-Claude (collab.), *Les lieux de mémoire. Tome 2. La nation. La gloire, les mots*, Paris, Gallimard, 1993

NORA, Pierre (dir.), AGUHLON, Maurice, AZOUVI, François (collab.), *Les lieux de mémoire. Tome 3. De l'archive à l'emblème*, Paris, Gallimard, 1994

SIRINELLI, Jean François (dir.), *Histoire des droites. Tome 1. Politique*, (réed.), Paris, 2006 Gallimard

SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Histoire des droites. Tome 2. Culture*, Paris, Gallimard, 1992

WEILL, Georges, *Histoire du parti républicain en France (1814-1870)*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1928

Table des annexes

ANNEXE 1 : LES CARICATURES.....	172
ANNEXE 2 : MANIFESTE DU CONGRES DES JOURNALISTES REPUBLICAINS	178
ANNEXE 3 : SOUTIEN DE LA PRESSE A L'ASSEMBLEE NATIONALE	180
ANNEXE 4 : LE PROGRES ET LES AUTRES PARTIS.....	181
ANNEXE 5 : LES PRETENTIONS DU COMTE DE CHAMBORD	184
ANNEXE 6 : PROGRAMME DE L'ALLIANCE REPUBLICAINE	185
ANNEXE 7 : DEMANDE DE SUPPRESSION DU <i>COURRIER DE LYON</i> PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SEANCE DU 11 OCTOBRE 1870	187

Annexe 1 : les caricatures

Images tirées de : « Lyon sous la IIIe république », *Cahiers d'histoire*, tome XVI, n°1, 1971

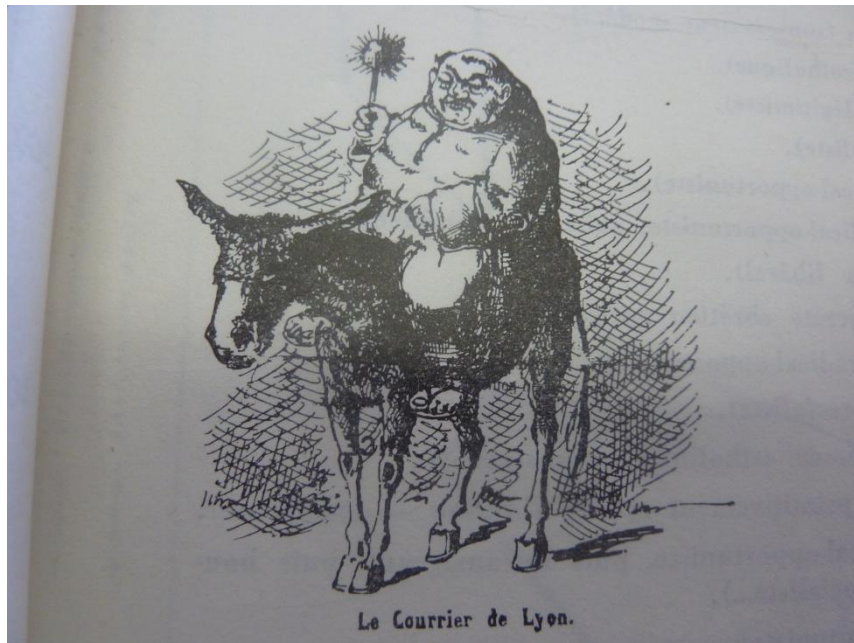


Figure 1 : Le Courrier de Lyon



Figure 2 : Le Salut Public



Figure 3 : Le progrès

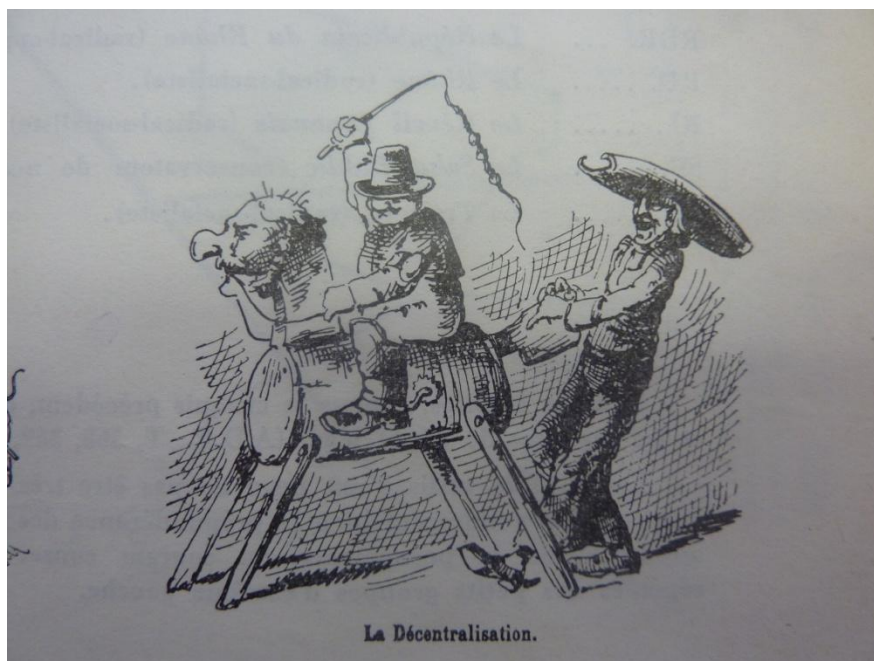
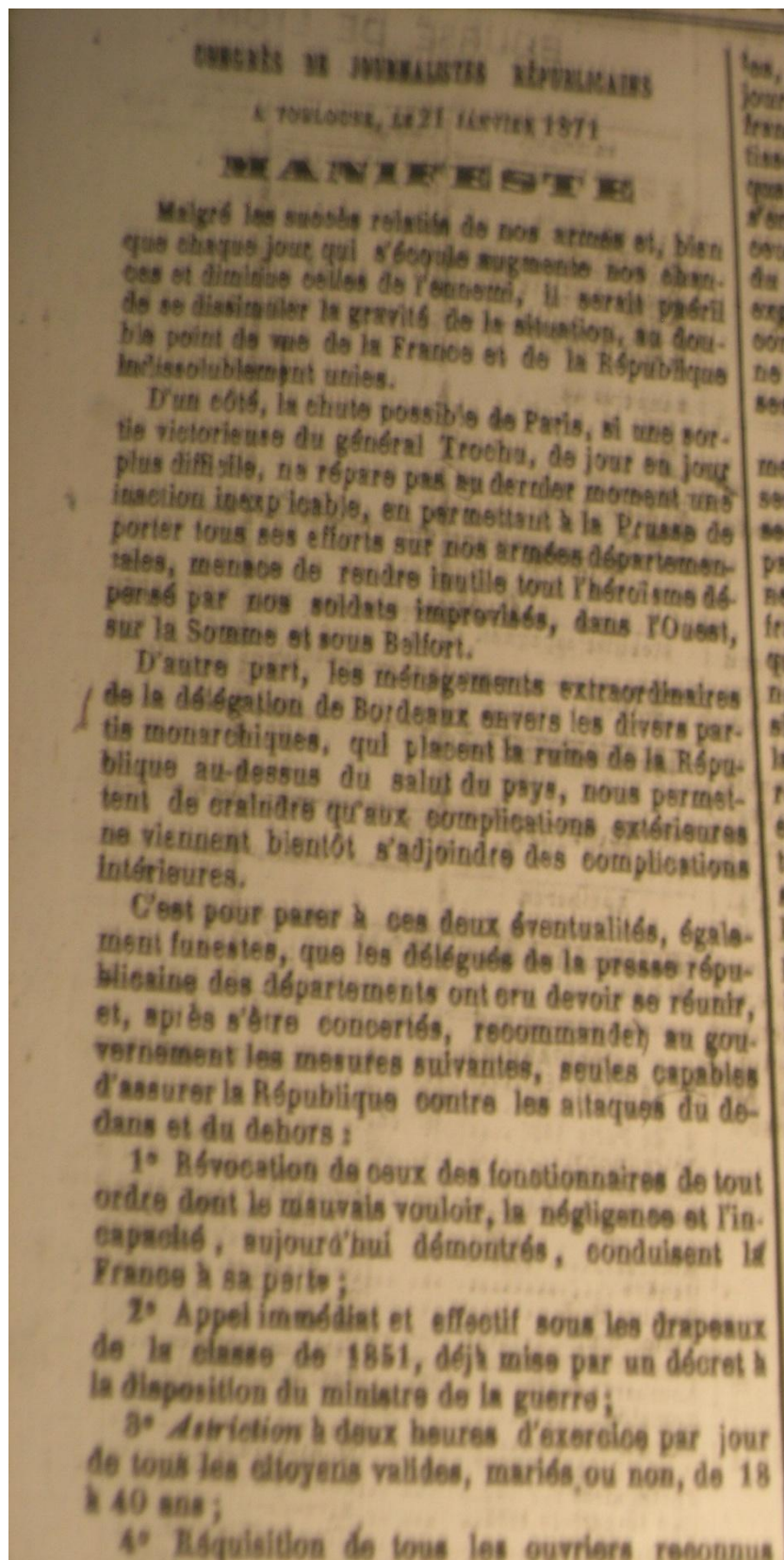
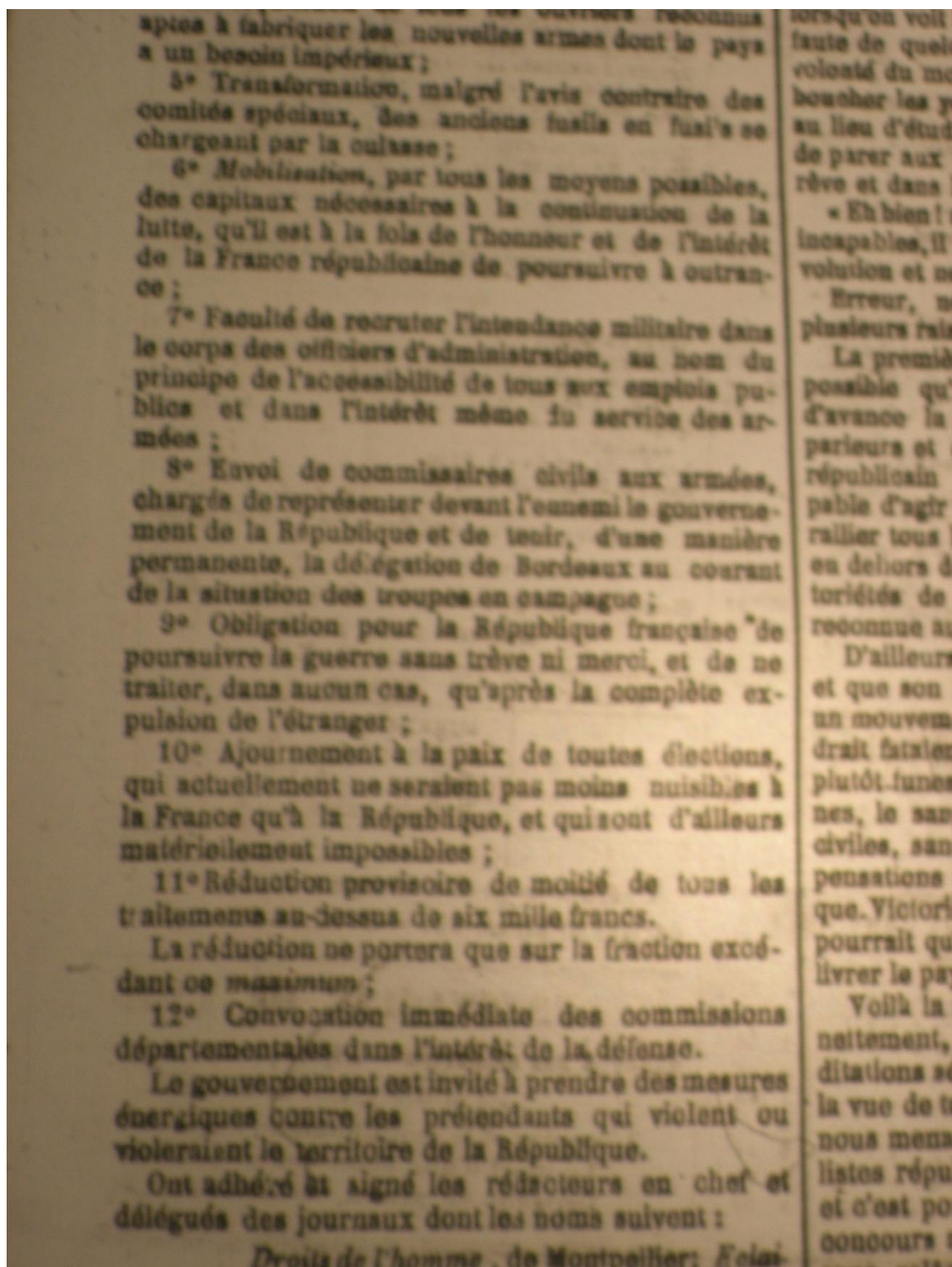


Figure 4 : La Décentralisation

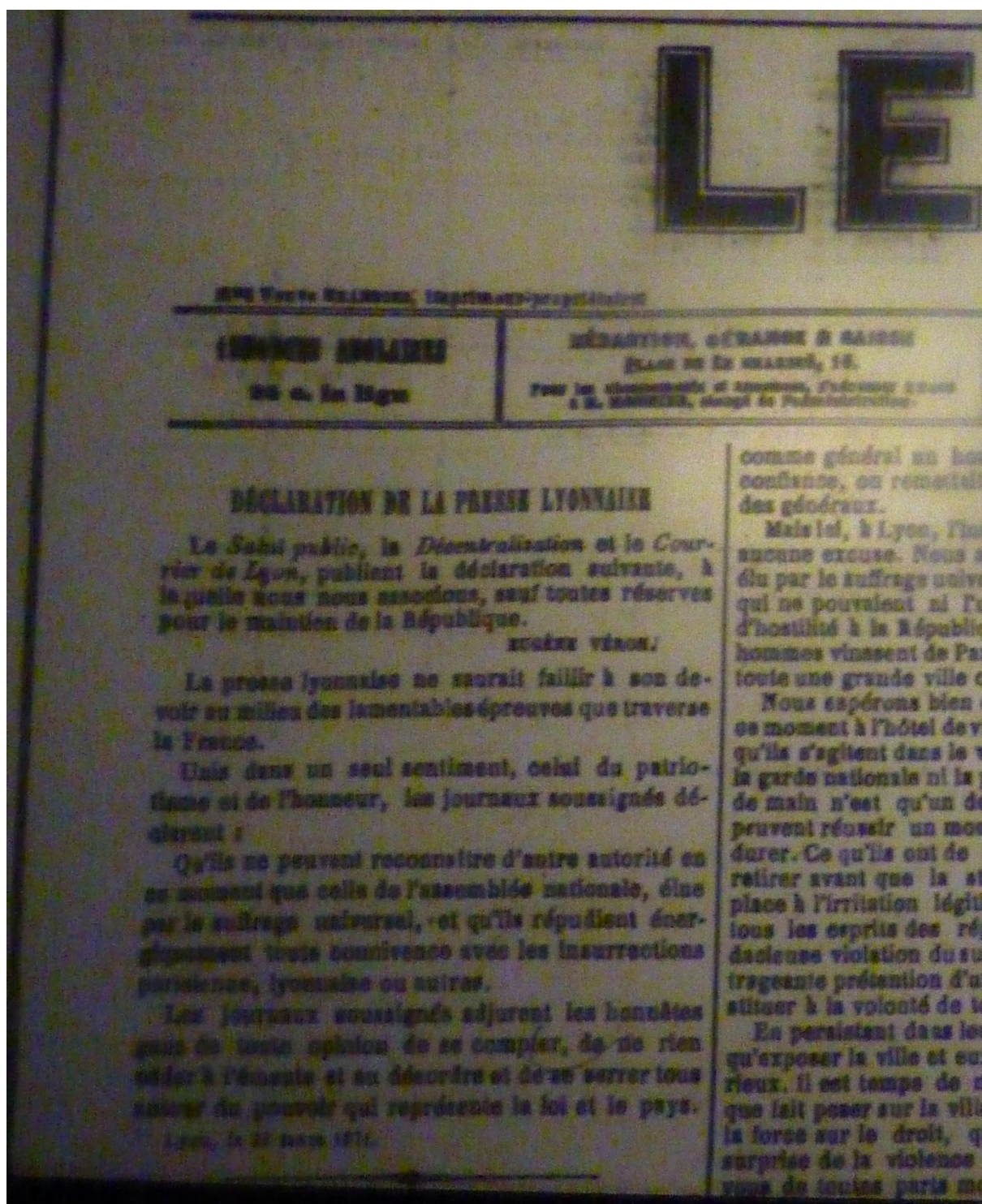
Annexe 2 : manifeste du congrès des journalistes républicains





Bibliothèque municipale de Lyon, F224, *Le Progrès*, n°3870 du jeudi 26 janvier 1871

Annexe 3 : soutien de la presse à l'Assemblée Nationale



Bibliothèque municipale de Lyon, F 224, *Le Progrès* n°3928 du samedi 25 mars 1871

Annexe 4 : Le Progrès et les autres partis

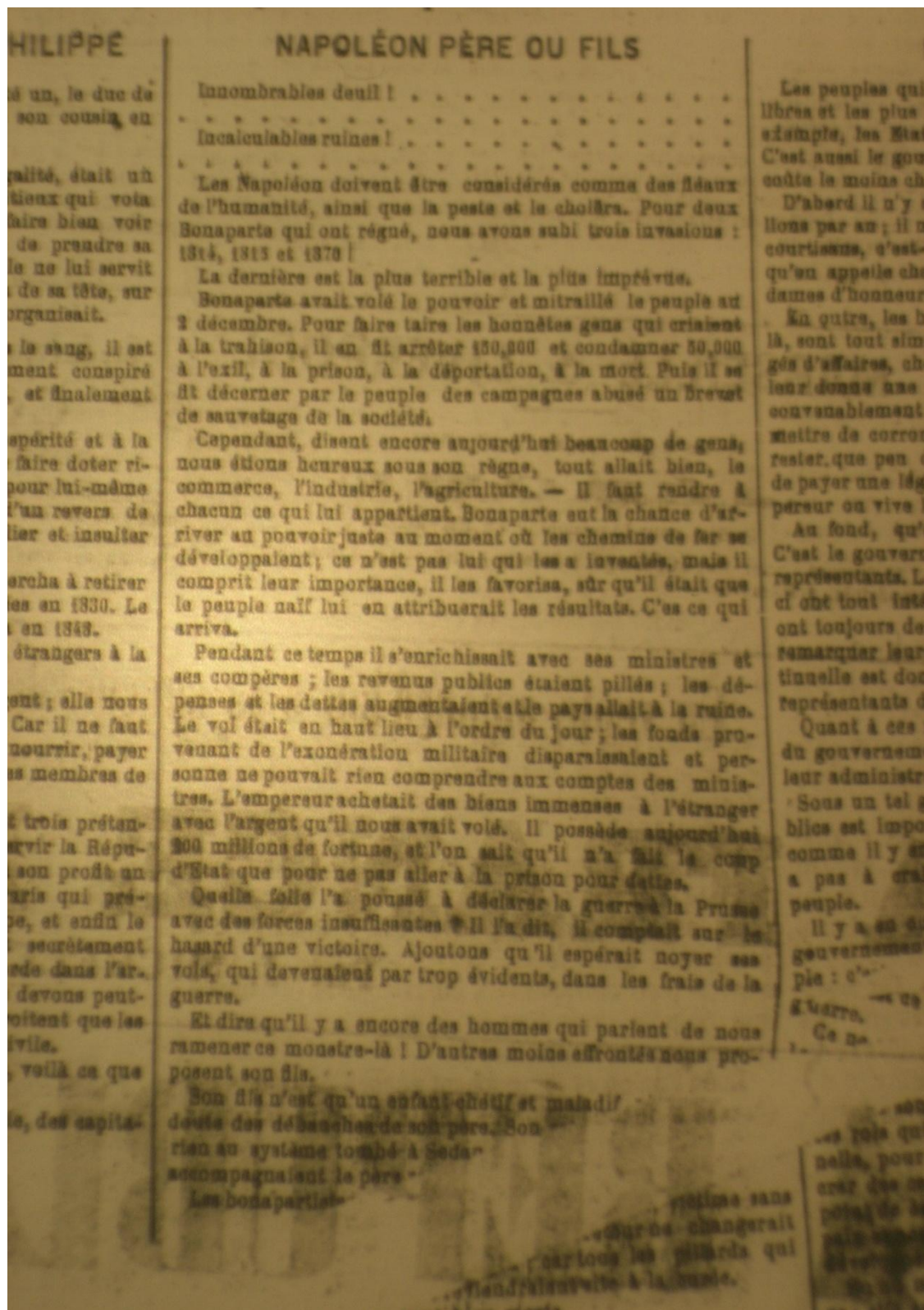


Figure 1 : Napoléon Père ou fils

Bibliothèque municipale de Lyon, F 224, *Le Progrès* n°3890 du Mercredi 15 février 1871

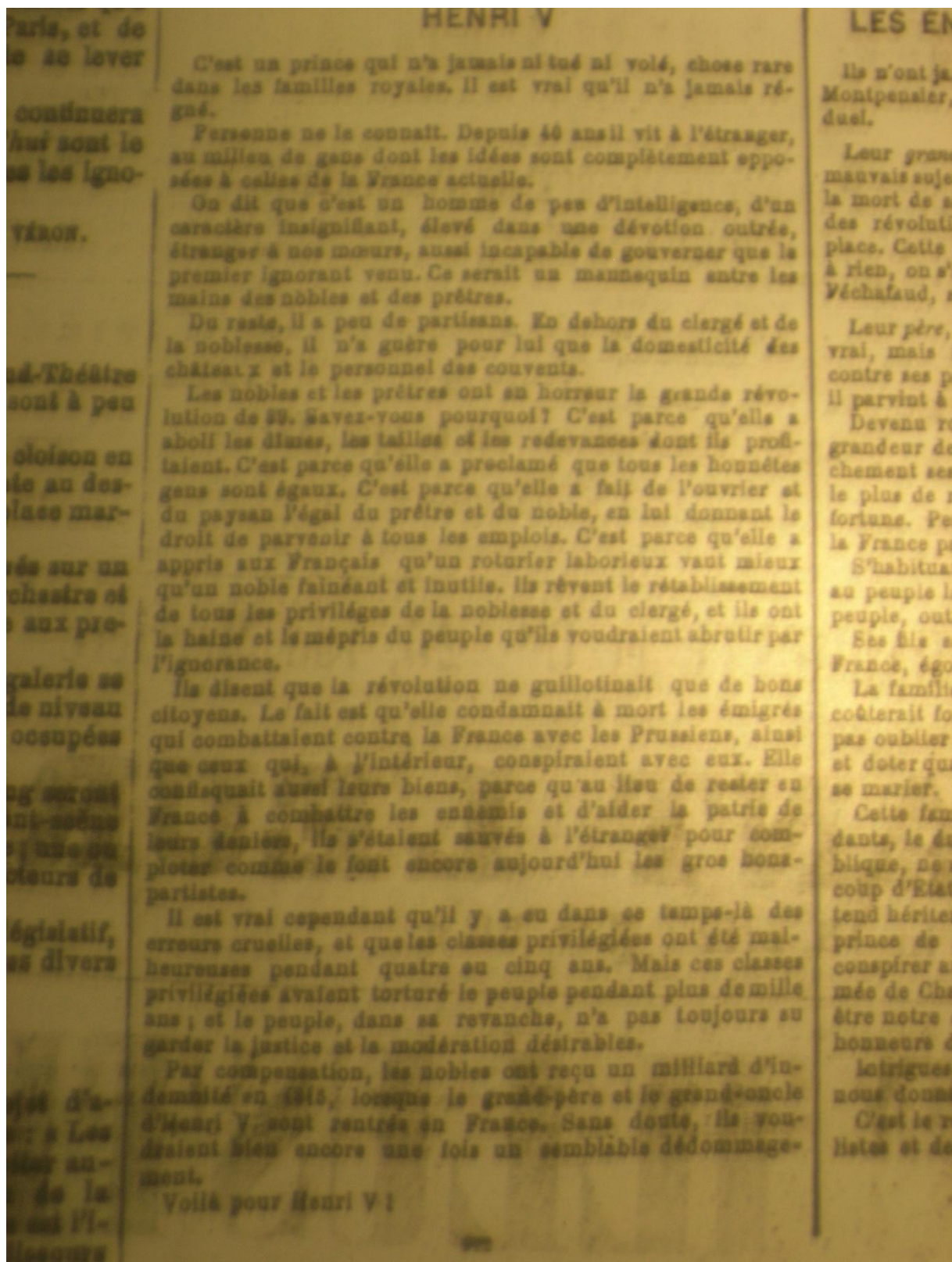


Figure 2 : Henri V

Bibliothèque municipale de Lyon, F 224, *Le Progrès* n°3890 du Mercredi 15 février 1871

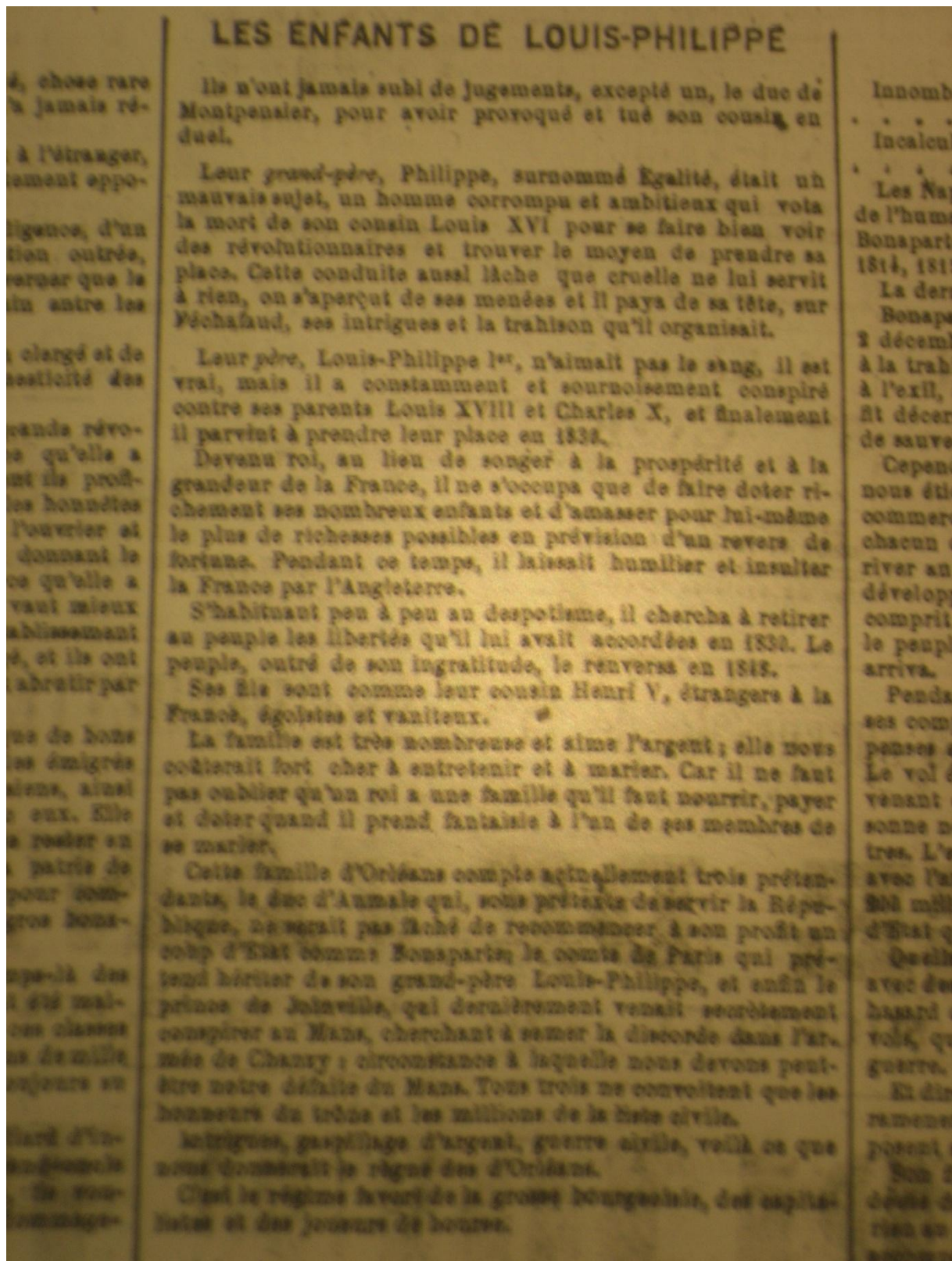
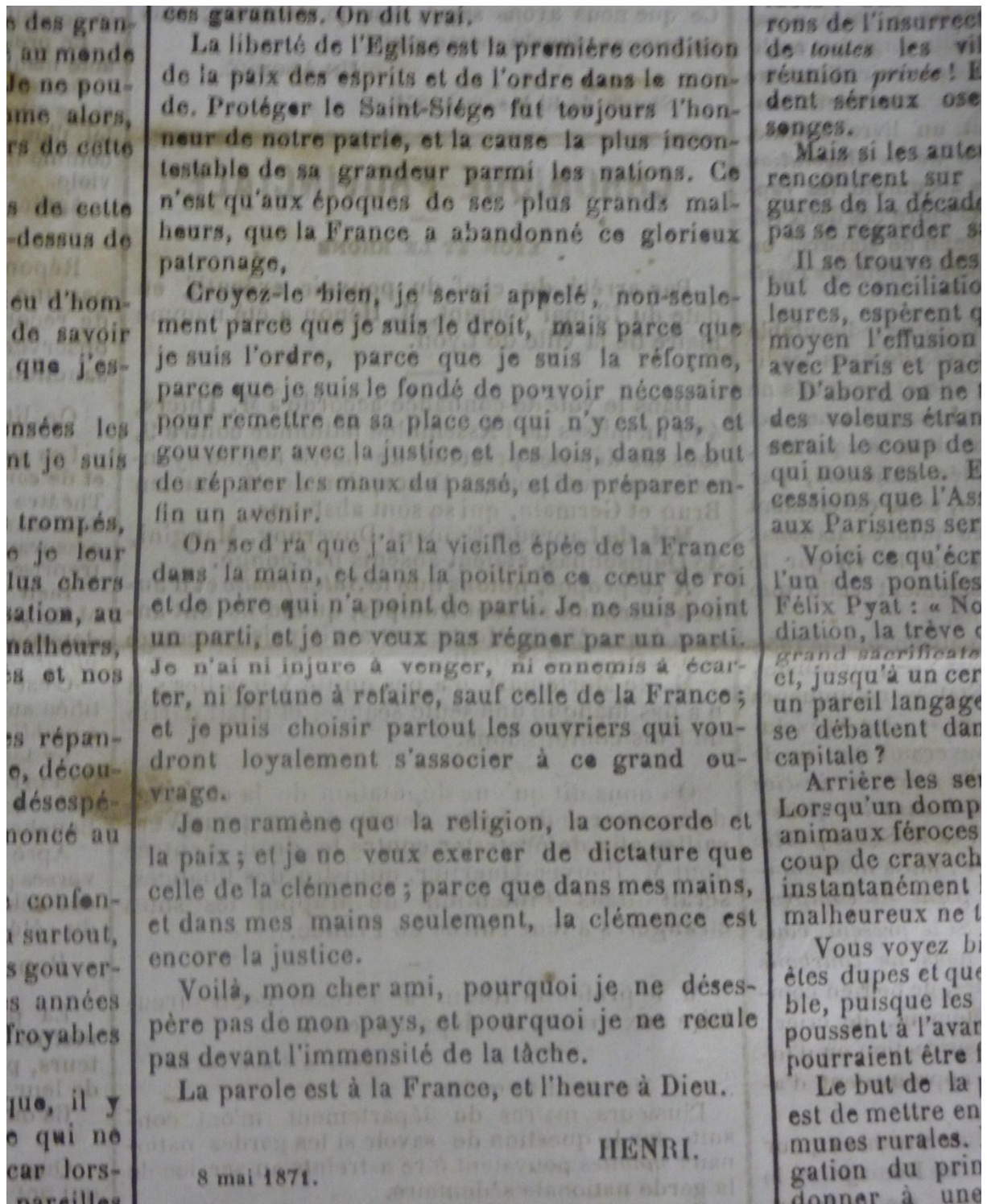


Figure 3 : les enfants de Louis-Philippe

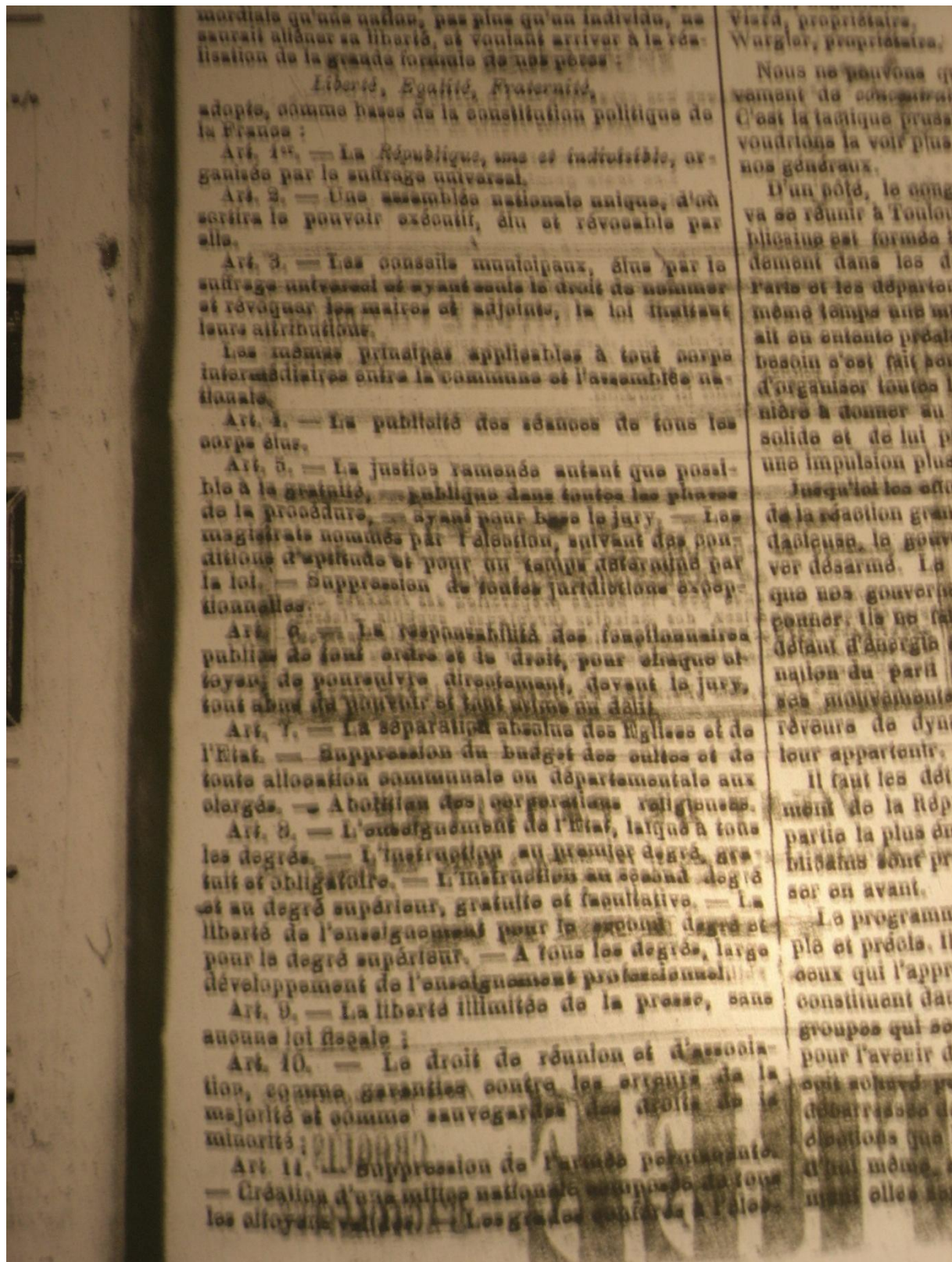
Bibliothèque municipale de Lyon, F 224, *Le Progrès* n°3890 du Mercredi 15 février 1871

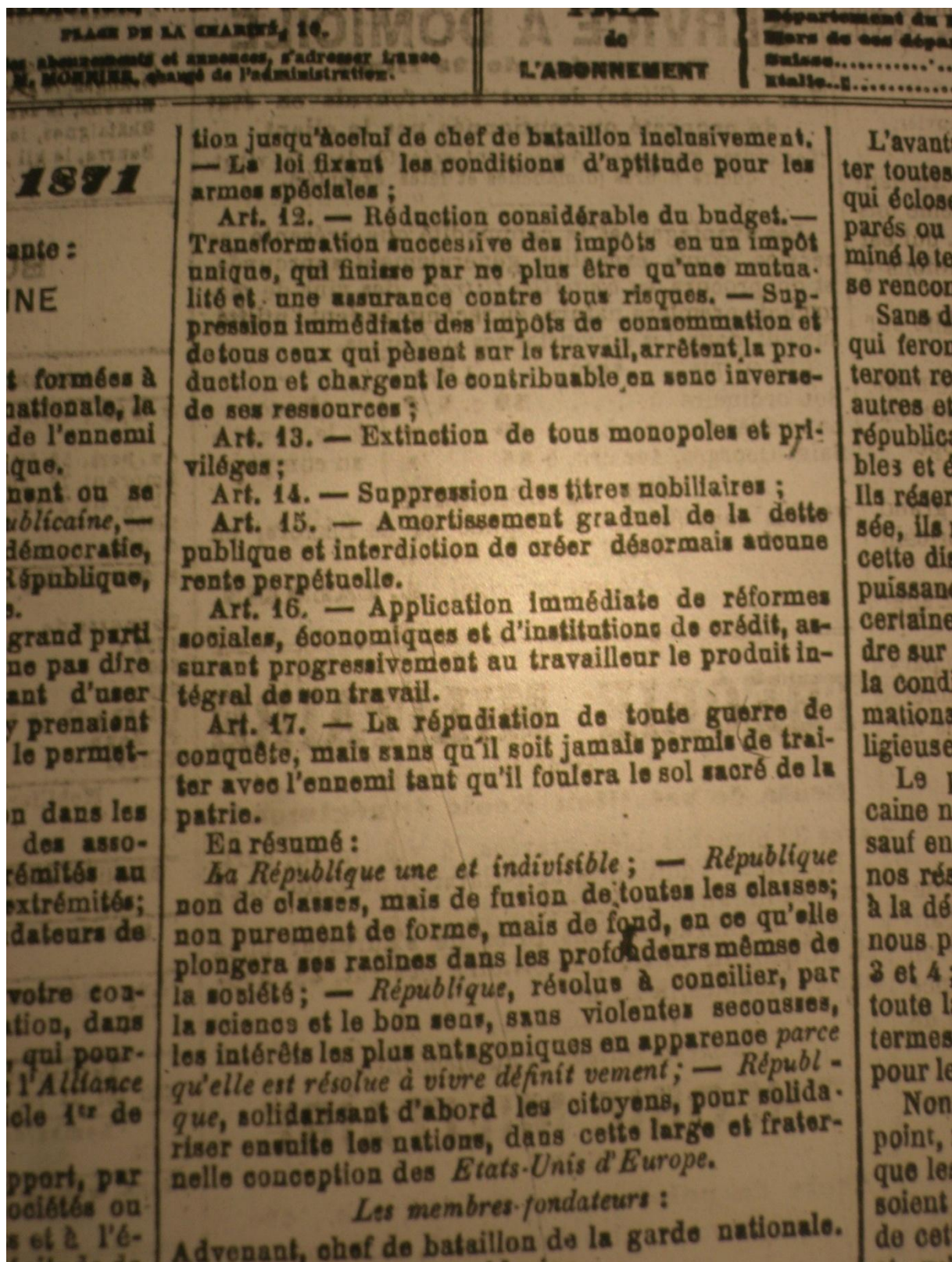
Annexe 5 : les prétentions du Comte de Chambord



Archives départementales du Rhône, PER 226/5, *La Décentralisation* n°132 du
Lundi 15 mai 1871

Annexe 6 : le programme de l'alliance républicaine





Bibliothèque municipale de Lyon, F 224, *Le Progrès* n°3863 du Jeudi 19 janvier 1871

Annexe 7 : Demande de suppression du Courrier de Lyon par le Conseil Municipal lors de la séance du 11 octobre 1870

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON Séance du 11 octobre 1870 Présidence du citoyen Condamin, Adjoint

Le citoyen Barbecot demande la suppression du *Courrier de Lyon* qui, dans un article dont il donne lecture, a odieusement calomnié ce grand patriote Garibaldi, qui, aussi noble que généreux, vient nous offrir le secours de ses efforts, et contribuer à chasser nos infâmes ennemis.

Le citoyen Reynier demande que le Conseil exprime son mépris pour ces insinuations inqualifiables.

Le citoyen Gailleton fait observer que Garibaldi, respecté et honoré de tous les gens de cœur, est au-dessus de ces basses injures ; et, en signe de dédain il propose l'ordre du jour suivant, que le Conseil adopte à l'unanimité.

Sur la proposition du citoyen Barbecot, signalant au Conseil des articles outrageants et calomnieux pour le grand patriote Garibaldi ;
« Le Conseil municipal, méprisant ces viles attaques, passe à l'ordre du jour »

Source :

Titre : *Conseil Municipal, procès verbaux des séances du 16 septembre au 30 décembre 1870*

Tiré de :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5498869p.r=.langFR>, consulté le 29 septembre 2009

Index

Index des noms de journaux et de leurs journalistes

Journaux lyonnais :

- *Le Nouveau Mercure Galant*, Thomas Amaulry,
- *La Gazette*,
- *Les Affiches de Lyon*,
- *Les Annales Lyonnaises*,
- *La Décentralisation*, Charles Garnier, Paul Joanon et M. Devarennnes
- *Le Courrier de Lyon*, Eugène et Alexandre Jouve, Philippe Estienne, Louis Veuillot et le Docteur Crestin
- *Le Salut Public*, Max Grassie et Michel Chevalier
- *Le Progrès*, Eugène Véron, le Docteur Jantet, M. Ballue et Pierre Valin

Journaux parisiens :

- *La Gazette de France*
- *Le Gaulois*
- *La Liberté*
- *L'Eclaireur*

Autres journaux de province :

- *La Liberté de l'Hérault et du Gard*

